

**À la recherche du temps (et des modes) perdu(s) :
Une étude variationniste en temps réel du français acadien parlé dans le nord-est du
Nouveau-Brunswick**

Basile Roussel

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa
dans le cadre des exigences du programme de
Doctorat en linguistique, spécialisation en études canadiennes

Département de linguistique
Faculté des arts
Université d'Ottawa

© Basile Roussel, Ottawa, Canada, 2020

RÉSUMÉ

Cette thèse s'inscrit dans le cadre des récents travaux relatifs à la trajectoire des parlers du français acadien des Provinces Maritimes du Canada (*cf.* Beaulieu et Cichocki, 2014, 2016; Comeau *et al.*, 2016; Flikeid, 1994, 1997; King, 2013; King *et al.*, 2018, parmi d'autres). Elle propose de mettre à l'épreuve l'hypothèse généralement admise stipulant que certains parlers acadiens, tels que ceux parlés au Nouveau-Brunswick (N.-B.), auraient changé conformément à une série de contacts dialectaux avec le français laurentien au XXe siècle. En dépit de plusieurs tentatives, deux conditions n'ont pas encore été remplies pour établir l'existence d'un tel changement, à savoir (i) une première comparaison systématique entre un stade actuel et un état antérieur à ce contact, et (ii) une deuxième comparaison avec la variété-repère source à l'origine dudit changement. Pour ce faire, j'ai fait usage de la *méthode variationniste comparative* adaptée à l'étude du changement et du contact (Poplack et Levey, 2010; Poplack et Meechan, 1998; Poplack et Tagliamonte, 2001) et me suis servi d'un riche corpus de données longitudinales rassemblant des locuteurs acadiens nés à près d'un siècle d'intervalle (entre 1870 et 1965) dans le nord-est du N.-B. Des formes grammaticales à date ancienne aujourd'hui stéréotypées au français acadien (telles que la flexion postverbale *-ont* à la troisième personne du pluriel), de même que des formes grammaticales pan-francophones non associées à une variété de français en particulier (telles que la référence temporelle au futur) constituent la base de cette recherche. Mes résultats révèlent d'abord que l'utilisation des formes stéréotypées est très volatile et relève principalement de facteurs sociaux d'ordre identitaire. En revanche, mes analyses des formes pan-francophones démontrent que les processus sous-jacents régissant leur sélection restent étonnamment stables entre les XIXe et XXe siècles. En somme, l'accroissement des contacts entre les locuteurs acadiens du nord-est du N.-B. et les locuteurs du français laurentien au XXe siècle n'a pas eu raison d'un changement linguistique structurel important dans cette région. Cette thèse vient combler une lacune de la connaissance des processus systématiques et sous-jacents opérant sur la trajectoire des parlers acadiens à travers le temps.

Mots clés : Sociolinguistique, variation et changement linguistique, contact dialectal, morphosyntaxe, français acadien

ABSTRACT

This thesis contributes to the recent body of work that examines the trajectory of Acadian French (AF) speech in Canada's Maritime Provinces (*cf.* Beaulieu & Cichocki, 2014, 2016; Comeau *et al.*, 2016; Flikeid, 1994, 1997; King, 2013; King *et al.*, 2018, among others). I test the generally accepted hypothesis that some Acadian varieties, such as those spoken in New Brunswick (NB), have undergone change as a result of dialectal contact with Laurentian French (LF) in the 20th century. Two conditions required to confirm the existence of contact-induced change have not been satisfied in the existing body of work that tests this hypothesis, namely (i) a first systematic comparison between the current stage of AF and one from prior to contact with LF, and (ii) a second systematic comparison with the source reference variety which is said to be at the root of the purported change. In order to fill these gaps, I apply the *variationist comparative method* adapted to the study of change and contact (Poplack & Levey, 2010; Poplack & Meechan, 1998; Poplack & Tagliamonte, 2001) to a rich body of longitudinal data from Acadian speakers born nearly a century apart (1870-1965) in northeastern NB. I analyse both early grammatical forms which are now stereotyped in Acadian French (such as postverbal flexion *-ont* at third person plural), as well as pan-Francophone forms which are not associated with a particular variety of French (such as the future temporal reference). My results reveal that the use of stereotypical Acadian forms is highly volatile and mainly stems from social factors of identity. On the other hand, my analyses of pan-Francophone forms show that the underlying processes governing their selection remain surprisingly stable between the 19th and 20th centuries. In sum, the increased contact between Acadian speakers in northeastern NB and speakers of LF in the 20th century did not result in significant structural linguistic change in this region. This thesis fills a gap in our knowledge of the systematic and underlying processes contributing to the trajectory of Acadian speech across time.

Key Words: Sociolinguistics, language variation and change, dialectal contact, morphosyntax, Acadian French

REMERCIEMENTS

Il me fait plaisir d'écrire cette section qui, je l'espère, permettra de témoigner de ma gratitude à l'égard de plusieurs personnes qui m'ont épaulé à chaque étape de cette aventure doctorale. Je tiens d'abord à remercier très chaleureusement ma directrice de thèse, Mme. Shana Poplack. Je la remercie pour son soutien indéfectible, sa rigueur scientifique, son dynamisme et la qualité de l'encadrement qu'elle m'a prodigué tout au long de mes études à Ottawa. Ce fut un plaisir et un honneur de travailler sous sa direction. Je lui suis aussi très reconnaissant de l'opportunité qu'elle m'a donnée de faire partie de son équipe de recherche et de m'offrir la chance de participer à des projets de grande envergure. Merci, Shana, d'avoir cru en moi, de m'avoir permis de me surpasser, et surtout, de m'avoir appris à faire parler les chiffres.

J'adresse aussi mes remerciements à Mme. Louise Beaulieu, ma première professeure de linguistique qui m'a transmis sa passion pour l'étude du langage et, par le fait même, pour l'étude du français de ma région (le nord-est du Nouveau-Brunswick). L'impact qu'elle a eu dans mon parcours est énorme. Non seulement m'a-t-elle fait faire mes tout premiers pas dans le domaine de la recherche, elle n'a jamais hésité de m'encourager et de m'épauler lors de mes études graduées. Je lui suis immensément reconnaissant de m'avoir fait confiance et de m'avoir donné l'accès au *Corpus Collection Dominique Gauthier, M.D.* et au *Corpus de français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, locuteurs adultes* sur lesquels repose ma thèse. Merci, Louise, pour tes conseils, ta disponibilité et ton amabilité.

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude envers les membres de mon comité de thèse, M. Wladyslaw Cichocki, M. Stephen Levey, M. Éric Mathieu et M. Andrés Pablo Salanova, qui ont très gentiment accepté de lire et d'évaluer mon travail. Leurs commentaires ont largement contribué à l'amélioration de cette thèse. Un merci particulièrement spécial à Stephen Levey pour sa disponibilité permanente, sa grande générosité et ses conseils judicieux tout au long de mon parcours.

L'occasion de travailler au laboratoire de sociolinguistique de l'Université d'Ottawa a été très enrichissante. Merci à mes collègues Salvio Digesto, Maryn Diiorio, Nathalie Dion, Laura Kastronic, Sarah McOrmond-Arenja, Nahed Mourad, Suzanne Robillard et Ryan Winning de m'avoir permis de travailler dans une ambiance chaleureuse et conviviale. J'ai énormément bénéficié de nos échanges. Merci aussi à mes collègues Myriam Dali, Myriam Dukos, Brandon Fry, Gustavo Freire et Vesela Simeonova pour leur support et leur amitié. Un autre gros merci à Donna Desbiens, la secrétaire du département, pour sa gentillesse et son soutien quotidien indéfectible (sans oublier les bonbons)!

J'offre un merci très spécial à Nathalie Dion, la coordinatrice du laboratoire de sociolinguistique. En dépit de son horaire chargé, elle s'est toujours montrée très disponible pour m'aider et me supporter dans les moments difficiles. Son énergie contagieuse et son enthousiasme m'ont souvent donné la motivation qu'il me manquait pour avancer encore

plus loin. J'espère qu'elle sait combien elle a compté pour moi, tant sur le plan professionnel que personnel. Je la remercie du plus profond du cœur.

Outre mon expérience au Département de linguistique de l'Université d'Ottawa, j'ai eu la chance de bénéficier de l'avis d'anciens professeur(e)s et de collègues chevronnés, notamment lors de colloques et de congrès. Au risque d'en oublier, je souligne les rencontres avec Julie Auger, Louise Beaulieu, Anne Bertrand, Annette Boudreau, Anne-Marie Brousseau, Heather Burnett, Wladyslaw Cichocki, Philip Comeau, Robert Fournier, D. Rick Grimm, Ruth King, Jeffrey Lamontagne, Nicolas Landry, Carmen L. LeBlanc, Catherine Léger, France Martineau, Béatrice Réa, Gillian Sankoff, Sali A. Tagliamonte, Émilie Urbain et Anne-José Villeneuve. Qu'ils en soient tous vivement remerciés. Je suis également très fier de faire partie d'une longue tradition de chercheurs qui s'intéressent au français acadien. Puisse cette thèse apporter une contribution modeste à l'ensemble de leurs travaux.

Mes années à Ottawa ont été marquées par de belles rencontres, entre autres par le biais de l'*Association acadienne de la région de la capitale nationale* et par les séances *Thèsez-vous*. Je remercie sincèrement André, Céline, Daniel, Éric, Guillaume, Jacques, Jasmin, Joey, Marie-Hélène, Martin, Mathilde, Myriam, Naïka, Nick, Rachel, Sam, Sophal, Sylvie et Walid. Un autre merci très spécial à mon amie Mélissa sans qui il aurait été très difficile de passer à travers tout ceci.

Je me considère très chanceux d'avoir partagé cette aventure doctorale avec mon amie Samantha à mes côtés. Elle a été la meilleure coloc que quelqu'un puisse avoir. Nous avons tous les deux passé à travers les dures épreuves de notre (long) doctorat. C'est grâce à sa présence, sa bonne humeur, son empathie et nos soirées à écouter de la musique (et OD!) que j'ai pu passer à travers. Je lui en dois beaucoup et les mots me manquent pour la remercier de tous ces beaux moments qu'on a vécus ensemble.

Ces remerciements seraient incomplets si j'omettais de souligner mes amis des maritimes. Malgré la distance qui nous a séparé pendant ces années doctorales, on a su rester très proche. Un *énorme* merci à Élise, Éric, Érika, Chris, Gabby, Hélène, Jolaine, Josée, Josiane, Julie, Julien, Lisa, Marie-Julie, Marie-Pier, Maxime, Maude, Michelle et Sophie. Merci à toi, Éric Dow, pour nos discussions qui m'ont toujours permis de pousser ma réflexion à un autre niveau, et surtout, de comprendre en profondeur les dynamiques (socio)linguistiques de la francophonie acadienne.

Avant de terminer cette section, je désire exprimer toute ma reconnaissance auprès du Département de linguistique de l'Université d'Ottawa, de l'Assomption Vie et de la Fondation humanitaire Leonard et Kathleen O'Brien. Leurs précieuses contributions financières m'ont permis de me concentrer et de m'investir davantage sur la réussite de mon programme d'études doctorales.

Enfin, j'offre ma plus profonde gratitude à mes parents (Glenda et Rémi), à mon frère (Charles-Olivier), ainsi qu'à ma famille élargie pour toute votre énergie et votre soutien. Et une pensée très, très forte à ma mère Mazerolle qui nous a malheureusement quitté en novembre 2018. Je vous aime.

À mes parents et à mon frère.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 - Introduction

1.1	Problématique.....	1
1.2	Apport de cette étude	6
1.3	Questions et hypothèse.....	8
1.4	Cadre théorique.....	8
1.5	Corpus et méthode d'analyse.	9
1.6	Formes grammaticales à l'étude.....	11
1.7	Structure de la thèse.....	13

CHAPITRE 2 - Recension des écrits sur les parlers acadiens

	Aperçu général du chapitre.....	14
2.1	Survol historique de l'Acadie.....	14
2.2	Représentations linguistiques en français acadien	19
2.3	Les divergences régionales entre les parlers acadiens.....	22
	2.3.1 Les évidences linguistiques.....	23
	2.3.2 Les évidences sociohistoriques.....	25
2.4	La communauté acadienne du nord-est du Nouveau-Brunswick.....	27
	2.4.1 Les études linguistiques.....	31
2.5	Synthèse du chapitre.....	37

CHAPITRE 3 - Méthodologie

Aperçu général du chapitre	39
3.1 La variable linguistique.....	39
3.2 Le changement linguistique.....	44
3.2.1 Le changement et le contact dialectal	45
3.3 Les données	48
3.3.1 La description des corpus	49
3.4 Synthèse du chapitre.....	61

CHAPITRE 4 - L'emploi des formes stéréotypées au français acadien

Aperçu général du chapitre	62
4.1 La flexion postverbale <i>-ons</i> à la première personne du pluriel.....	63
4.1.1 Méthodologie et résultats.....	66
4.2 La particule de négation <i>point</i>	67
4.2.1 Méthodologie et résultats.....	69
4.3 L'imparfait du subjonctif.....	70
4.3.1 Méthodologie et résultats.....	71
4.4 Le passé simple.....	72
4.4.1 Méthodologie.....	74
4.4.1.1 Les contraintes à l'étude.....	75
4.4.2 Les résultats.....	78
4.5 La flexion postverbale <i>-ont</i> à la troisième personne du pluriel.....	81
4.5.1 Méthodologie.....	85
4.5.1.1 Les contraintes à l'étude.....	87

4.5.2	Les résultats.....	90
4.6	Synthèse du chapitre.....	97
 CHAPITRE 5 - L'emploi variable du subjonctif		
	Aperçu général du chapitre.....	98
5.1	Recension des écrits.....	99
5.1.1	Les valeurs associées au subjonctif.....	99
5.1.2	L'usage du subjonctif en français acadien.....	102
5.2	But de ce chapitre.....	105
5.3	Méthodologie.....	106
5.3.1	La circonscription du contexte variable.....	107
5.3.2	Les exclusions.....	108
5.3.3	Les contraintes linguistiques.....	110
5.3.3.1	Les contraintes sémantiques.....	111
5.3.3.2	Les contraintes morphosyntaxiques.....	116
5.3.4	Les contraintes sociales.....	120
5.4	Résultats.....	121
5.4.1	Analyse synchronique.....	121
5.4.1.1	Analyse distributionnelle (gouverneurs verbaux).....	123
5.4.1.2	Analyse multivariée (gouverneurs verbaux).....	126
5.4.1.3	Analyse distributionnelle (gouverneurs non-verbaux).....	130
5.4.1.4	Analyse multivariée (gouverneurs non-verbaux).....	132
5.4.1.5	Sommaire des résultats.....	134
5.4.2	Analyse diachronique.....	136

5.4.2.1	Analyse distributionnelle (gouverneurs verbaux).....	137
5.4.2.2	Analyse multivariée (gouverneurs verbaux).....	141
5.4.2.3	Analyse distributionnelle (gouverneurs non-verbaux).....	149
5.4.2.4	Analyse multivariée (gouverneurs non-verbaux).....	150
5.4.2.5	Sommaire des résultats.....	153
5.4.2.6	Les verbes enchâssés.....	153
5.4.2.7	Les contraintes sociales.....	154
5.5	Synthèse du chapitre.....	158

CHAPITRE 6 - La référence temporelle au futur

	Aperçu général du chapitre.....	162
6.1	Recension des écrits.....	162
6.1.1	Les valeurs associées aux formes du futur.....	162
6.1.2	Les formes du futur en français acadien.....	167
6.2	But de ce chapitre.....	169
6.3	Méthodologie.....	170
6.3.1	La circonscription du contexte variable.....	170
6.3.2	Les exclusions.....	171
6.3.3	Les contraintes linguistiques.....	172
6.3.4	Les contraintes sociales.....	178
6.4	Les résultats.....	178
6.4.1	Analyse synchronique.....	178
6.4.1.1	Analyse distributionnelle.....	178
6.4.1.2	Analyse multivariée.....	180

6.4.1.3	Sommaire des résultats.....	184
6.4.2	Analyse diachronique.....	185
6.4.2.1	Analyse distributionnelle.....	185
6.4.2.2	Analyses multivariées.....	186
6.4.2.3	Les contraintes sociales.....	190
6.5	Synthèse du chapitre.....	192
 CHAPITRE 7 - La comparaison des résultats entre les variétés de français		
	Aperçu général du chapitre.....	193
7.1	Les formes traditionnelles du français acadien.....	193
7.2	L'emploi variable du subjonctif.....	197
7.3	La référence temporelle au futur.....	204
7.4	Synthèse du chapitre.....	207
 CHAPITRE 8 - Conclusion		
8.1	Bilan.....	209
8.2	La valeur du corpus CDG comme représentation orale du français acadien parlé autrefois.....	212
8.3	La relation entre mes résultats et la trajectoire des parlers acadiens.....	213
	Bibliographie.....	216
	Annexe A.....	232
	Annexe B.....	234

LISTE DES FIGURES

CHAPITRE 1 - Introduction

Figure 1.1 : Répartition géographique des régions acadiennes.....	3
Figure 1.2 : Territoire de la Péninsule acadienne.....	7
Figure 1.3 : Répartition des corpus dont les résultats sont cités à des fins de comparaison.....	10

CHAPITRE 2 - Recension des écrits sur les parlers acadiens

Figure 2.1 : Synthèse des facteurs sociohistoriques du nord-est du N.-B	31
---	----

CHAPITRE 3 - Méthodologie

Figure 3.1 : Procédure de la collecte de données du corpus FANENB-adultes (adapté de Beaulieu, 1995 : 77).....	51
---	----

CHAPITRE 4 - L'emploi des formes stéréotypées au français acadien

Figure 4.1 : Taux d'emploi de la forme <i>-ont</i> (3PL) en FANENB aux XIXe et XXe siècle...	91
--	----

CHAPITRE 5 - L'emploi variable du subjonctif

Figure 5.1 : Taux d'emploi du subjonctif en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	136
---	-----

CHAPITRE 6 - La référence temporelle au futur

Figure 6.1 : Taux d'emploi du FP selon les contextes de distance temporelle en FANENB au XXe siècle.....	179
Figure 6.2 : Analyse croisée entre la spécification adverbiale et la distance temporelle en FANENB au XXe siècle.....	183
Figure 6.3 : Taux d'emploi du FP en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	186

Figure 6.4 : Taux d'emploi du FP selon les contextes de distance temporelle en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	189
---	-----

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE 2 - Recension des écrits sur les parlers acadiens

Tableau 2.1 : Niveau de préservation des formes à date ancienne selon les communautés acadiennes (adapté de Flikeid, 1997 : 266).....	24
---	----

CHAPITRE 3 - Méthodologie

Tableau 3.1 : Caractéristiques des locuteurs du corpus FANENB-adultes.....	54
Tableau 3.2 : Taux d'emploi de la particule <i>ne</i> en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	58
Tableau 3.3 : Caractéristiques des locuteurs du corpus CDG.....	61

CHAPITRE 4 - L'emploi des formes stéréotypées au français acadien

Tableau 4.1 : Taux d'emploi de la forme <i>-ons</i> (1PL) dans les parlers acadiens aux XIXe et XXe siècles.....	65
Tableau 4.2 : Taux d'emploi de la forme <i>point</i> dans les parlers acadiens aux XIXe et XXe siècles.....	68
Tableau 4.3 : Analyses multivariées de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du PS en FANENB et en FA de la BSM.....	79
Tableau 4.4 : Taux d'emploi de la forme <i>-ont</i> (3PL) dans les parlers acadiens aux XIXe, XXe et XXIe siècles.....	83
Tableau 4.5 : Les classes de verbes en FANENB d'après les oppositions dans le paradigme au temps présent (adapté de Beaulieu et Cichocki, 2008 : 50).....	89
Tableau 4.6 : Analyses multivariées de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection de <i>-ont</i> (3PL) en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	93

CHAPITRE 5 - L'emploi variable du subjonctif

Tableau 5.1 : Le paradigme de la conjugaison des verbes du premier groupe en FA (adapté de King <i>et al.</i> , 2018 : 3)	110
---	-----

Tableau 5.2 : Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB au XIXe siècle.....	123
Tableau 5.3 : Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs <i>falloir</i> , <i>vouloir</i> et <i>aimer</i> en comparaison avec les autres gouverneurs en FANENB au XXe siècle.....	125
Tableau 5.4 : Analyse multivariée de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB au XXe siècle.....	127
Tableau 5.5 : Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs non-verbaux en FANENB au XXe siècle.....	130
Tableau 5.6 : Analyse multivariée de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du subjonctif selon les gouverneurs non-verbaux en FANENB au XXe siècle.....	132
Tableau 5.7 : Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	138
Tableau 5.8 : Analyses multivariées de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	143
Tableau 5.9 : Attraction morphologique entre les temps des gouverneurs verbaux et des verbes enchâssés en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	146
Tableau 5.10 : Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs non-verbaux en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	150
Tableau 5.11 : Analyses multivariées de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du subjonctif selon les gouverneurs non-verbaux en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	152
Tableau 5.12 : Taux d'emploi du subjonctif selon les verbes enchâssés en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	154
Tableau 5.13 : Analyses multivariées de la contribution des contraintes sociales à la sélection du subjonctif en FANENB aux XIXe et XXe siècle.....	156
Tableau 5.14 : Taux d'emploi du subjonctif selon le réseau social et le niveau d'éducation en FANENB au XXe siècle.....	157

CHAPITRE 6 - La référence temporelle au futur

Tableau 6.1 : Taux d'emploi des variantes du futur dans les variétés de français aux XIXe, XXe et XXIe siècles.....	167
Tableau 6.2 : Analyse multivariée de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du FF en FANENB au XXe siècle.....	181
Tableau 6.3 : Analyses multivariées de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du FF en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	187
Tableau 6.4 : Taux d'emploi du FF selon les personnes grammaticales au XIXe siècle.....	190
Tableau 6.5 : Analyses multivariées de la contribution des contraintes sociales à la sélection du FF en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	191

CHAPITRE 7 - La comparaison des résultats entre les variétés de français

Tableau 7.1 : Taux d'emploi des formes stéréotypées en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	194
Tableau 7.2 : Taux d'emploi du subjonctif en FANENB, en FA de la BSM et en FL aux XIX et XXe siècles.....	198
Tableau 7.3 : Synthèse des résultats sur la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du subjonctif en FANENB aux XIXe et XXe siècles.....	198
Tableau 7.4 : Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB, en FA de la BSM et en FL aux XIXe et XXe siècles.....	201
Tableau 7.5 : Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs non-verbaux en FANENB, en FA de la BSM et en FL aux XIXe et XXe siècles.....	204

CHAPITRE 1

Introduction

« Je sons pas instruits, nous autres, et je parlons pas en grandeur : ça fait que je savons point coument dire ça. Le prêtre, lui, dans son prône, il parle coume la femme du docteur, il sort des grands mots pis il vire ben ses phrases. [...] Je parlons avec les mots que j'avons dans la bouche et j'allons pas les charcher ben loin. Je les tenons de nos pères qui les avions reçus de leux aieux. De goule en oreille, coume qui dirait. Ça fait que c'est malaisé de parler au prêtre. »

— Antonine Maillet, *La Sagouine* (1971 : 39-40)

1.1 Problématique

Le français parlé au Canada est généralement décrit comme étant constitué de deux variétés linguistiques¹ distinctes : Le français laurentien (FL) parlé principalement dans la vallée du Saint-Laurent, en Ontario et dans l'Ouest canadien, et le français acadien (FA) parlé principalement dans les provinces maritimes (voir figure 1.1). Outre l'origine géographique distincte des premiers colons acadiens et laurentiens², la question du conservatisme linguistique et celle du contact avec l'anglais occupent chacune une place de premier plan parmi les raisons communément évoquées pour distinguer ces deux variétés. Tout d'abord, il est suggéré que le FA

¹ Je suis conscient du flou terminologique associé au concept de *variété*; je retiens la définition qui le caractérise comme « un agglomérat de traits [linguistiques] diffusés sur un large territoire » (Martineau, 2018 : 297). Pour une description détaillée de ce concept en lien avec la situation de l'Acadie, voir Gadet (2014) (*cf.* aussi Gadet et Martineau, 2017).

² Les premiers colons qui fondent la colonie laurentienne proviennent de régions très dispersées dans le nord-ouest, le centre et l'ouest de la France (Charbonneau et Guillemette, 1994). Ceux qui fondent la colonie acadienne proviennent surtout du centre-ouest de la France, plus particulièrement au sud de la Loire (Balcom *et al.*, 2008; King, 2013). En cela, les Acadiens représentaient à l'époque un groupe beaucoup plus homogène du point de vue de l'origine géographique.

se distingue du FL en ce qu'il aurait conservé (à des degrés variables selon les régions) un état de langue antérieur près de celui parlé aux XVII^e et XVIII^e siècles (*cf.* Balcom *et al.*, 2008; Comeau, 2011; Flikeid, 1994, 1997; King, 2013; Wiesmath, 2006, parmi d'autres). Ce constat est surtout attribué au fait que la plupart des communautés acadiennes ont longtemps été isolées des influences extérieures telles que la présence normative et les contacts avec d'autres variétés de français. Plusieurs dizaines de formes lexicales, phonétiques et grammaticales issues de cette période (et attestées dans les régions d'origine en France) ont été répertoriées en FA contemporain alors qu'elles sont aujourd'hui désuètes ou absentes en FL. Le mot *hârdes* au sens de *vêtements* (1.1a), le verbe *espérer* au sens d'*attendre* (1.1b), la palatalisation de /d/ devant /i/ (1.1c), l'ouverture (ou l'abaissement) de /ɛ/ en syllabe fermée par /r/ (1.1d), la particule négative *point* (1.1e), et la flexion postverbale *-ont* à la troisième personne du pluriel (3PL) (1.1f), constituent quelques-uns des exemples les plus souvent cités pour témoigner de la nature conservatrice du FA.

- (1.1) a. Ils ont mis leurs *hârdes* sur le côté de la côte. (XIX/54/240)³
- b. *Espère*-moi, va-t'en pas. (XX/23.4/1021)
- c. Mon *dieu* [dʒø], elle est pas motivée en tout. (XX/22.3/877)
- d. Va donc me *chercher* [ʃarʃe] un seau d'eau à la ressource. (XIX/60/708)
- e. Elle a pris ses clés et elle a *point* trouvé. (XIX/58/46)
- f. Eux, ils *envoyont* ça dans les shops pis ils *vendont* ça. (XX/23.3/477)

³ Les énoncés cités en exemple sont tirés de corpus de FA recueillis dans le nord-est du Nouveau-Brunswick et sont reproduits verbatim des enregistrements audios. Les codes entre parenthèses après les énoncés servent à identifier (i) le siècle que représente le corpus (« XIX » renvoie au *Corpus Collection Dominique Gauthier, M.D.* (Beaulieu et Cichocki, 2007) et « XX » renvoie au *Corpus de français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, locuteurs adultes* (Beaulieu, 1995)), (ii) l'identification numérotée du locuteur, et (iii) la ligne où figure l'énoncé dans le corpus en question.

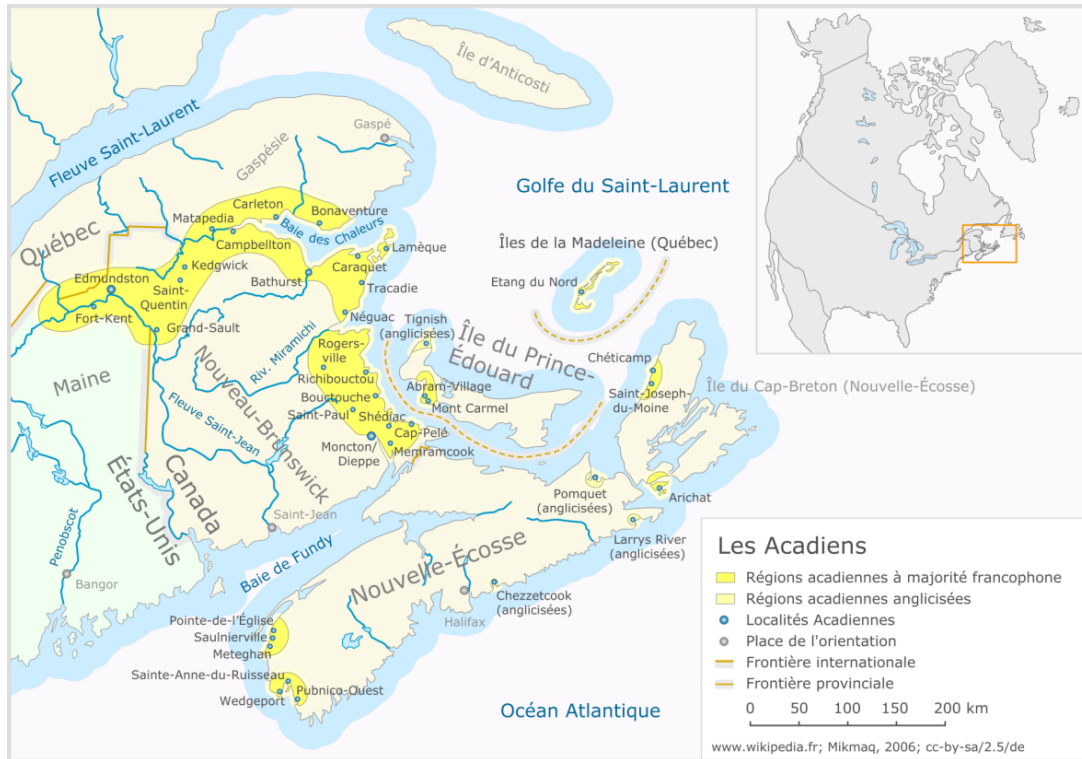


Figure 1.1 : Répartition géographique des régions acadiennes⁴

Qui plus est, il est suggéré que le FA se distingue du FL par une influence considérable venant de l'anglais (à des degrés variables selon les régions) (*cf.* Balcom *et al.*, 2008; Boudreau et Perrot, 2010; Chevalier, 2008; Comeau, 2006; Gérin, 1984; King, 2000, 2008, 2013; Perrot, 1995, 2014, parmi d'autres). Dans ce cas-ci, l'aspect innovateur du FA dans sa capacité à incorporer et intégrer des mots d'origine anglaise est souvent mis de l'avant. La particule adverbiale anglaise *back* (1.2a), les verbes empruntés à l'anglais et intégrés à la morphologie du français (1.2b) et les alternances codiques (1.2c) constituent quelques-uns des exemples les plus souvent cités pour témoigner de la nature innovatrice du FA. Bien que j'aurai l'occasion de

⁴ Figure reproduite à partir de « Être un Acadien », par Robichaud, D. L. (2009, 23 février). CyberAcadie.com. <http://cyberacadie.com/cyberacadie.com/index39a4.html?cyberacadie/Les-Acadiens.html>

discuter à quelques reprises de l'influence de l'anglais sur la structure du FA, cette thèse insistera surtout sur la discussion entourant la nature dite conservatrice de cette variété.

- (1.2) a. Après ça, ça venait **back** de nouveau à la normale là. (XX/13.3/1827)
 b. C'est moi qui **drivait** le char. (XX/28.3/602)
 c. T'es-tu sérieuse là? **Are you shitting me?** (rires) (MCL2013.FV.16, cité dans Chiasson-Léger, 2017 : 107)

Un élément primordial de cette discussion est que le FA est loin d'être considéré homogène. La fréquence, voire l'utilisation elle-même des formes à date ancienne dites traditionnelles et aujourd'hui stéréotypées au FA varie beaucoup d'une région à l'autre. À titre d'exemple, les formes grammaticales telles que celles en (1.1e) et en (1.1f) sont beaucoup plus utilisées dans les communautés situées en Nouvelle-Écosse (N.-É.) que dans celles situées au Nouveau-Brunswick (N.-B.) (*cf.* Beaulieu et Cichocki, 2008; Chiasson-Léger, 2017; Comeau, 2011; Flikeid, 1994, 1997; King, 2013). L'idée générale est que ces divergences régionales sont le résultat de contacts dialectaux d'intensité variable avec d'autres variétés de français à travers les années, notamment avec le FL⁵. De ces contacts aurait découlé un nivèlement graduel des formes stéréotypées au FA là où elles sont le moins utilisées aujourd'hui. Dans le même ordre d'idées, ajoutons que des similitudes d'ordre grammatical (Chiasson-Léger, 2017; Roussel, 2016, 2018), lexical (Péronnet, 1994, 1996) et phonétique (Cichocki et Perreault, 2018) ont été observées entre les parlers acadiens du N.-B. et le FL à un stade actuel. Ces faits sont également

⁵ Il est à noter que l'influence institutionnelle du français normatif, selon si elle agit depuis longtemps ou non dans une région quelconque (conformément au statut sociopolitique qu'occupe le français dans cette région), est également mentionnée comme un facteur important sur la sélection des formes stéréotypées au FA (*cf.* Flikeid, 1994, 1997; King, 2013; Péronnet, 1994, 1996).

interprétés comme résultant du contact entre ces deux variétés. Par conséquent, les parlers du FA sont identifiés le long d'un continuum allant du plus conservateur (c.-à-d. ayant peu changé) au moins conservateur (c.-à-d. ayant beaucoup changé).

À ce jour, une très grande attention a été accordée aux parlers acadiens dits conservateurs. Ces parlers se distinguent entre autres par une fréquence élevée des formes stéréotypées au FA et se trouvent généralement dans les provinces de la N.-É., de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) et de Terre-Neuve (T.-N.) (*cf.* Comeau, 2011, 2014, 2019; Comeau *et al.*, 2012; Flikeid, 1994, 1997; King, 2013; King *et al.*, 2018). En revanche, on ne sait encore que peu de choses sur la nature et l'étendue du changement causé par le contact inféré aux parlers situés de l'autre côté du continuum. Ceci est particulièrement vrai du FA parlé au N.-B., la province des Maritimes où l'on atteste d'un grand nombre de similitudes linguistiques avec le FL (voir paragraphe précédent). Le problème majeur qui se pose tient au manque de points de repères appropriés pour établir l'existence d'un changement, à commencer par l'accès à la langue *parlée* à un état antérieur. Parmi les tentatives les plus récentes pour y accéder, on trouve l'utilisation de corpus écrits (sous la forme de manuscrits, de lettres, etc.) dont les Acadiens néo-brunswickois sont nés au XIX^e siècle (*cf.* Martineau, 2005, 2014, 2019; Martineau et Tailleur, 2010). Bien que ces documents constituent une source riche en informations, leur adéquation à représenter ce qu'était la conversation spontanée de l'époque dans cette province doit être prise avec précaution étant donné le peu d'informations que l'on dispose quant au style utilisé par l'auteur en question (voir

Poplack et St-Amand, 2009). Soulignons aussi que ces documents ont souvent le défaut de n'offrir qu'un (trop) petit nombre de données utilisables à des fins quantitatives⁶.

L'utilisation d'enregistrements menés dans les années 1950 et les années 1970 dont les Acadiens sont nés au XIXe siècle a également fait l'objet d'études sur le FA parlé au N.-B. Toutefois, ces études n'utilisent qu'un nombre limité de données (deux à quatre enregistrements) (Martineau, 2005; Roussel, 2013), ou n'adressent pas spécifiquement la question du changement dû au contact dialectal avec le FL (Beaulieu et Cichocki, 2014, 2015, 2018). Ce faisant, il n'est pas encore clair de savoir si un tel changement eu lieu dans cette province, ni dans quelle direction il aurait évolué.

1.2 Apport de cette étude

Dans le cadre de cette thèse, je propose de combler ces lacunes en faisant usage de données orales du FA parlé au N.-B. regroupant deux cohortes de locuteurs acadiens nés à près d'un siècle d'intervalle (1870-1965). Je cible la région du nord-est de cette province, communément nommée la *Péninsule acadienne* (voir figure 1.2). L'intérêt de cibler cette région est double. De prime abord, plus de la moitié des francophones néobrunswickois (58%) habitent dans le nord de cette province (Allard et Landry, 1998 : 204). De plus, le FA parlé dans cette région se démarque de celui parlé ailleurs dans les Maritimes par une faible utilisation des formes stéréotypées à cette variété (Beaulieu et Cichocki, 2004, 2005a, 2005b, 2008) et par des similitudes de types fonctionnel, structurel et quantitatif avec le FL (Chiasson-Léger, 2017; Roussel, 2016, 2018).

⁶ Cependant, Poplack et Malvar (2007) (*cf.* aussi King *et al.*, 2011; Martineau, 2005, 2007; Martineau et Mougeon, 2003) ont démontré que les données issues de ces documents, lorsqu'elles sont correctement exploitées, peuvent constituer une source d'informations très importante sur la variation et le changement linguistique.

L'hypothèse selon laquelle ces faits témoignent d'un changement causé par le contact dialectal avec le FL n'a jamais été mise à l'étude de façon empirique et constitue la motivation principale de cette thèse. Je porterai mon attention sur la structure grammaticale (morphosyntaxique) étant donné que c'est notamment au sein de ce domaine où le FA est considéré le plus distinct du FL (cf. Comeau, 2011, 2014, 2019; Comeau *et al.*, 2012; Flikeid, 1994, 1997; King, 2013).



Figure 1.2 : Territoire de la Péninsule acadienne⁷

⁷ Figure reproduite à partir de « Profil, perceptions et attentes des jeunes migrants et non-migrants de la Péninsule acadienne, au Nouveau-Brunswick », par Beaudin, M., 2013, *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society* 2, p. 50.

1.3 Questions et hypothèse

Mes questions sont les suivantes : (i) Les particularités grammaticales considérées comme le résultat d'un changement dû au contact dialectal ont-elles émergées à partir du moment où se sont intensifiés les déplacements vers le Québec? (ii) Jusqu'à quel point, si tel est le cas, la grammaire de la variété-source à l'origine dudit changement (c.-à-d. le FL) s'est-elle ancrée dans celle du FA du nord-est du N.-B. (dorénavant le FANENB)?

Mon hypothèse est la suivante : Les processus opérant sur la structure linguistique du FANENB ont divergé des parlers acadiens dits conservateurs pour plutôt converger vers le FL au XXe siècle, à un moment où les contacts entre les Acadiens de cette région et les Québécois se sont particulièrement intensifiés (*cf.* Bernard, 1935; Bourgeois et Basque, 1984; Péronnet, 1996; Robichaud, 1976; Vernex, 1978, parmi d'autres). Ceci devrait s'observer par une perte au niveau de l'utilisation des formes stéréotypées au FA (c.-à-d. un nivèlement) et par des changements structurels importants entre les XIXe et XXe siècles.

1.4 Cadre théorique

Cette thèse s'inscrit dans le cadre théorique et méthodologique de la *sociolinguistique variationniste* (*cf.* Cedergren et D. Sankoff, 1972; Guy, 1993; Labov, 1976, 1994; Poplack et Tagliamonte, 2001; D. Sankoff, 1988; G. Sankoff, 1980; Tagliamonte, 2006; Weinreich *et al.*, 1968, parmi d'autres). L'accent de ces études repose non pas sur les intuitions des locuteurs natifs mais plutôt sur le langage commun de la vie quotidienne tel qu'il se produit de façon spontanée en contexte social. Le discours qui en résulte, communément nommé le *vernaculaire*, consiste à ce que Labov (1976 : 289) considère comme « les données les plus systématiques à l'analyse de la structure linguistique. » Sa caractéristique principale est la *variabilité inhérente*, soit

lorsqu'une fonction grammaticale quelconque (variable) peut être exprimée par deux ou plusieurs formes (variantes). L'idée générale qui sous-tend cette approche est que la sélection de ces formes n'est pas libre mais est plutôt régie par une série de contraintes internes (linguistiques) et externes (sociales) à la langue. Ce type d'analyse permet donc d'aller au-delà des questions n'impliquant que la présence ou l'absence d'une forme et de plutôt poser des questions qui cherchent à cerner les *motivations* qui sous-tendent leur sélection; un accès privilégié à la structure sous-jacente de la variabilité. Le concept de *changement linguistique*, soit lorsque l'on atteste de différences qualitatives et quantitatives entre un stade actuel et un état antérieur, y est intimement lié en ce que le changement n'est possible que par l'attestation de la variabilité, et ce, sans que le contraire ne soit nécessairement vrai (Weinreich *et al.*, 1968). L'un des avantages d'avoir recours aux analyses issues de cette méthode est qu'elles permettent d'évaluer systématiquement plusieurs hypothèses en concurrence. Elles fournissent un outil de comparaison empirique afin d'identifier un changement entre deux points dans le temps sur la base (i) du taux des formes en concurrence, et (ii) des conditions motivant leur sélection.

1.5 Corpus et méthode d'analyse

Les données auxquelles j'ai reçu l'accès et qui sont à la base de mes analyses sont tirées du *Corpus Collection Dominique Gauthier, M.D.* (Corpus CDG) (Beaulieu et Cichocki, 2007) et du *Corpus de français acadien du nord-est du N.-B., locuteurs adultes* (Beaulieu, 1995) (Corpus FANENB-adultes). Ces deux corpus représentent respectivement l'usage du FANENB à un état antérieur (XIXe siècle) et à un stade actuel (XXe siècle). Dans le but de déterminer si le contact dialectal a exercé une quelconque influence dans la structure du FA de cette région, je fais usage de la *méthode comparative sociolinguistique* appliquée à l'étude du changement et du contact

(Poplack et Levey, 2010, 2011; Poplack et Meechan, 1998; Poplack et Tagliamonte, 2001). Pour ce faire, je procède à trois comparaisons systématiques (verticales et horizontales) (voir figure 1.3). Je compare d’abord le comportement linguistique des locuteurs du corpus CDG et du corpus FANENB-adultes. Ensuite, mes analyses sont comparées au FL sur la base des nombreux travaux publiés sur cette variété (*cf.* Poplack, 1990, 2015; Poplack et Dion, 2009; Poplack *et al.*, 2013). Le stade actuel du FL est représenté par ceux menés à partir du *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull* (Corpus OH) (Poplack, 1989) et l’état antérieur est représenté par ceux menés à partir des *Récits du français québécois d’autrefois* (Corpus RFQ) (Poplack et St-Amand, 2009).

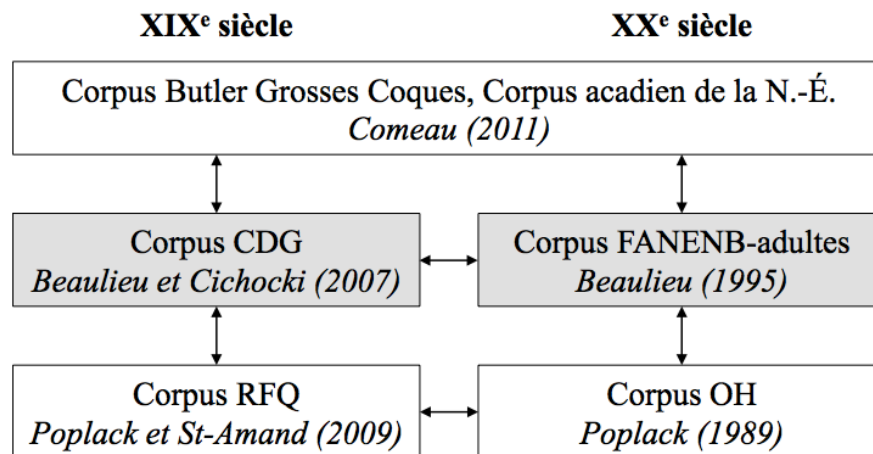


Figure 1.3 : Répartition des corpus dont les travaux sont cités à des fins de comparaison

Finalement, mes analyses sont comparées aux parlers acadiens dits conservateurs en portant une attention particulière aux travaux portant sur le FA parlé à la baie Sainte-Marie (dorénavant la BSM), en N.-É (*cf.* Comeau, 2011, 2014, 2019; Comeau *et al.*, 2016; King, 2013; King *et al.*, 2018). Ce parler est communément décrit comme « le représentant le mieux conservé de l’état le plus ancien [du FA] » (Flikeid, 1994 : 321) étant donné la fréquence élevée des formes stéréotypées au FA, de même que plusieurs évidences sociohistoriques qui attestent d’un

isolement des influences extérieures dans cette région. Il constitue donc un bon point de repère à partir duquel je peux comparer mes analyses. Le stade actuel de ce parler est représenté par les travaux menés à partir du *Corpus Butler Grosses coques* et du *Corpus acadien de la Nouvelle-Écosse* (voir Comeau, 2011 pour une description détaillée de ces corpus)⁸.

L'avantage des comparaisons énumérées à la figure 1.3 tient au fait que chacun des corpus représentant l'usage du XXe siècle ont été recueillis à peu près durant la même période, soit dans les années 1980 et les années 1990. Pour ce qui est des comparaisons de l'usage au XIXe siècle, les corpus CDG et RFQ ont aussi été recueillis à peu près durant la même période, soit dans les années 1940 et les années 1950. Ces corpus comprennent également tous les deux un bassin de locuteurs nés au XIXe siècle (entre 1870 et 1890 pour le corpus CDG, et entre 1846 et 1895 pour le corpus RFQ). En somme, la comparabilité des analyses menées à partir de ces corpus fournit une rare opportunité d'établir l'existence, la nature et l'étendue d'un changement grammatical causé par le contact dialectal en FANENB.

Le diagnostic-clé sur lequel je me base est le comportement de formes linguistiques spécifiques telles que définies par leurs taux d'occurrences et la configuration des facteurs conditionnant leur sélection (Poplack et Tagliamonte, 2001). Si le FANENB a changé, on s'attendrait à ce que cette configuration soit différente entre un état antérieur et un stade actuel. Mes résultats sur l'usage au XIXe siècle devraient afficher des parallèles structuraux avec le FA

⁸ Je tiens aussi compte des résultats rapportés par Flikeid (1989, 1994, 1997) vis-à-vis de la présence des formes stéréotypées dans cette région. Les nombreuses analyses de cette linguiste sont basées sur des corpus qu'elle a recueilli dans les années 1970 et 1980 dans plusieurs régions des Maritimes, dont la BSM.

parlé à la BSM. À l'inverse, mes résultats sur l'usage au XXe siècle devraient plutôt afficher des parallèles structuraux avec le FL.

1.6 Formes grammaticales à l'étude

Je privilégie deux types de formes grammaticales : (i) Des formes stéréotypées au FA, et (ii) des formes pan-francophones non associées à une variété de français en particulier. La raison de procéder ainsi est la suivante : Les formes stéréotypées sont saillantes et se prêtent bien à être utilisées en tant que marqueurs d'identité étroitement liés aux valeurs de la communauté (Beaulieu et Cichocki, 2005a, 2005b, 2008; Boudreau, 2009, 2011; LeBlanc, 2012; LeBlanc et Boudreau, 2016). En revanche, les formes pan-francophones sont généralement régies par des *pressions d'en dessous*, soit « en dessous du niveau conscient » (Labov, 1976 : 190). Leur utilisation est plutôt fortement tributaire d'une série de contraintes surtout internes (voir Beaulieu, 1995; Comeau, 2011; Chiasson-Léger, 2017; King, 2013; Roussel, 2016, 2018 pour le FA, et Blondeau, 2006; Grimm, 2015; Poplack, 1990, 1997, 2015; Poplack *et al.*, 2013; Poplack et Dion, 2009; Wagner et G. Sankoff, 2011 pour le FL). Ce deuxième type de formes peut potentiellement constituer une meilleure indication à savoir si un changement structurel a réellement eu lieu en FANENB.

J'ai d'abord sélectionné cinq des formes grammaticales les plus stéréotypées au FA, à savoir (i) la flexion postverbale *-ons* à la première personne du pluriel (dorénavant *-ons* (1PL)) (ex : *Je pêchons*), (ii) la particule de négation *point* (ex : *Je veux point*), (iii) le subjonctif imparfait (ex : *Il faut qu'il partit*), (iv) le passé simple (ex : *Il partit*), et (v) la flexion postverbale *-ont* à la 3PL (dorénavant *-ont* (3PL)) (ex : *Ils travaillent*) (cf. Flikeid, 1994, 1997; Flikeid et Péronnet, 1989; King, 2013). Ensuite, j'ai sélectionné des formes pan-francophones très étudiées

dans la littérature sur les variétés de français, à savoir (i) la sélection variable du subjonctif en subordonnée complétive, et (ii) la référence temporelle au futur (voir paragraphe précédent).

1.7 Structure de la thèse

Cette thèse est divisée comme suit. Le deuxième chapitre présente une recension des écrits sur la trajectoire des parlers acadiens dans l'objectif de mieux contextualiser le FANENB. Le troisième chapitre se concentre sur le cadre théorique et explique comment la méthode variationniste me donne les outils nécessaires à l'examen détaillé des phénomènes linguistiques considérés ici. Il est aussi question de présenter les deux corpus qui forment la base de cette étude. Le quatrième chapitre présente les résultats de mes analyses sur les cinq formes stéréotypées au FA. Les cinquièmes et sixièmes chapitres présentent les résultats de mes analyses sur les formes pan-francophones sélectionnées. Le septième chapitre propose un sommaire de l'ensemble des résultats rapportés dans cette thèse. Ces résultats sont comparés à ce qui a déjà été rapporté dans les autres parlers acadiens et le FL, ceci dans le but de mieux situer le FANENB dans le portrait plus général des parlers acadiens. Le dernier chapitre de cette thèse sert de conclusion générale et soulève aussi certaines questions qui pourront faire l'objet d'études ultérieures.

CHAPITRE 2

Recension des écrits sur les parlers acadiens

Aperçu général du chapitre

Ce chapitre passe en revue les particularités linguistiques, sociales et historiques associées aux parlers du domaine acadien. Il débute par un survol de l'histoire de l'Acadie jusqu'à aujourd'hui. Les représentations linguistiques associés au FA dans l'imaginaire collectif sont également présentées avant de discuter du modèle socio-historique de la trajectoire diachronique des parlers acadiens (Flikeid, 1994, 1997; *cf.* aussi Comeau *et al.*, 2016 et King *et al.*, 2018). Enfin, il présente une contextualisation de la région du nord-est du N.-B. et des études consacrées à cette région en situant mes questions de recherche dans la réflexion plus générale du FA et de sa trajectoire.

2.1 Survol historique de l'Acadie

La collectivité de l'Acadie française est fondée en 1604 et marque la première tentative d'établissement français en Amérique du Nord. Sa fondation s'inscrit dans le contexte des conquêtes territoriales à l'égard du Nouveau-Monde de la part des grandes puissances européennes de l'époque, constituées notamment de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne et du Portugal. Les premiers colons acadiens venus surtout du centre-ouest de la France désignent le territoire actuel de la N.-É. comme lieu principal de colonisation après s'être initialement installés sur l'île Sainte-Croix, dans le sud du N.-B. Ce n'est qu'au cours

du siècle suivant que les régions avoisinantes telles que Beaubassin (aujourd'hui le sud-est du N.-B.), l'île Saint-Jean (aujourd'hui l'Î.-P.-É.) et l'île Royale (aujourd'hui l'île du Cap-Breton) deviennent habitées par les Acadiens.

Alors partie prenante du projet de recréer la France outre-mer, l'Acadie est rapidement mise de côté par les efforts de colonisation française. La vallée du Saint-Laurent finit par devenir la plaque tournante de l'Empire français d'Amérique et le cœur social et politique de la Nouvelle-France après la fondation de la ville de Québec en 1608 (Landry et Lang, 2014 : 23). L'Acadie se développe donc dans l'ombre de son voisin laurentien et ne peut presque plus compter sur le support de la mère patrie française pour faire face à la menace de plus en plus croissante de la Grande-Bretagne. Cette autre grande puissance, en guerre continue contre la France à cette époque, s'intéresse particulièrement à la région de l'Acadie pour l'abondance de ses ressources et son potentiel commercial.

En 1713, la France se voit dans l'obligation de céder l'Acadie (à l'exception de l'île Saint-Jean et de l'île Royale) à la Grande-Bretagne conformément à la signature du Traité d'Utrecht. Ceci met fin à plusieurs années de guerres successives entre ces deux grandes puissances. Les autorités britanniques n'hésitent pas à exercer un contrôle sur les Acadiens et les obligent à prêter le serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre. Ces derniers choisissent de ne pas se conformer à ce serment et de rester neutre. Cette décision entraîne plusieurs réactions fortes chez les Anglais qui interprètent ce refus comme un acte de rébellion. Ils envisagent très tôt l'idée d'une N.-É. dépourvue de présence acadienne sur son

territoire⁹. C'est finalement en 1755 que les autorités britanniques décident finalement d'expulser les Acadiens vers des colonies à l'extérieur de cette région, se débarrassant du coup des établissements acadiens de la N.-É. et des régions avoisinantes.

Durant la période s'étalant entre 1755 et 1763 (communément nommée la période du *Grand Dérangement*), plusieurs vagues de déportation massives entraînent de force les Acadiens le long de la côte atlantique et en Europe. En tout, il est estimé que deux tiers d'entre eux ont été déportés par bateau (Vernex, 1978 : 91). Ceux qui réussissent à échapper à la déportation prennent la fuite dans les bois et se réfugient au N.-B., à l'Î.-P.-É. et en Gaspésie. Ce n'est qu'en 1763 avec la signature du Traité de Paris qu'on leur accorde le droit de revenir s'installer non loin de leurs anciennes terres. Ceci à condition qu'ils prêtent cette fois un serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre et qu'ils se rétablissent en petits groupes isolés les uns des autres. Bien que plusieurs amorcent un périple de retour et s'éparpillent dans les quatre coins des Maritimes, certains préfèrent plutôt s'établir au Québec, dans le sud de la Louisiane, en France et ailleurs dans le monde. Au final, les mouvements migratoires résultant de cette période trouble ont donné lieu à une physionomie géographique de l'Acadie beaucoup moins centralisée qu'auparavant¹⁰. L'Acadie contemporaine est désormais concentrée dans les quatre provinces maritimes et est principalement constituée des descendants de ceux qui s'y ont rétablis.

⁹ Charles Lawrence, alors gouverneur de la Nouvelle-Écosse, envoie en 1754 un rapport à destination de Londres où il témoigne clairement de cette intention : « Il n'y a aucun espoir qu'ils s'amendent tant qu'ils n'auront pas prêté serment à Sa Majesté, et ils ne prêteront pas ce serment sans y être forcés et tant qu'ils auront parmi eux des prêtres français incendiaires. » (Rumilly, 1955 : 422, cité dans Vernex, 1978 : 89-90).

¹⁰ En 1748, soit avant les troubles du Grand Dérangement, 87% des Acadiens étaient concentrés en N.-É. Plus d'un siècle plus tard, vers 1860, cette province ne comptait qu'un peu moins du tiers (30%) de la population acadienne alors que plus de la moitié d'entre eux (60%) résidait au N.-B. (Ouellet, 1996 : 9).

La période qui succède à celle du rétablissement des Acadiens dans les maritimes est marquée par une importante précarité et un long isolement. En plus d'avoir à composer avec la perte de leurs anciennes terres fertiles aux mains des Anglais, ils ne peuvent pas compter sur le support institutionnel du clergé francophone (autrefois à la tête des institutions scolaires). Il faudra attendre au début du XIXe siècle pour que des écoles soient mises sur pied en Acadie. Pourtant, la situation ne s'améliore guère car le système éducatif de cette époque est mal organisé en comparaison à celui de langue anglaise et peine à embaucher des enseignants qualifiés. De plus, les grandes familles n'ont souvent pas les moyens de financer l'éducation de chacun de leurs enfants et privilégient plutôt le travail agricole (Robichaud, 1976). Beaulieu (1995 : 42) fait remarquer que dans le cas du N.-B., moins du quart des enfants (20%) fréquentent l'école en 1867. Le niveau d'analphabétisme est donc très élevé dans les communautés acadiennes jusqu'au début du XXe siècle, ce qui fait que le maintien de la langue française se fait essentiellement à l'oral.

Les contacts entre les Acadiens et les anglophones deviennent également de plus en plus fréquents avec les années. Le faible statut du français sur le plan local ou provincial a souvent eu raison de son déclin graduel au profit de l'anglais dans les communautés acadiennes (Flikeid, 1994 : 278). Même si la situation s'est grandement améliorée au XXe siècle avec l'adoption de lois et la création d'établissements scolaires francophones, le support institutionnel en matière d'éducation en français a souvent tardé à venir dans les maritimes. À titre d'exemple, le droit des francophones vivant en situation minoritaire à l'instruction complète dans leur langue maternelle n'a été garanti qu'au début des années 1980 (King, 2013 : 8). Le statut minoritaire des Acadiens les a souvent contraints à partager les établissements scolaires avec les anglophones unilingues. En somme, plusieurs obstacles

ont longtemps freiné l'influence institutionnelle du français normatif en Acadie. Nous verrons un peu plus loin que la situation a été un peu différente dans le nord-est du N.-B., notamment en ce qui concerne le contact beaucoup moins important avec l'anglais qu'ailleurs dans les maritimes.

Les conditions sociohistoriques qui ont modelé la trajectoire des Acadiens jusqu'à aujourd'hui sont particulièrement pertinentes dans le contexte de cette thèse. Elles sont généralement admises comme ayant eu une forte influence sur la trajectoire du FA dans son ensemble. Comme je l'ai énoncé au premier chapitre, l'idée générale est que le long isolement des communautés acadiennes jusqu'au XXe siècle aurait permis la rétention d'un état de langue antérieur près de celui parlé aux XVIIe et XVIIIe siècles. Cette rétention se serait cependant produite de façon variable dans les régions des Maritimes étant donné l'influence d'un certain nombre de facteurs telles que les contacts entretenus avec d'autres variétés de français.

Avant d'aborder plus en détail les divergences régionales observées entre les parlers acadiens contemporains, de même que le modèle sociohistorique établi pour en expliquer la source, quelques mots sur les représentations linguistiques circulant sur cette variété s'imposent.

2.2 Représentations linguistiques en français acadien

Le rapport des Acadiens à la langue qu'ils parlent est la source d'un ensemble de représentations linguistiques¹¹ souvent contradictoires. L'éventail de ces représentations passe de la stigmatisation jusqu'à la valorisation. Pour en comprendre le sens et l'impact sur la construction identitaire des Acadiens, il est impératif de prêter attention au contexte social à partir duquel elles se construisent. Tout d'abord, le long historique des contacts entretenus avec la majorité anglophone a favorisé l'inclusion d'emprunts à l'anglais sous la forme d'anglicismes, de même que des alternances de codes entre le français et l'anglais. Ces manifestations linguistiques ont longtemps été perçues négativement dans l'imaginaire collectif acadien. Déjà à la fin du XIXe siècle, les articles publiés dans les journaux acadiens considèrent le contact avec l'anglais comme une atteinte à la pureté de la langue française¹² :

Ce qui doit nous préoccuper davantage, c'est que, là même où la langue française résiste le plus victorieusement, elle s'est laissé envahir par les anglicismes. Si cette invasion ne pouvait être enrayée, elle perdrait son allure propre, toutes les qualités qui font sa grâce et sa clarté. Elle ne vaudrait pas la peine d'être sauvée. (Article publié dans *L'Évangéline* le 16 janvier 1896, cité dans Boudreau et Urbain, 2013 : 40)

La stigmatisation des spécificités linguistiques émanant de ces contacts ont vite conduit les Acadiens à éprouver un sentiment d'illégitimité à l'égard des usages valorisés comme le « français standard ». Cette insécurité linguistique est telle qu'elle s'est perpétuée tout le long du XXe siècle jusqu'à nos jours (*cf.* Boudreau, 2016; Boudreau et Dubois, 2001; Boudreau et Perrot, 1994, 2010; Trerice, 2016). Ceci est particulièrement vrai chez les

¹¹ J'entends *représentations linguistiques* comme « les images, les opinions, les préjugés qui circulent sur les langues et qui sont partagées, inégalement, par un ensemble de locuteurs dans une communauté donnée. » (Boudreau, 2009 : 441).

¹² Ce type de représentations est également attesté dans le reste du Canada français, notamment dans les chroniques de presse au Québec (*cf.* Bouchard, 1998, 2012).

locuteurs acadiens du sud-est du N.-B. dont le parler est communément nommé le *chiac*¹³.

Les discours qui circulent sur ces usages vont néanmoins changer durant la deuxième moitié du XXe siècle. Plusieurs artistes et auteurs adoptent une attitude de contre-légitimité linguistique, c'est-à-dire une volonté de « mettre en scène les traits les plus stigmatisés de sa langue. » (Boudreau, 2009 : 443). Un bon exemple de ceci est la création d'une série d'animation intitulée *Acadieman* au début des années 2000. Ce personnage de dessin animé, nommé le « first super-hero acadien », n'hésite pas d'utiliser les traits linguistiques propres au parler de cette région (Comeau et King, 2011).

Cependant, les représentations et les discours véhiculés sur la nature archaïque du FA occupent une tout autre dimension. Dès la fin du XIXe siècle, à partir du moment où l'identité collective acadienne commence à prendre forme, un important travail de légitimation du FA est entrepris. Pour ce faire, l'accent est principalement mis sur la filiation à la mère patrie française. Les formes linguistiques à date anciennes et attestées en FA deviennent le symbole de cette identité en devenir. Boudreau (2009 : 448) résume ainsi cette période de réhabilitation du FA : « les tournures anciennes sont plus naturellement admises étant elles-mêmes liées au mythe de la pureté originelle (le génie de chaque peuple) qui se traduit plus concrètement par le culte des traditions dans lesquelles s'insèrent facilement les archaïsmes. » En revanche, les anglicismes sont plutôt associés à l'impureté et au relâchement (*Ibid.*). Le premier travail de recherche consacré au FA met de l'avant le

¹³ Boudreau (2009 : 443) définit le *chiac* comme « une variété du français acadien qui se caractérise par l'intégration et la transformation, dans une matrice française, de formes lexicales, syntaxiques, morphologiques et phoniques de l'anglais. » Pour une description détaillée de ce parler, voir Perrot (1995) (*cf.* aussi King, 2008, Péronnet, 1989 et Turpin, 1998).

lexique archaïque de cette variété. Son auteur, en l'occurrence le Sénateur Pascal Poirier, s'exprime en ces termes :

L'idiome que parlent les Acadiens est une des branches les plus fécondes et les mieux conservées de la langue d'oïl. C'est identiquement la langue qui se parlait au seizième siècle, et qui se parle encore aujourd'hui, dans l'Ile-de-France, dans la Maine, la Touraine. (Texte publié dans *Nouvelles Soirées canadiennes* le 5 mai 1884, cité dans Arrighi, 2005 : 46)

Comme le fait remarquer Arrighi (2005 : 47), ce type de discours mis de l'avant à la fin du XIXe siècle finit par faire fortune. Il est le fondement d'une conception du FA qui perdurera à travers les décennies jusqu'à aujourd'hui¹⁴. Les années 1960 et 1970 marquent une période importante dans la valorisation et la mise en représentation des spécificités archaïques du FA. Il suffit d'observer la création du personnage de *La Sagouine* par Antonine Maillet au début des années 1970 pour s'en convaincre. La pièce de théâtre nommée du même nom connaîtra un succès partout au Canada. L'utilisation abondante des formes linguistiques à date ancienne par ce personnage se transforme en un objet de fierté chez les Acadiens (LeBlanc et Boudreau, 2016 : 95).

Ce que l'on peut retenir ici, c'est la divergence des discours et des représentations entourant le FA selon s'il est question des anglicismes ou des formes linguistiques à date ancienne. Comme j'aurai l'occasion de le mentionner dans cette thèse, l'utilisation des formes aujourd'hui stéréotypées au FA se prêtent particulièrement bien à être utilisées en tant que marqueurs identitaires. Dans la prochaine section, j'insiste sur les divergences

¹⁴ Maillet (1980 : 133) souligne, dans le même ordre d'idées que Poirier, que « [l]e parler franco-acadien a de quoi tenter tout linguiste sérieux. Car il semble bien demeurer le plus riche et le plus proche de l'ancien français qui soit parlé en Amérique du Nord. On oserait même se demander si la langue populaire encore vivante chez l'Acadien, aujourd'hui octogénaire, n'est pas une des plus originales de la francophonie. »

régionales observées entre les parlers acadiens, de même que sur le modèle établi pour en évaluer la source.

2.3 Les divergences régionales entre les parlers acadiens

Suite à la parution des premiers documents sur la structure du FA à la fin du XIX^e siècle, une longue tradition de travaux de recherche s'est implantée. Gesner (1986), de par sa *Bibliographie annotée de linguistique acadienne*, atteste d'un grand intérêt pour l'étude de cette variété jusqu'au milieu des années 1980. Il est à noter qu'une partie importante des travaux menés jusque-là s'est penchée sur la description du FA dit traditionnel à travers son lexique et sa phonologie. C'est petit à petit que les recherches ont commencé à s'intéresser aux particularités régionales du FA par la création de corpus et de méthodes d'enquêtes plus sophistiquées.

Une conception du FA qui s'est imposée à partir de la fin des années 1980 est celle du continuum des parlers acadiens selon leur niveau de conservatisme (Flikeid, 1989, 1994, 1997) (*cf.* aussi Comeau, 2011, 2014, 2019; Comeau *et al.*, 2016; King, 2013; King et Nadasdi, 2003; King *et al.*, 2018; Péronnet, 1994). L'idée générale est que les parlers acadiens ne sont pas homogènes du point de vue de la structure linguistique. Certains parlers seraient plus près d'un état antérieur (c.-à-d. plus conservateurs) alors que d'autres auraient changé conformément à une série d'influences externes. J'aurai l'occasion dans le cadre de cette thèse de considérer une troisième possibilité, soit celle d'un changement motivé par un série d'influences non pas externes, mais plutôt internes.

Soulignons que le concept de *zone relique* lié à une situation d'enclave est beaucoup discuté en (socio)linguistique historique (*cf.* Andersen, 1988; Hock, 1986; Poplack et

Tagliamonte, 2001; Tagliamonte, 2013). L'idée générale est que les communautés isolées géographiquement des grands centres urbains tendent à préserver les caractéristiques définitoires de la langue telle qu'elle était parlée à un état antérieur. Les raisons sociales, politiques et historiques à la base de cette isolation permettent la rétention d'un grand nombre de formes et de patrons aujourd'hui désuets dans les communautés urbaines correspondantes. Il faut, pour ce faire, admettre le *principe d'uniformitarisme* emprunté à la géologie. Il est décrit par Labov (1976 : 371) comme l'idée que « les forces aujourd'hui à l'œuvre pour reproduire le changement linguistique sont du même type et du même ordre de grandeur que celles qui ont agi au cours des cinq ou dix mille ans écoulés. » Tagliamonte (2013 : 7) abonde dans le même sens et mentionne que :

Contemporary dialects offer an important adjunct to this, particularly those spoken in isolated communities. Such communities, because of their peripheral geographic location or isolated social and/or political circumstances, tend to preserve features typical of earlier stages in the history of language. They are essentially relic areas as far as the process of linguistic change is concerned.

Dans le cas des parlers du FA, deux types d'évidences ont été mis de l'avant pour témoigner de leur nature plus ou moins conservatrices : (i) Des évidences linguistiques, et (ii) des évidences sociohistoriques. Je les résume ci-dessous.

2.3.1 Les évidences linguistiques

Du point de vue de Flikeid (1994, 1997), la répartition actuelle des formes à date ancienne dans les parlers acadiens des Maritimes serait un indicateur du niveau de conservatisme de ces parlers. Autrement dit, plus un parler acadien atteste de la présence de ces formes, plus il est considéré conservateur. Afin d'appuyer son point de vue, cette

linguiste classe tous ces parlers selon un continuum à trois niveaux; le troisième niveau étant celui le plus conservateur et le premier étant celui le moins conservateur. L'expertise qu'elle a développée lui a permis d'esquisser le tableau présenté ci-dessous (tableau 2.1).

Tableau 2.1

**Niveau de préservation des formes à date ancienne selon les communautés acadiennes
(adapté de Flikeid, 1997 : 266)**

Traits	Exemple	Niveau de conservatisme		
		Niveau I	Niveau II	Niveau III
Morphosyntaxique				
-ont (3PL)	ils parlont	+	+	+
Pronoms démonstratifs	c'ti-là; c'telle-là	+	+	+
Ordre des mots	assez (pré ou post-mod.)	+	+	+
-ons (1PL)	je parlons	-	+	+
Imparfait du subjonctif	qu'al aidit	-	+	+
Passé simple	ils coupirent	-	-	+
Négation	point	-	-	+
Phonologique				
Palatalisation	gueule [dʒœl]	+	+	+
Ouïsme	bonne [bun]	+	+	+
Opposition /e/ ≠ /ɛ/	mère [me:r]; mer [mɛ:r]	+	+	+
Opposition vocalique	vitre [vi:t]; vite [vit]	-	+	+
Alternance des voy. nasales	nom [nẽ ^w]; [naŋ]	-	+	+
Abaissement de /ɛ/	hiver [ivar]	-	+	+
Diphthongaison	clou [klu ^w]	-	-	+
Spirantisation	chanter [hâte]	-	-	+
Réalisation de /ɛ/	messe [me:s]	-	-	+

Parmi l'ensemble des parlers acadiens, Flikeid remarque que la région de la BSM en N.-É. atteste de toutes ces formes au moment où elle a constitué ses corpus. Et à en juger par les nombreux travaux récemment entrepris sur le FA cette région (cf. Comeau, 2011), ce constat s'applique encore aujourd'hui. Ceci l'amène à suggérer que le parler acadien de la BSM est « le mieux conservé de l'état le plus ancien [du FA] » (1994 : 321). Les parlers issus des autres régions en N.-É. (notamment dans le nord-est de cette province), de même que celles à l'I.-P.-É. et à T.-N., sont plutôt associées au deuxième niveau de conservatisme

alors qu'ils font preuve d'une fréquence un peu plus variable de ces formes. La particule *point* n'est pas attestée alors que le passé simple n'apparaît que sporadiquement (voir King, 2005 et King *et al.*, 2004). Les parlers issus des régions du N.-B., quant à eux, se situent généralement au premier niveau de conservatisme étant donné l'absence générale de ces formes dans ces régions. Ceci à l'exception de *-ont* (3PL) qui subsiste encore (Beaulieu et Cichocki, 2002, 2005a, 2005b, 2008; Chiasson-Léger, 2017). En somme, la présence moins importante des formes à date ancienne dans certaines régions des Maritimes est prise à témoin comme le résultat d'un changement vis-à-vis un état antérieur au FA. Il y aurait donc eu un *nivèlement* de ces formes à plusieurs endroits.

Un deuxième type d'évidence linguistique, basé cette fois sur des formes pan-francophones non associées à une variété en particulier, a récemment été suggéré sur la base du modèle de Flikeid (Comeau, 2011, 2014; King, 2013; King et Nadasdi, 2003). L'idée mise de l'avant est la suivante : Plus la grammaire d'un parler acadien affiche des parallèles aux règles prescrites par les grammairiens des XVII^e et XVIII^e siècles, plus ce parler peut être considéré conservateur. À titre d'exemple, il est suggéré que l'utilisation du subjonctif à la BSM reflète un ensemble de règles prescrites à un état antérieur, notamment en ce qui concerne les règles sémantiques liées à sa sélection.

2.3.2 Les évidences sociohistoriques

Plusieurs évidences sociohistoriques sont également mentionnées dans la littérature pour expliquer ces divergences régionales. Elles sont définies sur la base de plusieurs critères, à commencer par le contact dialectal. Plus un parler acadien a été en contact avec une autre variété, plus il aurait changé et perdu petit à petit les spécificités propres au FA

traditionnel. La façon d'évaluer l'effet de ces contacts se base sur trois périodes temporelles. La première d'entre elles fait référence à celle du rétablissement des Acadiens vers les provinces maritimes (1763-1800). Elle fait suite à l'exil de la population acadienne à partir duquel plusieurs mouvements ont eu lieu à l'extérieur de l'ancienne Acadie (jadis principalement centrée en N.-É.). Afin de tenir compte de l'intensité de ces contacts, une attention particulière a été accordée à la durée du rétablissement. La BSM est souvent citée en guise d'exemple étant donné que cette région s'est (re)formée plus rapidement que les autres après la fin de la Déportation (≈ 10 ans). Toutes les autres régions ont connu des tendances migratoires beaucoup plus complexes qui se sont étalées sur plusieurs décennies¹⁵. Ceci a notamment inclus (i) l'arrivée tardive de plusieurs Acadiens qui ont vécu en transit dans plusieurs régions (en France, au Québec ou ailleurs), et (ii) l'apport de colons n'étant pas d'origine acadienne¹⁶. Par conséquent, l'hypothèse formulée est la suivante : La durée du rétablissement et le degré de cohésion démographique et sociale d'une région (au moment de sa fondation) ont eu un impact sur le degré de conservatisme du FA y étant parlé.

La deuxième période (le XIXe siècle) est marquée par l'isolement suite au rétablissement de la population acadienne. Le profil sociohistorique des régions lors de cette période était essentiellement le même : L'accès à l'éducation était très limité et les métiers

¹⁵ À titre d'exemple, il aura fallu plus de trois générations avant que la communauté acadienne des îles de la Madeleine soit entièrement formée (Comeau *et al.*, 2016 : 28).

¹⁶ La plupart des régions acadiennes formées après le Grand Dérangement (à l'exception de la BSM) ont été habitées (à des degrés variables) par des colons issus de d'autres variétés de français. Dans le cas de l'I.-P.-É., Arsenault (1986 : 50) souligne que les recensements datant de la fin du XVIIIe siècle attestent de colons non acadiens venus directement de la France. Ces derniers se sont éventuellement mariés à des Acadiennes. Dans le même ordre d'idées, la région de l'Anse-à-Canards à T.-N. a été habitée par des colons venus directement de la France vers la fin du XIXe siècle, « creating a dialect contact situation not found elsewhere in Atlantic Canada » (Comeau *et al.*, 2016 : 22).

traditionnels (pêcheur, bûcheron) caractérisaient la situation sociale des communautés acadiennes de cette époque (*cf.* Landry et Lang, 2014). De façon générale, les contacts avec d'autres variétés étaient plutôt limités durant cette période. Ceux qui se déplaçaient à l'extérieur de leur communauté le faisaient pour des raisons reliées au travail. Ces déplacements étaient cependant de courte durée (Bernard, 1935).

La troisième période (les XXe et XXIe siècles) marque celle de l'urbanisation. L'avènement des autobus et des voitures a beaucoup facilité les déplacements des Acadiens à l'extérieur de leurs régions respectives. Cette période marque aussi l'accès à l'enseignement du français standard. Il est suggéré que cette influence normative aurait eu un impact sur l'abandon des formes stéréotypées au FA au profit de celles plus répandues à l'échelle de la francophonie canadienne (Péronnet, 1994, 1996).

À partir d'ici, je propose d'insister sur la région ciblée dans cette thèse. Il sera notamment question de voir en quoi le FANENB se distingue des autres régions acadiennes et quelles hypothèses ont été mises de l'avant pour expliquer l'état de sa structure actuelle.

2.4 La communauté acadienne du nord-est du Nouveau-Brunswick

Suite aux troubles engendrés par le Grand Dérangement (1755-1763), de nombreux Acadiens choisissent de coloniser de nouveaux lieux qui peuvent leur offrir un certain niveau de sécurité. La région du nord-est du N.-B., située entre la Baie des Chaleurs et le Golfe Saint-Laurent, deviendra ainsi un lieu refuge pour ces Acadiens durant la deuxième moitié

du XVIII^e siècle (Landry, 2009) (voir figure 1.2)¹⁷. Il est estimé que quelques décennies (≈ 40 ans) séparent la fin du Grand Dérangement (1763) et leur établissement définitif dans cette région (*cf.* Bernard, 1935; Bourgeois et Basque, 1984; Landry, 2009, 2013; Landry et Lang, 2014; Robichaud, 1976; Vernex, 1978).

Un autre point important à considérer ici est la composition démographique de ce coin des Maritimes au XVIII^e siècle. Ceux qui ont examiné de près les registres du début de ces communautés constatent que les Acadiens n'étaient pas les seuls colonisateurs. Ces derniers coexistaient très tôt avec des Canadiens français (venus du Québec) et des français d'origine normande, de même qu'avec des britanniques et des jersiais¹⁸. La proportion exacte occupée par chacun de ces groupes est cependant difficile à établir. Landry et Lang (2014 : 170) expliquent ainsi la situation : « Bien que les sources ne permettent pas de brosser un portrait démographique précis pour la période 1763-1850, quelques données parcellaires aident à mieux saisir les réalités régionales. »¹⁹ Quoi qu'il en soit, cette population s'est stabilisée au XIX^e siècle étant donné que les tendances migratoires avaient diminué. C'est à cette époque que « [l]'évolution démographique [du nord-est du N.-B.] allait maintenant largement dépendre du taux annuel de natalité, nuptialité et de mortalité » au sein du groupe qui s'y est établi (Bourgeois et Basque, 1984 : 29-30). Il convient de

¹⁷ La région du nord-est du N.-B. a déjà été visitée plusieurs fois durant le Régime français mais « c'est seulement durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle que l'on assiste à la mise en place d'un établissement important et significatif. » (Landry, 2009 : 7).

¹⁸ À titre d'exemple, deux des trois familles fondatrices de la paroisse civile de Shippagan sont d'origine normande (Beaulieu, 1995 : 24) (*cf.* aussi Ganong, 1908). Plusieurs autres familles acadiennes se sont éventuellement établies dans cette région après avoir été déportées en France et avoir habité en Gaspésie. Soulignons également que les unions mixtes entre les Acadiens et les colons issus des autres groupes était commune à cette époque (*cf.* Bernard, 1935; Bourgeois et Basque, 1984; Robichaud, 1976).

¹⁹ Vernex (1978 : 203) abonde dans le même sens : « [L]e manque de données chiffrées précises sur la natalité et la mortalité [au N.-B.] avant 1930 rend impossible toute étude sérieuse des courants migratoires avant cette date. »

souligner que les contacts entretenus avec les locuteurs anglophones n'ont pas eu une influence considérable à long terme sur le statut du français dans cette région. Flikeid (1989 : 185) résume la situation actuelle du nord-est du N.-B. en ces termes :

La cohésion interne de la communauté et l'emploi très élevé du français dans la plupart des domaines de communication sont exceptionnels parmi les régions francophones en dehors du Québec. Alors qu'une région comme Moncton [dans le sud-est du N.-B.] vit une situation de langues en contact [...], le nord-est constitue une région où le fait français est très fort et où l'homogénéité linguistique est très grande.

Toutefois, les contacts entretenus avec les locuteurs du FL sont plus variés et méritent que l'on s'y attarde. Outre les premières instances de contacts et de métissage lors de la période d'établissement, ces contacts étaient moins prononcés au XIX^e siècle. Ceci ne veut pas dire qu'ils étaient inexistantes, mais ils étaient surtout de nature commerciale. À titre d'exemple, de grandes quantités de morue et d'huîtres étaient exportées dans les marchés québécois (Landry et Lang, 2014)²⁰. L'isolement de cette région vers la fin du XIX^e siècle était surtout attribué au fait qu'elle n'était pas encore incluse dans le réseau des routes ferroviaires importantes de l'époque. Bien que le premier chemin de fer construit au N.-B. ait été fonctionnel en 1876, il fallut attendre jusqu'à 1887 avant qu'il puisse passer par le nord-est de cette province. Vernex (1978 : 113) note qu'en 1871, le manque de moyens de transport terrestres et les rigueurs de l'hiver rendaient les déplacements très difficiles dans cette région. Il note que « [l]a marche à pied et le cheval, lorsque les familles avaient la

²⁰ Plusieurs professionnels de la santé québécois sont également venus s'installer dans le nord-est du N.-B. à cette époque. Parmi eux, on compte une communauté de religieuses catholiques venant du Québec qui a pris la gouverne de la léproserie de la ville de Tracadie (Ott, 2018; Thériault, 2000).

chance d'en posséder un, étaient en effet les principaux moyens de locomotion. »²¹ Cet

historien (*Ibid.*) poursuit en précisant que :

Si les habitants se déplaçaient peu à l'intérieur de la paroisse, les voyages « à l'extérieur » étaient encore plus rares. Parfois cependant, il fallait se rendre au chef-lieu du comté où étaient concentrés les services provinciaux (Bathurst, Richibouctou, par exemple), souvent distant de 50 kilomètres, voire de 100 kilomètres. Les plus riches faisaient le trajet en charrette en 1 ou 2 jours, les pauvres à pied mettant plus d'une semaine.

Le XXe siècle marque un tournant majeur dans les déplacements des Acadiens du nord-est du N.-B. L'attrait des centres urbains, le développement de l'automobile ainsi que la diminution du clergé au sein des paroisses ont permis aux Acadiens de cette région d'être beaucoup plus mobiles qu'ils l'ont jadis été²². De plus, l'enrôlement des Acadiens de cette région dans les rangs de l'armée canadienne durant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) a favorisé les contacts avec des francophones de d'autres régions²³. L'éducation est également devenue plus accessible pour les Acadiens de cette région²⁴.

En somme, l'intensité du contact entre les locuteurs acadiens du nord-est du N.-B. et ceux du FL n'a pas été consistant à travers les périodes. Un premier contact a eu lieu durant la période d'établissement dans cette région. Par la suite, la période du XIXe siècle a été

²¹ Vernex (*Ibid.* : 120) stipule que le faible développement des communications et l'isolement économique des villages imposaient une vie autarcique dans cette région au XIXe siècle.

²² Vernex (*Ibid.* : 192) remarque cependant que les Acadiens du N.-B. en général sont restés très sédentaires en dépit de ces changements sociaux : « Malgré l'accélération récente de la tendance à l'urbanisation, la population acadienne [du N.-B.] resta jusqu'à ces dernières années une population peu urbanisée, accusant un net retard par rapport aux autres groupes ethniques. »

²³ Landry et Lang (2014 : 309) indiquent que les Acadiens qui s'enrôlent dans l'armée durant la Deuxième Guerre le font dans les régiments du Québec et en N.-É. Au total, il est estimé qu'environ 23 000 Acadiens des provinces maritimes ont combattu durant cette période.

²⁴ Au début des années 1960, le couvent religieux de la ville de Shippagan (construit quelques années plus tôt, en 1948) offrait pour la première fois la possibilité d'acquérir un baccalauréat universitaire (qui n'était réservé toutefois qu'aux filles). Ce n'est que quelques années plus tard, en 1977, que ce collège est devenu officiellement un centre universitaire annexé à l'Université de Moncton et accessible à tous les Acadiens (Landry et Lang, 2014).

marquée par un grand isolement de cette population. Le contact n'était principalement limité qu'à ceux qui se rendaient dans la province de Québec pour des raisons liées au travail. Ce ne sera qu'à partir de la construction du premier chemin de fer en 1887 que les contacts sont devenus beaucoup plus fréquents.

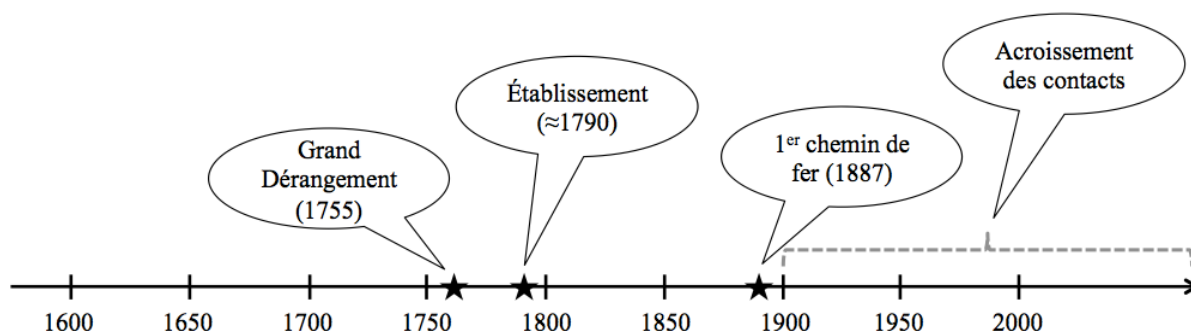


Figure 2.1 : Synthèse des facteurs sociohistoriques du nord-est du N.-B.

2.4.1 Les études linguistiques

Les premières études consacrées à la description linguistique du FANENB se sont penchées sur le vocabulaire de cette région (Dulong et Bergeron, 1980; Massignon, 1962). L'étude de Flikeid (1984) constitue, à ma connaissance, la première étude de type sociolinguistique. À partir de l'analyse de six variables phonétiques, elle a démontré que le niveau d'éducation et le type d'occupation, et non l'âge et le sexe, influencent la variation linguistique dans cette région. Au cours des années suivantes, on note aussi les études de type dialectalométrique de Babitch (1996) et de Péronnet (1994, 1996; *cf.* aussi Péronnet *et al.*, 1998). C'est à partir des années 1990 où l'on a commencé à s'intéresser aux parallèles structuraux entre le FANENB et le FL. Babitch et Péronnet ont démontré que les formes linguistiques spécifiques au FA traditionnel sont désormais concurrencées avec des formes

issues du français standard et des régionalismes empruntés au Québec. Péronnet (1994 : 45)

suggère qu'un changement linguistique est en cours dans cette région des Maritimes :

Ce phénomène de changement linguistique, qui a commencé il y a déjà plusieurs années (vers 1950), s'inscrit dans un mouvement plus large de nivellement des différences, un mouvement de conformité à des modèles plus standard, plus prestigieux ou tout simplement plus répandus.

La littérature associée à la structure grammaticale de cette région est largement dûe aux initiatives de Louise Beaulieu et de son équipe de recherche dès le début des années 1990 (Beaulieu, 1995, Beaulieu et Balcom, 2002; Beaulieu et Cichocki, 2002, 2003, 2004, 2005a, 2005b, 2008, 2009, 2014, 2015, 2016; Beaulieu *et al.*, 2002; Beaulieu *et al.*, 2009). L'intérêt de cette linguiste (d'origine québécoise) pour l'étude du FA de cette région relève d'abord d'une volonté de mieux comprendre les motivations sociales qui régissent la présence des formes linguistiques propres au vernaculaire de ces locuteurs. Après avoir habité ce coin des Maritimes pendant plusieurs années, sa propre observation participative lui a permis de remarquer que deux groupes sociaux définissent le cadre social du nord-est du N.-B. (Beaulieu, 1995 : 78). Le premier groupe est formé de gens pour qui les liens forts avec les membres de leurs familles et leurs amis constituent une partie importante de leur vie sociale. Le deuxième groupe est plutôt formé de gens qui entretiennent des contacts non seulement à l'intérieur, mais également à l'extérieur de leur communauté. Ceci l'amène à formuler une hypothèse de départ qui suggère que le rang social et le niveau d'éducation des individus constituent des indicateurs parfois fiables, mais insuffisants pour saisir les dynamiques sociales des communautés acadiennes. Il conviendrait plutôt, selon elle, de considérer le niveau d'intégration des individus sous la loupe du *réseau social* (Milroy, 1980, 1982, 1992) (*cf.* aussi Cheshire, 1982), c'est-à-dire en mettant l'accent sur « la force des liens forts calculée selon le nombre de liens existant entre les différents membres du

réseau (« densité ») et le nombre de liens dans le réseau qui sont basés sur plus d'un type de contact (« complexité ») » (Beaulieu et Cichocki, 2005a : 157) (*cf.* aussi Beaulieu et Cichocki, 2002).

Le niveau d'intégration est défini selon deux dimensions. D'abord, les locuteurs qui ont un *réseau social fermé* sont généralement décrits comme entretenant un niveau d'intégration élevé auprès des membres de leur communauté. La nature de leurs liens personnels ou professionnels se limite à ceux de leur entourage. En revanche, les locuteurs qui ont un *réseau social ouvert* entretiennent plutôt un niveau d'intégration faible auprès des membres de leur communauté, mais ouvert aux échanges avec des collègues venant de l'extérieur. Parmi les formes grammaticales qui ont été étudiées par Beaulieu et ses collègues, on retrouve des formes considérées non-standards et pan-francophones, c'est-à-dire qui ne sont pas stéréotypées au FA. Ces formes comprennent l'utilisation du complémenteur *que* au sein des conjonctions de subordination qui apparaissent en tête des propositions adverbiales tensées avec *quand* (2.1a), *comme* (2.1b) et *si* (2.1c), et les expressions en tête des relatives libres à temps fini telles que *quoi ce que* (3d). Ces linguistes ont également étudié la flexion *-ont* (3PL) qui, dans ce cas-ci, est stéréotypée au FA (2.1e).

- (2.1) a. Tu commences à penser à la mort **quand que** t'estimes que tu en as moins en avant que tu en as eu en arrière. (XX/17.3/2841)
- b. Je pouvais pas me grouiller **comme que** je voulais là. (XX/13.3/249)
- c. Mais, même **si que** je suis indépendante... Je suis un peu sauvageonne dans le fond. (XX/21.4/2153)
- d. Me semble aujourd'hui, les gens ont plus le choix d'aller vers **quoi ce qu'**ils veulent. (XX/17.3/1759)
- e. Le vieux pis la vieille se **mettent** à pleurer tous les deux. (XIX/60/2427)

Leurs recherches leur ont permis de démontrer que le réseau social exerce une influence prépondérante sur la sélection des formes vernaculaires. Plus particulièrement, l'utilisation de ces formes est favorisée chez les locuteurs qui ont un réseau social fermé. Beaulieu et ses collègues interprètent ce résultat comme une façon chez ces locuteurs de rendre ces formes comme des marqueurs d'identité propres aux valeurs de leur communauté. Il convient cependant de mentionner que dans la plupart de ces études, la contribution du réseau social est souvent devancée par celle exercée par des facteurs linguistiques. À titre d'exemple, le facteur du contexte phonologique dépasse celui du réseau social dans la hiérarchie des contraintes opérant sur la sélection des formes *si que*, *comme que* et *quand que*. L'effet prépondérant du réseau social n'a été remarqué qu'avec la flexion postverbale *-ont* (3PL), où cette forme est *catégoriquement* sélectionnée chez les locuteurs ayant un réseau social fermé. Il s'avère donc que le réseau social exerce une influence encore plus grande dans ce cas-ci. Ceci peut être lié au fait que cette forme est saillante et disponible à être utilisée pour marquer son appartenance à sa communauté.

Par la suite, Beaulieu et ses collègues se sont intéressés à documenter l'usage du FANENB dans une perspective diachronique. Leur but était de mieux comprendre en quoi le changement dans la structuration sociale de cette communauté entre les XIXe et XXe siècles a eu une influence sur la structure de ce parler. Pour ce faire, ils ont eu accès à une série d'enregistrements folkloriques ayant été recueillis dans cette même région dans les années 1950 et les années 1970. Le corpus créé à partir des enregistrements recueillis dans les années 1950 s'intitule le *Corpus Collection Dominique Gauthier, M.D.* (Beaulieu et Cichocki, 2007) (corpus CDG). Celui créé à partir des enregistrements recueillis dans les années 1970 s'intitule le *Corpus Collection Société Historique Nicolas-Denys* (corpus

SHND). Ces linguistes ont notamment démontré que l'effet du réseau social sur la sélection des formes vernaculaires telles que *comme que* ou *si que* ne s'est manifesté qu'à partir du XXe siècle. Ils interprètent ce résultat comme une démonstration du fait que cette communauté a beaucoup changé entre les XIXe et XXe siècles au niveau social. De leur point de vue, l'utilisation moins importante des formes vernaculaires chez les locuteurs qui ont un réseau social ouvert est liée aux contacts dialectaux lors du XXe siècle. Le fait que plusieurs Acadiens de cette région ont participé aux efforts de la Deuxième Guerre a engendré plusieurs contacts avec des francophones de d'autres régions. De plus, le fait que l'identité acadienne se soit principalement forgée au XXe siècle (*cf.* Landry et Lang, 2014) a fait en sorte que les locuteurs qui ont un réseau fermé ont voulu investir ces formes d'une valeur sociale identitaire.

L'un des éléments importants qui ressort de ces recherches, c'est l'idée selon laquelle il y aurait eu un changement linguistique lié aux changements dans la structure sociale de cette région entre les XIXe et XXe siècles. Plus précisément, l'hypothèse formulée par Beaulieu et Cichocki (2014 : 13) se définit comme suit : « [L]e patron de variation dans le langage de chacun a été modelé par ces contacts [dialectaux] et la variété de [cette] communauté a perdu son homogénéité d'avant-guerre. » Les questions au cœur de cette thèse cherchent à voir si ce constat s'applique de la même façon pour les formes stéréotypées au FA et celles pan-francophones non associées à une variété de français en particulier. Je souligne que j'ai moi-même eu l'occasion de mener des analyses sur des formes pan-francophones (l'alternance des auxiliaires et les interrogatives totales) à partir du corpus FANENB-adultes (Beaulieu, 1995). Mes résultats (Roussel, 2016, 2018) ont démontré de grands parallèles structuraux entre le parler de cette région et le FL au XXe siècle.

Plus récemment, une thèse doctorale de type variationniste a été entreprise par Chiasson-Léger (2017) sur le FANENB au XXI^e. Les analyses présentées dans cette thèse constituent un ajout intéressant à la littérature existante pour deux raisons : (i) Elles constituent un point de comparaison plus récent, et (ii) elles se penchent sur des formes pan-francophones et offrent des comparaisons explicites avec ce qui a été rapporté pour le FL. Tout d’abord, l’analyse de la flexion postverbale *-ont* (3PL) démontre un résultat un peu différent de ce qui a été rapporté par Beaulieu et Cichocki (2008) au XX^e siècle. La sélection de cette forme stéréotypée n’est pas le propre des locuteurs avec un réseau fermé, mais est plutôt retrouvée chez les jeunes hommes qui ont un réseau social ouvert. Ce changement dans la trajectoire sociale de cette variante peut être interprété dans le contexte de l’exode rural au XXI^e siècle. Beaudin (2013 : 50) souligne que cet exode croissant chez les jeunes Acadiens s’explique par le fait qu’ils ne peuvent plus compter sur les secteurs traditionnels et l’assurance-emploi. Ces derniers veulent « tirer profit des occasions d’emploi dans les centres urbains dynamiques du sud de la province et d’ailleurs au pays. » Ce chercheur note qu’en dépit d’avoir eu quitté leur région natale, les migrants acadiens « expriment une grande fierté régionale et une affirmation identitaire marquée. » (*Ibid.* : 58) Ceci pourrait donc expliquer pourquoi l’on retrouve l’utilisation de la forme stéréotypée *-ont* (3PL) chez les locuteurs ayant un réseau social ouvert.

Les analyses présentées dans la thèse de Chiasson-Léger (2017) démontrent également une tendance intéressante qui correspond à ce qu’ont déjà observé Babitch (1996), Péronnet (1994, 1996) et Roussel (2016, 2018) : Le FANENB affiche des parallèles structuraux avec le FL. Plus précisément, son analyse de la référence temporelle du futur (dont la variable sera présentée plus amplement au sixième cinquième chapitre de cette thèse) lui a permis de

déceler une tendance similaire à ce qui a été démontré en FL, mais contraire à ce qui a été démontré dans les autres parlers acadiens. L'hypothèse à savoir que la structure actuelle du FANENB résulte d'une convergence avec le FL est très plausible considérant ces résultats. Cependant, j'aurai l'occasion de mettre cette hypothèse à l'épreuve à partir de données diachroniques au cours des prochains chapitres.

Avant de conclure ce chapitre, je rappelle que mon hypothèse de départ est que le FANENB aurait éventuellement convergé avec le FL étant donné une série de contacts dialectaux d'intensité variable à travers les années. Cette hypothèse est très plausible et est appuyée par les faits suivant : Les contacts dialectaux dans cette région sont attestés à plus d'un moment, certaines formes typiques du FA traditionnel sont peu ou non utilisées à l'heure actuelle, et des parallèles structurels ont été observés avec le FL aux XXe et XXIe siècles. Ceci étant dit, bien que les conditions sociohistoriques soient propices à cette hypothèse, il n'est pas dit qu'ils mènent nécessairement aux résultats qui sont théorisés. Adresser cette hypothèse de façon scientifique mérite au préalable d'utiliser des données *diachroniques*. L'idéal serait de procéder à une comparaison entre un stade actuel et un état antérieur aux contacts dialectaux dans cette région. Ceci s'avère problématique considérant le fait que ces contacts ont d'abord eu lieu durant la période d'établissement (avant le XIXe siècle). Toutefois, l'utilisation des données qui sont présentées dans le prochain chapitre me permettent d'apporter une pièce essentielle à ce casse-tête.

2.6 Synthèse du chapitre

Dans ce chapitre, j'ai d'abord donné un aperçu de la trajectoire historique de l'Acadie. J'ai ensuite présenté les caractéristiques linguistiques propres au FA en mettant

l'accent sur les divergences régionales. Après avoir eu présenté le modèle du continuum établi pour expliquer ces divergences, je me suis penché sur les études menées en FANENB. L'objectif était de contextualiser le FA de cette région dans le portrait plus général des parlers acadiens dans leur ensemble. Il a été observé que le FANENB affiche à la fois des parallèles avec le FL et des divergences avec les autres parlers acadiens.

CHAPITRE 3

Méthodologie

« L’agrammaticalité de la langue quotidienne s’avère un mythe, sans fondement dans la réalité. »

— William Labov, *Sociolinguistique* (1976 : 282)

Aperçu général du chapitre

Ce chapitre met en exergue les fondements théoriques et méthodologiques dans lesquels s’inscrit cette thèse. Il est question de poser deux critères méthodologiques à l’analyse du FANENB : (i) L’application d’une méthode empirique qui permet l’évaluation systématique de plusieurs hypothèses en concurrence, et (ii) l’utilisation de données appropriées représentant un état antérieur pour des fins de comparaisons avec un stade actuel. Afin de répondre à ces critères, ce chapitre présente les concepts clés de la méthode variationniste qui sera utilisée comme ancrage théorique. Il se termine par une présentation des corpus de langue parlée dont j’ai reçu l’accès.

3.1 La variable linguistique

Comme je l’ai mentionné au premier chapitre, la *variable linguistique*, définie comme plusieurs façons d’exprimer la même fonction, est un concept pivot de l’approche variationniste. Cette notion d’équivalence fonctionnelle mérite que l’on s’y arrête au préalable étant donné l’implication théorique qu’elle engendre. Au niveau phonologique, des cas de variabilité tels que la prononciation variable du /r/ apical (roulé) et du /ʁ/ postérieur

(Clermont et Cedergren, 1979; G. Sankoff et Blondeau, 2007), ou la présence ou non de la consonne /l/ parmi les pronoms personnels (Poplack et Walker, 1986), ne présentent à priori aucun problème à ce qu'on les considère comme des variables au sens labovien du terme. Cependant, certains linguistes (Gadet, 1992; Lavandera, 1978) hésitent d'étendre le vocable à d'autres niveaux de l'organisation linguistique tels que la morphosyntaxe et la syntaxe. Selon ce point de vue, des cas d'alternances de type syntaxique comme celle entre les auxiliaires *avoir* (3.1a) et *être* (3.1b) pourraient potentiellement véhiculer des notions sémantiques spécifiques à chaque forme, ne permettant pas de les considérer comme des variantes véhiculant un même sens.

- (3.1) a. Oui, j'**ai**_[avoir] **descendu** à matin. (114.688, cité dans G. Sankoff et Thibault, 1977 : 86)
- b. Le 7 juillet, je **suis**_[être] **descendu** à Reykjavik. (75.305, cité dans *Ibid.*)

À ce sujet, Labov (1978 : 5) insiste sur une disposition méthodologique indispensable à toute analyse variationniste, soit la *circonscription du contexte variable*. Peu importe le type de variable à l'étude, il est impératif que seules les occurrences exprimant une seule et même fonction soient retenues et analysées. Il convient donc d'exclure tous les contextes où il n'y a pas de variation possible et où la variation est ambiguë ou impossible à catégoriser. À titre d'exemple, dans leur étude sur l'alternance des auxiliaires *avoir* et *être*, G. Sankoff et Thibault (1977) ont entre autres exclu toutes les occurrences qui expriment une notion de non-complétion étant donné qu'aucune alternance n'est possible dans ce contexte précis. La phrase en (3.2) qui contient l'adverbe *maintenant* exemplifie ce contexte exclu.

- (3.2) Il **est**_[être] **parti** en France maintenant. (117.9; G. Sankoff et Thibault, 1977 : 84)

Qui plus est, D. Sankoff (1988 : 153) suggère qu'en dépit des fonctions grammaticales distinctes associées à chaque forme linguistique dans certains contextes, elles peuvent être neutralisées dans le discours. Dans un contexte variable clairement défini, les formes morphosyntaxiques ou syntaxiques peuvent alterner sans qu'il y ait de modification au niveau du sens, et ce, au même titre qu'une variable phonologique. Il est donc manifeste que le lieu où s'observe la variabilité inhérente à toutes les langues s'étend à plusieurs niveaux de l'organisation linguistique. Ceci à condition que les formes présentant une équivalence fonctionnelle, ainsi que leur contexte environnant, soient clairement définis. Alors que deux ou plusieurs variantes (formant une *variable dépendante*) sont fréquemment accessibles à tous ceux qui souhaitent exprimer certaines fonctions grammaticales, la sélection d'une variante au profit d'une autre ne découle pas d'un processus aléatoire.

L'un des éléments clés de la théorie variationniste est l'*hétérogénéité ordonnée* (Weinreich *et al.*, 1968). Il stipule que la sélection d'une variante est gouvernée par une série de contraintes internes (linguistiques) et externes (sociales) à la langue. Ces contraintes ne sont pas catégoriques mais sont plutôt variables en ce qu'elles agissent en tant que probabilités sous-jacentes sur la sélection des variantes (*cf.* Cedergren et D. Sankoff, 1972). L'importance relative exercée par chacune de ces contraintes, alors qu'elles font compétition simultanément pour influencer la sélection d'une variante, constitue la *grammaire sous-jacente* (ou le conditionnement) de la variabilité linguistique (Poplack et Tagliamonte, 2001 : 92). Seule une étude approfondie (et surtout, quantitative) de ces processus permet d'en rendre compte. À ce sujet, Labov (1976 : 310-311) s'exprime en ces termes :

L'aptitude humaine à accepter, conserver et interpréter des règles pourvues de contraintes variables constitue donc un aspect important de la compétence linguistique, de la *langue*. Mais personne n'en est conscient, et aucun jugement intuitif ne vient nous la révéler. Au contraire, la perception naïve du comportement, le nôtre ou celui d'autrui, produit d'ordinaire des jugements catégoriques, et seule une étude approfondie de la langue dans son emploi peut démontrer cette capacité d'employer les règles variables.

La question qui se pose dès lors pour les sociolinguistes est de savoir quelle(s) contrainte(s) conditionne(nt) la sélection entre plusieurs formes linguistiques référant à une même réalité. La première étape d'une analyse variationniste consiste à identifier les contextes spécifiques où les variantes d'une variable linguistique peuvent alterner sans changement au niveau du sens (*Ibid.* : 90), c'est-à-dire le *contexte variable*. Il est impératif de se conformer au *principe de redevabilité des données* (*Ibid.* : 130). Ceci implique de tenir compte non seulement des contextes où les variantes en question apparaissent, mais également de ceux où elles auraient possiblement pu apparaître mais ne l'ont pas fait.

L'étape suivante consiste à tester une série d'hypothèses mentionnées dans la littérature pour déterminer lesquelles influencent le choix d'une variante plutôt qu'une autre. Ces hypothèses sont opérationnalisées sous la forme de *variables indépendantes*, soit une série de contraintes linguistiques et sociales pouvant potentiellement exercer une influence sur la sélection des variantes. Il convient ensuite d'effectuer une analyse distributionnelle (la fréquence en pourcentages de chaque variante conformément aux variables indépendantes retenues) afin d'avoir une première idée de l'influence relative de ces facteurs sur la sélection des variantes (Tagliamonte, 2001 : 731). Toutefois, bien que ce type d'analyse soit utile, elle ne nous renseigne pas sur *quels* facteurs sont statistiquement significatifs quand *tous* sont considérés ensemble, ni leur importance relative. Une différence de taux du choix d'une variante quelconque peut être attribuable à des facteurs qui ne sont pas forcément

linguistiques mais qui relèvent plutôt du style utilisé par le locuteur, le type d'entrevues, etc. (Poplack et Tagliamonte, 2001 : 92). Une analyse détaillée de la structure de la variabilité se doit donc de considérer à la fois les taux des variantes pour chacun des facteurs à l'étude, en plus de l'importance relative de ces facteurs sur la probabilité de sélection d'une variante.

La méthode variationniste fait usage d'outils statistiques conçus de manière à ce qu'ils puissent évaluer empiriquement la relation entre la variable dépendante et les variables indépendantes. Ces outils à régressions multiples de type linéaire, comme le logiciel *GoldVarb X* (D. Sankoff *et al.*, 2005), mesurent le processus sous-jacent à la sélection des variantes selon trois types de mesure : (i) La signifiante statistique (au niveau .05) de chaque facteur opérationnalisé sur la sélection des variantes, (ii) le poids relatif de chacun de ces facteurs ou la magnitude de l'effet provoqué par ces derniers, et (iii) la direction de l'effet définie par l'ordre des facteurs auprès de chaque groupe de facteurs²⁵ (*hiérarchie des contraintes*) (Poplack et Tagliamonte, 2001 : 92).

Dans le cadre de cette recherche, je ferai usage du logiciel *GoldVarb X* (D. Sankoff *et al.*, 2005). Ce logiciel est spécifiquement conçu pour l'analyse variationniste car il permet l'accès à la hiérarchie résultant de l'effet relatif exercé par toutes les contraintes linguistiques et sociales sur la sélection des variantes. Il attribue ainsi une probabilité (*likelihood*) à ce qu'une variante particulière soit sélectionnée dans chaque contexte étudié. Soulignons que l'utilisation de ce logiciel nécessite de tenir compte des interactions possibles entre deux ou

²⁵ Par *groupe de facteurs*, il est question des contraintes linguistiques et sociales qui sont opérationnalisées. Chacune de ces contraintes implique deux ou plusieurs facteurs qui exercent une influence variable sur la sélection des variantes.

plusieurs contraintes. Ce faisant, avant même de l'utiliser, il est important de procéder à une analyse croisée de toutes les contraintes opérationnalisées (par le croisement des taux associés à la fréquence et à la distribution de chacun des facteurs impliqués) pour s'assurer que chacune d'elles exerce un effet indépendant sur la sélection des variantes (Labov, 2001 : 85, cité dans Tagliamonte, 2012 : 3).

3.2 Le changement linguistique

L'intérêt de privilégier cette approche conformément à mes questions de recherches tient au fait qu'elle offre des outils empiriques afin d'identifier l'existence d'un *changement linguistique*. Tel que déjà mentionné, la variabilité est une condition nécessaire au changement sans que l'inverse ne soit nécessairement vrai. Selon Poplack et Levey (2011 : 250), un diagnostic sensible et pointu pour certifier un changement doit procéder par « l'évaluation de la trajectoire de l'usage de la variante dans le temps, ajoutée à une analyse du conditionnement subtil du choix de cette variante. »

L'étude du changement nécessite que l'on tienne compte d'une comparaison entre deux ou plusieurs moments dans le temps. Une première façon d'y arriver consiste à utiliser des données synchroniques à partir duquel les comportements langagiers sont comparés entre deux ou plusieurs générations. Si une différence de ces comportements est observée entre les groupes d'âges, il est possible d'invoquer la présence d'un changement en cours à l'échelle de la communauté. Cette analyse, communément nommée le *changement en temps apparent* (Labov, 1963, 1976, 1994) (*cf.* aussi G. Sankoff, 2006), implique que le parler de chaque locuteur est demeuré stable tout au long de sa vie. Cependant, une telle différence intergénérationnelle à un point précis dans le temps n'exclut pas la possibilité qu'il y ait

plutôt eu un phénomène de gradation d'âge (où chaque locuteur change son comportement à mesure qu'il vieillit) (G. Sankoff, 2006). Afin de trancher entre ces deux hypothèses en concurrence, l'utilisation de données recueillies à deux ou plusieurs points dans le temps permet de mieux saisir la nature et l'étendue d'un changement. Dans le cas échéant où l'on observe une différence de comportements chez un groupe de locuteurs issus de la même tranche d'âge à deux points dans le temps, la possibilité d'un phénomène de gradation d'âge peut ainsi être écarté. Ce genre d'analyse nous permet de mesurer le *changement en temps réel* (Labov, 1994; G. Sankoff, 2006) et compléter l'analyse du temps apparent. Je rajoute à cela que plusieurs recherches (*cf.* Labov, 1994; G. Sankoff, 2019; G. Sankoff et Blondeau, 2007) ont démontré que les processus sous-jacents qui définissent la langue parlée restent généralement stables chez les locuteurs adultes tout au long de leurs vies. Ce constat, déterminé à partir d'analyses longitudinales menées auprès des mêmes locuteurs, s'applique surtout au niveau de la morphosyntaxe, soit le domaine d'études privilégié dans cette thèse. À chaque fois qu'un changement est remarqué, il est surtout question de formes lexicales, phonologiques ou saillantes.

3.2.1 Le changement et le contact dialectal

Rappelons que le type de changement auquel je m'intéresse en est un en lien avec le contact dialectal. Parmi les manifestations possibles de ce type de contacts, il y a la *convergence*. Elle se définit comme « un changement grammatical causé par le contact [entre deux langues ou deux variétés d'une langue.] » (Poplack et Levey, 2011 : 248). Autrement dit, la convergence implique des différences structurelles entre une variété en

situation de contact et cette même variété hors contact. Établir un tel changement implique de considérer les quatre étapes suivantes (*Ibid.* : 249) :

- (i) Vérifier si le candidat au changement dans la langue réceptrice a un équivalent dans (la variété vernaculaire de) la langue source;
- (ii) Exclure (ou situer) les motivations internes;
- (iii) Déterminer si le candidat au changement existe dans d'autres variétés de la langue réceptrice, y compris les variétés hors contact;
- (iv) Déterminer si la distribution du changement à travers la communauté en situation de contacts est corrélée avec le degré d'intensité du contact.

Il convient de spécifier que la convergence structurelle entre deux variétés se produit sur une longue période de contacts soutenus (Hinskens, Auer et Kerswill, 2005). Elle peut mener à ce que certains considèrent comme une *koineisation* des variétés en contact (*cf.* Siegel, 2001). Un tel processus prend généralement plusieurs générations avant de se concrétiser (Kerswill et Trudgill, 2005)²⁶.

Comme l'intensité des contacts dialectaux entre le FA du nord-est du N.-B. et le FL est plus forte au XXe siècle qu'elle ne l'était dans le passé, il est plausible de suggérer qu'il y ait eu une convergence structurelle entre ces variétés dans cette région acadienne. Cependant, il est impératif de pouvoir évaluer une autre possibilité, soit celle d'une évolution interne

²⁶ En revanche, le nivèlement ou l'abandon de formes considérées saillantes se produit de façon plus rapide. Dans une situation de contacts intenses entre deux variétés, il est commun que ces formes soient abandonnées rapidement par souci d'accommodation (Auer, Barden et Grosskopf, 1998; Hinskens, Auer et Kerswill, 2005).

parallèle entre ces deux variétés. Pour ce faire, je fais usage de *la méthode variationniste comparative* appliquée à l'étude du changement et du contact (Poplack et Levey, 2011; Poplack et Meechan, 1998; Poplack et Tagliamonte, 2001). Cette méthode implique de tenir compte de formes linguistiques partagées entre les deux variétés, me permettant de trancher entre les hypothèses en concurrence.

Si l'état actuel du FA parlé dans le nord-est du N.-B. résulte d'une convergence grammaticale avec le FL, on s'attendrait à ce qu'une forme linguistique soit conditionnée de façon parallèle dans ces deux variétés au XX^e siècle, à un moment où l'intensité des contacts est forte. En revanche, cette similitude structurelle devrait être moins prononcée au XIX^e siècle étant donné le faible niveau de contacts à cette époque. Si cette forme est conditionnée de la même façon entre ces deux variétés *à la fois* à un stade actuel et à un état antérieur à ces contacts, je pourrai avancer qu'il y a eu une évolution interne parallèle entre ces deux variétés.

La méthode que je viens de décrire puise ses racines de *la méthode comparative en linguistique historique* (cf. Meillet, 1967; cités par Poplack et Tagliamonte, 2001). Cette méthode était originalement destinée à reconstituer les étapes antérieures d'une langue quelconque. L'idée générale est qu'il est possible de tisser des liens entre différentes langues issues d'une même source ancestrale dans le but de récupérer des informations structurelles sur cette source. Pour que l'on puisse affirmer qu'un trait linguistique d'une langue quelconque soit issu d'une source ancestrale commune à d'autres langues (sans avoir été acquis par accident ou par un processus d'emprunt), il est important que ce trait soit partagé dans chacune des autres langues (Poplack et Tagliamonte, 2001 : 96). La méthode

comparative variationniste définie plus tôt (voir références ci-dessus) cadre bien avec cette approche car elle détermine la direction des facteurs conditionnant la variabilité de plusieurs langues ou variétés de langue dans le but d'établir des liens entre elles. Concrètement, si le FANENB partage des ressemblances structurelles avec le FL entre un état précédant le contact entre ces variétés et un stade actuel, il est fort probable que ces ressemblances aient été transmises par une source commune et non pas par contact.

3.3 Les données

En conformité avec le cadre théorique variationniste, il m'a paru essentiel de faire usage de données (i) qui soient les plus représentatives de ce que j'ai nommé plus tôt le *vernaculaire*, mais surtout, (ii) qui cadrent avec mes questions de recherche. Comme cette thèse cherche à identifier un possible changement linguistique en FANENB, je pars du principe qu'« il est impossible de comprendre la progression d'un changement dans la langue hors de la vie sociale de la communauté où il se produit. » (Labov, 1976 : 47). Il faut donc s'appuyer sur des données recueillies auprès non pas d'un seul, mais d'un échantillon d'individus représentatifs d'une communauté linguistique quelconque. Ceci permet ensuite l'accès aux règles implicites qui structurent le parler de ces individus à l'échelle de leur communauté.

Enfin, un critère primordial à l'étude du changement linguistique en temps réel est de faire usage de données représentatives d'un stade actuel et d'un état antérieur. Reconstituer la variabilité inhérente et les structures vernaculaires qui caractérisent l'usage du passé constitue un énorme défi en soi. Pour reprendre les propos de Poplack et St-Amand (2009 : 511), « la majorité des corpus de langue orale ont un regard rétrospectif qui est limité

par défaut, tandis que les textes écrits ont l'inconvénient de ne pas toujours refléter la langue parlée, lieu privilégié des changements. » Heureusement, j'ai eu la chance inouïe de recevoir l'accès à deux corpus de FA parfaitement adaptées pour les visées de cette thèse. Je les présente dans les prochaines sections.

3.3.1 La description des corpus

Le Corpus de français acadien du nord-est du N.-B., locuteurs adultes (Beaulieu, 1995)

Le premier corpus auquel j'ai reçu l'accès (le corpus FANENB-adultes) a été constitué par la linguiste Louise Beaulieu entre 1990 et 1991 dans le nord-est du N.-B. L'intérêt de cette linguiste pour l'étude du FA était de mieux saisir l'importance que peuvent avoir les facteurs sociaux sur la structure du FA. Compte tenu des conditions socio-économiques propres à la communauté acadienne du nord-est du N.-B., elle s'est concentrée sur le type de liens entretenus par les locuteurs avec les membres de leur entourage. Elle a donc créé un corpus constitué d'une série d'entrevues individuelles menée auprès de seize locuteurs natifs du FA et habitant la paroisse civile de Shippagan. Cette paroisse comprend, d'une part, la presque-île de Shippagan, ainsi que les deux îles de Lamèque et de Miscou situées sur la pointe de la Péninsule acadienne. Précisons que plus de 11 000 Acadiens habitaient cette région au moment où le corpus a été constitué (Statistique Canada, 1991), et que les principaux moteurs de l'économie locale tournaient autour de la pêche saisonnière et de l'exploitation de la tourbe (Savoie et Beaudin, 1988).

Lors de la collecte de ses données, Beaulieu a mis au point une série de critères de sélection lui permettant de rassembler un échantillon de locuteurs représentatif du nord-est

du N.-B. Ces critères visaient à opérationnaliser le concept de *réseau social* qu'elle considérait comme une façon adéquate de tenir compte des dynamiques sociales dans cette région. Elle était accompagnée d'une assistante de recherche locutrice native du FA de cette région. La collecte s'est produite selon une méthode participative non-dirigée. Beaulieu (1995 : 81) soutient que les sujets de discussions ont été méticuleusement choisis pour que le participant se sente le plus à l'aise possible. L'avantage de ce type d'entrevue repose dans sa capacité à inciter les propositions narratives, un contexte où le registre stylistique tend à pencher vers le vernaculaire (Labov, 1984 : 32).

Chacun des participants a été convoqué à un total de cinq entrevues. Les quatre premières d'entre elles ont spécifiquement porté sur des sujets qui incluaient leur récit de vie et leurs relations personnelles avec les membres de leur entourage. La dernière entrevue a porté sur leur sentiment d'attachement envers leur communauté (figure 3.1). Toutes ces entrevues ont été conduites en situation informelle (c.-à-d. avec une locutrice native du FA), et en situation formelle (c.-à-d. avec Beaulieu). L'hypothèse qui motivait cette procédure était que les locuteurs allaient potentiellement faire un usage moins fréquent des formes de leur vernaculaire avec une locutrice non-native de cette région (en l'occurrence, Beaulieu).

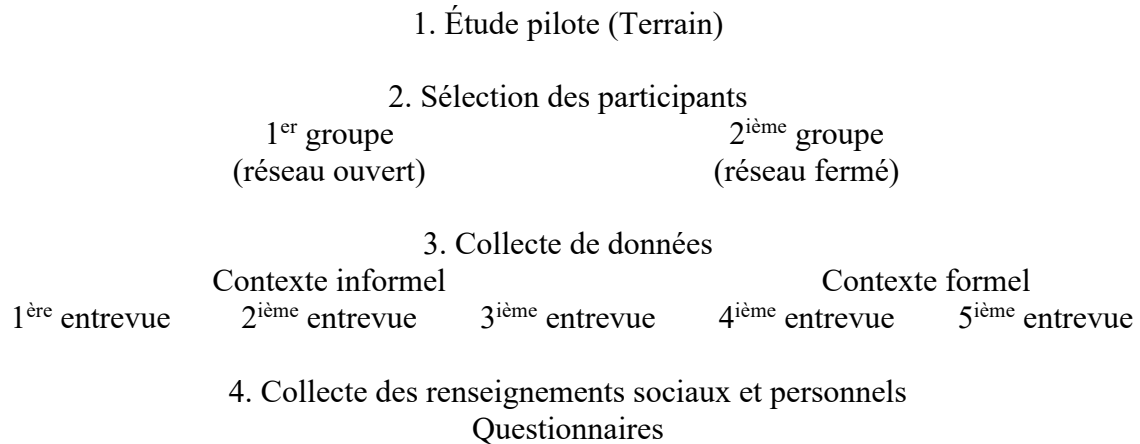


Figure 3.1 : Procédure de la collecte de données (adapté de Beaulieu, 1995 : 77)

L'opérationnalisation du concept de réseau social s'est produite selon une procédure rigoureuse susceptible de mesurer les divers degrés d'intégration des individus dans leur communauté. Pour ce faire, deux rencontres supplémentaires ont été organisées auprès des participants. Un questionnaire (dont les questions ont été posées à l'oral) leur a été administré afin de quantifier les informations relatives à deux aspects : (i) La nature de leur réseau social, et (ii) leur sentiment d'appartenance (ou la perception qu'ils ont de leur identité sociale) face aux divers groupes sociaux qui les entourent. Dans le premier cas, une série de questions à quatre ou cinq choix multiples²⁷ ont été posées sur la base des liens entretenus avec les membres de leur groupe sociaux intimes et issus de l'extérieur de la communauté (*Ibid.* : 123). La deuxième série de questions (dont les réponses devaient être notées sur une échelle de 1 à 9) s'est penchée les similitudes et les différences perçues par

²⁷ L'ensemble de ces questions ont été classées selon neuf catégories. Les quatre premières catégories ciblaient les groupes sociaux intimes avec des questions relatives aux membres de la famille, aux amis, aux collègues et aux voisins issus de la communauté. En revanche, les cinq autres catégories ciblaient plutôt les groupes sociaux de l'extérieur avec des questions relatives aux collègues de travail, aux discussions informelles et aux partenariats dans des organismes à but non lucratif issus de l'extérieur de la communauté.

les participants envers les divers groupes sociaux qui les entourent. Le rapport qui lie ces mêmes participants à ces groupes sociaux a également été pris en compte²⁸ (*Ibid.* : 140).

Au final, l'ensemble de ces informations ont été quantifiées et incluses dans une analyse multivariée des correspondances (Dual Scaling). Cette procédure statistique analyse la position relative de chaque participant dans l'espace social de cette région. La distribution des données a amené Beaulieu à postuler une division binaire sur la base du réseau social. Seize locuteurs sélectionnés selon la méthode décrite ci-dessus ont participé à la constitution du corpus FANENB-adulte. Ce corpus comprend 120 heures de parler spontané et a été transcrit à moitié, ce qui donne l'accès à plus de 630 000 mots transcrits. Le nombre de données transcrites que j'ai pu ensuite analyser consiste à environ trois à quatre heures d'entrevues par participant.

L'intérêt particulier de ce corpus pour les visées de mon étude se manifeste de plusieurs façons. D'abord, la nature informelle et semi-dirigée des entretiens rend ces données représentatives du vernaculaire parlé dans cette région à un stade actuel. Le protocole de transcription tel qu'élaboré par Beaulieu est très détaillé et a été conçu de sorte que le discours oral et les formes qui le composent, incluant celles typiques du vernaculaire acadien, soient préservées dans leur intégralité. Par exemple, l'élision de morphèmes est indiquée par le symbole (|q) (3.3a) pour les compléments, le symbole (|r) (3.3b) pour les déterminants, et le symbole (|s) (3.3c) pour les cas nominatifs.

²⁸ Il est à noter que la fiabilité des données recueillies lors de ces deux derniers entretiens a été mise à l'épreuve auprès d'une autre source d'informations. Pendant une semaine, les participants ont été demandés de noter le nom de tous les gens avec qui ils ont eu des contacts, de même que les activités auxquelles ils ont participé dans leur communauté (*Ibid.* : 124).

- (3.3) a. Il y a ben des affaires |q je pouvais pas faire. (Beaulieu, 1995 : 85)
- b. Nous autres qu'étaient à |r maison. (*Ibid.* : 86)
- c. Pis là, |s fait que lui il m'a envoyé là-dessus. (*Ibid.* : 86)

Les prononciations propres au français de cette région (ex : « dernière »), de même que les formes verbales typiques du FA (ex : « Ils pêchont ») ont été transcrites le plus fidèlement possible à ce qui était prononcé à l'oral.

Dans un souci de représentativité et de fiabilité, l'ensemble des transcriptions ont été revues et corrigées au moins quatre fois par des assistants de recherche qui ont travaillé pour cette linguiste et qui sont eux-mêmes des locuteurs natifs de ce parler. De plus, la taille de ce corpus (calculée par le nombre de mots transcrits) est très suffisante pour me permettre d'étudier le comportement linguistique des variables morphosyntaxiques. Un autre avantage consiste au fait que les entretiens transcrits sont parfaitement alignés avec leurs documents audios correspondants, ce qui permet un accès rapide lorsque vient le temps de vérifier la transcription d'une occurrence quelconque ou son contexte environnant. Les locuteurs de ce corpus ainsi que leurs caractéristiques sociales sont listés au tableau 3.1.

Tableau 3.1

Caractéristiques des locuteurs du corpus FANENB-adultes

# du locuteur	Sexe	Année de naissance	Age	Réseau social	Éducation ²⁹
25	Masculin	1968	22	Ouvert	+ÉPS
24	Masculin	1965	25	Fermé	-DÉS
26	Féminin	1964	26	Ouvert	+ÉPS
29	Féminin	1962	28	Fermé	-DÉS
18	Masculin	1962	28	Ouvert	+ÉPS
27	Féminin	1962	28	Ouvert	-DÉS
16	Masculin	1960	30	Fermé	-DÉS
13	Féminin	1958	32	Fermé	-DÉS
20	Féminin	1952	38	Ouvert	+ÉPS
22	Féminin	1950	40	Fermé	+ÉPS
17	Masculin	1949	41	Ouvert	+ÉPS
12	Féminin	1946	44	Fermé	-DÉS
21	Féminin	1944	46	Ouvert	-DÉS
23	Masculin	1943	47	Fermé	-DÉS
28	Masculin	1941	49	Fermé	-DÉS
19	Masculin	1936	54	Ouvert	+ÉPS

Le Corpus Collection Dominique Gauthier, M.D. (Beaulieu et Cichocki, 2007)

Le deuxième corpus à la base de cette étude (le corpus CDG) a été constitué dans les années 1950 auprès de plusieurs locuteurs natifs du FA habitant dans la Péninsule acadienne. Les données de ce corpus présentent un nombre de différences avec le corpus précédent qu'il convient de souligner. Tout d'abord, les entretiens ont été recueillis intégralement par un locuteur non natif du FA, en l'occurrence Joseph-Dominique Gauthier (1910-2006). Gauthier était un médecin originaire de la région de la Montérégie au Québec. Son destin va cependant vite l'emmener en Acadie. À peine a-t-il terminé ses études en médecine à la fin

²⁹ Le code « +ÉPS » renvoie aux locuteurs qui ont complété des études postsecondaires. Le code « -DÉS » renvoie à ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

des années 1930 qu'il est déjà recruté d'urgence par le curé de Shippagan en raison du haut niveau de mortalité infantile dans cette région acadienne (M. Roberge, 2006 : 92)³⁰. Au fil des années, le Dr. Gauthier finira par y habiter le restant de sa vie et deviendra un citoyen très engagé au sein de sa communauté d'accueil.

La volonté du Dr. Gauthier d'enregistrer le parler acadien de cette région résulte d'un hasard total. En 1950, deux patients se présentent à son cabinet pour des maux de gorge. Il s'est ensuite avéré que ces patients, du nom de Luc Lacourcière et de Félix-Antoine Savard, sont de passage en provenance de l'Université Laval, au Québec. Ils s'intéressent au patrimoine oral du français canadien et viennent faire la cueillette de vieilles chansons françaises dans cette région acadienne « qu'ils soupçonnent d'être fertile en la matière. » (*Ibid.* : 93). Ce hasard est d'autant plus intéressant étant donné que ces deux chercheurs sont à l'origine de l'une des plus grandes collections d'archives de folklore et d'ethnologie du Canada français; plus de 20 000 enregistrements effectués auprès de 6 000 personnes provenant de 4 000 localités des quatre coins du Canada français constituent cette imposante collection (Poplack et St-Amand, 2009 : 515). Comme Lalonde (1978 : 88) le souligne, cette rencontre est décisive pour le Dr. Gauthier qui, en plus d'héberger ces deux chercheurs, décide ensuite de devenir un ethnologue amateur. Après s'être inspiré de leur démarche (*cf.* Lacourcière et Savard, 1950), ce docteur commence à enregistrer des contes et des chansons auprès de ses patients durant ses temps libres. Selon M. Roberge (2006 : 93), il est estimé

³⁰ L'arrivée de ce docteur québécois en sol acadien n'est pas de tout repos étant donné que la Péninsule acadienne est encore très peu développée à cette époque. La maison où il loge n'a ni eau chaude, ni électricité, et les visites aux patients habitant les îles avoisinantes impliquent souvent des traversées périlleuses à travers les glaces l'hiver (Lalonde, 1978 : 88).

que la collection complète recueillie par le Dr. Gauthier comprend plus de 300 chansons et 900 contes, formant « l'un des plus importants fonds [d'archives] sur l'Acadie ».

Rappelons que l'un des buts premiers de cette présente thèse est d'évaluer la structure du FA de cette région à un état antérieur. La question de savoir si les données recueillies par le Dr. Gauthier constituent un témoin fidèle de la langue de l'époque mérite d'être posée. En effet, des chercheurs tels que Péronnet (1995) et Martineau (2005) remettent en doute la représentativité et la pertinence des contes folkloriques dans les études sur le changement linguistique. Péronnet (1995 : 39) justifie son point de vue en ces termes :

[P]ar sa nature même, le conte est doublement limité du point de vue de la représentation linguistique. Premièrement, en sa qualité de document transmis de bouche à oreille d'une génération à l'autre, il reproduit avant tout la langue du passé. Par conséquent, il permet uniquement de décrire l'aspect traditionnel d'une langue. [...] Deuxièmement, par son côté appris, mémorisé, le conte ne reflète pas la langue parlée dans son usage le plus spontané de la vie quotidienne. Il reflète la langue orale dans son usage le plus littéraire.

Martineau (2005 : 184) abonde dans le même sens que Péronnet et soutient que les contes folkloriques appartiennent surtout à un genre littéraire marqué par une structure propre à ce genre³¹. Ces remarques sont parfaitement raisonnables, d'autant plus que les personnages invoqués dans les contes du corpus CDG consistent en des rois, des princesses, voire même des animaux qui interagissent verbalement avec les protagonistes humains à l'occasion. Nous sommes très loin des séquences narratives invoquées dans le corpus FANENB et qui incluent habituellement les gens de son entourage immédiat. Comment le

³¹ Cette linguiste reconnaît néanmoins l'importance de ce type de données dans la perspective plus large de la reconstruction de la langue du passé. Elle insiste sur l'importance de comparer plusieurs types de données représentatifs de l'usage de l'époque, tels que les contes, les lettres écrites, les journaux personnels, etc., et de procéder à des statistiques qui permettraient de vérifier « si les contraintes grammaticales qui régissent l'emploi de ces variantes sont les mêmes, selon le genre du texte » (*Ibid.* : 185).

corpus CDG peut-il être utilisé conjointement avec le corpus FANENB-adultes pour des fins de comparaisons diachroniques?

À ce sujet, je partage le point de vue de Poplack et St-Amand (2009 : 539) selon lequel il est possible d'utiliser des données issues d'enregistrements folkloriques pour mettre à jour « les structures vernaculaires et la variabilité inhérente qui sont caractéristiques du parler non surveillé ». Poplack et ses collègues (Poplack et Dion, 2009; Poplack et St-Amand, 2009; Poplack *et al.*, 2013) ont fait l'utilisation d'un corpus similaire à celui du CDG. Le corpus *Récits du français québécois d'autrefois* (Corpus RFQ) contient lui-aussi des enregistrements folkloriques recueillis dans les années 50 auprès de locuteurs laurentiens nés au XIX^e siècle. Les études menées par cette équipe ont démontré qu'au niveau grammatical de base, il existe des similitudes structurelles remarquables entre les données de ce corpus et celles de corpus recueillis au XX^e siècle (en l'occurrence, le corpus OH³²). En dépit des nombreuses différences saillantes entre ces corpus aux niveaux des formes phonétique et lexicales, l'attestation de ces similitudes leur ont permis d'utiliser les RFQ en tant que données représentatives d'un état antérieur au FL.

Afin de mettre à l'épreuve l'idée que les contes reflètent surtout l'usage le plus littéraire de la langue, j'ai procédé à un test indépendant pour mesurer leur degré de formalité. Les données du corpus CDG sont comparées à celles du corpus FANENB-adultes sur la base d'un trait linguistique généralement attribué à un contexte très formel de communication : La particule négative *ne*. Si les locuteurs du corpus CDG font usage d'un

³² Voir Poplack (1989) pour une description détaillée de ce corpus.

registre plus soutenu lors du récit d'un conte folklorique, il devrait y avoir des différences systématiques avec le corpus FANENB (composé d'entrevues sociolinguistiques) au niveau de la formalité.

- (3.4) a. Je *ne* sais pas quand que je viendrai vous voir. (XIX/53/25)
 b. Je sais pas où que vous restez. (XIX/57/199)

Tableau 3.2

Taux d'emploi de la particule *ne* en FANENB aux XIX^e et XX^e siècles

Époque, corpus	Utilisation du <i>ne</i>		Élision du <i>ne</i>	
	%	N	%	N
XIX ^e (CDG)	0	7	0.4	1658
XX ^e (FANENB)	0	10	0.2	4368

Comme nous pouvons le voir au tableau 3.2, la particule négative *ne* n'est presque pas du tout attestée dans l'ensemble des données du XIX^e siècle; n'atteignant au total moins d'un pourcent du discours. Je prends ce résultat comme une première preuve de la nature informelle du corpus CDG au même titre que le corpus FANENB-adultes, et ce, en dépit des facteurs qui différencient la constitution de ces deux corpus.

En procédant à l'écoute des contes folkloriques formant le corpus CDG, je suis resté surpris par la présence de plusieurs formes linguistiques dites non standard. Nous les retrouvons même dans le discours de personnages tels que des rois et des princes, là où l'on se serait attendu à un registre un peu plus soutenu. À titre d'exemples, l'ellipse du sujet grammatical (3.5a), la construction *quoi ce que* pour introduire une proposition interrogative (3.5b), l'emploi de la préposition *à* (3.5b), la séquence *comme que* en tête d'une proposition

adverbiale (3.5b) et l'emploi du conditionnel dans la protase d'une proposition hypothétique en *si* (3.5c), parmi d'autres, sont fréquemment attestés dans ce corpus. Je prends ces exemples comme une preuve supplémentaire du caractère informel de ces données.

- (3.5) a. Roi : « Moi Ø m'en va voler comme vous-autres. » (XIX/53/2394)
- b. Prince : « *Quoi ce que* je vais donc faire pour essayer à mettre Ti-Jean *comme qu'*il était quelques fois? » (XIX/62/191)
- c. Roi : « T'as ben fait ma chère pis *si t'aurais* venu au château avant, t'aurais pas eu cette misère là. » (XIX/57/2528)

J'ai reçu l'accès à plus de 130 contes folkloriques répartis selon dix locuteurs nés entre 1870 et 1890. Tous ces locuteurs sont relativement âgés (62 à 85 ans) et la majorité d'entre eux (80%, N=8/10) ont plus 70 ans lors de l'enregistrement. Bien que les locuteurs de ce corpus n'habitent pas tous dans la même ville ou le même village, ils habitent tous à quelques dizaines de kilomètres de distance dans le nord-est du N.-B. Ce faisant, les conditions sociales, historiques et démographiques de ces régions sont essentiellement les mêmes (*cf.* Vernex, 1978).

Malheureusement, plus de deux tiers de cet échantillon est constitué par des hommes (70%, N=7/10) alors que trois seules femmes y sont incluses. Ceci correspond à l'idée que la pratique du conte folklorique était surtout réservée aux hommes à cette époque (*cf.* Poplack et St-Amand, 2009). Contrairement aux données du corpus FANENB-adultes, je ne dispose que de très peu de détails sur le niveau d'instruction et du métier pratiqué par ces locuteurs. Cependant, je me base sur les études sociologiques et historiques menées sur cette région au XIXe siècle (*cf.* Landry, 2009; Landry et Lang, 2014; Robichaud, 1976; Vernex, 1978) et qui suggèrent que ces locuteurs pratiquaient des métiers traditionnels de l'époque tels que

pêcheur et bûcheron. Il était de coutume que les femmes restent à la maison pour s'occuper des enfants à cette époque. Je suppose donc que ceci s'applique aussi aux locutrices de ce corpus. Qui plus est, étant donné que les écoles étaient très peu nombreuses dans cette région à la fin du XIXe siècle, je suppose que quelques-uns de ces locuteurs n'avaient la maîtrise de la lecture et de l'écriture.

Si l'on considère que le parler vernaculaire d'un adulte tend à rester stable tout au long de sa vie (*cf.* Labov, 1994; G. Sankoff et Blondeau, 2007), les locuteurs nés entre 1870 et 1890 ont acquis leur vernaculaire pendant la période marquant la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. À défaut de pouvoir identifier la source du changement qui auraient eu lieu dans cette région, je devrais néanmoins pouvoir observer déterminer son existence. Cependant, l'état des transcriptions n'était pas le même que celui du corpus FANENB-adultes. Plusieurs de ces documents n'ont été corrigés qu'une fois. Heureusement, j'ai déjà été engagé à titre d'assistant de recherche pour Louise Beaulieu lors de mes études de baccalauréat où une partie de mon travail a été de transcrire et de corriger ces documents³³. En somme, j'ai procédé à l'écoute de chacun des documents et j'y ai apporté une nouvelle correction conformément au protocole d'encodage développé par Beaulieu. J'avais déjà entrepris ce travail pour quatre locuteurs lorsque j'ai écrit mon mémoire de maîtrise (Roussel, 2013). Les locuteurs de ce corpus ainsi que leurs caractéristiques sociales sont listés au tableau 3.3.

³³ J'étais loin de me douter que j'allais un jour me servir de ces données pour ma thèse doctorale!

Tableau 3.3
Caractéristiques des locuteurs du corpus CDG

# du locuteur	Sexe	Année de naissance	Age
59	Masculin	1890	62
63	Masculin	1886	67
64	Masculin	1882	70
60	Féminin	1878	73
58	Féminin	1878	76
65	Masculin	1877	74
65	Masculin	1877	74
62	Masculin	1871	81
54	Masculin	1870	81
53	Féminin	1870	85

3.4 Synthèse du chapitre

Dans ce chapitre, j'ai donné une description des concepts clés s'inscrivant dans le cadre théorique dans lequel s'inscrit cette thèse. Par la suite, j'ai présenté les deux corpus qui sont utilisés comme témoins d'un stade actuel et d'un état antérieur au FANENB. En dépit des différences qui prévalent entre ces deux corpus, une analyse indépendante ne m'a pas permis d'appuyer l'idée que les contes folkloriques constituent un style plus formel et moins près du vernaculaire de ces locuteurs. Au final, l'utilisation de ces corpus constitue une rare occasion d'analyser la trajectoire du FANENB entre les XIXe et XXe siècles.

CHAPITRE 4

L'emploi des formes stéréotypées au français acadien

Aperçu général du chapitre

Ce chapitre propose de constater l'existence et l'emploi de cinq formes traditionnelles à date ancienne aujourd'hui stéréotypées au FANENB. L'intérêt de privilégier l'étude de ces formes relève de leur grande importance dans la discussion sur la trajectoire des parlers acadiens, notamment en lien avec le modèle sociohistorique proposé par Flikeid (1994, 1997) (*cf.* aussi Comeau *et al.*, 2016; King *et al.*, 2018). Le fait qu'elles puissent aussi être utilisées en tant que marqueurs identitaires étroitement liés aux valeurs de la communauté (*cf.* Beaulieu et Cichocki, 2005a, 2005b, 2008; Boudreau, 2009, 2011; LeBlanc, 2012; LeBlanc et Boudreau, 2016) évoque la possibilité qu'elles ne soient pas évocatrices de la rétention d'un état antérieur. Pour ce faire, l'étude diachronique que je propose ici tient compte de la présence de ces formes et, lorsque les données sont assez nombreuses, des motivations internes et externes à leur sélection. Ce chapitre est structuré en cinq sections (une par forme), chacune incluant un aperçu de la littérature existante, une description de la méthodologie et la présentation des résultats. Il se termine par une contextualisation de mes résultats dans le cadre plus général de cette étude.

Les questions qui me guident tout au long de ce chapitre sont les suivantes : Le modèle sociohistorique proposé par Flikeid est-il approprié pour expliquer la trajectoire des formes stéréotypées au FANENB? La nature saillante de ces formes influence-t-elle aussi cette

trajectoire? Répondre à ces deux questions me permet également d'aborder la question plus générale posée au premier chapitre, à savoir si le contact avec des influences externes a eu une influence sur la grammaire de ce parler acadien.

4.1 La flexion postverbale *-ons* à la première personne du pluriel

La flexion postverbale *-ons* (1PL) (4.1a) est souvent considérée comme l'une des plus saillantes du FA dans son ensemble (*cf.* Flikeid, 1994, 1997; Flikeid et Péronnet, 1989; King, 2013; King, Martineau et Mougeon, 2011; Martineau, 2005, 2014; Neumann-Holzschuh et Mitko, 2018; Wiesmath, 2006). Il est important de ne pas confondre cette forme avec la première personne du singulier (1SG) (4.1c). La 1SG et la 1PL sont toutes les deux une construction où le sujet est 1SG, mais la désinence verbale *-ons* permet de distinguer la référence. La concurrence entre *-ons* (1PL) et les pronoms *on* (4.2b) et *nous*³⁴ pour exprimer la 1PL date d'il y a plusieurs siècles. Selon King, Martineau et Mougeon (2011 : 472), le pronom *nous* (en tant que pronom clitique sujet avec une référence définie) est celui dont l'association avec la 1PL est la plus longue, soit depuis la période de l'ancien français (entre le IX et le XIII^e siècle). Ce n'est qu'au cours du XVI^e siècle que la forme *-ons* (1PL) devient associée elle aussi à la 1PL avec une valeur référentielle définie (*Ibid.*)³⁵. Bien que la forme *on* soit attestée depuis la période de l'ancien français, son emploi était plutôt associé à une valeur référentielle indéfinie. À partir de l'époque du moyen français (entre le XIV et le XVII^e siècle), *on* a pu éventuellement se substituer aux deux autres

³⁴ Je n'ai identifié aucune occurrence de la 1PL avec le pronom *nous* dans les corpus CDG et FANENB-adultes.

³⁵ Brunot (1966 : 335, cité dans King *et al.*, 2011 : 473) atteste d'une réplique du roi François I^{er} (1515-1547) au sein des *Lettres de la reine de Navarre* où il utilise la forme *je...ons* au lieu de *nous* : « J'avons espérance qu'il fera beau temps ».

formes pour exprimer la 1PL dans un contexte défini (*Ibid.* : 473). La forme *-ons* (1PL) finit éventuellement par disparaître du langage littéraire au XVIIe siècle.

- (4.1) a. Je **voirons** si je vais m'accrocher dans le tisonnier. (XIX/61/1574)
 b. On **va** prendre un break comme trois semaines. (XX/26.4/3486)
 c. Je **vois** rien qu'une chose, une petite fumée. (XIX/60/3623)

La chute de *-ons* (1PL) et de *nous* (qui portent tous les deux la flexion *-ons*) au détriment de la montée de *on* (qui porte une flexion nulle) est liée au passage d'un système de flexions postverbaux vers un système de flexions préverbaux. L'affaiblissement de ces flexions se serait produit par un changement d'ordre phonétique et un nivellement analogique. Ceci aurait engendré une utilisation plus accrue des pronoms sujets dans le but de différencier les formes verbales (*Ibid.* : 495). Soulignons que les pronoms sujets sont très souvent considérés comme des flexions préverbaux d'accord sujet-verbe dans les variétés de français contemporain (*cf.* Auger, 1995; Beaulieu et Balcom, 1998; Culbertson, 2010; Y. Roberge, 1990)³⁶. Ce changement vers un système de flexions préverbaux n'a pas touché que les flexions *-ons* et *-ez* et s'applique aussi pas à la première et deuxième personne du pluriel. Dans le même ordre d'idées, soulignons que la forme *nous* à la 1PL (associée à *-ons*) est presque disparue de l'usage courant (*cf.* Blondeau, 2003) au profit de *on*, où aucune flexion n'y est associée.

³⁶ Comme le souligne Marchello-Nizia (1999 : 102), « [le français moderne] est la seule langue romane à faire porter la désinence personnelle en premier lieu par le pronom 'préfixé', alors que dans les autres langues, c'est presque toujours encore le suffixe qui la porte. ».

Les données présentées au tableau 4.1 offrent une synthèse des résultats des études menées sur cette forme en FA. Nous pouvons voir que les taux d'occurrence de cette forme varient considérablement selon les régions, les époques concernées et le type de données. De façon générale, les parlers du N.-B. se distinguent des autres régions par une faible fréquence ou une absence de cette forme déjà au XIX^e siècle. Il convient cependant de spécifier que les résultats rapportés pour le FANENB (Martineau, 2005) s'appuient sur les contes folkloriques produits par deux seuls locuteurs. Les résultats de mon analyse qui inclut un plus grand nombre de données permettra de voir si l'on retrouve la même tendance notée par Martineau.

Tableau 4.1

Taux d'emploi de la forme *-ons* (1PL) dans les parlers acadiens aux XIX^e et XX^e siècles

Époque	Source	Région, province	Type de données	%	N
XIX ^e siècle	Martineau (2005)	Nord-est, N.-B.	Corpus oral	0	58
	Martineau (2014)	Sud-est, N.-B.	Lettres (élite)	0	114
	Martineau (2014)	BSM, N.-É.	Lettres (élite)	0	28
	Mart. et Tailleur (2010)	Sud-est, N.-B.	Lettres (1 famille)	11	145
	Martineau (2014)	BSM, N.-É.	Lettres (non-élite)	38	34
	Martineau (2005)	N.-É. et Cap-Breton	Corpus oral	95	19
XX ^e siècle	King <i>et al.</i> (2004)	Abram-Village, I.-P.-É.	Corpus oral	18	2646
	Flikeid (1994)	BSM, N.-É.	Corpus oral	59	n/d ³⁷
	Flikeid (1994)	Chéticamp, N.-É.	Corpus oral	59	n/d
	Flikeid (1994)	Pubnico, N.-É.	Corpus oral	60	n/d
	Flikeid (1994)	Pomquet, N.-É.	Corpus oral	75	n/d
	King <i>et al.</i> (2004)	Saint-Louis, I.-P.-É.	Corpus oral	76	1926
	Flikeid (1994)	Ile Madame, N.-É.	Corpus oral	83	n/d
	King <i>et al.</i> (2011)	L'Anse-à-Canards, T.-N.	Corpus oral	97	n/d

³⁷ Le code « n/d » signifie « Nombre d'occurrences non défini ».

En observant les résultats rapportés pour les autres régions au XIX^e siècle, il semble y avoir un contraste important selon si le corpus en question en est un écrit ou oral. Le taux d'occurrence de la forme *-ons* (1PL) est de 38% dans un corpus épistolaire constitué des membres d'une famille de la BSM alors qu'il passe à 95% dans un corpus oral de la N.-É. (Martineau, 2005). Cependant, les quatre enregistrements audios analysés pour cette province proviennent de trois régions différentes (Cap-Breton, Chéticamp et Yarmouth). Il est donc difficile ici aussi de témoigner d'une tendance générale pour cette période lorsque l'on considère que ces trois régions ont connu un itinéraire historique propre à eux (Flikeid, 1994). Quoi qu'il en soit, la fréquence de cette forme est très variable selon les parlers acadiens contemporains du XX^e siècle, passant de 18% à 97% selon les régions.

4.1.1 Méthodologie et résultats

Le point de départ de cette analyse a été d'identifier si cette forme stéréotypée apparaît ou non dans les données des corpus CDG et FANENB-90³⁸. Au final, je n'ai identifié que deux seules occurrences de *-ons* (1PL) dans le corpus CDG (4.2a et 4.2b). Ces occurrences sont exprimées par un seul locuteur, à quelques secondes d'intervalle et avec le même verbe. Aucune occurrence de la sorte n'a été identifiée dans le corpus FANENB-90. Et à en juger par la présence du pronom fort *moi* (4.2a), je constate que ces occurrences ne font pas référence à la 1PL comme c'est le cas dans les autres parlers acadiens. Il s'agit

³⁸ Mon but ici n'est pas de découvrir les facteurs qui motivent le choix entre la variante stéréotypée et les autres. Il s'est avéré que la plupart de ces formes étaient trop rares (voire inexistantes) pour bénéficier d'une analyse variationniste. Ma méthode m'a permis de documenter la quasi-absence de ces formes acadiennes emblématiques.

plutôt d'une flexion postverbale ajoutée au pronom *je* pour former la première personne du singulier.

- (4.2) a. Moi, je vais rester et je **voirons**, il a dit, si je ferai pas à dîner. (XIX/61/1574)
 b. Je **voirons** si je vais m'accrocher dans le tisonnier. (XIX/61/1574)

Que peut-on retenir cette première analyse? Les données des corpus CDG et FANENB-90 ne nous permettent pas d'appuyer l'hypothèse d'un nivèlement de cette forme à partir du moment où se sont intensifiés les contacts dialectaux avec le FL au XXe siècle. Si un nivèlement s'est réellement produit dans cette région (conformément à ce qui est prédit dans le modèle sociohistorique proposé par Flikeid), il se serait produit à une étape antérieure à la période considérée dans ce cas-ci. À défaut d'avoir accès à ces données, il ne m'est pas possible de pencher vers cette hypothèse pour l'instant.

4.2 La particule de négation *point*

L'utilisation de la particule *point* (4.3a) en tant que marqueur de la négation est une autre forme traditionnelle attestée dans plusieurs parlers acadiens (cf. Comeau, 2007; Flikeid, 1994; King, 2013; Neumann-Holzschuh et Mitko, 2018). La littérature afférente sur les éléments formant la négation témoigne d'une concurrence historique entre la marque préverbale *ne* ainsi qu'une marque postverbale telle que *pas* (4.4b) ou *point* (cf. Martineau, 2005).

- (4.3) a. Elle a pris ses clés et elle a **point** trouvé. (XIX/58/46)
 b. Je **ne** sais **pas** quand que je viendrai vous voir. (XIX/53/25)

À l'époque de l'ancien français, la négation n'est formée que par la seule utilisation de la particule préverbale *ne*. Son emploi peut cependant être renforcé par l'ajout d'une particule postverbale telle que *pas*, *point* ou *mie* (Marchello-Nizia, 1997, cité dans Martineau, 2005 : 195). La marque préverbale *ne* finit éventuellement par laisser la place aux deux particules *pas* et *point*. La concurrence de ces deux formes était attestée à l'époque de la Nouvelle-France au XVIII^e siècle (Martineau, 2005 : 198). Leur répartition était jadis dictée par le contexte syntaxique : La particule *pas* était favorisée en contexte non partitif (c.-à-d. précédant un verbe) alors que la particule *point* était favorisée en contexte partitif (c.-à-d. précédant un nom) (*Ibid.*). Une différence notable entre le FL et le FA consiste en la perte de la forme *point*. Il est suggéré que la forme *pas* serait vite devenue celle la plus utilisée sur le territoire laurentien en comparaison avec le territoire acadien. Dans son étude sur le FL parlé au Québec et en Ontario (et qui inclut des textes issus de la langue populaire du XIX^e siècle et des lettres écrites au XX^e siècle), Martineau (2005) n'identifie aucune occurrence de la forme *point*.

Les données présentées au tableau 4.2 offrent une synthèse des résultats des études menées sur cette forme. La région de la BSM se démarque des autres parlers acadiens par une utilisation très fréquente de la forme *point* au XX^e siècle (83%). Il est intéressant de noter que cette forme est moins attestée dans les données du XIX^e siècle pour cette région. Contrairement à ce qui a été noté pour la forme *je...ons*, l'utilisation de *point* est plus faible dans le corpus oral que dans celui épistolaire. D'ailleurs, si l'on tient compte du taux le plus élevé de cette forme au XIX^e siècle (45%), il double presque au XX^e siècle (83%). Ce résultat va dans le sens contraire de ce qu'on aurait attendu si le FA de la BSM était resté stable. J'y reviendrai plus loin.

Tableau 4.2

Taux d'emploi de la forme *point* dans les parlers acadiens aux XIXe et XXe siècles

Époque	Source	Région, province	Type de données	%	N
XIXe siècle	Martineau (2005)	Nord-est, N.-B.	Corpus oral	0	180
	Martineau (2005)	N.-É. et Cap-Breton	Corpus oral	0	43
	Martineau (2014)	Sud-est, N.-B.	Lettres (non-élite)	0	142
	Martineau (2014)	BSM, N.-É.	Lettres (élite)	2	56
	Martineau (2014)	Sud-est, N.-B.	Lettres (élite)	4	114
	Martineau (2014)	BSM, N.-É.	Lettres (non-élite)	45	33
XXe siècle	Flikeid (1994)	Chéticamp, N.-É.	Corpus oral	1	n/d
	Flikeid (1994)	Ile Madame, N.-É.	Corpus oral	1	n/d
	Flikeid (1994)	Pomquet, N.-É.	Corpus oral	1	n/d
	Flikeid (1994)	BSM, N.-É.	Corpus oral	72	n/d
	Flikeid (1994)	Pubnico, N.-É.	Corpus oral	79	n/d
	Comeau (2007)	BSM, N.-É.	Corpus oral	83	1758

4.2.1 Méthodologie et résultats

J'ai identifié et extrait chaque occurrence de *point* et *pas* au sein des corpus CDG et FANENB-90. Les cas où ces formes sont utilisées en tant que nom (4.4) ont été retirées de l'analyse pour ne retenir que celles précédées d'un verbe. Un examen indépendant de la marque préverbale *ne* m'a révélé qu'elle n'apparaît pratiquement jamais à l'oral (voir le chapitre précédent).

(4.4) Je pense j'ai fait sortir le... le ***point*** que je voulais faire sortir. (XX/19.3/352)

Après avoir procédé de la sorte, je n'ai repéré que deux seules occurrences de *point* dans le corpus CDG (4.5a et 4.5b). Aucune occurrence de cette forme n'a été repérée dans le corpus FANENB-90.

- (4.5) a. Elle a pris ses clés et elle a *point* trouvé. (XIX/58/46)
 b. Il savait *point* où. (XIX/65/1666)

Tout comme je l'ai suggéré pour la forme *je...ons*, ces résultats ne me permettent pas de supporter l'hypothèse d'un nivèlement de ces formes à partir du moment où se sont intensifiés les contacts dialectaux avec le FL au XXe siècle. En d'autres mots, il n'est pas possible de témoigner d'un état antérieur où cette forme était souvent utilisée et d'un stade actuel où elle était encore présente.

4.3 L'imparfait du subjonctif

L'imparfait du subjonctif (4.6) compte aussi parmi les formes stéréotypées au FA (Comeau, 2011; Flikeid, 1994, 1997; Flikeid et Péronnet, 1989; Neumann-Holzschuh et Mitko, 2018; Wiesmath, 2006). Du point de vue historique, l'attestation de cette forme remonte à l'époque de l'ancien français où le subjonctif était utilisé selon plusieurs temps verbaux tels que l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif. Selon Fournier (1998), son déclin a eu lieu au XVIIe siècle dans la plupart des régions de France au profit du subjonctif présent.

- (4.6) Il s'a mis à fouetter le poêle pour que ça *cuisit*. (XIX/53/390)

Un élément important qui caractérise cette forme en FA tient au fait qu'elle est homophone au passé simple (avec une réalisation en « i »). Selon Fouché (1967, cité dans Flikeid et Péronnet, 1989 : 227), cette généralisation morphologique remonte à l'époque de l'ancien français où les formes en « a » et en « u » n'étaient pas encore attestées. Cette ambiguïté morphologique conduit Ryan (1985) à proposer l'hypothèse selon laquelle ces

formes relèvent du passé simple. Cependant, Comeau (2011) propose qu'il est possible d'en faire la distinction sur la base du contexte verbal. Si ces formes apparaissent dans un contexte propice à la sélection du subjonctif, c'est-à-dire suivi d'un gouverneur (verbal ou non verbal), il s'agit de l'imparfait du subjonctif. L'exemple en (4.6) illustre cette forme précédée du gouverneur non verbal *pour que*. La prochaine section montre que la sélection du passé simple est plutôt favorisée au sein des narrations d'événements. Ma propre analyse se base donc sur les critères proposés par Comeau.

À ce jour, les quelques études qui se sont penchées sur cette forme ne relatent que sa présence dans certaines régions en N.-É. (Wiesmath, 2006) et son absence au N.-B. (Flikeid et Péronnet, 1989) (*cf.* aussi Flikeid, 1994, 1997). Gesner (1979) rapporte quelques exemples recueillis dans ses propres données de la BSM mais ne fait pas la distinction avec le passé simple. Seul Comeau (2011) procure une analyse empirique détaillée de cette forme pour BSM. Il remarque que le quart des occurrences du subjonctif qu'il a recensé dans son étude (à partir du contexte variable défini au prochain chapitre) (25%, N=126/497) sont à l'imparfait du subjonctif.

4.3.1 Méthodologie et résultats

J'ai identifié et extrait chaque occurrence qui comporte la morphologie du passé simple au sein des corpus CDG et FANENB-90. Seules celles qui apparaissent dans un contexte subjonctivisant (c.-à-d. avec un gouverneur verbal ou non verbal) ont été retenues. Les occurrences telles que celle en (4.7) ont été exclues.

(4.7) Ils le *lavirent* toute. (XIX/64/164)

Au final, cette forme n'apparaît qu'une seule fois dans le corpus CDG (voir l'exemple en (4.6)) et est totalement absente du corpus FANENB-adultes. Il n'est donc pas possible de supporter l'hypothèse d'un nivèlement des formes stéréotypées qui se serait produit entre le XIXe siècle et le XXe siècle.

4.4 Le passé simple

Une autre forme stéréotypée du FA est l'utilisation du passé simple (PS) (4.8a) (Comeau *et al.*, 2012; Flikeid, 1994, 1997; Flikeid et Péronnet, 1989; Gesner, 1979). L'origine historique de cette forme provient du perfectif présent qui, à l'époque du latin classique, exprimait un procès accompli (Machonis, 1990; Mellet, 2000; cf. aussi Labelle, 1987). Elle succède à l'apparition du passé composé (PC) (4.8b) qui était jadis formé d'une périphrase associant le verbe *habere* au participe passé (p. ex. *cantavi*). À partir du moment où les périphrases deviennent de plus en plus utilisées avec le parfait du latin, le PS s'impose comme une nouvelle construction synthétique sur la base du participe passé (p. ex. *chantai*). Durant l'époque du XVIe siècle, il est admis que le PS se distingue du PC selon des valeurs relevant de la perfection d'un évènement. Plus particulièrement, le PS « [permettait] la narration objective des faits passés dans l'ordre de leur succession; ainsi présentés, les procès semblent détachés de toute source énonciative. » (Mellet, 2000 : 103). Le PS référait donc à un évènement achevé lointain pour lequel on exprime un sentiment de détachement, ce qui le distingue du PC qui référait plutôt à un évènement achevé (dont la complétion s'est produite un peu plus tôt). L'une des règles les plus citées à ce sujet consiste en la « règle des 24 heures » établie par Estienne (1569, cité dans Comeau *et al.*, 2012 : 316). Il était suggéré que la sélection du PS est tributaire d'un évènement ayant eu lieu avant les 24 dernières

heures. Les événements qui ont eu lieu à l'intérieur des 24 dernières heures constituent plutôt un contexte propice à la sélection du PC. Soulignons aussi que l'imparfait (IMP) (4.8c) est considéré distinct du PS selon des valeurs telles que l'aspect itératif (c.-à-d. si un événement perdure ou non au moment de la parole) (Labelle, 1987)³⁹.

- (4.8) a. Betôt, il *s'allongea*_[PS] les pattes. (XIX/65/1724)
 b. Hier, on *a vu*_[PC] une risée de vent. (XIX/65/430)
 c. J'*écoutais*_[IMP] parler Papa chez-nous hier. (XIX/57/299)

Flikeid (1994) et Flikeid et Péronnet (1989) observent que le PS est présent dans plusieurs régions en N.-É. sans que la proportion qu'il occupe ne soit révélée. Gesner (1979) atteste de 43 occurrences du PS en FA parlé à la BSM au sein de séquences exprimant des propositions narratives. Cependant, seule l'étude de Comeau, King et Butler (2012) fait part du comportement de cette forme en FA de la BSM du point de vue du conditionnement linguistique favorisant sa sélection. Bien que le PS (20%) soit devancé par l'IMP (43%) et le PC (38%), ces chercheurs démontrent un parallèle intéressant à ce qui a été remarqué par Gesner (1979) pour cette même région. Les propositions narratives constituent le contexte par excellence à la sélection du PS. Ce résultat, conforme à ce qui est suggéré à l'usage du XVIIe siècle, est interprété comme un argument en faveur de la nature conservatrice du parler acadien de cette région.

³⁹ Il convient de mentionner que Leroux (2005), à partir d'un examen approfondi de plusieurs dizaines de grammaires publiées entre 1569 et 1980, atteste d'une inconsistance quant aux valeurs sémantiques associées à ces formes. Par exemple, elle rapporte que plus de 60 valeurs distinctes ont été associées à l'imparfait à lui seul.

4.4.1 Méthode

Mon analyse se base sur celle de Comeau, King et Butler (2012). Étant donné que chacune des trois formes en alternance sont associées à plus d'un domaine sémantique (voir Leroux, 2005), le contexte variable n'a pas été défini selon un contexte sémantique précis mais plutôt selon si les occurrences font référence à un temps du passé. Comme eux, j'ai exclu les occurrences des verbes tels que *dire* dont la forme morphologique est la même pour le PS et le présent de l'indicatif (4.9). Cette ambiguïté ne permet pas de déterminer si ces occurrences renvoient au PS ou à un présent historique (ou un présent de narration). J'ai également exclu les occurrences de l'imparfait du subjonctif telles que définies dans la section précédente.

(4.9) Le lendemain matin, elle *dit* : Si papa et maman veulent, je te marierai. (XIX/53/526)

Après avoir procédé à la circonscription du contexte variable, j'ai identifié un total de 80 occurrences du PS dans le corpus CDG. Cette proportion représente 11% des données de la référence temporelle au passé. Je n'ai toutefois identifié aucune occurrence du PS dans le corpus FANENB-90. Si cette forme était attestée (quoique très peu) en FANENB au XIX^e siècle, se peut-il qu'elle ait conservé un conditionnement linguistique s'apparentant à ce qui a été noté à la BSM? Si tel est le cas, on s'attendrait à ce que les séquences exprimant les propositions narratives exercent un rôle important à sa sélection. Pour ce faire, j'ai tenu compte de plusieurs contraintes linguistiques opérationnalisées dans l'étude de Comeau, King et Butler (2012) susceptibles d'influencer sa sélection.

4.4.1.1 Les contraintes à l'étude

Le mode de discours

Parmi les valeurs traditionnellement associées à l'utilisation du PS, on retrouve l'idée qu'il exprime la consécution narrative. En d'autres mots, le PS renvoie à un compte rendu factuel d'une série d'évènements s'étant produit dans le passé; ceci dans le but de mettre le récit en relief (Weinrich, 1973 : 115, cité dans Labelle, 1987 : 7). L'étude de Comeau, King et Butler (2012) sur le FA parlé à la BSM ont démontré que le PS est fortement favorisé au sein de ce contexte, ce qu'ils attribuent au caractère conservateur du parler de cette région.

Afin de capter l'effet potentiel exercé par ce contexte au choix des variantes, je me suis basé sur le modèle d'analyse des séquences exprimant des propositions narratives développé par Labov et Waletzky (1967). J'ai tenu compte des éléments que peuvent contenir ces propositions, à commencer par le développement d'une action (*complicating action*) (4.10a). Dans ce cas-ci, l'accent est mis sur l'ordre chronologique d'une série d'évènements à mesure qu'ils se sont produits dans le passé. J'ai abordé le statut du PS en comparant ces occurrences vis-à-vis celles issues de d'autres parties des propositions narratives. Ces autres parties comprennent la section d'orientation, où l'on fournit des informations relatives au moment, au lieu et à la situation générale de l'évènement en question (4.10b). L'évaluation de l'action, nous renseignant sur le point de vue subjectif du narrateur ou d'un participant face à l'évènement, a également été considérée (4.10c). Les occurrences qui ne se rapportent pas aux propositions narratives ont été regroupées ensemble dans une catégorie intitulée « Conversation » (4.10d).

- (4.10) a. Il *arriva*_[PS] dans le bois pis il *s'a couché*_[PC]. (XIX/62/132)
- b. Le soir, il *a commencé*_[PC] à songer. (XIX/62/133)
- c. Il *a pensé*_[PC] en lui-même : Quoi-c'est que ça, cette créature-là? (XIX/60/221)
- d. T'*as*-tu *vu*_[PC] la face? (XIX/57/104)

L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : Si le FANENB présente des similitudes structurelles au parler de la BSM, on s'attendrait que le PS soit favorisé au sein des séquences exprimant des propositions narratives.

L'aspect de la phrase

Il a déjà été suggéré par plusieurs grammairiens traditionnels tels que Maupas (1618, cité dans Comeau *et al.*, 2012 : 325) que les événements ponctuels (se passant à un seul moment) ont tendance à favoriser la sélection du passé simple en comparaison avec les événements duratifs qui impliquent des événements ayant une certaine durée⁴⁰. Ce résultat a été noté dans la région de la BSM (*Ibid.*). J'ai donc codé les occurrences du corpus CDG à savoir si elles impliquent un événement ponctuel (4.11a) ou duratif (4.11b).

- (4.11) a. Là, le vieux lui fait faire un bateau, pis il *mit*_[PS] des provisions assez dedans. (XIX/60/2451)
- b. Ah il *a marché*_[PC] bien longtemps. (XIX/54/117)

⁴⁰ Notons cependant que d'autres grammairiens tels que Grevisse (1986) considèrent les événements ponctuels comme pouvant aussi être associés avec le PC.

La spécification adverbiale

Finalement, la présence d'indices adverbiaux faisant référence à des moments précis dans le temps a aussi été admise comme un contexte propice à la sélection du PS (Comrie, 1985, cité dans Comeau *et al.*, 2012 : 327). Toutefois, cet effet n'est pas attesté à la BSM. J'ai répliqué l'analyse de ce groupe de facteurs et j'ai codé les occurrences à savoir si elles apparaissent avec un adverbe spécifique tel que *le lendemain matin* (4.12a), un adverbe non spécifique tel que *une bonne élan* (4.12b) ou sans spécification (4.12c). L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : La présence d'adverbes spécifiques à un point précis dans le temps devrait favoriser la sélection du PS.

- (4.12) a. Le lendemain matin, son père lui **a demandé**_[PC] voir si il voulait la marier. (XIX/53/114)
- b. Ça **a duré**_[PC] une bonne élan. (XIX/64/186)
- c. Il l'**envoya**_[PS] dans la cave à coups de pieds. (XIX/65/2630)

J'ai également codé chacune des occurrences selon l'identité du verbe afin d'observer s'il y a un effet lexical parmi la distribution des données.

Les facteurs sociaux

L'âge et le sexe ont été incluses dans cette analyse. Bien que ces facteurs n'exercent pas une influence sur la sélection du PS à la BSM (Comeau *et al.*, 2012), le sexe constitue un élément important à considérer dans cette présente étude. Il est généralement admis que ce sont les hommes qui avaient un réseau social de type ouvert au XIXe siècle et qui entretenaient des contacts avec l'extérieur de leur communauté (*cf.* Bernard, 1935; Robichaud, 1976; Vernex, 1978). Comme il a déjà été démontré que les formes stéréotypées

au FA sont utilisées en tant que marqueur identitaire étroitement lié aux valeurs de la communauté au XXe siècle, il sera intéressant de voir si cette tendance se manifeste également au XIXe siècle. Si tel était le cas, on s'attendrait à ce que les hommes (de par leur réseau social généralement ouvert) utilisent moins souvent le PS. Bien que la différence d'âge entre les locuteurs du corpus CDG ne soit pas très prononcée, j'ai séparé les locuteurs selon s'ils sont nés entre 1870 et 1879 (locuteurs âgés) ou entre 1880 et 1890 (locuteurs moins âgés).

4.4.2 Les résultats

Avant de passer à la présentation de l'analyse multivariée menée avec le logiciel *GoldVarb X*, l'examen des occurrences du PS selon l'identité du verbe m'a permis de révéler un effet lexical important. Près de deux tiers de ces occurrences (65%, N=52/80) sont représentées par le verbe *mettre* à lui seul (4.13). Ceci suggère déjà que cette forme n'est plus très productive en FANENB durant la deuxième moitié du XIXe siècle. L'examen de l'influence des contraintes sur sa sélection me permet d'analyser la portée de sa productivité d'une autre façon. La présentation de ces résultats au tableau 4.3 inclut également ceux de l'analyse de Comeau, King et Butler (2012) pour des fins de comparaisons dans la colonne de droite.

(4.13) Toujours, il en *mit*_[PS] un petit peu dans un verre. (XIX/60/1877)

Tableau 4.3

Analyses multivariées de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du PS en FANENB et en FA de la BSM

FANENB (XIXe siècle)				FA de la BSM (XXe siècle) Adapté de Comeau <i>et al.</i> (2012 : 331)		
	Prob.	%	N	Prob.	%	N
Tendance globale	.122	20	80/394	.242	34	575/1704
Mode du discours						
Prop. narrat. (action)	.84	43	67/160	.92	81	451/556
Prop. narrat. (autres)	.48	11	9/79	.72	45	49/108
Conversation	.16	1	4/155	.19	7	74/1038
<i>Écart</i>	<i>68</i>			<i>73</i>		
Spécification adverbiale						
Aucune spécification	[.53]	22	73/340	.53	37	515/1401
Adverbe spécifique	[.51]	14	1/7	.36	20	56/279
Adv. non spécifique	[.38]	13	6/47	.32	14	3/22
<i>Écart</i>				<i>22</i>		
Aspect de la phrase						
Ponctuel	[.50]	21	77/368	.55	42	495/1191
Duratif/Habituel	[.49]	12	3/26	.38	16	79/511
<i>Écart</i>				<i>18</i>		
Réseau social						
Ouvert (hommes)	[.54]	23	42/186			
Fermé (femmes)	[.44]	18	38/208			
<i>Écart</i>						
Age						
Locuteurs âgés	[.51]	21	34/163			
Locuteurs moins âgés	[.49]	20	46/231			
<i>Écart</i>						

Les résultats qui sont présentés au tableau 4.3 démontrent qu'en plus d'être restreint lexicalement, le PS est aussi restreint quant aux contextes linguistiques qui permettent sa sélection. Il n'y a qu'au sein des propositions narratives impliquant le développement d'une action où il est le plus susceptible d'apparaître. Pour des raisons pratiques, les occurrences des propositions narratives de type orientation et évaluation ont été regroupées dans une catégorie intitulée « Propositions narratives (autres) ». Plus de trois quarts (76%, N=51/67) des occurrences du PS dans ce contexte sont représentées par le verbe *mettre*. Ceci constitue un contraste avec ce qui a été trouvé à la BSM, où le taux de PS est plus élevé (34%) et où son utilisation est un peu moins limitée. Ce sont toutes les propositions narratives (et pas

seulement celles impliquant le développement d'une action) qui favorisent sa sélection à la BSM. Les autres contraintes linguistiques (spécification adverbiale et aspect de la phrase) exercent également un effet important sur la sélection du PS à la BSM, alors que c'est plutôt le contraire dans le nord-est du N.-B.

Une série d'analyses indépendantes de chacune des contraintes m'a également permis de démontrer une interaction entre le mode de discours et l'aspect de la phrase. Plus de trois quarts des séquences narratives (83%, N=132/160) implique un événement ponctuel, comme on peut le voir en (4.14). Il n'est pas si surprenant que ces contextes se chevauchent puisque les propositions narratives impliquant le développement d'une action impliquent aussi un contexte ponctuel (Labelle, 1987; Labov et Waletzky, 1967). J'ai néanmoins conservé cette contrainte dans mon analyse par souci de comparabilité avec l'étude de Comeau et ses collègues⁴¹.

(4.14) Là, il prend la princesse par la main pis il *mit*_[PS] le soulier dans le pied.
(XIX/60/2043)

De plus, les facteurs sociaux n'apportent aucune contribution à la sélection du PS. Le réseau social, dont l'effet des facteurs de cette contrainte permettrait de voir si cette forme stéréotypée véhicule des valeurs associées aux normes sociales de la communauté, ne contribue pas à sa sélection.

⁴¹ J'ai mené une analyse multivariée supplémentaire sans tenir compte de la contrainte de l'aspect de la phrase. Les résultats restent plus ou moins les mêmes : Le mode du discours est toujours jugé significatif et la hiérarchie des contraintes reste la même (avec les propositions narratives impliquant le développement d'une action qui favorisent la sélection du PS). Aucune autre contrainte n'a été jugée significative.

Que pouvons-nous retenir dans ce cas-ci? Surtout, en quoi ces résultats contribuent-ils à mes questions de recherche? D'abord, l'utilisation du PS en FANENB était déjà peu attestée au XIXe siècle (11%) pour ensuite être absente au XXe siècle. Ceci correspond, contrairement aux autres formes analysées jusqu'ici, à l'idée d'un nivèlement dans cette région (Flikeid, 1994, 1997). De plus, mes résultats témoignent d'une restriction lexicale importante où un seul verbe (*mettre*) rend compte de la majorité des occurrences du PS. Ceci constitue un réel résultat alors que la prépondérance du PS auprès des propositions narratives (action) découle de la définition même d'une « *complicating action* ». En somme, il n'y a pas lieu de suggérer que l'utilisation du PS en FANENB parlé au XIXe siècle témoigne de la conservation d'un patron issu d'un état antérieur.

4.5 La flexion postverbale *-ont* à la troisième personne du pluriel

La dernière forme stéréotypée à l'étude dans ce chapitre est la flexion postverbale *-ont* (3PL) (4.15b). Elle alterne avec la forme standard constituée de la flexion *-ent* à la 3PL (dorénavant *ils...ent*) (4.15a). La forme *-ont* (3PL) est souvent considérée comme l'une des formes les plus saillantes et typiques du FA dans son ensemble (*cf.* Beaulieu et Cichocki, 2005a, 2005b, 2008; Flikeid, 1994, 1997; Flikeid et Péronnet, 1989; King, 2013; King, Martineau et Mougeon, 2011; Martineau, 2005, 2014; Neumann-Holzschuh et Mitko, 2018; Wiesmath, 2006).

- (4.15) a. Les trois chiens se **mettent** à la table. (XIX/60/3211)
- b. Le vieux pis la vieille se **mettent** à pleurer tous les deux. (XIX/60/2427)

La présence de *-ont* (3PL) date d'il y a plusieurs siècles alors qu'elle est déjà attestée dans l'usage en France au XIIIe siècle (Nyrop, 1903, cité dans Beaulieu et Cichocki, 2008 :

37). Tout comme la forme *je...ons*, sa chute dans la langue littéraire au XVII^e siècle est liée au passage d'un système de flexions postverbales vers un système de flexions préverbales. King, Martineau et Mougeon (2011 : 496), à partir d'un important corpus de textes littéraires distribué sur cinq siècles (du XVII^e au XX^e siècle), ont démontré une chute importante de l'utilisation de cette flexion entre le XVIII^e (77%) et le XIX^e siècle (5%)⁴². Dans le même ordre d'idées, Lodge (2004 : 179, cité dans Chiasson-Léger, 2017 : 75), atteste de la présence de cette forme dans les textes imitant le vernaculaire de la classe populaire de Paris au XVII^e siècle. Elle aurait cependant chuté drastiquement le siècle suivant. À l'exception de quelques régions dans le sud et l'est de la France (Flikeid et Péronnet, 1989), cette forme n'est principalement retrouvée qu'en Acadie à l'heure actuelle. À en juger par le grand nombre de recherches ayant documenté l'usage de cette forme du XIX^e siècle jusqu'au XXI^e siècle (tableau 4.4), cette forme est encore attestée dans toutes les communautés acadiennes.

⁴² Cette chute est retrouvée chez les personnages appartenant aux classes populaires, soit ceux qui sont les plus près de représenter fidèlement la langue vernaculaire.

Tableau 4.4

Taux d'emploi de la forme *-ont* (3PL) dans les parlers acadiens aux XIXe, XXe et XXIe siècles

Époque	Source	Région, province	Type de données	%	N
XIXe siècle	Roussel (2013)	Nord-est, N.-B.	Corpus oral	74	285 ⁴³
	Mart. et Tailleur (2010)	Sud-est, N.-B.	Lettres (1 famille)	78	32
	Martineau (2005)	Nord-est, N.-B.	Corpus oral	81	135
	Martineau (2005)	N.-É. et Cap-Breton	Corpus oral	94	33
XXe siècle	B. et Cichocki (2008)	Nord-est, N.-B.	Corpus oral	20	3364
	F. et Péronnet (1989)	Sud-est, N.-B.	Corpus oral	70	n/d
	F. et Péronnet (1989)	BSM, N.-É.	Corpus oral	72	n/d
	F. et Péronnet (1989)	Pubnico, N.-É.	Corpus oral	73	n/d
	F. et Péronnet (1989)	Ile-Madame, N.-É.	Corpus oral	78	n/d
	King <i>et al.</i> (2004)	Abram-Village, I.-P.-É.	Corpus oral	78	4892
	King <i>et al.</i> (2004)	Saint-Louis, I.-P.-É.	Corpus oral	83	4892 ⁴⁴
	F. et Péronnet (1989)	Chéticamp, N.-É.	Corpus oral	84	n/d
	F. et Péronnet (1989)	Pomquet, N.-É.	Corpus oral	87	n/d
	King <i>et al.</i> (2011)	L'Anse-à-Canards, T.-N.	Corpus oral	99	n/d
XXIe siècle	Chiasson-Léger (2017)	Nord-est, N.-B.	Corpus oral	17	446

À partir de ces résultats tirés des études antérieures, le FANENB constitue le parler où la fréquence d'utilisation chute le plus drastiquement entre le XIXe et le XXe siècle.

Martineau (2005) et Roussel (2013) ont démontré sur la base de contes folkloriques que cette forme est utilisée à un taux de 74% et de 81% dans cette région au XIXe siècle. En revanche, Beaulieu et Cichocki (2008) ont démontré qu'elle est utilisée près de quatre fois moins souvent au XXe siècle (20%). Ce taux reste essentiellement le même au XXIe siècle (17%) (Chiasson-Léger, 2017). Il convient cependant de spécifier que les résultats de Martineau (2005) et de Roussel (2013) sur l'usage du XIXe siècle s'appuient sur les contes folkloriques

⁴³ L'un des quatre locuteurs étudiés par Roussel (2013) comporte un taux d'emploi de seulement 13% (N=126). Il a donc été étudié à part des autres locuteurs.

⁴⁴ King, Nadasdi et Butler (2004 : 239) soulignent que ce nombre comprend la somme des occurrences pour chacune des régions de l'I.-P.-É.

produits par deux ou quatre locuteurs et ne comportent qu'un petit nombre de données. Les résultats de mon analyse qui inclut un plus grand nombre de données permettra de voir si l'on retrouve cette tendance notée par ces chercheurs.

Tel que mentionné au deuxième chapitre, Beaulieu et Cichocki (2002, 2005a, 2005b, 2008) ont démontré que la nature des liens entretenus avec les membres de sa communauté constitue la contrainte la plus importante sur la sélection de *-ont* (3PL) en FANENB au XXe siècle. L'utilisation de cette forme chez les locuteurs ayant un réseau fermé est interprétée comme une volonté d'affirmer son identité et sa position sociale au sein de sa communauté. Chiasson-Léger (2017 : 93) remarque une tendance similaire dans son étude menée dans cette région au XXIe siècle. La forme *-ont* (3PL) est beaucoup plus utilisée chez les locuteurs du réseau fermé mais remarque cependant que ce sont les jeunes hommes de ce réseau qui l'utilisent le plus (47%, contre 6% chez les jeunes femmes, 3% chez les femmes âgées et 24% chez les hommes âgés). Cette tendance se distingue de ce qu'ont trouvé Beaulieu et Cichocki (2008 : 52) où les hommes âgés et les jeunes femmes du réseau fermé sont ceux qui l'utilisent le plus (63% et 44% respectivement, contre 28% chez les jeunes hommes et 18% chez les femmes âgées de ce réseau). Qui plus est, Chiasson-Léger (2017 : 92) remarque que les locuteurs du réseau ouvert utilisent également la forme *-ont* (3PL) et que ce sont les jeunes locuteurs, peu importe le sexe, qui l'utilisent le plus souvent. De son point de vue, cette forme stéréotypée serait devenue un marqueur socio-symbolique d'un prestige latent chez ces locuteurs. En somme, en dépit des différences observées dans les analyses de Beaulieu et Cichocki et de Chiasson-Léger, il reste que *-ont* (3PL) se prête bien à être utilisée en tant que marqueurs d'identité étroitement liés aux valeurs de cette

communauté. La question de savoir si cette tendance est la même au XIXe siècle dans cette région constitue l'une des motivations de ma propre analyse.

Plusieurs contraintes linguistiques exercent également une influence sur la sélection de *-ont* (3PL) en FANENB et dans les autres parlers acadiens. Elles sont énumérées un peu plus loin dans la prochaine section. Mais d'abord, quelques mots sur la circonscription du contexte variable s'imposent.

4.5.1 Méthodologie

Dans le cadre de mon analyse, j'ai répliqué la méthode élaborée par Beaulieu et Cichocki (2002, 2005a, 2005b, 2008) (*cf.* aussi Chiasson-Léger, 2017). Les résultats de leur analyse sur le comportement de cette forme stéréotypée au XXe siècle (à partir du corpus FANENB-adultes) seront comparés aux résultats de mon analyse à partir du corpus CDG. La comparaison de nos analyses permettra d'avoir une vue d'ensemble sur la trajectoire de cette forme en FANENB entre un état antérieur et un stade actuel. J'ai commencé par identifier et extraire toutes les formes verbales à la 3PL. Bien que les flexions verbales associées aux verbes *avoir* et *faire* soient déjà apparentées morphologiquement à la forme *-ont* (3PL) (*ont* et *font*), les occurrences de ce type ont été codées comme des variantes standard *-ent*. Seules celles où la flexion *-ont* se joint au radical du verbe ont été codées comme des variantes *-ont* (3PL) (4.16a et 4.16b). J'ai également inclus les formes supplétives non-normatives telles que *ils mourent* ou *ils allent* parmi les occurrences codées comme des variantes standard *-ent*.

Je souligne également que la répartition des occurrences du verbe *avoir* ne varie pratiquement pas entre la forme standard *ont* (47%, N=246/520) et la forme vernaculaire *avont* (53%, N=274/520). Ceci contraste avec ce qu'ont trouvé Flikeid et Péronnet (1989) pour plusieurs parlers acadiens contemporains où cette distribution est beaucoup plus variable. Le taux souvent plus faible de la forme *avont* au profit de la forme *ont* les ont amenés à écarter les occurrences du verbe *avoir* de leur analyse. Comme j'aurai l'occasion de le démontrer un peu plus loin, le taux très élevé de *-ont* (3PL) au XIXe siècle dans tous les contextes verbaux m'ont permis de conserver ces occurrences dans mon analyse.

- (4.16) a. Ils dormont pis s'ils ***avont*** les yeux fermés, ils dormont pas. (XIX/60/3332)
 b. Les sept hommes, eux, ils ***faisont*** toute la même route. (XIX/60/704)

Un examen indépendant m'a permis d'observer que la forme *-ont* (3PL) apparaît très rarement au sein des propositions relatives sujets. Je n'ai retracé que trois occurrences de ce type parmi les centaines de données identifiées et extraites (4.17a). Ceci correspond exactement à ce qui a déjà été démontré par Beaulieu et Cichocki (2008) dans leur analyse de cette variable à partir du corpus FANENB-adultes. Rajoutons que ces derniers (2008 : 41) soulignent que le statut de la séquence /ki/ est structurellement ambiguë. Il pourrait s'agir du pronom relatif *qui* ou du complémenteur *que* suivi du pronom sujet *il* pour lequel le « l » final est élide. Il est par ailleurs commun que les verbes précédés d'un sujet au pluriel prennent un accord par défaut au singulier dans ce contexte (4.17b) (*cf.* aussi King et Nadasdi, 1996). Comme le statut de la séquence /ki/ dépasse les objectifs de ce chapitre, les occurrences de ce contexte ont été exclues. Aucune occurrence de la forme *-ont* (3PL) n'a

non plus été identifiée avec *être* au présent de l'indicatif, m'amenant à exclure les occurrences comme celle en (4.17c).

- (4.17) a. Tes frères avont des chiens qui **dansont** sur les épingles. (XIX/53/321)
 b. C'est nos garçons qui **s'en vient**. (XIX/56/2485)
 c. Joe, ses frères **sont** venus. (XIX/53/297)

Après avoir procédé de la sorte, j'ai identifié un total de 1304 contextes où la forme -*ont* (3PL) était susceptible d'être sélectionnée. Afin d'évaluer le conditionnement associé à la sélection de ces formes, j'ai considéré quatre contraintes susceptibles d'influencer cette sélection. Elles sont énumérées dans la prochaine section.

4.5.1.1 Les contraintes à l'étude

Les classes de verbes selon le marquage du radical

Flikeid et Péronnet (1989) remarquent que la sélection de -*ont* (3PL) implique une pertinence fonctionnelle liée à la marque du nombre. Ceci s'observe particulièrement chez les verbes du premier groupe tels que *arriver*. La sélection de la forme standard *ils...ent* à la 3PL (/aʁiv/) ne permet pas de désambiguïser le nombre en comparaison avec la troisième personne du singulier (3SG) (/aʁiv/). La sélection de -*ont* (3PL) à la 3PL change la donne (/aʁiv/[3SG] vs. /aʁivɔ̃/[3PL]). Les verbes supplétifs tels que *pouvoir* n'ont pas ce problème car la désambiguïisation est déjà assurée par la modification du radical entre la 3SG (/pø/) et la 3PL (/pœv/). L'hypothèse serait donc que les verbes en -*er* constituent un contexte plus propice à la sélection de -*ont* (3PL) étant donné la possibilité qu'ils ont d'optimiser les formes du paradigme verbal.

Afin de tester l'effet de cette contrainte sur la sélection de *-ont* (3PL), Beaulieu et Cichocki (2008) ont catégorisé les verbes selon si le radical à la 3SG et à la 3PL est le même ou non à la base. Cependant, au lieu de catégoriser tous les verbes du premier groupe ensemble, ils remarquent que la sélection de la flexion *-ont* (3PL) entraîne la modification du radical chez certains verbes tels que *appeler*. Du point de vue de ces linguistes, la morphophonologie exerce une influence sur la réalisation des verbes. Cette modification consiste en une épenthèse de la voyelle /*ɛ*/ sur la deuxième syllabe à la 3PL (/apɛl_[3SG]/ vs. /aplɔ̃/_[3PL]). Ce faisant, la catégorisation des verbes pour ce groupe de facteurs s'est faite conformément à deux critères : (i) l'opposition entre les radicaux singuliers et les radicaux pluriels, et (ii) l'opposition entre les formes (radical et flexion postverbale) 3SG et 3PL (*Ibid.* : 49)⁴⁵. Ces classes sont listées au tableau 4.5. Afin d'être assuré de capter l'effet de cette contrainte, les quatre verbes supplétifs *pouvoir*, *aller*, *faire* et *avoir* ont tous été analysés individuellement. Les verbes tels que *finir* et *sortir* ont également été analysés individuellement car la forme du radical ne change pas entre la 3SG et la 3PL, contrairement aux verbes supplétifs. Il est à noter que l'analyse de cette contrainte ne permet pas de considérer celle du temps verbal. La variation des radicaux selon la flexion postverbale n'est présente que chez les verbes au présent. J'ai donc procédé de cette façon pour des fins de comparaison avec l'analyse de ces chercheurs. Je laisse l'analyse de cette variable selon les autres temps verbaux à une analyse ultérieure.

⁴⁵ Je souligne au passage qu'une étude plus approfondie de cette épenthèse dans ce contexte précis mériterait d'être entreprise. Une question plausible est de savoir si elle se produit de façon catégorique, ou variable.

Tableau 4.5

Les classes de verbes en FANENB d'après les oppositions dans le paradigme au temps présent (adapté de Beaulieu et Cichocki, 2008 : 50)

Classes	<i>-ent</i> (3PL)		<i>-ont</i> (3PL)	
	3SG	3PL	3SG	3PL
Verbes en <i>-er</i> (Ø chang. radical) (ex : <i>arriver</i>)	[aʁiv]	[aʁiv]	[aʁiv]	[aʁiv-ɔ̃]
Verbes en <i>-er</i> (+ chang. radical) (ex : <i>appeler</i>)	[apɛl]	[apɛl]	[apɛl]	[apl-ɔ̃]
Verbes tels que <i>finir</i> et <i>sortir</i>	[fini]	[finis]	[fini]	[finis-ɔ̃]
Verbe <i>pouvoir</i>	[pø]	[pœv]	[pø]	[puv-ɔ̃]
Verbe <i>aller</i>	[va]	[vɔ̃]	[va]	[al-ɔ̃]
Verbe <i>faire</i>	[fɛ]	[fɔ̃]	[fɛ]	[fɛz-ɔ̃]
Verbe <i>avoir</i>	[a]	[ɔ̃]	[a]	[av-ɔ̃]

Les éléments en position sujet

Tel que mentionné un peu plus tôt, les pronoms sujets sont très souvent considérées comme des flexions préverbaux d'accord sujet-verbe dans les variétés de français contemporain (cf. Auger, 1995; Beaulieu et Balcom, 1998; Culbertson, 2010; Y. Roberge, 1990). Beaulieu et Balcom (1998) remarquent que la flexion *-ont* (3PL) apparaît seulement lorsqu'elle est précédée du pronom sujet *il* en FANENB contemporain. Ils interprètent ce résultat comme un double marquage d'accord sur le verbe. La question de savoir si cette dépendance entre ces deux éléments est aussi retrouvée à un état antérieur mérite d'être posée dans la perspective plus générale de mieux comprendre le statut linguistique du pronom sujet. Répondre à cette question impliquerait cependant de considérer une série de tests syntaxiques (cf. De Cat, 2004; King et Nadasdi, 1997). Je ne m'y attarderai pas. Je serai néanmoins attentif à observer le type d'élément en position sujet. Beaulieu et Cichocki (2008) ont déjà observé que la forme *-ont* (3PL) affiche une tendance à être sélectionnée plus souvent lorsqu'elle est précédée d'un pronom sujet arbitraire (c.-à-d. avec une référence plus

ou moins implicite qui n'apparaît pas dans le discours). Toutefois, cette contrainte n'est pas ressortie significative dans leur analyse. Afin d'évaluer si un tel effet était attesté dans le passé, j'ai codé les occurrences selon la même méthode utilisée par ces linguistes.

Pour ce faire, j'ai codé chaque occurrence extraite du corpus CDG selon si l'élément en position sujet est un pronom sujet arbitraire (4.18a), un pronom sujet défini (4.18b), un pronom sujet précédé d'un groupe nominal (4.18c) et un groupe nominal seul (4.18d).

- (4.18) a. Quand ils *mettent* un gars en prison là, ils les *pendont*. (XIX/65/2105)
 b. Ils *partent* tous les deux. (XIX/60/18)
 c. Les princesses, ils *souhaitent* le bonjour. (XIX/60/633)
 d. Les servantes *avont* dans l'idée d'empoisonner Ti-Jean. (XIX/65/1685)

Les facteurs sociaux

Les facteurs de l'âge et du sexe ont été incluses pour les mêmes raisons que celles évoquées à la section 4.4.1.1 ci-dessus.

4.5.2 Les résultats

La distribution de la forme *-ont* (3PL) aux XIXe et XXe siècle en FANENB est présentée à la figure 4.1. Tout comme l'ont déjà remarqué Martineau (2005) et Roussel (2013), il y a une chute très importante dans l'emploi de cette forme entre ces deux périodes. (71% à 20%).

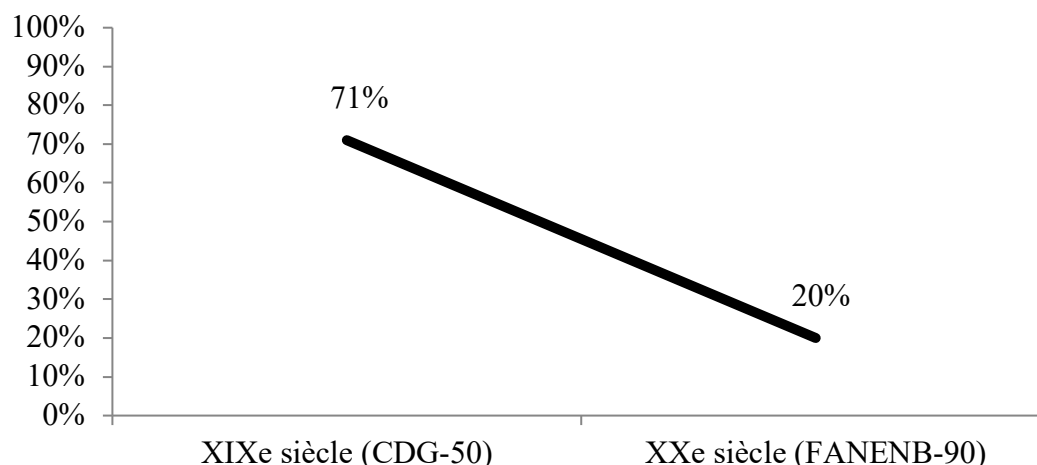


Figure 4.1 : Taux d'emploi de la forme *-ont* (3PL) en FANENB aux XIXe et XXe siècles

Qu'en est-il de la configuration des contraintes linguistiques et sociales sur sa sélection? Ces résultats sont présentés au tableau 4.6. Je souligne au passage que les résultats de l'analyse multivariée de Beaulieu et Cichocki (2008) sont également présentés au tableau 4.6 afin d'avoir une vue d'ensemble sur le comportement de cette forme. L'analyse de ces chercheurs n'inclut cependant que les séquences constituées d'un pronom sujet étant donné son association catégorique avec la flexion *-ont* (3PL). Les occurrences de la flexion *-ent* sans la présence du pronom sujet n'ont donc pas été comptabilisés dans leur analyse, ce qui rend le taux de la forme *-ont* (3PL) beaucoup plus élevé qu'il ne l'est réellement (47%)⁴⁶. Ma décision de comptabiliser ces constructions dans ma propre analyse s'explique par mon souci d'évaluer la contribution de ces séquences dans la sélection de *-ont* (3PL). De plus,

⁴⁶ Les tableaux présentés aux pages 37, 47 et 52 de l'article de Beaulieu et Cichocki (2008) font part du taux de *-ont* (3PL) (47%) au sein des séquences constituées obligatoirement d'un pronom sujet. Comme ces linguistes l'ont clairement démontré, cette flexion n'est retrouvée que dans les contextes où ce pronom est utilisé. Cependant, le tableau 3 présenté à la page 42 de leur article fait plutôt part d'un taux de *-ont* (3PL) inférieur à celui mentionné aux tableaux cités ci-dessus (20% au lieu de 47%). Ceci étant donné que les occurrences à la 3PL sans la présence d'un pronom sujet ont été comptabilisés par ces linguistes. Dans ma propre analyse de cette variable au sein des données du corpus CDG, j'ai remarqué que l'association catégorique entre *-ont* et un pronom sujet n'est pas attestée.

l'association entre la flexion *-ont* (3PL) et le pronom sujet n'est pas catégorique au XIX^e siècle comme c'est le cas au XX^e siècle.

Tableau 4.6

**Analyses multivariées de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection de
-ont (3PL) en FANENB aux XIXe et XXe siècles**

FANENB (XIXe siècle)				FANENB (XXe siècle) Adapté de B. et Cichocki (2008 : 52)		
	Prob.	%	N	Prob.	%	N
Tendance globale	.757	71	927/1304	.463	47	473/1002
Élément en position sujet						
Pronom arbitraire	.82	88	83/94	[]	51	190/369
Pronom spécifique	.56	75	717/953	[]	46	261/572
Sujet nominal + Pronom	.44	65	11/17	[]	36	22/61
Sujet nominal seul	.19	48	116/240			
<i>Écart</i>	<i>63</i>					
Classe de verbes						
Verbe <i>aller</i>	K.O. ⁴⁷	100	82/82	.59	48	37/77
Verbe <i>pouvoir</i>	K.O.	100	12/12	.58	52	60/115
Verbe <i>finir, sortir</i>	.71	88	178/202	.49	43	51/118
Verbe <i>faire</i>	.71	87	33/38	.48	46	6/13
Verbes -er (+ chang. radical)	.68	82	173/210	.74	74	37/50
Verbes -er (Ø chang. radical)	.59	77	271/350	.67	64	143/225
Verbe <i>avoir</i>	.25	54	270/502	.34	34	139/404
<i>Écart</i>	<i>46</i>			<i>18</i>		
Réseau social						
Fermé (femmes) ⁴⁸	.61	78	420/538	K.O.	100	473/473
Ouvert (hommes)	.43	66	507/766	K.O.	0	0/529
<i>Écart</i>	<i>18</i>					
Age						
Locuteurs âgés	.53	72	635/879			
Locuteurs moins âgés	.45	69	292/425			
<i>Écart</i>	<i>8</i>					
Sexe et âge						
Locuteurs âgés				.68	63	281/449
Locutrices âgées				.45	44	137/314
Locuteurs jeunes				.33	28	34/121
Locutrices jeunes				.19	18	21/118
<i>Écart</i>				<i>49</i>		
Situation						
Intra-groupe				.54	52	271/522
Extra-groupe				.45	42	202/480
<i>Écart</i>				<i>9</i>		

⁴⁷ Le code « K.O. » réfère à un « knock-out », c'est-à-dire une situation où toutes les occurrences d'un facteur sont comptabilisées par l'une ou l'autre des variantes.

⁴⁸ Rappelons que la tendance à savoir que les femmes ont un réseau social généralement fermé et que les hommes ont un réseau généralement ouvert ne s'applique qu'au XIXe siècle dans cette région (cf. Bernard, 1935; Bourgeois et Basque, 1984; Robichaud, 1976; Vernex, 1978).

Un résultat important de ce tableau concerne la hiérarchie des contraintes entre les XIXe et XXe siècles. La sélection de *-ont* (3PL) est favorisée par des contraintes surtout *linguistiques* au XIXe siècle et par des contraintes surtout *sociales* au XXe siècle. Le réseau social n'exerce qu'un effet minime sur la variation au XIXe siècle alors qu'il devient ensuite le prédicteur le plus important par la suite. Je précise ici que le « knock-out » identifié dans la colonne de droite du tableau 4.6 indique la tendance à savoir que les membres du réseau fermé sont les seuls qui utilisent la forme *-ont* (3PL) au XXe siècle. Comme ma propre analyse du corpus CDG voulait offrir une comparaison diachronique avec celle du corpus FANENB-adultes, j'ai donc décidé d'inclure ce résultat. Ce qui est pertinent ici est le fait que la contrainte du réseau social n'exerce qu'un effet minime au XIXe siècle. Ceci me permet donc de démontrer que l'association de *-ont* (3PL) à un groupe social en particulier n'a été en vigueur qu'au XXe siècle, à un moment où ces locuteurs voulaient affirmer leur attachement à leur communauté.

Avant d'aller plus loin, je souligne que les résultats concernant la classe de verbe font aussi part d'une tendance intéressante. Dans ce cas-ci, il y a eu un changement important au niveau de la hiérarchie des facteurs de cette contrainte. Au XIXe siècle, les classes de verbes qui favorisent le plus la sélection de *-ont* (3PL) ne présentent pas de différences au niveau du changement de radical (p. ex. les verbes supplétifs *aller*, *pouvoir* ainsi que les verbes *finir* et *sortir*). La situation change au XXe siècle alors que ce sont spécifiquement les verbes en *-er* qui favorisent sa sélection. Aux dires de Beaulieu et Cichocki (2008 : 55), ces classes de verbes « présente[nt] plus d'avantages au niveau de l'optimisation des formes. » Il semble donc que les locuteurs acadiens du XXe siècle préfèrent les contextes où sa sélection présente « un avantage au niveau de la communication » (*Ibid.* : 57). J'interprète ces

résultats comme une démonstration du fait que (i) cette forme stéréotypée est devenue le propre d'un groupe restreint au XXe siècle (c.-à-d. les locuteurs ayant un réseau fermé), et (ii) qu'elle est devenue principalement restreinte à un petit nombre de contextes linguistiques.

Que pouvons-nous retenir de tout cela? Mon analyse des motivations linguistiques et sociales affectant la sélection de cette forme stéréotypée m'a permis de démontrer un changement important. Ce n'est qu'au XXe siècle où cette forme est devenue le propre des locuteurs ayant un réseau social fermé. En dépit du fait que cette forme ait fortement chuté entre ces deux périodes, l'analyse du conditionnement révèle résultat encore plus important, à savoir qu'elle a été rattrapée par les locuteurs au XXe siècle en tant que marqueur identitaire étroitement lié aux valeurs de la communauté. De plus, bien que les contraintes linguistiques exercent un effet plus important au XIXe siècle en comparaison au XXe siècle, elles donnent néanmoins plusieurs indications sur la direction de l'effet observé chez chacune d'elle. À titre d'exemple, l'utilisation de *-ont* (3PL) permet également d'exprimer une pertinence au niveau de l'optimisation des formes. Au final, la trajectoire de cette forme stéréotypée se définit non pas par un nivèlement, mais plutôt par une récupération dans le but précis de témoigner de son appartenance identitaire à sa communauté.

Il est vrai que mon interprétation, à savoir que l'utilisation des formes stéréotypées est associée aux valeurs de la communauté, n'est basée que sur la forme *-ont* (3PL). Les autres formes (telles que le passé simple ou l'imparfait du subjonctif) sont absentes ou presque non attestées dans les corpus CDG et FANENB-90. Il reste cependant que l'idée selon laquelle les contacts dialectaux favorisent un nivèlement de ces formes (*cf.* Flikeid, 1994, 1997) n'est

pas appuyée par mon analyse. Il n'y a que la forme *-ont* (3PL) dont le taux a chuté entre le XIXe et le XXe siècle. Je suggère que la présence actuelle de ces formes dans les autres régions acadiennes (telles que la baie Sainte-Marie, en N.-É.) peut potentiellement être associée à cette interprétation pour deux raisons : (i) Il a souvent été démontré que leurs taux de sélection sont plus élevés chez les jeunes locuteurs en temps apparent (*cf.* Flikeid, 1997; King et al., 2004; Martineau, 2014). (ii) Plusieurs linguistes (*cf.* Boudreau, 2009, 2011; LeBlanc, 2012; LeBlanc et Boudreau, 2016) ont déjà démontré que les locuteurs de la baie Sainte-Marie, dont le parler est largement considéré comme celui le plus conservateur, font un effort conscient de faire revivre ces formes afin de faire reconnaître leur identité linguistique. Dans l'ensemble, ces constats s'appliquent à mes propres résultats, et ce, bien que je ne puisse me prononcer que sur la forme *-ont* (3PL) en FANENB.

Qu'est-ce que ces résultats signifient-ils dans le contexte plus large de cette recherche? La présence ou l'absence des formes stéréotypées au FA ne constitue pas un indice viable pour témoigner du degré de conservatisme d'un parler acadien. L'utilisation de ces formes relève plus de la volonté du locuteur à s'affirmer sur le plan social conformément aux valeurs de sa communauté. Les deux prochains chapitres se penchent sur des formes en dessous du niveau conscient et dont l'utilisation n'est généralement pas manipulée par les locuteurs.

4.6 Synthèse du chapitre

Dans ce chapitre, j'ai présenté une analyse systématique de l'emploi de cinq formes traditionnelles stéréotypées au FA telles que retrouvées en FANENB. Le but principal était de voir si l'hypothèse du nivèlement de ces formes dans cette région acadienne, conformément aux évidences socio-historiques énumérées au deuxième chapitre, s'applique dans nos données. Force est d'admettre que je n'ai pas attesté d'une trajectoire claire partagée par l'ensemble de ces formes. De prime abord, trois d'entre elles (*je... ons*, la particule *point* et l'imparfait du subjonctif) ne sont attestées ni à un stade actuel et ni à un état antérieur (à l'exception d'une ou deux occurrences). Le passé simple, en revanche, est bien attesté au XIXe siècle quoiqu'à un taux très bas (11%). De plus, sa sélection est surtout très restreinte lexicalement par un seul verbe qui occupe la majorité de ces occurrences. Seule la forme *-ont* (3PL) est devenue quatre fois moins utilisée entre le XIXe siècle (71%) et le XXe siècle (20%). Qui plus est, mon analyse du conditionnement linguistique au XIXe siècle en comparaison celle menée par Beaulieu et Cichocki (2008) pour le XXe siècle m'a permis de tracer une tendance encore plus importante : L'utilisation d'une forme stéréotypée du FA témoigne d'abord d'une volonté de s'affirmer sur le plan identitaire à partir du XXe siècle. Ce moment n'est pas sans importance alors qu'il est généralement admis que l'identité acadienne s'est forgée au XXe siècle (cf. Landry et Lang, 2014). Ceci correspond en tout point à ce qu'ont trouvé Beaulieu et Cichocki (2014) pour le conditionnement associé à la sélection de *comme que*. L'impact du réseau social sur sa sélection ne s'est imposé qu'au XXe siècle.

CHAPITRE 5

L'emploi variable du subjonctif

Aperçu général du chapitre

Ce chapitre propose une analyse quantitative et diachronique de l'emploi du subjonctif en FANENB. En dépit d'un conditionnement très robuste en FL (Poplack, 1990, 1997; 2001; Poplack *et al.*, 2013), son emploi semble être en dessous du niveau conscient. Les usages spécifiques à cette variable ne sont pas associés aux parlers acadiens non plus. Mis ensemble, ces faits minimisent les chances qu'elle soit recrutée ou manipulée comme un marqueur d'identité acadienne. Elle constitue donc un bon test afin de savoir si un changement a eu lieu ou non en FANENB. Pour que le conditionnement particulier au choix du subjonctif en FL ait été acquis par les locuteurs néo-brunswickois, il aurait fallu un niveau de contact très long et très intense. On s'attendrait à ce qu'il y ait un patron différent de variation à un état antérieur, le cas échéant. Ce chapitre est divisé comme suit. Il débute par un survol de la littérature sur les valeurs associées à la sélection du subjonctif, de même que la littérature sur son comportement dans les parlers acadiens. Il aborde ensuite la présentation de la méthodologie et de mes résultats. Enfin, il présente une contextualisation de mes résultats dans le cadre plus général de cette recherche.

5.1 Recension des écrits

L'origine historique du mode subjonctif vient du latin *subjunctivus*. Il référerait à un mode exprimant un procès virtuel sur la base d'une relation de dépendance avec un autre procès. À l'époque de l'ancien français, le subjonctif présent pouvait être employé à la fois dans les propositions subordonnées et les propositions indépendantes. Le contexte entourant sa sélection en français contemporain en est un surtout de subordination, tributaire de la présence d'un gouverneur verbal comme *vouloir* (5.1a), ou non-verbal comme *avant que* (5.1b). Le subjonctif était jadis doté d'une morphologie riche en terminaisons verbales avec les temps de l'imparfait et du plus-que-parfait. De façon générale, il n'y a que le subjonctif présent qui perdure aujourd'hui (à l'exception du FA parlé en N.-É. où le subjonctif imparfait est utilisé (voir le chapitre 4)).

- (5.1) a. Il voulait pas que je *sorte*. (XX/27.3/1650)
 b. C'était deux ans avant que je *sorte* avec. (XX/26.3/2087)

5.1.1 Les valeurs associées à la sélection du subjonctif

De tous les phénomènes linguistiques portant sur le système temporel du français, la valeur du mode subjonctif est certainement l'un de ceux qui a suscité le plus de controverse à travers les grammairiens et les linguistes. Quiconque s'est intéressé à décrire le fonctionnement de ce mode n'est pas resté indifférent à la quantité impressionnante de grammaires normatives et d'ouvrages scientifiques qui se sont donnés comme défi de donner les motivations qui conditionnent sa sélection. En témoignent notamment les quelques centaines de gouverneurs verbaux et non-verbaux prescrits aux cours des siècles et qui

demandent le subjonctif (Poplack *et al.*, 2013). De plus, la situation se complexifie lorsque vient le temps de justifier que le subjonctif (5.2a) puisse alterner avec l'indicatif (5.2b) et le conditionnel (5.2c) dans le même contexte d'usage.

- (5.2) a. Il voulait que j'*aille*_[Subj.] à Toronto. (XX/25.3/2325)
 b. Il voulait que j'*allais*_[Ind.] à Shippagan avec lui. (XX/28.3/781)
 c. Je voudrais qu'elle *irait*_[Cond.] aux études. (XX/12.4/2641)

La question de savoir si la sélection du subjonctif relève de considérations sémantiques ou non a une longue tradition dans l'histoire de la langue française. De l'époque des premiers efforts de standardisation du français au XVI^e siècle jusqu'à aujourd'hui, nombreuses sont les grammaires prescriptives qui ont réglementé le subjonctif. Cette littérature consacrée aux emplois de ce mode verbal est habituellement définie de deux façons : (i) Par une liste de gouverneurs (verbaux et non-verbaux) qui le sélectionnent obligatoirement, et (ii) par une liste de valeurs ou de sens qu'il doit exprimer telles que le doute et l'incertitude. En dépit des siècles de prescriptions, le contenu de ces listes est loin d'être fixe et s'avère très variable d'un grammairien à l'autre. Soulignons à cet effet que l'étude de Poplack, Lealess et Dion (2013 : 145) ont répertorié pas moins de 304 gouverneurs verbaux, 191 gouverneurs non-verbaux, ainsi que 124 classes de verbes prescrits avec le subjonctif. Ces linguistes ont également repéré un total de 76 valeurs différentes associées au subjonctif à lui seul, ce qui en dit déjà long sur le niveau de consistance quant à la définition des valeurs que doit prendre le subjonctif.

Plusieurs théories sémantiques sont établies pour définir les règles d'utilisation du subjonctif. À titre d'exemple, la théorie verbo-temporelle proposée par Guillaume (1968) et

reprise ensuite par Gosselin (2010) stipule que l’alternance des deux modes relève de la possibilité de situer l’actualisation d’un événement dans le temps. Plus particulièrement, l’emploi du subjonctif marquerait l’envisagement d’un événement de façon idéalisée, sans que cet événement soit fixé à un point précis au moment de l’énonciation. Dans le même ordre d’idées, Soutet (2000) décrit la valeur du subjonctif selon le degré de factualité d’un événement. Sa sélection relèverait de la non-factualité où « le locuteur exprime qu’il ne s’engage ni à la vérité, ni à la fausseté de l’évènement. » (*Ibid.* : 796). D’autres linguistes tels que Martin (1987) proposent d’aborder l’emploi du subjonctif selon la théorie des mondes possibles. Lorsqu’une proposition est considérée comme potentiellement vraie ou potentiellement fausse, l’emploi du subjonctif y serait favorisé en ce que sa valeur de vérité serait suspendue (*Ibid.* : 16, cité dans Dreer, 2014 : 2384). En d’autres mots, l’emploi d’un gouverneur volitif tel que *vouloir* ou d’un gouverneur d’opinion tel que *croire* ferait référence à plusieurs mondes possibles parallèles qui correspondent aux différentes modalités telles que perçues par le locuteur.

Les valeurs associées au subjonctif que j’ai énumérées ci-dessous ne constituent qu’un très petit aperçu de toute cette littérature. D’autres valeurs telles que la présupposition (Nølke, 1985), un événement contraire suggéré (Dreer, 2014), l’extra-assertion (Abouda, 2002) ainsi que la non-pertinence du fait rapporté (Rihs, 2016) ont également été suggérées. Certains linguistes considèrent même le subjonctif comme dépourvu de valeur modale et de ne jouer que le rôle d’une servitude grammaticale (*cf.* Gougenheim, 1938; Gross, 1968). Quoi qu’il en soit, il est généralement admis que le subjonctif se démarque de l’indicatif par un certain nombre de conditions sémantiques.

En revanche, plusieurs études menées à partir de corpus de langue parlée et s’inscrivant dans un cadre variationniste témoignent plutôt d’une tendance inverse à ce qui vient d’être mentionné. Ces études, à travers un examen détaillé de la contribution relative de plusieurs considérations sémantiques et structurelles, ont démontré que le subjonctif (i) ne se produit généralement qu’avec un petit nombre de gouverneurs, et (ii) que les considérations sémantiques ou peu ou rien à voir avec sa sélection. Ce résultat a été rapporté pour plusieurs variétés de français telles que le FL (Poplack, 1990, 1997; Poplack *et al.*, 2013) et le français hexagonal (Kastronic, 2016), de même que pour d’autres langues romanes telles que l’italien (Digesto, 2019), l’espagnol et le portugais (Poplack *et al.*, 2018).

Qu’en est-il des parlers acadiens? A-t-on remarqué la même tendance que ce qui a été démontré dans ces variétés de français? Ou atteste-t-on d’une tendance unique à cette variété? J’aborde ce point ci-dessous.

5.1.2 L’usage du subjonctif en français acadien

Parmi les recherches qui se sont penchées sur le comportement du subjonctif en FA, la grande majorité d’entre elles témoignent d’une utilisation faible de cette forme. Arrighi (2005) et Neumann-Holzschuh (2005) remarquent que le subjonctif tend à être souvent remplacé par l’indicatif et le conditionnel en plus d’être restreint à quelques gouverneurs (tels que *falloir* et *pour que*) au N.-B. Fournier et Coppola (2014) vont même jusqu’à suggérer que cette variation est telle que l’indicatif a totalement éclipsé le subjonctif en FANENB, soit la région qui est étudiée dans ce présent chapitre. Ces linguistes interprètent ce résultat comme l’étape finale d’un processus de grammaticalisation où les valeurs du subjonctif ont été récupérées par le conditionnel. Cependant, il convient de spécifier que ces

études n'offrent pas de résultats quantitatifs pour rapporter les taux d'occurrences. Un autre problème qui nous semble encore plus important est le fait que les instances normatives sont utilisées comme point de repère pour identifier les contextes subjonctivisants. Ceci cause un problème lorsque l'on considère l'inconsistance des grammairiens quant à l'identification des gouverneurs et des valeurs du subjonctif (Poplack *et al.*, 2013). Il n'est donc pas clair de savoir si toutes les occurrences du subjonctif ont pu être identifiées dans ces études.

L'étude de Comeau (2011) pour le FA parlé à BSM tient plutôt compte d'une méthode quantitative afin d'identifier tous les contextes permettant un subjonctif dans ses données. Cette méthode est développée par Poplack (1990) et sera expliquée plus amplement dans la prochaine section. Contrairement à ce qui a été démontré en FL, Comeau rapporte que le subjonctif est sémantiquement productif dans cette région (Comeau, 2011, 2019). Plus particulièrement, tous les gouverneurs verbaux (à l'exception d'un seul) qu'il a recensés sélectionnent le subjonctif de façon catégorique. Il interprète ce patron comme une démonstration du conditionnement sémantique sur cette sélection. À titre d'exemple, les gouverneurs *falloir* et *vouloir*, dont les taux de sélection de subjonctif sont catégoriques, exerceraient une influence de par les valeurs de nécessité et de volition leur étant rattachées. Le seul gouverneur qui présente une alternance entre le subjonctif et l'indicatif est *croire*_[nég.]. Dans ce cas-ci, le trait [$\pm$ assertif] serait à l'origine de cette alternance. J'aurai l'occasion de revenir un peu plus loin sur les résultats de cette étude, alors que j'ai observé plusieurs tendances lexicales similaires à mes propres résultats. En somme, le conditionnement sémantique rapporté pour le FA de la BSM est interprété comme le reflet d'un état antérieur où le subjonctif était encore sémantiquement productif.

Récemment, King, LeBlanc et Grimm (2018) ont fait usage de la même méthode que Comeau (2011) pour identifier et analyser les occurrences du subjonctif dans les parlers acadiens de la N.-É., de l'I.-P.-É., de T.-N. et des îles de la Madeleine. Ces linguistes ont démontré que les taux de subjonctif sont très élevés dans les parlers de la N.-É., de l'I.-P.-É. et des îles de la Madeleine (allant de 73% à 100%). La situation est toutefois différente dans le parler de T.-N. où le subjonctif n'occupe qu'un taux de 32%. Ces divergences régionales sont expliquées sous la loupe des contacts dialectaux entretenus avec d'autres variétés de français. Le fait que la région de l'Anse-à-Canards, à T.-N., ait reçu l'arrivée de colons venus de la Bretagne à la fin du XIXe siècle aurait créé une situation de contacts dialectaux qui a engendré l'alternance du subjonctif avec l'indicatif. Par ailleurs, ils ont noté cette alternance à partir de cartes géolinguistiques de l'*Atlas linguistique de France* publiées au début du XXe siècle pour la Bretagne.

Bien que les résultats de cette étude soient très intéressants dans la perspective de mieux comprendre l'effet des contacts dialectaux sur la trajectoire des parlers acadiens, elle ne se concentre que sur le gouverneur *falloir*. Le choix de s'arrêter uniquement sur ce gouverneur est justifié par le fait qu'il est souvent identifié comme celui le plus fréquent parmi tous les autres gouverneurs dans les études de corpus (*cf.* Auger, 1990; Comeau, 2011; Poplack, 1990; Poplack *et al.*, 2013). Considérant le fait que plusieurs centaines de gouverneurs aient été prescrits au cours des siècles, un examen de tous les contextes subjonctivisants permettrait d'avoir une vue d'ensemble encore plus précise sur les questions entourant les contacts dialectaux.

En somme, les parlers acadiens ne sont pas considérés homogènes en ce qui concerne le comportement du subjonctif. En dépit de la diversité des méthodes utilisées, les taux les plus faibles rapportés dans certaines régions sont généralement interprétés comme résultant des contacts entretenus avec d'autres variétés de français. Les parlers acadiens les plus conservateurs, particulièrement celui de la BSM, se démarquent par un taux élevé de subjonctif dont les occurrences sont dictées par des considérations sémantiques.

Les taux peu élevés de subjonctif déjà observés dans les parlers acadiens du N.-B. (Arrighi, 2005; Fournier et Coppola, 2014; Neumann-Holzschuh, 2005) constituent une bonne occasion de s'arrêter sur la trajectoire de ces parlers. Aucune étude n'a encore tenté de déterminer si ces faibles taux résultent de l'effet du contact avec d'autres variétés de français. La question mérite d'être posée étant donné que les contacts dialectaux avec le FL, une variété pour laquelle il est affirmé que le subjonctif n'est pas dicté par des considérations sémantiques, se sont intensifiés au XXe siècle.

5.2 But de ce chapitre

Ce chapitre représente la première étude de type variationniste sur l'usage du subjonctif en FANENB. J'insisterai moins sur les taux du subjonctif que sur la contribution d'une série de motivations linguistiques et sociales pouvant potentiellement influencer sa sélection, à savoir la structure de la variation. La comparaison entre un état antérieur (XIXe siècle) et un stade actuel (XXe siècle) est effectuée par l'analyse des données issues du corpus CDG et du corpus FANENB-adultes. Si le FA de cette région a changé dû au contact avec le FL, mes résultats pour le XIXe siècle devraient être parallèles à ce qui est rapporté pour la BSM. En revanche, mes résultats pour le XXe siècle devraient plutôt être parallèles à

ce qui est rapporté pour le FL au XXe siècle. Le comportement du subjonctif, selon s'il est motivé par des considérations sémantiques ou morphosyntaxiques, est considéré comme un site de divergence à partir duquel je peux tester les hypothèses en concurrence.

Les questions qui me guideront tout au long de ce chapitre sont les suivantes : (i) Les formes du subjonctif, de l'indicatif et du conditionnel constituent les variantes d'une seule variable? (ii) Y a-t-il eu un changement au niveau de la configuration des contraintes exerçant un rôle sur sa sélection entre un état antérieur et un stade actuel?

5.3 Méthodologie

Cette section consiste à décrire la façon dont l'approche variationniste peut être appliquée à l'étude empirique de la sélection du subjonctif en subordonnée complétive. Comme je l'ai mentionné au premier chapitre, le concept pivot de cette approche est la *variable linguistique*, définie comme deux ou plusieurs façons d'exprimer une même réalité sans qu'il y ait un changement de sens (Labov, 1976). Or, procéder de la sorte, et par le fait même, délimiter le contexte variable me conduit à poser deux questions au préalable.

D'abord, comment le subjonctif peut-il être considéré comme une variante au même titre que l'indicatif et le conditionnel si chacune de ces formes est censée porter un sens à lui seul?

Cette question est loin d'être évidente car la littérature prescriptive et théorique abonde de nuances sémantiques associées à l'utilisation de chacune de ces formes. Ensuite, comment identifier les contextes dans lesquels le subjonctif apparaît? Lorsque l'on considère les plusieurs centaines de gouverneurs verbaux prescrits à travers les siècles (Poplack *et al.*, 2013), il est difficilement envisageable de se fier à une liste fixe de gouverneurs sans savoir

s'ils ont la capacité réelle de choisir un subjonctif ou non, d'autant plus que ces listes diffèrent largement d'une grammaire à l'autre.

5.3.1 La circonscription du contexte variable

La méthode que j'ai utilisée et que j'esquisse ici est empruntée à Poplack (1990) (*cf.* aussi Poplack *et al.*, 2013). L'aspect novateur du contexte variable tel que défini par cette méthode tient au fait qu'il se base non pas sur l'identité des gouverneurs (verbaux et non-verbaux) susceptibles de sélectionner le subjonctif, mais plutôt sur les contextes où il a *effectivement* été sélectionné. Le point de départ consiste donc à extraire toutes les formes morphologiques du subjonctif en premier lieu. Les gouverneurs sont ensuite identifiés selon s'ils ont sélectionné le subjonctif au moins une fois. À partir de cette liste précise de gouverneurs, l'étape suivante consiste à extraire tous les verbes enchâssés sous ces gouverneurs, peu importe la forme produite (subjonctif, indicatif ou conditionnel).

Soulignons que cette façon de faire est dicté par le *principe de redevabilité aux données* (Labov, 1976 : 130). Ce principe implique de tenir compte non seulement des contextes où les variantes en question apparaissent, mais également de ceux où elles auraient possiblement pu apparaître même s'ils ne l'ont pas fait. Puisque les contextes subjonctivisants ne peuvent pas être déterminés au préalable, il faut les déterminer par l'*usage* en ciblant les gouverneurs ayant sélectionné le subjonctif au moins une fois.

5.3.2 Les exclusions

Plusieurs occurrences ont dû être exclues de l'analyse étant donné que leur forme morphologique ne permet pas de distinguer s'il s'agit d'une occurrence au subjonctif ou à l'indicatif. Les verbes enchâssés du premier groupe constituent un bon exemple. Comme l'exemple en (5.3a) le démontre, il est impossible de distinguer la morphologie du subjonctif de celle de l'indicatif. Il est à noter que ces occurrences constituent une proportion très importante de mes données (plus de 40% dans chacun des corpus à l'étude). Retenir ces occurrences dans mon calcul aurait eu l'effet d'augmenter drastiquement le taux du subjonctif alors qu'il n'est pas possible de les distinguer du point de vue de la morphologie. Je précise toutefois que ceci ne concerne pas les occurrences à la deuxième personne du pluriel (2PL) étant donné qu'il est possible de discerner les formes de l'indicatif (5.3b) de celle du subjonctif (5.3c). Dans le même ordre d'idées, les occurrences du verbe *aller* n'ont pas été exclues car il est possible ici aussi de discerner les formes de l'indicatif (5.3d) et du subjonctif (5.3e).

- (5.3) a. Pis là, faut que tu **changes**_[Subj. ou Ind. ?]. (XX/29.3/57)
- b. Je veux que vous l'**invitez**_[Ind.] puis que vous l'**amenez**_[Ind.] icitte. (XIX/55/1808)
- c. Je veux que vous me **montiez**_[Subj.] icitte en haut. (XIX/65/2064)
- d. T'auras pas déviré de bord que faut que tu t'en **vas**_[Ind.] travailler. (XX/22.3/829)
- e. Chez nous, faut que t'**aïlles**_[Subj.] les chercher les gens parce qu'on a de la compétition. (XX/20.4/1941)

Il me reste toutefois, avant de passer à la description des groupes de facteurs inclus dans cette étude, à aborder un élément relevant de la morphologie du FA. Comme j’ai eu l’occasion de le mentionner, le FA est reconnu pour avoir conservé la forme *-ont* (3PL). Au tableau 5.1, le paradigme de la conjugaison des verbes en *-er* en FA est présenté. Nous pouvons voir que le maintien de la flexion *-ont* (3PL) permet au subjonctif d’apparaître parmi les verbes de ce groupe. En effet, il est possible de discerner les formes de l’indicatif (ex : *parlont*) et du subjonctif (ex : *parlions*) à la 3PL lorsque ces formes sont employées avec cette flexion. J’ai donc tenu compte des occurrences en *-er* et qui sont conjuguées à la 3L avec la flexion postverbale *-ont* (3PL) (5.4). J’ai procédé de cette façon pour des fins de comparabilité avec l’étude de King, Grimm et LeBlanc (2018). Toutefois, je souligne que je n’ai repéré qu’une seule occurrence de ce type dans mes données.

(5.4) [...] à ses trois filles, pour pas qu’ils lui *jouiont*_[Subj.] des tours. (XIX/65/2795)

Tableau 5.1

Le paradigme de la conjugaison des verbes du premier groupe en FA
(adapté de King *et al.*, 2018 : 3)⁴⁹

Pers./Nombre	Indicatif			Conditionnel	Subjonctif
	Présent	Imparfait	Futur simple	Présent	Présent
1SG	parle [paʁl]	parlais [paʁl-ɛ]	parlerai [paʁl-ʁe]	parlerais [paʁl-ʁɛ]	parle [paʁl]
2SG	parles [paʁl]	parlais [paʁl-ɛ]	parleras [paʁl-ʁa]	parlerais [paʁl-ʁɛ]	parles [paʁl]
3SG	parle [paʁl]	parlait [paʁl-ɛ]	parlera [paʁl-ʁa]	parlerait [paʁl-ʁɛ]	parle [paʁl]
1PL	parle [paʁl]	parlait [paʁl-ɛ]	parlera [paʁl-ʁa]	parlerait [paʁl-ʁɛ]	parle [paʁl]
2PL	parlez [paʁl-e]	parliez [paʁl-jɛ]	parlerez [paʁl-ʁe]	parleriez [paʁl-ʁjɛ]	parliez [paʁl-jɛ]
3PL	parlont [paʁl-ɔ̃]	parlont [paʁl-jɔ̃]	parleront [paʁl-ʁɔ̃]	parleront [paʁl-ʁjɔ̃]	parlont [paʁl-jɔ̃]

5.3.3 Les contraintes linguistiques

Un élément important de la méthode variationniste consiste en la notion d'équivalence fonctionnelle entre les variantes d'une variable (Labov, 1976). Ceci peut s'avérer problématique pour les formes du subjonctif, de l'indicatif et du conditionnel étant donné que la littérature prescriptive et théorique fourmille de nuances sémantiques à leur endroit. À ce sujet, Poplack (1990 : 13) mentionne que « [p]our prouver [...] que l'indicatif et le conditionnel sont des *variantes* du subjonctif, il faudrait démontrer que leur emploi différentiel n'est pas associé à des différences sémantiques. » Selon cette linguiste, il convient de tester la contribution d'une série de considérations sémantiques et morphosyntaxiques attestées dans la littérature et susceptibles d'influencer le choix du

⁴⁹ J'ai quelque peu modifié ce tableau afin de le rendre représentatif de l'usage du FANENB. Contrairement au tableau fourni par King, LeBlanc et Grimm (2018 : 3), la 1PL est représentée par la forme verbale associée au pronom *on* au lieu de la forme *je...ons* dans ce cas-ci.

subjonctif (contre celui de l'indicatif et du conditionnel). Je me suis servi du logiciel *GoldVarb X* pour l'analyse multivariée afin de déterminer si les contraintes sémantiques exercent une influence prépondérante sur la sélection du subjonctif. Dans le cas échéant où l'on serait confronté à un tel résultat, ceci ne me permettrait pas d'appuyer l'idée selon laquelle les formes du subjonctif, de l'indicatif et du conditionnel sont des variantes exprimant une même réalité. En revanche, si l'effet des contraintes sémantiques est largement dépassé par celui des contraintes morphosyntaxiques, ceci constituerait un argument en faveur de l'idée selon laquelle ces formes sont des variantes au sens labovien du terme⁵⁰.

La liste de toutes les contraintes sémantiques et morphosyntaxiques opérationnalisées dans le cadre de cette recherche est définie en détails dans la prochaine section.

5.3.3.1 Les contraintes sémantiques

La classe sémantique du gouverneur verbal

Pour reproduire l'assertion commune qui stipule que des classes spécifiques de verbes exigent le subjonctif, j'ai tenu compte des classes sémantiques auxquelles appartiennent tous les gouverneurs ayant sélectionné le subjonctif au moins une fois. J'ai distingué les

⁵⁰ Il n'est pas exclu que les résultats de mes analyses révèlent un effet lexical et un effet sémantique. Ces deux types d'effets ne sont pas nécessairement indépendants l'un de l'autre. Pour être en mesure d'affirmer que le subjonctif exerce un effet sémantique en FANENB, on s'attendrait à ce qu'il apparaisse avec n'importe quel gouverneur issu d'un contexte subjonctivisant. Qui plus est, sa sélection ne devrait pas être restreinte par des considérations lexicales indépendantes et non liées aux valeurs de doute et d'incertitude lui étant traditionnellement associées. Il sera donc impératif de tenir compte non seulement de l'importance relative des contraintes sémantiques sur la sélection du subjonctif (à partir du logiciel *GoldVarb X*), mais également de la distribution des données à l'intérieur de ces contraintes.

gouverneurs verbaux selon s'ils appartiennent aux catégories sémantiques les plus souvent citées dans la littérature prescriptive. Il est question de ceux qui sont volitifs, comme le verbe *vouloir* (5.5a), émotifs comme le verbe *avoir peur* (5.5b), d'opinion comme le verbe *adorer* (5.5c), déclaratifs comme le verbe *appréhender* (5.5d) et de nécessité comme le verbe *avoir besoin* (5.5e). Tous les autres gouverneurs qui ne s'inscrivaient dans aucune de ces classes, comme le gouverneur *attendre*, ont été codées ensemble à part (23f).

- (5.5) a. Je veux que tu *ailles*_[Subj.] dans les églises à chaque matin. (XIX/53/33)
- b. Tu sais, il avait peur que ce *soit*_[Subj.] pas réciproque. (XX/27.3/109)
- c. Pis c'est sûr que j'adorerais que ce *soit*_[Subj.] une fille. (XX/20.3/1372)
- d. Mais j'appréhendais qu'elle *soit*_[Subj.] grosse. (XX/20.3/1835)
- e. Elle a peut-être pas vraiment besoin que ça *fasse*_[Subj.] trop d'argent là. (XX/18.3/3189)
- f. J'attendrais pas qu'il *vive*_[Subj.] quoi ce que j'ai vécu. (XX/26.3/2151)

L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : Si les classes sémantiques du gouverneur ont une emprise sur la sélection du subjonctif, on s'attendrait à ce que les gouverneurs faisant partie de ces classes favorisent sa sélection. La seule classe où l'on s'attendrait à une sélection variable du subjonctif concerne les verbes d'opinion. Plusieurs auteurs tels qu'Abouda (2002) ont déjà suggéré que les verbes de cette classe sont perméables à la sélection de l'indicatif de par leur possibilité à changer le niveau d'assertion avec l'emploi d'une phrase négative.

La présence d'indications de modalité non-assertive

Tel que déjà mentionné, plusieurs hypothèses ont été formulées tant par les grammairiens que par les linguistes sur les interprétations pouvant être rattachées à la valeur du subjonctif. On y trouve notamment l'idée qu'il renvoie à un sens conceptuel abstrait et où les faits sont décrits comme douteux, probables, etc. (*cf.* Guillaume, 1968; Soutet, 2000). Afin de capter les nuances sémantiques qui iraient de pair avec ces interprétations, j'ai tenu compte d'indices qui véhiculeraient, outre ceux (éventuellement) véhiculés par le verbe lexical et la morphologie elle-même, l'incertitude et le doute éprouvés par les locuteurs. Pour ce faire, j'ai codé les données à savoir si les indices identifiés dans le contexte plus large étaient de nature lexicale, exemplifié ici avec l'emploi de *peut-être* (5.6a), s'ils sont utilisés de façon modale, exemplifié ici avec le verbe *pouvoir* (5.6b), et finalement, s'ils sont dépourvus de tels indices (5.6c).

- (5.6) a. Il fallait peut-être qu'il *alle*_[Subj.] chercher de l'aide. (XX/17.3/442)
 b. J'aimerais juste qu'on puisse_[Subj.] parler. (XX/20.4/1477)
 c. Tu sais, il avait peur que ce *soit*_[Subj.] pas réciproque. (XX/27.3/109)

L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : Si les interprétations liées au doute, à l'incertitude et aux événements jugés probables constituent des contextes où le subjonctif est susceptible d'être sélectionné, la présence d'indices de modalité non assertive (tels que ceux mentionnés ci-dessus) devraient favoriser sa sélection.

La réalité de la prédiction

Pour des raisons pratiques, les gouverneurs non-verbaux ne peuvent pas être codés conformément à la présence d'indication de modalité non-affirmative, mais plutôt selon si l'évènement en question s'est réalisé (5.7a) ou non (5.7b) au moment où le locuteur s'exprime. Ceci s'explique par le fait que les gouverneurs non-verbaux constituent des conjonctions et non des verbes, ce qui ne permet pas de noter des indications de modalité exprimées sur le verbe. Si le subjonctif est sélectionné dans les cas où « le locuteur exprime qu'il ne s'engage ni à la vérité, ni à la fausseté de l'évènement. » (Soutet, 2000 : 796), on s'attendrait à ce que les occurrences exprimant un évènement qui n'a pas encore eu lieu (5.7b). Afin de capter les notions de non-complétion d'une action, je me suis basé sur des indices adverbiaux présents dans le contexte tels que « peut-être ».

- (5.7) a. On a fait ça jusqu'à temps qu'on s'*est*_[Ind.] trouvé un regroupement.
(XX/20.4/984)
- b. Il y a peut-être une possibilité pour que ça se *fasse*_[Subj.]. (XX/17.3/2821)

L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : Si l'on tient pour acquis que le subjonctif exprime le doute et l'incertitude, on s'attendrait qu'il soit utilisé lorsque l'évènement n'est pas encore réalisé au moment du discours (5.7b, contrairement à 5.7a).

La nature de la phrase

Il est souvent attesté que la sémantique associée aux propositions épistémiques exprimant une croyance positive (un contexte généralement associé à l'indicatif) peut être modifiée par un contexte qui suspend l'opérativité de cette croyance (*cf.* Martin, 1983). Dans

le même ordre d'idées, Grevisse (1986 : 1628) suggère que le subjonctif est employé après les gouverneurs marquant la négation étant donné que ceci témoigne du fait qu'un événement quelconque n'a pas pu se réaliser. Ce grammairien considère également les phrases interrogatives et les phrases conditionnelles comme relevant du même processus sémantique. J'ai donc tenu compte de la nature affirmative (26a), négative (26b), interrogative (26c) ou conditionnelle (26d)⁵¹ de la proposition principale.

- (5.8) a. Eille faut que j'*vas*_[Ind.] répondre. (XX/22.3/935)
- b. On dirait que j'aime pas toujours qu'il y *ait*_[Subj.] des gens qui sont là. (XX/21.4/1558)
- c. Il y a tu d'autres choses tu veux je *fasse*_[Subj.]? (XX/24.4/1249)
- d. Si j'étais avec quelqu'un, j'aimerais que ce *soit*_[Subj.] quelqu'un qui aime voyager. (XX/18.3/922)

L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : Si le subjonctif est sémantiquement distinct de l'indicatif et qu'il témoigne de notions renvoyant à la non-réalisation d'un événement, il devrait être sélectionné dans des phrases négatives, interrogatives, ou conditionnelles, et que l'indicatif soit sélectionné dans des phrases affirmatives.

Après avoir codé les contraintes sémantiques, j'ai également codé un certain nombre de contraintes morphosyntaxiques pour évaluer l'influence relative de ces derniers sur la sélection du subjonctif. Pour des fins de comparaisons avec les études se rapportant au FL,

⁵¹ Il est à mentionner que le codage entourant les occurrences au conditionnel était basé sur la présence de *si*, et non sur la morphologie du conditionnel étant donné que ce facteur est déjà pris en compte par la contrainte du temps du gouverneur verbal.

les contraintes opérationnalisées dans ce chapitre sont les mêmes que celles inclues dans l'étude de Poplack, Lealess et Dion (2013).

5.3.3.2 Les contraintes morphosyntaxiques

Le temps du gouverneur verbal

Parmi les quelques études ayant documenté l'utilisation du subjonctif en FA, il a été admis que le temps du gouverneur verbal affiche une tendance à être lié au temps du verbe enchâssé par un phénomène d'attraction morphologique (Arrighi, 2005; King *et al.*, 2018; Neumann-Holzschuh et Mitko, 2018). Ce phénomène survient alors que le gouverneur sélectionne un verbe enchâssé conjugué au même temps verbal que lui.⁵² La même chose est attestée en FL. Il a été démontré que le conditionnel avant tout défavorise fortement la sélection du subjonctif étant donné ce phénomène d'attraction morphologique auquel il est impliqué (Poplack, 1990; Poplack *et al.*, 2013). Afin d'être assuré de capter toutes les possibilités où un tel phénomène peut apparaître, j'ai tenu compte de tous les temps verbaux. Chaque gouverneur a été codé selon s'il est au présent de l'indicatif (5.9a), au passé composé de l'indicatif (5.9b), à l'imparfait de l'indicatif (5.9c), au futur (fléchi ou périphrastique) de l'indicatif (5.9d), au présent du conditionnel (5.9e), et au passé du conditionnel (5.9f).

⁵² Bien que Poplack (1990) nomme ce phénomène morphologique une *concordance des temps*, je m'en tiendrai au terme *attraction morphologique* par souci de ne pas confondre avec la *règle de la concordance des temps*. Rappelons que cette règle prescriptive implique le rapport de simultanéité et d'antériorité entre la subordonnée et la principale. Il n'en sera pas question dans ce chapitre étant donné que le temps du subjonctif passé n'est presque pas attesté dans nos données et que les temps du subjonctif imparfait et du plus-que-parfait ne sont pas attestés du tout.

- (5.9) a. Il y a certaines choses dans la vie, faut_[Ind., présent] que t'*attendes*_[Subj.].
(XX/24.4/2565)
- b. Ça a pas fonctionné parce que le ministère a pas permis_[Ind., passé comp.] qu'il
*parte*_[Subj.] un an. (XX/20.4/528)
- c. Ah lui il voulait_[Ind., imp.] que j'y *aille*_[Subj.] à Toronto. (XX/25.3/2325)
- d. Elle viendra pas icitte parce qu'elle sait que son mari acceptera pas_[Ind., futur]
qu'elle *vienne*_[Subj.] icitte. (XX/26.3/1101)
- e. En tout les cas, j'aimerais_[Cond., présent] qu'elle *irait*_[Cond.] prendre des cours moi.
(XX/22.3/354)
- f. Je sais pas moi c'que c'est qu'elle aurait voulu_[Cond., passé] que j'*fais*_[Ind.].
(XX/22.4/292)

L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : Si un phénomène d'attraction morphologique est observé pour un ou plusieurs temps verbaux, le taux de subjonctif devrait être diminué dans ces contextes.

La présence du complémenteur que

Étant donné que le subjonctif est devenu de plus en plus restreint aux propositions subordonnées complétives, il va de soi que le complémenteur (dans sa fonction de conjonction introductrice d'une complétive) y soit associé. Dans cet ordre d'idées, Miceli (2009 : 13) suggère qu'un certain nombre d'éléments augmente la probabilité qu'un subjonctif soit sélectionné avec le complémenteur. Par exemple, le fait que le complémenteur serve à la construction des subordonnées complétives et qu'il s'adjoigne également aux locutions conjonctives telles que *pour que* (où le subjonctif est très souvent prescrit et attesté) témoignerait de leur association étroite.

Notons qu'il a déjà été démontré que le complémenteur constitue un contexte favorable à la sélection du subjonctif en FL parlé au XXe siècle (Poplack *et al.*, 2013). Afin de voir si l'effet de cette contrainte se manifeste de la même façon dans nos propres données, j'ai codé les occurrences à savoir si l'on retrouve la présence de ce complémenteur (5.10a) ou non (5.10b).

- (5.10) a. Je pense pas qu'elle s'en *rende*_[Subj.] compte. (XX/26.3/1781)
 b. Je pense pas c'*est*_[Ind.] négatif. (XX/17.3/229)

L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : En tant qu'élément primordial dans les contextes subjonctivisants, on s'attendrait à ce que la présence du complémenteur favorise le subjonctif.

La forme morphologique du verbe enchâssé

Il a déjà été suggéré que les formes supplétives devraient favoriser davantage la sélection du subjonctif que celle de l'indicatif étant donné que ces formes sont morphologiquement plus saillantes. Du point de vue d'Amsili et Guida (2014 : 2329), « les formes bien identifiables et fréquentes [les verbes supplétifs] seraient peut-être plus facilement stockées en mémoire et employées par les locuteurs. » Bybee et Thompson (1997) suggèrent que les verbes supplétifs les plus fréquents sont plus enclins à être associés avec le subjonctif. Cette association permet de résister à un changement menant vers un soi-disant amenuisement du subjonctif. Pour tester cette hypothèse, j'ai donc codé les verbes enchâssés à savoir si leur morphologie est de type supplétive comme le verbe *avoir* (5.11a), ou régulière comme le verbe *battre* (5.11b).

- (5.11) a. Dans une relation de couple, c'est important que les deux *aient*_[Subj.] le...
leur travail. (XX/18.3/1678)
- b. C'est important que tu te *bats*_[Ind.] pour sauver ton couple.
(XX/21.3/1481)

L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : Si les locuteurs affichent une tendance à mémoriser un verbe quelconque dans sa forme supplétive, on s'attendrait à ce que le subjonctif soit utilisé avec ces verbes.

La distance entre le gouverneur et le verbe enchâssé

Finalement, j'ai codé les données selon si la présence d'éléments intervenants entre le gouverneur et le verbe enchâssé exerce une influence sur la sélection du subjonctif. Si l'on admet que le gouverneur entretient une relation sémantique étroite avec le verbe enchâssé qui le suit, il serait plausible de supposer que le subjonctif soit favorisé lorsqu'il n'y a pas de matériel le séparant de son gouverneur. Un tel effet a déjà été noté par Poplack, Lealess et Dion (2013 : 172) dans leur étude du FL. Parmi le type d'éléments pouvant apparaître entre le gouverneur et le verbe enchâssé, j'ai distingué les éléments syntaxiques, ici exemplifié par la présence de l'adverbe *tellement* (5.12a), la présence de matériel parenthétique tel que *peut-être ben que* (5.12b), en plus d'avoir codé pour les cas où il n'y avait pas d'éléments intervenant (5.12c).

- (5.12) a. J'aimerais tellement que ta mère *pourrait*_[Cond.] voir Léopold.
(XX/27.3/3008)
- b. Pis là ben j'avais pensé que peut-être ben que c'*était*_[Ind.] ça. (XX/20.3/1175)
- c. O.K., on vient te chercher pis on veut que tu *sois*_[Subj.] Premier ministre du Canada. (XX/19.3/2309)

L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : Si la présence de matériel entre le gouverneur et le verbe enchâssé constitue une entrave à ce qu'il puisse y avoir une relation syntaxique entre les deux, on s'attendrait à ce que le subjonctif soit favorisé en l'absence de ces éléments.

5.3.4 Les contraintes sociales

Les facteurs du sexe et de l'âge sont considérés dans cette étude. Si l'hypothèse à savoir que le subjonctif est devenu de moins en moins utilisé au N.-B. (*cf.* Arrighi, 2005; Fournier et Coppolla, 2014) s'applique aux données, on s'attendrait à ce que changement soit observé à la fois en temps réel (c.-à-d. entre les données du corpus CDG et les données du corpus FANENB-adultes) et en temps apparent (c.-à-d. entre les deux groupes d'âges d'un seul corpus) (Labov, 1976). Ce faisant, les locuteurs plus âgés du corpus FANENB (40-54 ans) seront comparés à ceux plus jeunes (20-39 ans). Bien que tous les locuteurs du corpus CDG sont tous relativement âgés, j'ai néanmoins séparé ceux moins âgés (62-74 ans) de ceux plus âgés (75-85 ans). Dans un autre ordre d'idées, si les variantes sont liées à un changement d'en dessous (c.-à-d. non lié à un modèle de prestige), il est plausible de suggérer que les femmes emploient davantage les formes novatrices (Labov, 2001 : 293). Dans ce cas-ci, la chute du subjonctif au profit de l'indicatif pourrait être reflété au niveau du sexe des locuteurs.

Tout comme je l'ai fait avec les variables impliquant le passé simple et la forme *-ont* (3PL), j'ai aussi tenu compte du réseau social étant donné l'importance de ce groupe de facteurs dans le maintien de formes stéréotypées. Comme la forme de l'indicatif constitue celle la moins prestigieuse en comparaison avec le subjonctif, il n'est pas exclu à ce qu'elle

soit utilisée comme un marqueur identitaire conforme aux valeurs communautaires (comme c'est le cas avec la forme *-ont* (3PL)). Il serait donc attendu à ce que les locuteurs ayant un réseau social fermé favorisent sa sélection, le cas échéant.

5.4 Résultats

Dans cette section, il est d'abord question de présenter l'usage contemporain du subjonctif en FANENB selon les données du corpus FANENB-adultes. Ensuite, dans le but d'identifier s'il y a eu un changement linguistique à travers le temps, l'usage du subjonctif selon le corpus CDG sera présenté et agira comme point de référence d'un état antérieur.

5.4.1 Analyse synchronique

De prime abord, parmi tous les contextes éligibles pour lesquels le subjonctif aurait pu potentiellement être sélectionné, il ne réussit à atteindre qu'un peu plus du tiers de tous ces contextes (39%; N=301/772) dans le corpus FANENB-adultes. Bien que ce premier résultat semble à priori supporter l'hypothèse que le subjonctif s'est amenuisé en FANENB (Arrighi, 2005; Neumann-Holzschuh, 2005), il ne concorde pas avec l'idée qu'il a complètement disparu dans le nord-est de cette province (Fournier et Coppola, 2013). De plus, ce taux est nettement inférieur à ce qui a déjà été relevé à la BSM (Comeau, 2011). Cependant, comment le subjonctif est-il distribué auprès des données?

Insistons d'emblée, et ce afin de mieux le détailler, sur le comportement individuel des gouverneurs verbaux et non-verbaux. Ceci mérite d'être examiné en ce qu'il a été démontré que seul un petit nombre de gouverneurs verbaux (tels que *falloir*) et non-verbaux (tels que *pour que*) affichent de fortes associations avec le subjonctif en FL (Grimm, 2015; Poplack,

1990; Poplack *et al.*, 2013; St-Amand, 2002). La façon de calculer ces associations est basée sur trois mesures définies par Poplack, Lealess et Dion (2013 : 166) et qui se définissent comme suit : (i) La proportion occupée par chaque gouverneur relativement à l'ensemble des gouverneurs (% gouv.), (ii) le taux de subjonctif associé à chaque gouverneur (Taux de subj.), et (iii) la proportion occupée par chaque gouverneur relativement à toute la morphologie du subjonctif (% subj.).

Si l'hypothèse suggérée par Comeau (2011), à savoir que le subjonctif est sémantiquement productif dans certains parlers acadiens, s'applique aux données diachroniques du FANENB, sa distribution ne devrait pas être restreinte à des éléments lexicaux quelconques (*cf.* Poplack, 2001; Poplack *et al.*, 2013). Il serait donc attendu à ce que le subjonctif soit réparti plus ou moins également selon tous les gouverneurs l'ayant sélectionné. Si, dans le cas du contraire, un petit nombre de gouverneurs rend compte de la majorité de tous les gouverneurs en plus d'être fortement associé avec la morphologie du subjonctif (tel est le cas en FL), je serai amené à admettre que la productivité du subjonctif fait défaut. Ceci serait un argument supplémentaire en faveur de l'idée selon laquelle la sélection du subjonctif n'est pas motivée par des considérations sémantiques.

Sur ce point, je serai particulièrement attentif à déceler la moindre influence de nature lexicale chez tous les gouverneurs en ayant recours à ces trois mesures. Je pourrai ainsi déterminer s'il y a des associations idiosyncratiques plus prononcées entre le subjonctif et certains gouverneurs.

5.4.1.1 Analyse distributionnelle (gouverneurs verbaux)

En tout, j'ai repéré 26 gouverneurs verbaux qui ont sélectionné le subjonctif au moins une fois. Ce résultat constitue déjà une différence notable avec l'étude de Fournier et Coppolla (2014) qui affirment (quoiqu'en l'absence de preuves empiriques) que le subjonctif a complètement disparu dans cette région.

Tableau 5.2

Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB au XXe siècle

Gouverneurs	% gouv.	Taux de subj.	N total	% subj.
<i>falloir</i>	64	43	397	65
<i>vouloir</i>	12	45	74	13
<i>penser</i> ^[nég.]	7	7	46	1
<i>être mieux</i>	0	33	3	0
<i>aimer</i>	5	53	29	6
<i>attendre</i>	3	39	18	3
<i>avoir hâte</i>	1	38	10	1
<i>être content</i>	1	25	8	1
<i>avoir de l'allure</i> ^[nég.]	1	80	5	1
<i>avoir peur</i>	1	25	4	0
<i>être le temps</i>	0	67	3	1
<i>avoir chance</i>	0	33	3	0
<i>permettre</i>	0	100	2	1
<i>être étonnant</i>	0	50	2	0
<i>adorer</i>	0	100	1	0
<i>appréhender</i>	0	100	1	0
<i>avoir besoin</i>	0	100	1	0
<i>avoir le goût</i>	0	100	1	0
<i>être bon</i>	0	100	1	0
<i>être fier</i>	0	100	1	0
<i>être utile</i>	0	100	1	0
<i>faire sûr</i>	0	100	1	0
<i>préférer</i>	0	100	1	0
<i>se foutre</i>	0	100	1	0

À partir des données présentées au tableau 5.2 (où chacun des gouverneurs est listé selon sa fréquence d'utilisation dans les données (N total)), nous pouvons voir que chacun d'entre eux comporte un taux différent de subjonctif. La moitié (N=13) sélectionne le subjonctif de façon presque automatique (taux de 80% à 100%) alors que les autres arrivent à peine à le sélectionner plus de la moitié du temps. Afin de comprendre les raisons qui sous-tendent cette différence au niveau des taux, il convient de tenir compte cette fois de la fréquence de ces gouverneurs. En effet, plus de trois quarts (77%, N=10/13) de ceux qui sélectionnent presque catégoriquement le subjonctif n'apparaissent qu'une seule fois dans les données. Ceux qui apparaissent fréquemment (plus de dix fois) ne constituent en revanche que moins d'un quart de tous les gouverneurs (23%, N=6/26). Par ailleurs, le gouverneur *falloir* se distingue fortement de tous les autres en ce qu'il représente à lui seul presque deux tiers de tous les gouverneurs verbaux (64%) et presque deux tiers de toute la morphologie du subjonctif (65%). Ceci correspond à ce qui a déjà été observé par Arrighi (2005) et Neumann-Holzschuh et Mitko (2018) sur le FA parlé au N.-B., quoique les proportions exactes occupées par ce gouverneur n'aient pas été calculées. Deux autres gouverneurs, en l'occurrence *vouloir* et *aimer*, constituent ceux dont le taux de subjonctif est le plus élevé parmi les gouverneurs fréquents (apparaissant plus de dix fois). En combinant ces trois gouverneurs ensemble, un fort effet lexical se concrétise : Ils rendent compte de plus de trois quarts de l'ensemble des gouverneurs verbaux (80%) et de plus de trois quarts de toute la morphologie du subjonctif (84%) (tableau 5.3).

Tableau 5.3

Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs *falloir*, *vouloir* et *aimer* en comparaison avec les autres gouverneurs en FANENB au XXe siècle

Gouverneur	% gouv.	Taux de subj.	N	% subj.
<i>falloir</i>	64	43	397	65
<i>vouloir</i> et <i>aimer</i>	17	47	103	18
Autres	20	34	124	16
Top 3	80	44	500	84
Total	100	42	624	100

En somme, contrairement à la quantité titanesque de gouverneurs verbaux prescrits au cours des cinq derniers siècles par les grammaires prescriptives, (Poplack *et al.*, 2013), trois seuls gouverneurs verbaux tiennent compte, lorsque mis ensemble, de la forte majorité des gouverneurs et de la morphologie du subjonctif. Nous pouvons déjà voir que le subjonctif témoigne d'un manque de productivité en FANENB au XXe siècle étant donné qu'il est principalement restreint à ces quelques gouverneurs et que les propriétés lexicales du gouverneur s'avèrent être une contrainte très importante sur sa sélection.

Mis à part le conditionnement lexical exercé par les gouverneurs verbaux, il sera primordial à ce point-ci d'analyser l'influence relative des autres contraintes linguistiques lorsqu'elles sont toutes analysées simultanément, ce que nous proposons dans la prochaine section. J'avais initialement prévu de mener une analyse multivariée séparée pour les occurrences du gouverneur *falloir* étant donné les disproportions occupées par ce dernier⁵³. Cependant, il s'avère difficile de mener une telle analyse avec les occurrences des

⁵³ Poplack, Lealess et Dion (2013) ont procédé de la sorte dans leur analyse du conditionnement linguistique associé aux gouverneurs verbaux étant donné que des disproportions semblables ont été observées avec *falloir*. Mis à part l'importance relative de quelques groupes de facteurs, aucune différence majeure n'a été observée entre tous les gouverneurs quant au conditionnement (voir Annexe A et B).

gouverneurs autres que *falloir* étant donné qu'elles ne se chiffrent qu'à 227. Après avoir procédé à une analyse distributionnelle parallèle de tous les groupes de facteurs inclus pour le gouverneur *falloir* et les autres gouverneurs, je n'ai pas remarqué de différences entre les gouverneurs quant à la direction de l'effet (observé à partir des pourcentages) chez chaque groupe de facteurs. J'ai donc combiné les occurrences se rapportant à tous les gouverneurs verbaux dans l'analyse présentée dans la prochaine section.

5.4.1.2 Analyse multivariée (gouverneurs verbaux)

L'analyse multivariée menée avec le logiciel *GoldVarb X* (D. Sankoff *et al.*, 2005) est présentée ci-dessous (tableau 5.4). Rappelons au préalable que cette analyse teste simultanément l'apport statistique des contraintes à la fois sémantiques et morphosyntaxiques sur la sélection du subjonctif. Si les contraintes sémantiques exercent une influence prépondérante sur sa sélection, elles devraient afficher une signifiante statistique en plus d'exercer un effet plus grand que les facteurs purement morphosyntaxiques. Pour faciliter la lecture de ce tableau, j'ai inséré un crochet pour indiquer le type de contrainte en question (sémantique ou morphosyntaxique) dans la colonne de gauche.

En examinant de près les données du tableau 5.4, des sept contraintes examinées, seules trois d'entre elles contribuent à la sélection du subjonctif. Tout d'abord, le temps du gouverneur verbal constitue la contrainte dont le rang est le plus élevé (résultat déduit par l'écart). Le subjonctif est donc le plus susceptible d'être sélectionné lorsque le gouverneur est conjugué au passé composé, au futur ou à l'imparfait. Comment pouvons-nous interpréter ce résultat?

Tableau 5.4

Analyse multivariée de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB au XXe siècle

Contrainte		Prob.	%	N	
Sémant.	Morph.	Tendance globale	.409	42	260/624
		Temps du gouv. verbal			
	✓	Passé composé	.81	75	21/28
		Futur	.62	54	7/13
		Imparfait	.53	46	56/122
		Conditionnel	.47	40	31/77
		Présent	.43	39	144/382
			<i>Écart</i>	34	
		Présence du complém.			
	✓	Oui	.56	47	223/478
		Non	.31	25	37/146
			<i>Écart</i>	25	
		Nature de la phrase			
✓		Phrase affirmative	.57	47	207/441
		Phrases non-affirm.	.33	29	49/172
			<i>Écart</i>	24	
		Présence d'ind. de modalité			
✓		Non	[.51]	42	209/499
		Oui	[.49]	41	51/125
			<i>Écart</i>		
		Classe sém. du gouverneur			
✓		Volitifs	[.53]	45	43/95
		Émotifs	[.51]	44	23/52
		Nécessité	[.49]	43	170/397
		Opinion	[.41]	29	23/79
			<i>Écart</i>		
		Forme morph. du v. ench.			
	✓	Régulière	[.53]	46	76/164
		Supplétive	[.49]	40	184/460
			<i>Écart</i>		
		Distance entre gouv. et v. e.			
✓		Aucune distance	[.52]	45	214/472
		Distance	[.44]	30	46/152
			<i>Écart</i>		

Rappelons que les valeurs du doute, de l'incertitude et de l'irréel sont très souvent associées au subjonctif dans la littérature existante. Il pourrait donc être normal à ce que le temps du futur (de par sa valeur d'irréalité) favorise sa sélection. Le fait que ceci soit le cas dans nos données constitue un argument en faveur de cette hypothèse. Cependant, il s'avère que plus de deux tiers des verbes au futur (69%, N=9/13) sont représentées par le gouverneur *falloir*; un gouverneur qui, comme nous l'avons vu, favorise indépendamment sa sélection. De plus, le temps du passé composé (qui n'est pas associé aux valeurs sémantiques traditionnellement liées au temps du futur) favorise encore plus la sélection du subjonctif. Ces résultats, ajouté au fait que le temps du conditionnel (lui aussi associé à des valeurs d'irréalité) ne favorise pas le subjonctif, ne me permet pas d'appuyer une interprétation sémantique. J'aurai l'occasion un peu plus loin de revenir sur l'effet exercé par cette contrainte.

La présence du complémenteur constitue la deuxième contrainte la plus importante dans le processus de sélection du subjonctif. Cette contrainte grammaticale consiste donc à une composante essentielle de sa sélection et exerce un rôle encore plus important que les contraintes sémantiques opérationnalisées dans cette analyse. La dernière contrainte contribuant de façon statistique à la sélection du subjonctif est la nature de la phrase qui, cette fois, en est une de type sémantique. Rappelons qu'il a souvent été suggéré que les contextes non-affirmatifs devraient appeler le subjonctif (*cf.* Amsili et Guida, 2014; Martin, 1983). Selon cette idée, les phrases interrogatives et négatives témoigneraient d'un engagement négatif ou d'une incertitude de la part du locuteur sur le contenu de la subordonnée. Comme le subjonctif est souvent associé à ces valeurs, ces types de phrase constitueraient, en principe, à des contextes favorables à sa sélection.

Pour cette analyse, je n'ai tenu compte que de l'influence des phrases affirmatives et négatives sur la sélection du subjonctif. Près de trois quarts des phrases interrogatives répertoriées dans ces données (73%, N=8/11) sont toutes conjuguées avec *vouloir*, ce qui confirme encore une fois l'effet lexical important exercé par ce gouverneur. Notons que contrairement à ce qui a été suggéré dans la littérature, ce sont les phrases affirmatives qui favorisent cette sélection. Ce résultat va à l'encontre de l'association prétendue du subjonctif avec l'irréalité. Il ne m'est donc pas possible ici non plus de supporter une interprétation sémantique à la sélection du subjonctif.

Finalement, aucune des autres contraintes sémantiques (qui inclut la classe sémantique du gouverneur et la présence d'indication de modalité non-assertive) ne favorisent la sélection du subjonctif. Il en va de même pour les contraintes de type morphosyntaxique mesurant l'effet potentiel exercé par la présence de matériel parenthétique, le temps du gouverneur verbal ainsi que la forme morphologique du verbe enchâssé.

Que peut-on retenir de cette analyse? D'abord, l'identité lexicale du gouverneur verbal exerce un effet majeur puisque 84% de toute la morphologie du subjonctif n'est représentée que par les trois gouverneurs *falloir*, *vouloir* et *aimer*; d'autant plus que ces derniers constituent 80% de tous les gouverneurs (tableau 5.3). Qui plus est, deux des trois contraintes qui contribuent à la sélection du subjonctif sont de nature morphosyntaxique. Bien que la nature de la phrase joue également un rôle sur sa sélection, la direction de l'effet représenté par les facteurs de cette contrainte ne me permet pas de donner suite à une interprétation sémantique du subjonctif.

5.4.1.3 Analyse distributionnelle (gouverneurs non-verbaux)

Pour être assuré de l'effet lexical et non-sémantique du subjonctif en FA, j'ai étendu mon analyse en jetant également un coup d'œil au comportement des gouverneurs non-verbaux. Comme il est démontré au tableau 5.5, le nombre de gouverneurs non-verbaux qui ont sélectionné le subjonctif au moins une fois est trois fois moins nombreux (N=6) que les gouverneurs verbaux (N=26) (tableau 5.2). De plus, le taux de subjonctif associé aux gouverneurs non-verbaux (28%, N=41/148) est plus faible qu'avec les gouverneurs verbaux (42%, N=260/624). Cette différence est hautement significative selon le test de Fisher ($p=0.0019$). Dans cette section, je tenterai de voir si la différence de taux entre les gouverneurs verbaux et non-verbaux témoigne également de différences au niveau du conditionnement linguistique. Chacun des gouverneurs est listé selon sa fréquence d'utilisation dans les données (N total).

Tableau 5.5

Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs non-verbaux en FANENB au XXe siècle

Gouverneurs	% gouv.	Taux de subj.	N total	% subj.
<i>pour que</i>	25	49	37	44
<i>avant que</i>	34	24	50	29
<i>jusqu'à temps que</i>	14	20	20	10
<i>mais que</i>	16	13	24	7
<i>sans que</i>	5	43	7	7
<i>à moins que</i>	7	10	10	2

Après avoir décomposé les taux de subjonctif associés à chacun de ces gouverneurs non-verbaux, on peut observer une tendance similaire à celle notée chez les gouverneurs verbaux. Dans chacun des cas, l'ensemble des gouverneurs ne contribue pas à la sélection du

subjonctif de la même façon. Ceci s'observe par la variation importante au niveau des taux entre eux (passant de 10% à 49%). En utilisant les trois mesures visant à calculer la productivité d'usage de ces gouverneurs telle que définie par Poplack, Lealess et Dion (2013), il s'avère que le gouverneur *pour que* est plus étroitement associé avec le subjonctif en comparaison avec tous ces gouverneurs. Un peu comme c'était le cas avec *falloir*, ce gouverneur occupe le taux de subjonctif le plus élevé (49%) et rend compte de près de la moitié (44%) de toutes les occurrences du subjonctif associées aux gouverneurs non-verbaux. Le gouverneur *avant que*, bien qu'ayant un taux de subjonctif plus faible (24%) que *pour que* (50%), rend néanmoins compte de plus du tiers (34%) de tous les gouverneurs verbaux et de près du tiers (29%) de l'ensemble de la morphologie du subjonctif. En les combinant ensemble, ils tiennent compte de plus de trois quarts (76%) de toute la morphologie du subjonctif en plus de représenter plus de la moitié (59%) de l'ensemble des gouverneurs.

En dépit du fait que moins de gouverneurs non-verbaux sélectionnent le subjonctif en comparaison avec les gouverneurs verbaux, j'ai néanmoins décelé un effet lexical similaire entre ces deux types de gouverneurs. Deux seuls gouverneurs non-verbaux (*pour que* et *avant que*) constituent les contextes les plus propices à sa sélection⁵⁴, ce qui ne me permet pas d'attester d'une productivité chez ces gouverneurs.

⁵⁴ Le gouverneur *sans que* est également très propice à la sélection du subjonctif, avec un taux de 43%, bien que sa fréquence soit beaucoup moins importante que celle de *pour que* et *avant que* (N=7).

5.4.1.4 Analyse multivariée (gouverneurs non-verbaux)

L'analyse multivariée menée avec le logiciel *GoldVarb X* des facteurs qui contribuent à la sélection du subjonctif est présentée ci-dessous (tableau 5.6). Rappelons que le groupe de facteurs testant l'influence de la présence d'indications de modalité non-affirmative a dû être remplacé par celui de la réalité de la prédiction pour des raisons pratiques (voir la section 5.3.3.1).

Tableau 5.6

Analyse multivariée de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du subjonctif selon les gouverneurs non-verbaux en FANENB au XXe siècle

Contrainte		Prob.	%	N	
Sémant.	Morph.	Tendance globale	.298	28	41/148
		Présence du complém.			
	✓	Oui	.59	32	38/117
		Non	.22	10	3/31
		<i>Écart</i>	37		
		Réalité de la prédiction			
✓		Iréalisé	.59	34	29/86
		Réalisé	.37	19	12/62
		<i>Écart</i>	22		
		Nature de la phrase			
✓		Phrase affirmative	[.74]	40	4/10
		Phrases non-affirm.	[.48]	27	37/138
		<i>Écart</i>			
		Forme morph. du v. ench.			
	✓	Régulière	[.69]	44	14/32
		Supplétive	[.45]	23	27/116
		<i>Écart</i>			
		Distance entre gouv. et v. e.			
	✓	Aucune distance	[.52]	28	39/140
		Distance	[.21]	25	2/8
		<i>Écart</i>			

À partir des résultats présentés au tableau 5.6, je remarque un premier parallèle important avec ce qui a été trouvé pour les gouverneurs verbaux (tableau 5.4). La présence du complémenteur *que* constitue ici aussi une contrainte importante à la sélection du subjonctif. Ceci appuie l'idée que le complémenteur, en sa fonction de conjonction introductrice d'une complétive, constitue un contexte syntaxique favorisant sa sélection pour l'ensemble des gouverneurs (verbaux et non-verbaux) dans cette région au XXe siècle.

La réalité de la prédiction constitue la deuxième (et la dernière) contrainte à favoriser la sélection du subjonctif parmi les gouverneurs non-verbaux. Rappelons que cette contrainte cherche à capter les nuances sémantiques qui associent le subjonctif à un sens conceptuel abstrait (doute, incertitude). Le fait que les événements considérés non réalisés au moment du discours soient ceux qui favorisent le subjonctif semble appuyer l'idée que ce mode verbal reflète la non-factuelité d'un événement (*cf.* Soutet, 2000). Toutefois, un examen détaillé des facteurs composant cette contrainte révèle que plus de la moitié des occurrences codées comme « événement non réalisé » ne sont représentées que par les deux gouverneurs *pour que* et *mais que* (59%, N=51/86). Cette proportion atteint 79% (N=68/86) lorsque j'inclus le gouverneur *avant que*. L'effet exercé par les événements non réalisés est donc très influencé par la nature lexicale de ces deux gouverneurs, ce qui me permet de remettre en question l'idée que cette contrainte sémantique agit sur la sélection des variantes.

Finalement, ni la présence de matériel parenthétique et ni la forme morphologique du verbe enchâssé n'exercent une influence statistiquement significative sur la sélection du subjonctif. Il en va de même pour la contrainte de type sémantique portant sur la nature de la phrase. Tout comme les résultats se rapportant aux gouverneurs verbaux, j'aurai l'occasion

de revenir un peu plus loin sur la direction de l'effet représenté par les facteurs inclus dans chacune de ces contraintes. Avant de procéder à la présentation des prochains résultats, je tiens à revenir sur la contrainte de la forme morphologique du verbe enchâssé. Les résultats de mon analyse multivariée font part d'une différence importante au niveau des pourcentages entre les facteurs de cette contrainte (23% pour les verbes dont la morphologie est régulière, et 44% pour ceux dont la morphologie est supplétive). Il en est de même au niveau de la différence des poids relatifs associés à ces facteurs. Ce résultat me semble surprenant étant donné que cette contrainte n'est pas ressortie comme significative dans l'analyse multivariée. Un examen indépendant m'a permis de démontrer que chacun des facteurs de cette contrainte ne présente pas un résultat qui est consistant. Plus précisément, les taux de subjonctif chez les verbes dont la morphologie est supplétive passe de 11% à 75%. Il se peut donc que cette inconsistance ait pu exercer une influence sur la présentation des résultats.

Je note une tendance similaire pour la contrainte de la distance entre le gouverneur et le verbe enchâssé. Les taux de sélection du subjonctif et les poids relatifs associés aux deux facteurs de cette contrainte présentent une différence importante en dépit du fait que cette contrainte ne soit pas ressortie comme étant significative. J'attribue cependant ce résultat au faible nombre d'occurrences qui ne présentent pas de distance entre le gouverneur et le verbe enchâssé (N=8).

5.4.1.5 Sommaire des résultats

Dans cette section, j'ai examiné le conditionnement régissant la sélection du subjonctif parmi les gouverneurs verbaux et non-verbaux dans les données du FANENB au XXe siècle.

Pour ce faire, j'ai d'abord analysé en détail la distribution des taux de subjonctif selon chaque gouverneur qui a sélectionné le subjonctif au moins une fois, en plus des proportions occupées par ces gouverneurs. Ces calculs se sont faits conformément à la méthode établie par Poplack, Lealess et Dion (2013). J'ai également tenu compte de la contribution d'une série de contraintes sémantiques et morphosyntaxiques pouvant exercer un effet potentiel sur la sélection des variantes. Le résultat le plus important à retenir de cette section est que les contraintes lexicales et morphosyntaxiques constituent les contextes les plus favorables à la sélection du subjonctif. La forte majorité de la morphologie du subjonctif n'est occupée que par une poignée de gouverneurs (*falloir, vouloir, aimer, pour que* et *avant que*) et aucune contrainte sémantique n'exerce une influence importante sur sa sélection.

Quel est le lien entre ce résultat et mes questions de recherche posées en début de chapitre? À partir de ce que m'ont révélé les résultats pour cette région acadienne au XX^e siècle, j'affirme que l'emploi différentiel du subjonctif, de l'indicatif et du conditionnel n'est pas associé à des différences sémantiques. Ceci se traduit par (i) le fait que sa productivité soit réduite à quelques contextes spécifiques seulement (une poignée de gouverneurs), (ii) le fait que les contraintes dont l'influence est la plus importante sur cette sélection sont de type morphosyntaxique, et (iii) le fait que les contraintes sémantiques, là où elles exercent un effet statistiquement significatif, masquent un effet lexical encore plus important. Ce faisant, l'alternance entre ces trois formes résulte donc d'une seule variable.

Les analyses présentées dans la prochaine section me permettront de répondre à mon autre question de recherche, à savoir si la faible importance que représentent les contraintes

sémantiques sur la sélection du subjonctif (au profit des contraintes lexicales et morphosyntaxiques) résulte d'un changement, ou non.

5.4.2 Analyse diachronique

Tout d'abord, un premier constat pour le moins surprenant est de voir que le taux de subjonctif n'a pas changé du tout depuis le XIXe siècle (figure 5.1). En effet, les taux de subjonctif sont restés les mêmes entre un état antérieur (39%) et ce que j'ai rapporté pour le stade actuel (40%).

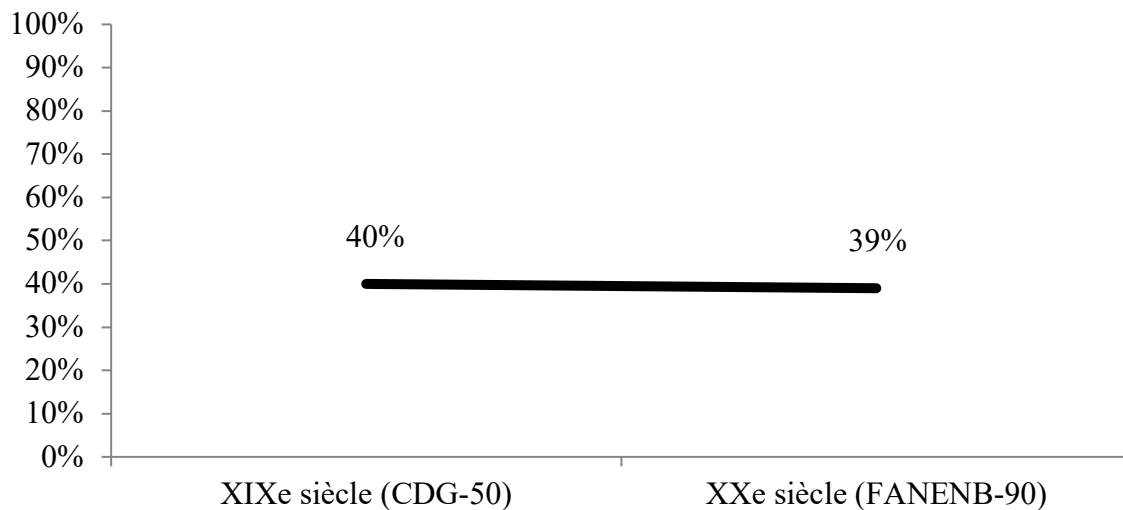


Figure 5.1 : Taux d'emploi du subjonctif en FANENB aux XIXe et XXe siècles

Ce résultat me permet de remettre en doute l'idée que le subjonctif s'est amenuisé à travers le temps au N.-B. (Arrighi, 2005; Fournier et Coppola, 2013; Neumann-Holzschuh, 2005). Qu'en est-il cette fois de la productivité d'usage du subjonctif dans le passé? J'aborde cette question dans la prochaine section.

5.4.2.1 Analyse distributionnelle (gouverneurs verbaux)

Le tableau 5.7 (qui s'étale aux pages 133 et 134) présente une décortication des taux et des proportions occupés par chacun des gouverneurs qui ont sélectionné le subjonctif au moins une fois aux XIX et XXe siècle. En plus d'être répartis par période (les résultats du XIXe siècle sont à gauche et ceux du XXe siècle sont à droite), les gouverneurs qui persistent sont listés en haut. Ceux qui sont idiosyncratiques à une seule période sont présentés en bas. Un premier coup d'œil à ce tableau permet d'observer que trois fois moins de contextes permettent le subjonctif au XIXe siècle (8 gouverneurs) en comparaison avec le XXe siècle (26 gouverneurs). Se pourrait-il que le subjonctif soit devenu de plus en plus productif en étant permis dans plus de contextes entre un état antérieur et un stade actuel? Si tel était le cas, ceci irait à l'encontre de l'idée selon laquelle le subjonctif était plus productif dans le passé (*cf.* Comeau, 2011, 2019). Comment expliquer cet accroissement du nombre de gouverneurs entre ces deux périodes, et qu'est-ce que tout ceci veut dire?

Tableau 5.7
Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB aux XIXe et XXe siècles

Gouverneurs persistants								
Gouverneurs	% gouv.	XIXe siècle			% gouv.	XXe siècle		
		Taux subj.	N total	% subj.		Taux subj.	N total	% subj.
<i>falloir</i>	77	43	241	78	64	43	397	65
<i>vouloir</i>	12	51	37	14	12	45	74	13
<i>penser</i> _[nég.]	4	25	12	2	7	7	46	1
<i>être mieux</i>	1	100	2	1	0	33	3	0
Gouverneurs idiosyncratiques								
Gouverneurs	% gouv.	XIXe siècle			% gouv.	XXe siècle		
		Taux subj.	N total	% subj.		Taux subj.	N total	% subj.
<i>souhaiter</i>	4	27	11	2				
<i>avoir moyen</i> _[nég.]	1	25	4	1				
<i>être aussi bien</i>	1	33	3	1				
<i>faire attention</i>	1	50	2	1				
<i>aimer</i>					5	53	29	6
<i>attendre</i>					3	39	18	3
<i>avoir hâte</i>					1	38	10	1
<i>être content</i>					1	25	8	1
<i>avoir de l'allure</i> _[nég.]					1	80	5	1
<i>avoir peur</i>					1	25	4	0
<i>être le temps</i>					0	67	3	1
<i>avoir chance</i>					0	33	3	0
<i>permettre</i>					0	100	2	1
<i>être étonnant</i>					0	50	2	0
<i>adorer</i>					0	100	1	0
<i>appréhender</i>					0	100	1	0

Tableau 5.7 (suite)

Gouverneurs idiosyncratiques (suite)								
Gouverneurs	XIXe siècle				XXe siècle			
	% gouv.	Taux subj.	N total	% subj.	% gouv.	Taux subj.	N total	% subj.
<i>avoir besoin</i>					0	100	1	0
<i>avoir le goût</i>					0	100	1	0
<i>être bon</i>					0	100	1	0
<i>être fier</i>					0	100	1	0
<i>être utile</i>					0	100	1	0
<i>faire sûr</i>					0	100	1	0
<i>préférer</i>					0	100	1	0
<i>se foutre</i>					0	100	1	0

D'abord, je me suis dit qu'il n'est pas impossible que les 22 gouverneurs qui n'apparaissent uniquement que dans le corpus FANENB soient apparus dans le corpus CDG au sein des contextes subjonctivisants mais n'ont tout simplement pas sélectionné une occurrence du subjonctif. J'ai donc vérifié toutes les occurrences de ces 22 gouverneurs dans les données du CDG. Au final, moins du quart d'entre eux (23%, $N=5/22$) apparaissent dans ce corpus. Mon hypothèse à savoir que le nombre de gouverneurs a augmenté entre ces deux périodes est donc plausible. Cependant, il faut rappeler que le corpus FANENB contient deux fois plus de mots que le corpus CDG. Il est n'est pas impossible de suggérer que ces 22 gouverneurs existaient à un état antérieur mais n'ont pas eu l'occasion d'apparaître dans le corpus CDG étant donné sa taille plus petite. Une analyse indépendante m'a permis de démontrer que les gouverneurs qui n'apparaissent que dans le corpus FANENB-adultes (XXe siècle) sont pour la plupart utilisés par des locuteurs qui ont un niveau d'éducation élevé. Je reviendrai sur cet accroissement du nombre de gouverneurs un peu plus loin alors que j'aborderai l'influence des facteurs sociaux. En somme, le nombre plus élevé de gouverneurs au XXe siècle ne doit pas être vu comme un indicateur d'un changement au niveau de la productivité du subjonctif.

Indépendamment de ce qui semble être un accroissement des gouverneurs, qu'en est-il du comportement individuel de ces gouverneurs? En analysant les données du tableau 5.7, nous pouvons voir que les taux de subjonctif sont déjà très variables au XIXe siècle (colonne de gauche), passant de 25% à 100% selon le gouverneur en question. Parmi les huit gouverneurs sélectionnant le subjonctif au XIXe siècle, *falloir* à lui seul constitue de loin celui le plus important en rendant compte de la forte majorité de toute la morphologie du subjonctif (78%) et de tous les gouverneurs (77%).

Lorsque je compare la distribution des gouverneurs verbaux entre le XIXe et le XXe siècle, certaines tendances se manifestent. D’abord, quatre d’entre eux (*falloir*, *vouloir*, *penser pas* et *être mieux*) persistent dans chacune des deux périodes temporelles. Ils sont regroupés dans la catégorie des gouverneurs persistants. Qui plus est, leurs taux respectifs de subjonctif reste approximativement le même entre ces deux périodes. Le calcul visant à mesurer la différence des taux de chacun de ces quatre gouverneurs entre les données du XIXe siècle et du XXe siècle (à l’aide du test de Fisher) n’indique aucune différence significative pour chacun de ces gouverneurs entre ces deux périodes. Les résultats de ce calcul sont présentés à la colonne de droite du tableau 5.7.

Ce qui ressort de tout cela, c’est qu’en dépit du nombre inégal de gouverneurs entre le XIXe et le XXe siècle, la restriction lexicale du subjonctif à un petit nombre de gouverneurs est restée la même. L’influence prédominante des deux gouverneurs *falloir* et *vouloir* sur sa sélection n’a donc pas été affectée par ce qui semble être un accroissement des gouverneurs⁵⁵. En somme, la productivité d’usage du subjonctif en FANENB est restreinte par des considérations lexicales à la fois à un stade actuel et à un état antérieur.

5.4.2.2 Analyse multivariée (gouverneurs verbaux)

À ce point-ci, j’insisterai davantage sur l’influence relative des contraintes linguistiques lorsqu’elles sont toutes analysées simultanément dans les données du corpus

⁵⁵ La seule exception à ce résultat concerne le gouverneur *aimer*, qui constitue l’un de ceux les plus importants sur la sélection du subjonctif au XXe siècle alors qu’aucune occurrence de ce verbe n’apparaît dans le corpus CDG. Comme nous l’avons mentionné ci-dessus, il est plausible de suggérer que cette absence résulte non pas d’un changement mais plutôt de la taille deux fois moins importante du corpus CDG en comparaison avec celui FANENB.

CDG. Ces résultats sont présentés au tableau 5.8. Ces résultats d'un certain nombre d'éléments de continuité entre le XIXe et le XXe siècle. À en juger par l'importance relative des contraintes linguistiques, il s'avère que la même contrainte (le temps du gouverneur verbal) constitue celle la plus importante à la sélection du subjonctif dans chacune des périodes à l'étude. Cependant, la direction de l'effet de cette contrainte diffère; la conjugaison du gouverneur au temps présent constitue le contexte le plus favorable à la sélection du subjonctif au XIXe siècle (colonne de gauche) alors que ce même contexte constitue celui le moins propice à cette sélection au XXe siècle (colonne de droite). Comment expliquer que la direction de l'effet exercée par cette contrainte ait changé si drastiquement entre ces deux périodes?

Tableau 5.8

Analyses multivariées de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB aux XIXe et XXe siècles

		XIXe siècle			XXe siècle			
Contraintes		Prob.	%	N	Prob.	%	N	
Sémant.	Morpho.	Tendance globale			Tendance globale			
		.418	43	134/312	.409	42	260/624	
✓		Temps du gouv. verbal						
		Présent	.57	50	128/255	.43	39	144/382
		Imparfait	.17	13	6/45	.53	46	56/122
		Conditionnel	K.O.	0	0/10	.47	40	31/77
		Futur	K.O.	0	0/2	.62	54	7/13
		Passé composé	K.O.	0	0/1	.81	75	21/28
		<i>Écart</i>	40		34			
✓		Présence d'indic. modalité						
		Non	.52	45	125/277	[.51]	42	209/499
		Oui	.34	26	9/35	[.49]	41	51/125
		<i>Écart</i>	18					
✓		Présence du complém.						
		Oui	[.52]	45	105/235	.56	47	233/478
		Non	[.43]	38	29/77	.31	25	37/146
		<i>Écart</i>			25			
✓		Nature de la phrase						
		Phrases non-affirm.	[.61]	46	24/52	.33	29	49/172
		Phrases affirmatives	[.48]	43	108/254	.57	47	207/441
		<i>Écart</i>			24			
✓		Classe sémant. du gouv.						
		Volitif	[.54]	46	23/50	[.53]	45	43/95
		Émotif				[.51]	44	23/52
		Nécessité	[.52]	43	104/241	[.49]	43	170/397
		Opinion	[.49]	33	7/21	[.41]	29	23/79
		<i>Écart</i>						

Tableau 5.8 (suite)

XIXe siècle					XXe siècle			
Contraintes		Prob.	%	N	Prob.	%	N	
Sémant.	Morpho.	Tendance globale	.418	43	134/312	.409	42	260/624
✓	Forme morph. du v. ench.							
	Régulière	[.53]	50	45/90	[.53]	46	76/164	
	Supplétive	[.49]	40	89/222	[.49]	40	184/460	
	Écart							
✓	Distance entre gouv. et v. e.							
	Non	[.52]	45	114/254	[.52]	45	214/472	
	Oui	[.41]	35	20/58	[.44]	30	46/152	
	Écart		18					

Après avoir décomposé les facteurs de cette contrainte, j'ai trouvé un effet déjà attesté dans la littérature (cf. Neumann-Holzschuh et Mitko, 2018; Poplack, 1990), soit celui de l'attraction morphologique entre le gouverneur verbal et le verbe enchâssé. Cet effet se manifeste lorsque le gouverneur sélectionne un verbe enchâssé conjugué au même temps verbal que lui (5.13).

- (5.13) a. Fallait_[Imp.] que j'*allais*_[Imp.] la trouver. (XX/12.4/557)
 b. Faudrait_[Cond.] que j'*irais*_[Cond.] à Moncton. (XX/27.4/2808)

Neumann-Holzschuh et Mitko (2018 : 333) ont déjà remarqué ce phénomène dans leurs données du FA pour le conditionnel. De leur point de vue, la valeur modale ou sémantique du subjonctif aurait graduellement été récupérée par la morphologie du conditionnel. Notons qu'à la différence de Poplack (1990), ces linguistes attestent de cet effet sans appuyer leurs dires par une analyse quantitative, ce qui ne permet pas de déterminer si cet effet dit sémantique masque un possible effet lexical encore plus prononcé dans leurs données. Ceci m'amène à me questionner davantage : Que font donc les locuteurs lorsqu'ils ne sélectionnent *pas* le subjonctif? Y a-t-il des règles implicites partagées par les membres de cette communauté acadienne lorsqu'ils utilisent un gouverneur verbal à un temps quelconque? Pour tenter de répondre à ces questions de façon empirique, j'ai quantifié l'attraction morphologique entre le temps de la phrase principale et le temps de la phrase subordonnée en faisant usage de la méthode décrite par Poplack (1990) et j'ai décomposé chaque temps grammatical dans la proposition principale et dans l'enchâssée. Ces résultats ont ensuite été combinés de façon croisée pour chacune des périodes représentées (tableau 5.9).

Tableau 5.9

**Attraction morphologique entre les temps des gouverneurs verbaux et des verbes
enchâssés en FANENB aux XIXe et XXe siècles**

XIXe siècle														
Proposition subordonnée														
Proposition principale	Temps	Subjonctif		Présent (ind.)		Passé comp.		Imparfait		Conditionnel		Futur		Total
		%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	
	Présent	51	128	36	90	1	3	2	4	0	1	11	27	253
	Passé comp.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Imparfait	13	6	0	0	0	0	84	38	2	1	0	0	45
	Conditionnel	0	0	0	0	0	0	0	0	90	9	0	0	10
	Futur	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	50	1	2
Total	43	134	29	90	50	4	14	42	4	11	9	28	310	

XXe siècle														
Proposition subordonnée														
Proposition principale	Temps	Subjonctif		Présent (ind.)		Passé comp.		Imparfait		Conditionnel		Futur		Total
		%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	
	Présent	38	144	53	203	1	4	2	7	3	13	3	11	382
	Passé comp.	75	21	7	2	4	1	11	3	4	1	0	0	28
	Imparfait	46	56	2	2	0	0	49	59	2	3	1	1	121
	Conditionnel	40	31	6	5	0	0	0	0	51	39	3	2	77
	Futur	54	7	38	5	0	0	0	0	0	0	8	1	13
Total	42	259	35	217	1	5	11	69	9	56	2	15	621	

En observant les résultats se rapportant au XIXe siècle (rangée du haut), nous pouvons voir que le temps présent du gouverneur est le seul contexte propice à la sélection du subjonctif. La forte majorité des occurrences se rapportant aux temps verbaux de l'imparfait (84%, N=38/45) et du conditionnel (90%, N=9/10) est plutôt impliquée dans un processus d'attraction morphologique qui l'empêche d'être associée avec le subjonctif; d'où l'importance du temps présent à sa sélection. Lorsque je tiens compte cette fois des résultats se rapportant au XXe siècle (rangée du bas), le subjonctif devient cette fois beaucoup plus permmissible auprès des autres temps verbaux. Et pour cause. Les occurrences conjuguées aux temps de l'imparfait (49%, N=59/121) et du conditionnel (51%, N=39/77) deviennent presque deux fois moins impliquées dans le processus d'attraction morphologique en comparaison avec ce qui a été démontré pour le XIXe siècle.

Qu'est-ce que ces résultats signifient-ils dans le contexte plus large de cette étude?

Rappelons que le site de divergence qui m'intéresse dans ce chapitre est celui qui distingue un état antérieur (dit conservateur) où le subjonctif serait motivé par des considérations sémantiques, et un stade actuel où l'effet de ces considérations sémantiques se serait amenuisé (cf. Comeau, 2011, 2019). Si cette hypothèse était reflétée dans les données du FANENB, il aurait été attendu à ce que l'attraction morphologique soit principalement attestée au XXe siècle compte tenu du fait qu'elle « est purement syntaxique, et nullement lié[e] au rôle 'sémantique' du subjonctif » (Poplack, 1990 : 25). Force est cependant d'admettre que cet effet d'attraction est non seulement attesté à la fois au XIXe siècle et au XXe siècle, mais que son influence est presque deux fois plus prononcée au XIXe siècle. Ceci va à l'inverse de l'hypothèse formulée ci-dessus. Bien que la direction de l'effet des facteurs de cette contrainte ne soit pas la même à travers le temps, ces résultats ne nous permettent pas de supposer l'existence d'un changement entre un état antérieur caractérisé par des effets sémantiques sur la sélection du subjonctif, et un stade actuel caractérisé par l'amenuisement de ces effets.

En observant les données du tableau 5.8, une autre différence est notée entre le XIXe et le XXe siècle. La contrainte sémantique de la présence d'indications de modalité non-affirmative exerce un rôle important sur la variation au XIXe siècle alors que cet effet n'est pas significatif au XXe siècle. Ceci abonde-t-il en faveur de l'hypothèse suggérant que les considérations sémantiques jouaient un rôle plus important sur la sélection du subjonctif à un état antérieur? La direction de l'effet des facteurs reste cependant la même; ce sont les contextes dépourvus de ce type d'informations qui favorisent le subjonctif chez chacune de ces périodes. Ce résultat va à l'encontre de l'association prétendue du subjonctif avec les

notions d'irréalité et de doute. Il n'y a donc pas lieu de supporter l'idée d'un effet sémantique exercé par cette contrainte.

Bien que la contrainte sémantique de la nature de la phrase ne favorise le subjonctif qu'au XXe siècle, il convient de noter que la direction de l'effet change à travers le temps. En effet, la hiérarchie des facteurs sélectionnés comme non significatifs (entre parenthèses carrées) nous informe que ce sont les phrases négatives qui favorisent le subjonctif au XIXe siècle. Bien que ce résultat semble appuyer l'idée que les contextes marquant l'irréalité soient propices à cette sélection, un examen indépendant m'a permis de démontrer que les gouverneurs *falloir* et *vouloir* tiennent compte de deux tiers de ces contextes (67%, N=35/52). La prépondérance de ces gouverneurs, dont l'influence sur le subjonctif est indépendamment déterminante, ne me permet pas ici non plus de recourir à une interprétation sémantique.

Comme je l'ai mentionné un peu plus haut, la présence du complémenteur *que* constitue un contexte propice à la sélection du subjonctif au XXe siècle. Bien que cette contrainte n'exerce pas un effet statistiquement significatif au XIXe siècle, la direction de l'effet est restée stable aujourd'hui en comparaison avec le XIXe siècle. Aucune des trois autres contraintes opérationnalisées dans mes analyses et qui comprennent la classe sémantique du gouverneur, la forme morphologique du verbe enchâssé et la distance entre le gouverneur et le verbe enchâssé, ne favorise la sélection du subjonctif pour chacune des deux périodes à l'étude. Par ailleurs, la direction de l'effet est restée stable pour chacune de ces contraintes à travers le temps. Je prends ces résultats comme une indication de la stabilité

du conditionnement de la sélection du subjonctif. Je souligne au passage qu'aucun gouverneur appartenant à la classe des verbes émotifs n'a été recensé dans le corpus CDG.

5.4.2.3 Analyse distributionnelle (gouverneurs non-verbaux)

Penchons-nous maintenant sur le comportement des gouverneurs non-verbaux. La comparaison des résultats entre les deux périodes à l'étude est présentée au tableau 5.10. Les données de ce tableau font part d'une grande stabilité à travers le temps. Non seulement le nombre de ces gouverneurs reste-il le même (N=6), la forte majorité d'entre eux (83%, N=5/6) persiste dans chacune des deux périodes. Soulignons toutefois que la proportion des occurrences du subjonctif représentée par *mais que* a diminué entre le XIXe siècle (25%) et le XXe siècle (7%) alors que cette proportion a presque doublé pour *pour que* (25% à 44%). Il en va de même pour les taux de subjonctif occupés par ces deux gouverneurs, où ceux de *pour que* ont presque doublé depuis le XIXe siècle (27% à 49%) alors que ceux de *mais que* ont fortement diminué (50% à 13%).

En dépit des différences de proportions entre ces deux gouverneurs, *pour que*, *avant que*, et *mais que*, lorsque mis ensemble, constituent plus de deux tiers (68%) de l'ensemble de la morphologie du subjonctif au XIXe siècle, ce qui témoigne de l'importance de l'effet lexical sur la sélection du subjonctif au XIXe siècle.

Tableau 5.10
Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs non-verbaux en FANENB aux XIXe et XXe siècles

Gouverneurs persistants								
Gouverneurs	% gouv.	XIXe siècle			% gouv.	XXe siècle		
		Taux subj.	N total	% subj.		Taux subj.	N total	% subj.
<i>pour que</i>	28	27	26	25	25	49	37	44
<i>avant que</i>	25	22	23	18	34	24	50	29
<i>jusqu'à temps que</i>	20	22	18	14	14	20	20	10
<i>mais que</i>	15	50	14	25	16	13	24	7
<i>sans que</i>	3	67	3	7	5	43	7	7
Gouverneurs idiosyncratiques								
Gouverneurs	% gouv.	XIXe siècle			% gouv.	XXe siècle		
		Taux subj.	N total	% subj.		Taux subj.	N total	% subj.
<i>toujours que</i>	9	38	8	11				
<i>à moins que</i>					7	10	10	2

5.4.2.4 Analyse multivariée (gouverneurs non-verbaux)

Les résultats des analyses multivariées pour les gouverneurs non-verbaux sont présentés au tableau 5.11. Un premier fait digne de mention est qu'aucune contrainte linguistique (ni sémantique et ni morphosyntaxique) n'exerce un effet significatif sur la sélection du subjonctif. J'attribue ce fait au nombre d'occurrences retenues pour cette analyse (N=92) qui n'est pas très élevé. Cependant, nous pouvons néanmoins observer la même direction de l'effet chez chacune des contraintes entre ces deux périodes. La seule exception à ce constat se rapporte à l'effet exercé par la forme morphologique du verbe enchâssé, où les verbes dont la morphologie est de type supplétif favorisent le subjonctif au XIXe siècle. Comment expliquer ceci? Un examen indépendant m'a permis de démontrer que les taux de subjonctif chez les verbes ayant une morphologie de type supplétif varie énormément dans les données du XIXe siècle. À titre d'exemple, le taux de subjonctif avec le verbe *être* atteint 50% (N=6/12) alors qu'il est près de trois fois moins élevé avec le verbe *avoir* (17%, N=5/30). J'observe le même type de variation dans les données du XXe siècle : Le taux de subjonctif avec *être* atteint 44% (N=12/27) alors qu'il n'atteint que 14% (N=6/42) avec *avoir*. Ce faisant, la différence observée dans la hiérarchie des facteurs n'est pas une indication d'un changement étant donné que l'effet de cette contrainte est déjà inconsistant dans les deux périodes à l'étude. Tout compte fait, les résultats se rapportant aux gouverneurs non-verbaux ne me permettent pas d'appuyer l'idée selon laquelle il y aurait eu un changement dans la configuration des facteurs conditionnant la sélection du subjonctif entre un stade actuel et un état antérieur.

Tableau 5.11

Analyses multivariées de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du subjonctif selon les gouverneurs non-verbaux en FANENB aux XIXe et XXe siècles

			XIXe siècle			XXe siècle		
Contrainte			Prob.	%	N	Prob.	%	N
Sém.	Morph.	Tendance globale	.304	30	28/92	.298	28	41/148
		Présence du complémenteur						
	✓	Oui	[.52]	32	26/82	.59	32	38/117
		Non	[.33]	20	2/10	.22	10	3/31
		<i>Écart</i>				.37		
		Réalité de la prédiction						
✓		Iréalisé	[.52]	32	20/63	.59	34	29/86
		Réalisé	[.45]	28	8/29	.37	19	12/62
		<i>Écart</i>				.22		
		Nature de la phrase						
✓		Phrases non-affirmatives	[.75]	35	6/17	[.74]	40	4/10
		Phrases affirmatives	[.44]	29	22/75	[.48]	27	37/138
		<i>Écart</i>						
		Forme morphol. du v. enchâssé						
	✓	Supplétive	[.53]	33	24/73	[.45]	23	27/116
		Régulière	[.38]	21	4/19	[.69]	44	14/32
		<i>Écart</i>						
		Distance entre le gouv. et le v. ench.						
	✓	Aucune distance	[.56]	32	26/79	[.52]	28	39/140
		Distance	[.17]	15	2/13	[.21]	25	2/8
		<i>Écart</i>						

5.4.2.5 Sommaire des résultats

Dans cette section, je me suis interrogé à savoir si la faible importance que représentent les contraintes sémantiques sur la sélection du subjonctif au XXe siècle résulte d'un changement, ou non. Force est de constater que mes résultats témoignent plutôt d'une *stabilité* dans cette région. La forte majorité des occurrences du subjonctif continue à être représentée par deux (mêmes!) gouverneurs. De plus, les contraintes sémantiques ne favorisent pas la sélection du subjonctif et des effets lexicaux indépendants interviennent à chaque fois qu'un effet sémantique ressort statistiquement significatif. Bien que j'aie identifié quelques différences dans la direction de l'effet des contraintes, notamment en ce qui concerne le temps verbal, elles étaient dûes à des effets indépendants (tels que l'attraction morphologique) qui ne sont pas liés aux contraintes sémantiques. En somme, il n'y a donc pas lieu de supposer l'existence d'un *changement* entre un état antérieur caractérisé par des effets sémantiques sur la sélection du subjonctif, et un stade actuel caractérisé par l'amenuisement de ces effets. Dans chacun des corpus à l'étude, l'alternance du subjonctif, de l'indicatif et du conditionnel résulte donc d'une seule variable.

5.4.2.6 Les verbes enchâssés

J'ai également tenu compte de l'identité des verbes enchâssés dans le but d'y déceler un effet lexical associé à la sélection du subjonctif. Il convient de spécifier que l'étude en temps réel menée sur l'utilisation du subjonctif en FL (Poplack *et al.*, 2013) a démontré que la forte majorité des occurrences du subjonctif est représentée par quatre verbes enchâssés seulement (*être, aller, faire, avoir*). De plus, cette association est devenue encore plus prononcée à travers le temps dans cette variété. Les résultats de ma propre analyse est

présentée au tableau 5.12. Près de deux tiers de la morphologie du subjonctif (62% et 65%) est représentée par les verbes *être*, *aller*, *faire*, *avoir* à la fois au XIXe et au XXe siècle. Ces verbes sont d'ailleurs les mêmes que ceux répertoriés par Poplack et ses collègues. Je n'ai cependant pas trouvé une association plus prononcée entre ces verbes et le subjonctif à travers le temps tel que trouvé en FL. En somme, l'effet lexical représenté par cette association constitue un argument supplémentaire contre l'hypothèse suggérant que le subjonctif ait été sémantiquement productif à un état antérieur en FA.

Tableau 5.12

Taux d'emploi du subjonctif selon les verbes enchâssés en FANENB aux XIXe et XXe siècles

XIXe siècle				
Gouverneur	% gouv.	Taux de subj.	N	% subj.
<i>aller, être, avoir, faire</i>	62	40	249	61
Autres	38	41	155	39
Total	100	40	404	100
XXe siècle				
Gouverneur	% gouv.	Taux de subj.	N	% subj.
<i>aller, être, avoir, faire</i>	65	37	499	61
Autres	35	43	273	39
Total	100	39	772	100

5.4.2.7 Les contraintes sociales

Insistons maintenant sur le rôle exercé par les facteurs sociaux (tableau 5.13).

Considérant que la forme du subjonctif n'est pas utilisée pour témoigner de son sentiment d'appartenance à sa communauté en FL (Poplack, 1990, 1997; Poplack *et al.*, 2013), il est attendu à ce que le réseau social n'exerce pas d'effets sur la sélection des variantes.

Toutefois, les résultats démontrent plutôt un résultat contraire à mes prédictions : Le réseau

social, en particulier les locuteurs ayant un réseau social ouvert, sont ceux qui ont la plus grande emprise sur la sélection du subjonctif au XXe siècle. En d'autres mots, les locuteurs ayant un réseau fermé préfèrent l'éviter au profit de l'indicatif ou du conditionnel. Notons que cet effet n'est retrouvé qu'au XXe siècle alors que la différence entre les sexes (reflétant la distribution du réseau social au XIXe siècle) n'est pas significative à cette époque. De façon générale, ce résultat est intéressant dans la mesure où l'influence du réseau social peut être appliquée aux formes pan-francophones et non stéréotypées au FA. Ceci correspond à ce qu'ont trouvé Beaulieu et Cichocki (2014, 2015, 2018) pour les propositions adverbiales avec *comme*, *quand* et *si*. Rappelons que les locuteurs du réseau fermé affichent une tendance à sélectionner la variante munie du complémenteur *que* (*comme que*, *quand que* et *si que*). Il est donc probable que l'utilisation de l'indicatif ou du conditionnel soit un marqueur d'identité pour ces locuteurs. Cependant, je n'ai pas exclu la possibilité que d'autres facteurs tels que celui du niveau de scolarité et le milieu professionnel puissent être corrélés avec celui du réseau social afin de mieux comprendre les effets rapportés ici. L'influence des instances normatives du français standard (bien établies au XXe siècle dans cette région) pourrait-elle y être pour quelque chose? La question mérite d'être posée car Poplack, Jarmasz, Dion et Rosen (2015 : 27), à partir d'une étude détaillée sur plusieurs centaines de grammaires publiées dans les cinq derniers siècles, ont démontré que l'expression du subjonctif était abordée plus souvent (78%) que d'autres variables telles que la référence temporelle au futur (52%). Il est donc valable de suggérer que la poursuite des études puisse avoir un impact sur la sélection du subjonctif et qu'il y ait une interaction avec le réseau social.

Tableau 5.13

**Analyses multivariées de la contribution des contraintes sociales à la sélection du
subjonctif en FANENB aux XIXe et XX siècles**

XIXe siècle				XXe siècle		
	Prob.	%	N	Prob.	%	N
Tendance globale	.399	40	162/404	.320	39	301/772
Age						
Locuteurs âgés	.55	45	116/256	.59	48	240/502
Locut. moins âgés	.41	31	46/148	.34	23	61/270
<i>Écart</i>	<i>14</i>			<i>25</i>		
Sexe						
Masculin	[.53]	41	110/271	.42	29	87/299
Féminin	[.45]	39	52/133	.55	45	214/473
<i>Écart</i>				<i>13</i>		
Réseau social						
Ouvert				.70	59	224/380
Fermé				.30	20	77/392
<i>Écart</i>				<i>40</i>		

Pour ce faire, j'ai divisé les locuteurs du corpus FANENB-adultes en quatre groupes : (i) Ceux avec un réseau ouvert et avec un diplôme universitaire (N=6), (ii) ceux avec un réseau ouvert et sans diplôme d'études secondaires (N=2), (iii) ceux avec un réseau fermé et avec un diplôme universitaire (N=1), et (iv) ceux avec un réseau fermé sans diplôme d'études secondaires (N=7). Je suis conscient du fait que ces données ne soient pas parfaitement balancées pour répondre à cette question mais j'ai tenu à observer s'il y a la possibilité d'une interaction entre ces deux facteurs. Les résultats de cette sous-analyse est présentée au tableau 5.14.

Tableau 5.14

Taux d'emploi du subjonctif selon le réseau social et le niveau d'éducation en FANENB au XXe siècle

	Réseau ouvert						Réseau fermé					
	+ Éducation			Ø Éducation			+ Éducation			Ø Éducation		
	% gouv.	Taux subj.	% subj.	% gouv.	Taux subj.	% subj.	% gouv.	Taux subj.	% subj.	% gouv.	Taux subj.	% subj.
<i>falloir</i>	51	79	59	54	53	61	69	24	80	77	24	82
<i>vouloir + aimer</i>	14	79	15	31	52	33	10	20	10	14	22	14
Autres	35	49	25	16	18	6	21	10	10	9	8	4
Total	100	69	100	100	47	100	100	21	100	100	22	100

Certaines tendances peuvent être tracées en lien avec mon hypothèse. D'abord, lorsque l'on observe la répartition des gouverneurs selon leur possibilité de sélectionner le subjonctif chez les locuteurs du réseau fermé, aucune différence n'est remarquée selon si ces locuteurs ont un diplôme ou non. Cependant, il en est tout autre chez ceux du réseau ouvert. Non seulement le taux de subjonctif est-il plus élevé chez ceux qui ont un diplôme universitaire (69% contre 47%), mais les gouverneurs autres que *falloir* et *vouloir* occupent une proportion, plus importante, et ce, tant au niveau du taux de subjonctif que de la proportion qu'ils occupent parmi tous les gouverneurs mis ensemble. Par ailleurs, un examen détaillé des occurrences relatives aux locuteurs du réseau social avec un diplôme universitaire m'a permis de démontrer que près de trois quarts des gouverneurs idiosyncratiques n'apparaissant qu'au XXe siècle en comparaison avec le XIXe siècle (71%, N=53/75) sont utilisés spécifiquement par ces locuteurs.

Qu'est-ce que tout cela veut dire? Ce qui semble être un effet prépondérant du réseau social sur la sélection des variantes a plutôt à voir avec une interaction avec le niveau d'éducation. Je formule l'hypothèse que l'utilisation plus fréquente du subjonctif (et dans

beaucoup plus de contextes) chez les locuteurs du réseau ouvert n'a pas uniquement à voir avec une volonté d'affirmer son appartenance à sa communauté. Cette utilisation serait notamment dûe au fait que ces locuteurs, de par leurs réseaux ouverts et leur plus grand accès aux normes du français dit standard, favorisent le subjonctif dans beaucoup plus de contextes.

5.5 Synthèse du chapitre

Dans ce chapitre, j'ai examiné le conditionnement régissant la sélection du subjonctif parmi les gouverneurs verbaux et non-verbaux dans les données du FANENB à un stade actuel et à un état antérieur. Le but était d'identifier un changement linguistique entre ces deux périodes, et ce, conformément à l'idée généralement admise à savoir que le FA de cette région a changé à travers le temps. En ce qui concerne les gouverneurs verbaux, j'ai noté une augmentation du nombre de gouverneurs pouvant sélectionner le subjonctif entre le XIXe et le XXe siècle. Toutefois, ces « nouveaux » gouverneurs n'ont pas exercé une influence importante sur le processus de sélection; plus de la moitié (59%, N=13/22) d'entre eux n'apparaissent qu'une ou deux fois. Qui plus est, la forte majorité de ces occurrences est associée aux locuteurs qui ont un réseau social ouvert et un diplôme universitaire. La prépondérance des gouverneurs *falloir* et *vouloir* sur la sélection du subjonctif est restée stable entre ces deux périodes. Ils occupent ensemble la forte proportion de tous les gouverneurs et de toute la morphologie du subjonctif.

Dans le cas des gouverneurs non-verbaux, j'ai remarqué une légère fluctuation quant aux proportions occupées par les gouverneurs *mais que* et *pour que* . En dépit de cela, il reste que le subjonctif est ici aussi largement représenté par une petite quantité de gouverneurs

non-verbaux. Si le subjonctif était sémantiquement motivé à l'une ou l'autre de ces périodes, il aurait été attendu à ce qu'il ne soit pas restreint par des considérations lexicales. Mes résultats se rapportant aux gouverneurs verbaux et non-verbaux n'appuient pas cette hypothèse.

En ce qui concerne l'effet des facteurs sociaux sur la sélection du subjonctif, l'effet prépondérant du réseau social s'avère plutôt être une interaction avec le niveau d'éducation. Je suggère donc que les variantes peuvent potentiellement être régies par des pressions au-dessus du niveau de la conscience mais qu'elles ne sont pas liées à des valeurs identitaires. Ces formes ne peuvent pas être utilisées dans le but d'affirmer son sentiment d'appartenance à sa communauté. Il serait certainement intéressant de mieux comprendre les motivations sociales qui entourent la sélection de ces formes. À titre d'exemple, les occurrences du subjonctif pourraient être séparées selon si leur forme correspond aux normes du français standard (p. ex. *Il faut que fasse*) ou non (p. ex. *Il faut que je fasse*). Cette question mériterait une étude approfondie à elle seule et dépasse les limites que je m'étais fixées dans ce chapitre.

Comme je l'ai spécifié en début de chapitre, il est quand même plausible de suggérer qu'un effet sémantique puisse également exercer un effet sur la sélection des variantes. Ces deux types d'effets ne sont pas forcément indépendants l'un de l'autre. Pour ce faire, j'ai donc tenu à analyser l'importance relative des conditions sémantiques et morphosyntaxiques sur sa sélection. Rappelons qu'il a été suggéré par Comeau (2011) que le subjonctif était sémantiquement motivé à un état antérieur au FA. Si le FANENB a changé en comparaison à un état antérieur, il aurait été attendu à ce que mes résultats rapportés pour le corpus CDG

attestent (du moins, en partie) de cette hypothèse. Cependant, l'ensemble des analyses que j'ai menée n'ont pas donné suite à une interprétation sémantique. À chaque fois où ces contraintes exercent un effet statistiquement significatif dans mes analyses, il s'est avéré qu'elles masquent un effet lexical encore plus important (et qui est représenté par un petit nombre de gouverneurs).

Pour être en mesure d'affirmer que le subjonctif exerce un réel effet sémantique dans mes données, il aurait fallu que sa sélection (au détriment de l'indicatif et du conditionnel) ne soit pas régie (i) par un nombre (très) limité de gouverneurs, et (ii) par des contraintes morphologiques et syntaxiques (telles que la présence du complémenteur). Un autre argument qui abonde dans le même sens a trait à l'attraction morphologique entre le gouverneur et le verbe enchâssé. Le fait que les gouverneurs utilisés au conditionnel affichent une forte tendance à sélectionner un verbe enchâssé conjugué au même temps verbal est un effet qui n'a rien à voir avec la sémantique ou le sens associé à ces formes. Je ne nie pas la possibilité qu'une modification dans l'opérationnalisation des contraintes sémantiques ait pu avoir une influence sur la sélection du subjonctif. Cependant, les analyses présentées dans ce chapitre ne me permettent pas d'appuyer l'hypothèse suggérant que le subjonctif aurait changé eu un changement à partir d'un état antérieur où il était sémantiquement productif, à un stade actuel où il ne l'est plus.

Dans l'ensemble, le fait que le mécanisme sous-jacent au choix des variantes soit resté stable entre les XIX^e et XX^e siècle en FANENB n'est pas surprenant en soi. Il correspond à ce qui a déjà été rapporté en FL pour cette même variable (Grimm, 2015; Poplack, Lealess et Dion, 2013), de même que pour les autres formes relevant de la morphosyntaxe. À chaque

fois où il est question d'un changement abrupt à travers le temps, il est question de formes lexicales, phonologiques, ou des formes saillantes (comme nous avons eu l'occasion de le voir au chapitre 4). Il est important de souligner ici que ce n'est que grâce à la méthodologie multivariée employée ici que j'ai pu faire ce constat étant donné qu'elle détermine l'importance relative des facteurs contribuant au choix des variantes lorsque tous sont considérés simultanément. Ce chapitre constitue une démonstration supplémentaire de la très longue période requise avant qu'un changement structurel ne puisse se concrétiser.

CHAPITRE 6

La référence temporelle au futur

Aperçu général du chapitre

Ce chapitre propose une analyse quantitative et diachronique de la référence temporelle au futur en FA parlé dans le nord-est du N.-B. Tout comme la variable du subjonctif, l'intérêt d'étudier la référence temporelle au futur tient au fait qu'elle n'est pas généralement recrutée comme un marqueur identitaire en FA et en FL. Le conditionnement linguistique robuste qui sous-tend la sélection des variantes est en dessous du niveau conscient (*cf.* Poplack et Dion, 2009; Poplack et Turpin, 1999). Elle constitue un bon test à savoir si un changement causé par le contact avec le FL a eu lieu ou non. Ce chapitre est divisé comme suit. Il débute par une recension des écrits sur cette variable, de même que ce qui a été rapporté dans les parlers acadiens. Il aborde ensuite la présentation de la méthodologie et de mes résultats. Enfin, il présente une contextualisation de mes résultats dans le cadre plus général de cette recherche.

6.1 Recension des écrits

6.1.1 Les valeurs associées aux formes du futur

Trois formes font aujourd'hui concurrence au sein du même contexte pour exprimer le futur : (i) Une première de type analytique communément nommée le futur fléchi (FF) (6.1a), (ii) une deuxième formée de la périphrase *aller* suivie d'un verbe à l'infinitif,

communément nommée le futur périphrastique (FP) (6.1b), et (iii) une troisième formée d'un seul verbe conjugué au temps présent, communément nommée le présent à valeur de futur (PrF) (6.1c).

- (6.1) a. Tu lui *donneras*_[FF] à soir. (XIX/60/3903)
 b. À soir, je *vais* te *donner*_[FP] un violon. (XIX/65/2307)
 c. À soir, je *vais*_[PrF] au club. (XX/29.3/35)

Le FF tire son origine du Latin Vulgaire alors que le verbe *avoir* ‘*habeo*’ était joint aux verbes à l’infinitif (ex : *cantare* ‘*chanter*’) pour exprimer un événement dans un temps futur (ex : *cantare habeo*). Cet usage a éventuellement donné lieu à la forme analytique que l’on connaît aujourd’hui en français (ex : *chanterai*) et qui se définit par un verbe à l’infinitif (*chanter*) suivi d’une flexion verbale (-*ai*). Dès le début du XVe siècle, cette forme analytique devient concurrencée par le FP pour marquer le futur (Fleischman, 1983)⁵⁶. Au cours des siècles, cette forme périphrastique est éventuellement devenue celle la plus utilisée pour exprimer le futur, comme en témoignent des études sur le FL (*cf.* Deshaies et Laforge, 1981; Emirikian et Sankoff, 1985; Grimm, 2015; Poplack et Dion, 2009; Poplack et Turpin, 1999; Wagner et Sankoff, 2011; Zimmer, 1994) et le français hexagonal (Roberts, 2012).

Tout comme ce fut le cas pour le subjonctif, la littérature prescriptive et théorique abonde de nuances sémantiques (surtout de type temporel et modal) associées à la sélection

⁵⁶ La forme du FP était déjà attestée au XIIIe siècle mais elle exprimait surtout un verbe de mouvement. Ce n’est que deux siècles plus tard qu’elle s’est grammaticalisée en tant qu’expression marquant le futur.

de chacune de ces formes. Dans le cas du FP, les grammairiens Arnauld et Lancelot (1660, cités dans Poplack et Dion, 2009 : 579) associent cette forme au *paulopost futurum* grec qui véhiculait une valeur de proximité temporelle. Pour ce qui est du FF, son emploi est d'abord associé à celui de futur neutre (sans référence temporelle particulière). Les premières attestations du PrF insistent plutôt sur son contexte d'utilisation, à savoir la présence d'un adverbe temporel obligatoire à sa sélection. Dans le but de tracer l'évolution du discours normatif vis-à-vis ces formes, Poplack et Dion (2009) ont mené une étude systématique à partir de 163 grammaires publiées entre le XVI^e siècle et le XX^e siècle, et divisées selon cinq périodes⁵⁷. Un premier résultat pour le moins surprenant a trait au nombre de sens ayant été prescrits pour chacune des formes du futur : Pas moins de 20 sens différents ont été associés au FF, de même que 19 sens pour le FP et 14 pour le PrF au cours des quelques derniers siècles (*Ibid.* : 564). En dépit de toutes ces contradictions, l'association entre le FP et les contextes de proximité temporelle (communément nommé le *futur proche*) est celle qui atteint le niveau d'accord le plus élevé chez les grammairiens.

Les linguistes ont souvent eu recours à une série d'hypothèses relevant de la syntaxe et de la sémantique pour différencier l'utilisation de chacune de ces formes. Certains vont abonder dans le même sens que ce qui a été prescrit par plusieurs grammairiens et suggèrent que la proximité temporelle d'un événement exerce une influence sur la sélection du FP en opposition avec le FF (qui marquerait plutôt un futur lointain) (*cf.* Vet, 1993). Toutefois, d'autres linguistes tels que Laurendeau (2000) et Stanojevic (2015) remettent en doute la

⁵⁷ Le corpus de grammaires qui a servi de base à cette étude est le même que celui utilisé par Poplack, Lealess et Dion (2013) en ce qui concerne le traitement prescriptif associé à la sélection du subjonctif (voir chapitre 4). Rappelons que les cinq périodes étudiées sont les suivantes : (i) 1500-1699, (ii) 1700-1799, (iii) 1800-1899, (iv) 1901-1949, et (v) 1950-1999.

pertinence de cette contrainte et soulignent plusieurs contre exemples où le FP est utilisé dans un contexte signalant un futur lointain (p. ex : *La redevance TV va augmenter de deux euros l'année prochaine*).

Dans le but de fournir une distinction sémantique qui se distingue de celle temporelle, Helland (1995) suggère que la sélection des formes exprimant le futur est également liée à une distinction d'ordre énonciatif. Plus particulièrement, cette sélection serait liée à la perception du locuteur à partir du moment de l'énonciation (c.-à-d. une référence au point de l'actualité), selon si le procès au futur d'un événement est considéré comme certain (sélection du FP), ou non-certain (sélection du FF). En d'autres mots, la certitude d'un événement implique une contiguïté au moment de l'énonciation alors que la non-certitude implique plutôt une rupture avec l'actualité. Plusieurs alternatives à cette hypothèse ont également été suggérées, où le FP est liée à une proximité non pas seulement temporelle, mais aussi psychologique de l'action verbale (Klum, 1961 : 214, cité dans Bergvatn, 2010 : 12). Jeanjean (1988 : 251) abonde en ce sens alors qu'elle suggère que la sélection du FF « situe directement le procès dans l'avenir, époque du virtuel où [...] le réel ne peut être que supposé » alors que la sélection du FP « situe le procès dans le réel. » Dans le même ordre d'idées, Laurendeau (2000 : 277), à partir d'une série de données issues d'un corpus oral de FL (Deshaies et Laforge, 1981), suggère également que la règle de proximité temporelle ne permet pas d'expliquer l'alternance des formes du futur (où il remarque de nombreux contre exemples à cette règle). En revanche, il suggère que ce serait le degré de certitude tel qu'envisagé par le locuteur qui permettrait cette sélection. Ce linguiste s'exprime en ces termes : « Entre *Je vais y aller tout à l'heure* et *J'irai tout à l'heure*, la différence n'est pas dans la proximité ou la non-proximité du moment de réalisation, mais

plutôt dans le degré de certitude ou d'incertitude de l'énonciateur sur cette réalisation même. »

Les études consacrées à l'étude empirique de la référence temporelle au futur au sein de l'espace variationnel du français se sont largement multipliées depuis les deux dernières décennies. En témoigne par ailleurs un numéro spécial récemment publié au sein de la *Revue canadienne de linguistique* (Comeau et Villeneuve, 2016). Parmi les études qui se sont intéressées à identifier les processus sous-jacents à la sélection de ces formes, deux tendances se dégagent de cette littérature. D'un côté, plusieurs études menées sur le FL (Grimm, 2015; Poplack, 2015; Poplack et Turpin, 1999; Poplack et Dion, 2009; Wagner et Sankoff, 2011) ont d'abord démontré que le FP est la variante privilégiée pour exprimer le futur. Le PrF, là où il a été considéré, n'occupe qu'une proportion négligeable du contexte variable. À partir de l'analyse des facteurs contribuant à la sélection des variantes, il s'avère qu'une contrainte linguistique implicite et non enseignée, à savoir celle la polarité, exerce l'influence la plus importante. Plus particulièrement, le FF est surtout sélectionné au sein des contextes négatifs alors que le FP est réservé aux contextes affirmatifs. L'effet important exercé par cette contrainte dans cette variété est resté constant depuis le XIX^e siècle (Poplack et Dion, 2009) (tableau 6.1).

Tableau 6.1

Taux d'emploi des variantes du futur dans les variétés de français aux XIXe, XXe et XXIe siècles

Source	Siècle	Région	Taux des variantes			Conditionnement	
			FF %	FP %	PrF %	Distance	Polarité
Comeau, King et LeBlanc (2016)	XIX	L'Anse-à-Canards, T.-N.	24	76	n/d	✓	
		Iles de la Madeleine, QC.	39	61	n/d	✓	✓
Comeau (2014)	XX	BSM, N.-É.	38	62	n/d	✓	
King et Nadasdi (2003)	XX	Abram-Village, I.-P.-É.	59	41	n/d		
		St-Louis, I.-P.-É.	57	43	n/d	✓	
		L'Anse-à-Canards, T.-N.	47	53	n/d		
Chiasson-L. (2013)	XX	Sud-est, N.-B.	24	76	n/d	✓	✓
Chiasson-L. (2017)	XXI	Nord-est, N.-B.	19	65	15		✓
Poplack et Dion (2009)	XIX	Québec, QC.	36	56	9		✓
	XX	Ottawa-Hull, ON.	20	73	7		✓
Poplack (2015)	XXI	Ottawa, ON.	39	84	n/d		✓
Wagner et Sankoff (2011)	XX	Montréal, QC. (1971)	10	90	n/d		✓
		Montréal, QC. (1984)	16	84	n/d		✓
Grimm (2015)	XX	Loc. non-restr., ON. (1978)	10	80	10		✓
		Loc. non-restr., ON. (2005)	8	76	16		✓

6.1.2 Les formes du futur en français acadien

Plusieurs études ont été menées sur plusieurs parlers acadiens dits conservateurs (Comeau, 2015; Comeau *et al.*, 2016; King et Nadasdi, 2003) et attestent de patrons qui se distinguent de ce qui a été rapporté en FL. En premier lieu, le FP, à quelques exceptions près, n'occupe pas une proportion aussi importante qu'en FL. Il a déjà été suggéré que les taux généralement plus élevés du FF dans certains parlers acadiens témoignent d'un caractère conservateur lié à l'époque où les formes synthétiques étaient plus utilisées (King, 2013; King *et al.*, 2011). De plus, la contrainte de la polarité n'exerce aucun effet sur la sélection des formes du futur. C'est plutôt la distance temporelle, à savoir l'effet exercé par les contextes de proximité temporelle sur la sélection du FP, qui exerce l'influence la plus

importante sur cette sélection. L'effet de cette contrainte est attesté en FL mais n'exerce qu'un effet minime et surtout non consistant. Le résultat rapporté en FA est pris à témoin comme le reflet d'un état antérieur étant donné que plusieurs grammairiens issus du XVIII^e siècle font état d'une tendance où le FP est favorisé dans les contextes de proximité temporelle. Toutefois, soulignons que Chiasson (2013) atteste du même effet de distance temporelle dans le sud-est du N.-B., une région qui a non seulement perdu plusieurs formes traditionnelles mais qui possède un taux de FP très élevé (76%).

En revanche, les résultats rapportés pour le nord-est du N.-B. (Chiasson, 2017) exposent un tout autre scénario. Dans ce parler acadien, il n'y a aucune corrélation entre les événements marquant la proximité (peu importe le degré) et la sélection du FP. D'ailleurs, non seulement ce groupe de facteurs exerce l'influence la moins importante dans la hiérarchie des contraintes, il s'avère que les événements de proximité temporelle favorisent plutôt le FF; ce qui va dans le sens contraire de ce qui a été démontré dans les provinces de la N.-É., de l'I.-P.-É. et de T.-N. La contrainte qui favorise de loin la sélection des variantes dans cette région acadienne est plutôt celle de la polarité, où les contextes négatifs favorisent presque catégoriquement (avec une probabilité atteignant .97) la sélection du FF (6.2). Ce même effet de polarité a également été rapporté dans la variété acadienne des îles de la Madeleine (Comeau *et al.*, 2016).

(6.2) Je *parlerai*_[FF] pas de tous les trucs. (MCL13.FV.220; Chiasson, 2017 : 59)

Afin d'expliquer la divergence entre ce qui a été rapporté pour le nord-est du N.-B. et les autres parlers acadiens, Villeneuve et Comeau (2016 : 319) suggèrent que ceci découle d'un changement dû au contact avec le FL. Ces linguistes s'expriment en ces termes :

In fact, while we can only hypothesize as to the origins of the polarity constraint in New Brunswick Acadian French, its absence from the more conservative varieties (Baie Sainte-Marie, Prince Edward Island, and Newfoundland) suggests that it may result from contact with speakers of varieties in which the polarity constraint is operative (e.g., Laurentian French).

En somme, nous pouvons voir que les parlers acadiens, à quelques exceptions près, se distinguent des variétés du FL du point de vue du conditionnement linguistique. Du côté acadien, la distance temporelle domine la hiérarchie des contraintes exerçant des influences multiples sur les variantes du futur. Du côté laurentien, c'est plutôt la polarité qui exerce une forte influence. La région du nord-est du N.-B. constitue une région intéressante : Parmi toutes les variétés acadiennes présentées ci-dessus, elle est celle qui se distingue le plus des autres de par des patrons de variation contradictoires; ceci tout en se rapprochant des variétés laurentiennes à cet égard. La question de savoir si ce fait linguistique découle d'un changement dû au contact dialectal n'a jamais fait l'objet d'une recherche diachronique et constitue la motivation principale de ce chapitre.

6.2. But de ce chapitre

Dans ce chapitre, l'objectif est de fournir une analyse variationniste diachronique sur la référence temporelle au futur en FANENB. Il sera question en outre de comprendre les patrons de variation qui sous-tendent la variabilité. Cette volonté de mieux comprendre la trajectoire diachronique de ces différences constitue l'une des motivations principales de ce chapitre; ceci avec l'objectif plus général de mieux comprendre l'étendue des similarités et des divergences rapportées entre les parlers acadiens.

6.3 Méthodologie

6.3.1 La circonscription du contexte variable

La méthode que j’ai utilisée et que j’esquisse ici est empruntée à Poplack et Turpin (1999). Conformément à la méthodologie variationniste définie au troisième chapitre, seuls les contextes où les locuteurs sont confrontés à un choix entre les formes exprimant le futur ont été considérés. Pour ce faire, j’ai tenu compte des formes du FP et du FF, de même que des indices présents dans le discours permettant de témoigner d’un évènement postérieur au temps de parole. Avant d’aller plus loin, il convient de préciser que la variante du PrF n’a pas été considérée dans ce cas-ci. Les questions au cœur de ce chapitre mettent l’accent sur le point de divergence grammatical qui oppose le FA et le FL et qui implique l’effet exercé par la distance temporelle et la polarité. Comme ces contraintes n’exercent généralement pas un effet important sur la sélection du PrF et que cette variante n’occupe souvent qu’une proportion minime du contexte variable (voir tableau 6.1) (*cf.* Chiasson-Léger, 2017; Grimm, 2015; Poplack et Dion, 2009; Poplack et Turpin, 1999), j’ai décidé de ne pas l’inclure dans mes analyses.

La première étape de ce travail a été d’extraire toutes les formes périphrastiques et fléchies à l’aide du programme *Concorder Pro*. J’ai ensuite effectué un triage pour ne retenir que les contextes ces formes peuvent alterner sans changement au niveau du sens. J’ai exclu les cas allomorphiques qui ont l’apparence d’un verbe mais qui ne le sont pas, comme la préposition *aura* utilisé dans le sens d’*auprès* (6.3).

(6.3) J’ai passé ***aura*** lui, moi je le connaissais pas. (XX/29.3/1039)

6.3.2 Les exclusions

Un grand nombre d'occurrences ayant une morphologie verbale du futur n'ont pas pu être considérées dans mon analyse étant donné qu'elles n'expriment pas de manière non ambiguë la référence temporelle à un état futur. Les expressions figées comme en (6.4) constituent le premier contexte à être exclu.

(6.4) C'est de même entre nous autres, on **va dire**_[FP]. (XIX/54/895)

Les occurrences référant à des actions habituelles ont également été écartées de l'analyse étant donné qu'il n'est pas nécessairement question d'un événement spécifique projeté dans le futur. Il est possible de les identifier sur la base des indices adverbiaux tels que *parfois*, *d'habitude*, *souvent*, *des fois* et *de temps en temps*, comme nous pouvons le voir avec les exemples en (6.5).

- (6.5) a. Tu **vas parler**_[FP] des choses des fois pis elle **comprendra**_[FF] pas tout de suite. (XX/26.3/1938)
- b. Ils venont de temps en temps au club pis je **vais jaser**_[FP] de même avec eux. (XX/28.3/1264).

Un autre contexte écarté de l'analyse implique les verbes se comportant comme des mouvements spatiaux ou physiques. Dans ce cas-ci, l'accent est mis sur le mouvement lui-même et non sur la référence à un état du futur. Pour ce faire, j'ai tenu compte des indices contextuels entourant la variante et avons dû très souvent se rapporter à la transcription même pour désambigüiser notre codage (6.6).

(6.6) Je **vais ouvrir**_[FP] la porte là. (Se lève et va ouvrir la porte) (XX/17.4/4452)

Les occurrences faisant référence à des énoncés hypothétiques ou des spéculations ont aussi été écartées. Ces futurs « gnomiques » (Fleischman, 1982 : 132) expriment plutôt des vérités générales, applicables et véridiques à n'importe quel moment dans l'espace du temps (6.7a). Dans plusieurs cas, il est possible de repérer ces contextes par des indices du type *disons* et *mettons*. Soulignons que la catégorie des futurs gnomiques inclut également les occurrences utilisées dans la protase des constructions hypothétiques en *si* (6.7b). En revanche, comme nous le verrons plus loin, les occurrences apparaissant dans l'apodose de ce type de constructions ont été retenues pour l'analyse.

- (6.7) a. Une femme a plus de patience, disons, elle **va fighter**_[FP] jusqu'à temps qu'elle l'a. (XX/19.3/1389)
- b. Si je **vais voir**_[FP] un psychologue, c'est pas parce que je suis fou. (XX/16.3/5274)

Finalement, un examen de toutes les occurrences impératives (6.8a) m'a révélé que seul le FP est réalisé dans ce contexte alors que c'est plutôt le FF qui est réalisé parmi les quelques occurrences pseudo-impératives (41b) que j'ai retrouvées. Ce faisant, ces contextes n'ont pas été retenus dans notre analyse.

- (6.8) a. **Va voir**_[FP] pour l'eau du cooler. (XX/12.3/1492)
- b. [En raccrochant au téléphone.] Bon, tu m'**excuseras**_[FF] là. (XX/18.4/3847)

6.3.3 Les contraintes linguistiques

La codification des données s'est faite conformément à une série d'hypothèses attestées dans la littérature sur cette variable, tant d'un point de vue théorique que d'un point

de vue empirique. L'opérationnalisation de chacune de ces hypothèses est expliquée plus en détails ci-dessous.

La distance temporelle

Le premier groupe de facteurs que j'ai considéré est celui de la distance temporelle. En plus d'avoir été analysé dans la totalité des études de type variationniste portant sur cette variable (voir tableau 6.1), cette contrainte est d'autant plus pertinente pour cette thèse puisqu'elle est associée à un site de divergence grammatical entre le FA et le FL : Elle exerce un effet très fort en FA parlé dans les régions de la N.-É., à T.-N. et à l'I.-P.-É. (Comeau, 2015; Comeau *et al.*, 2016; King et Nadasdi, 2003), et n'exerce qu'un effet minime en FL. La région du nord-est du N.-B. se distingue des autres parlers acadiens et se penche plutôt du côté du FL (Chiasson-Léger, 2017). Afin de capter l'effet possible de cette contrainte linguistique dans les corpus CDG et FANENB-adultes, j'ai codé toutes les occurrences selon plusieurs nuances de l'éloignement temporel. Ainsi, j'ai distingué les événements du futur ayant lieu à l'intérieur d'une heure (6.9a), ceux ayant lieu à l'intérieur d'une journée (6.9b), ceux ayant lieu à l'intérieur d'une semaine (6.9c), ceux ayant lieu à l'intérieur d'une année (6.9d), et ceux ayant lieu dans plus d'une année (6.9e). Pour ce faire, la seule façon de capter ces nuances temporelles a été de se fier aux indices adverbiaux tels que « demain » ou « ce printemps ». Seules les occurrences accompagnées de ces indices ont été considérées ici et celles comme en (6.9f) ont été laissées de côté. Cette tâche n'était certes pas évidente car de tels indices se retrouvent souvent au sein de l'occurrence même, ou au sein du contexte plus large. Il a donc fallu me fier aux transcriptions à partir de la concordance pour repérer la totalité de ces indices. Il convient de spécifier que plus de la

moitié des occurrences du corpus CDG (56%, N=724/1296) et du corpus FANENB-90 (59%, N=503/854) n'ont pas pu être incluses dans les analyses de cette contrainte étant donné l'absence de ces indices.

- (6.9) a. Je *vais* te le *donner*_[FP] tout de suite. (XX/16.1/2060)
- b. Vous *irez*_[FF] donner à manger à Ti-Jean à midi. (XIX/54/300)
- c. Demain, il y *aura*_[FF] pas de problèmes. (XX/25.4/3927)
- d. Il *va avoir*_[FP] six ans ce printemps. (XX/28.4/4934)
- e. L'année prochaine, ils *allont être*_[FP] obligés de continuer un peu plus. (XX/13.4/2709)
- f. Tu *vas venir*_[FP] au château avec moi. (XIX/60/3004)

L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : Si le FANENB a changé dû au contact dialectal avec le FL, cette contrainte devrait exercer un effet important sur la sélection des variantes à un état antérieur, soit au moment où les contacts avec les locuteurs du FL étaient plus limités. L'effet de cette contrainte devrait également diminuer à un stade actuel étant donné que les contacts avec les locuteurs du FL étaient plus répandus qu'au XIX^e siècle dans cette région.

La polarité

Tel que mentionné un peu plus haut, la contrainte de la polarité constitue également un autre site de divergence grammaticale opposant le FA et le FL. L'effet prépondérant des contextes négatifs sur la sélection du FF exerce un rôle déterminant en FL (Blondeau, 2006; Grimm, 2015; Poplack et Dion, 2009; Poplack et Turpin, 1999; Wagner et Sankoff, 2011), de même que dans le nord-est du N.-B. (Chiasson-Léger, 2017). En revanche, cette

contrainte n'exerce aucun effet sur la sélection des variantes en FA parlé dans les régions de la N.-É., à T.-N. et à l'I.-P.-É. (Comeau, 2015; Comeau *et al.*, 2016; King et Nadasdi, 2003).

J'ai codé l'ensemble des occurrences retenues selon si elles apparaissent dans un contexte négatif (6.10a), ou non (6.10b).

- (6.10) a. En fin de semaine, il *ira*_[FF] pas parce que c'est la semaine de la révision.
(XX/22.4/4793)
- b. On *ira*_[FF] à soir. (XX/28.4/4896)

L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : Si le FANENB a changé dû au contact de plus en plus fréquent avec les locuteurs du FL, cette contrainte devrait exercer un effet plus important sur la sélection des variantes à un stade actuel qu'à un état antérieur, ce qui serait conforme à ce qui a été trouvé dans les parlers acadiens considérés conservateurs.

La spécification adverbiale

La présence ou l'absence d'un adverbe de localisation temporelle constitue un contexte linguistique également considéré comme pouvant potentiellement exercer une influence sur la sélection des variantes du futur (*cf.* Helland, 1995; Laurendeau, 2000; Stanojevic, 2015). Aux dires de Helland (1995 : 18), le FF est favorisé « dans des contextes où la localisation événementielle se situe à un moment indéterminé de l'avenir, soit en combinaison avec un adverbe de référence non-déterminée. » L'association entre le FF et les adverbes non spécifiques a été démontrée par Poplack et Turpin (1999) dans leur étude de cette variable en FL. Toutefois, ces linguistes attestent d'une interaction entre cette contrainte et la distance temporelle. Les contextes de proximité temporelle sont étroitement

associés avec les adverbes non spécifiques. Pour ce qui est des études variationnistes menés sur les parlers acadiens, seuls King et Nadasdi (2003) ont testé l'importance relative de cette contrainte. Toutefois, aucun effet n'a été relevé sur la sélection des variantes.

J'ai codé l'ensemble des occurrences retenues selon si elles apparaissent avec un adverbe spécifique tel que *à soir* (6.11a), un adverbe non spécifique tel que *la prochaine fois* (6.11b), et selon si elles apparaissent sans adverbe (6.11c).

- (6.11) a. Je ***vais rester***_[FP] icitte à soir. (XIX/53/558)
- b. Bon ben bon voyage de retour pis on se ***verra***_[FF] la prochaine fois. (XX/21.4/2817)
- c. Les chemins ***vont être***_[FP] un peu plus beaux là. (XX/12.4/4798)

L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : Si la présence d'un adverbe non spécifique atteste d'un événement qui aura lieu à un moment indéterminé de l'avenir, on s'attendrait à ce que le FF soit favorisé dans ce contexte. Ceci constituerait un argument en faveur de l'idée selon laquelle le FF et le FP renvoient à des réalités différentes.

La personne grammaticale

Selon plusieurs linguistes, le FP se démarque du FF en ce qu'il renverrait à une notion de subjectivité (*cf.* Jeanjean, 1988; Stanojevic, 2015). Selon Stanojevic (2015 : 196), lorsqu'un locuteur utilise le FP, « [il] atténue effectivement la force de son énonciation, comme pour montrer qu'il était conscient du caractère subjectif de l'assertion du fait futur en question. » La manifestation syntaxique de cette hypothèse serait que cette variante apparaisse avec la 1SG. Cependant, aucune des études que j'ai mentionnées (tant pour le FA

que pour le FL) n'attestent d'une association particulière entre la 1SG et le FP. En revanche, il a déjà été démontré que le FF tend à être favorisé avec la 2PL en FL et que cet effet s'est renforcé entre le XIXe et le XXe siècle (Poplack et Dion, 2009). Ces linguistes interprètent l'effet de ce vouvoiement comme une indication de la valeur formelle associée à la variante du FF.

Afin de voir s'il y a une association particulière entre une variante du futur et l'une des personnes grammaticales, j'ai codé toutes les occurrences selon si elles apparaissent avec la 1SG (6.12a), la deuxième personne du singulier (6.12b), la troisième personne du singulier (6.12c), la 1PL (6.12d), la 2PL (vouvoiement) (6.12e), la 2PL (groupe) (6.12f) et la 3PL (6.12g). J'ai également tenu compte de la 1PL et de la 2PL à valeur générique et non référentielle (6.12h). Comme le futur périphrastique est souvent décrit comme étant relié à une notion de subjectivité, il est plausible de suggérer que les personnes grammaticales à valeur générique ne favorisent pas sa sélection. Cependant, force est d'admettre que ce type d'occurrence n'apparaît que très rarement dans les données du corpus CDG (3%, N=36/1296) et du corpus FANENB-90 (2%, N=14/854). Il ne m'a donc pas semblé important de les analyser à part des autres personnes grammaticales.

- (6.12) a. Je **vais voir**_[FP] un avocat la semaine prochaine. (XX/12.3/1967)
- b. Tu **reviendras**_[FF] vers huit heures et demie. (XX/16.3/3306)
- c. L'année prochaine, elle **va avoir**_[FP] d'autres choses de rêves. (XX/13.3/1991)
- d. Sur l'après-midi, on **reviendra**_[FF] pour faire le reste de notre ouvrage. (XIX/60/695)
- e. Demain matin, grand-père, vous me **ferez**_[FF] réveiller un peu de bonne heure. (XIX/60/2957)

- f. Si vous travaillez pas, ben vous ***pourrez***_[FF] pas vivre. (XIX/60/658)
- g. Peut-être qu'ils ***allont s'habituer***_[FP] à ça aussi. (XX/13.3./1484)
- h. Toute notre vie, on ***sera***_[FF] là pour apprendre. (XX/21.3/1673).

L'hypothèse qui motive l'opérationnalisation de cette contrainte est la suivante : Si le FF est devenu de plus en plus formel à travers le temps, on s'attendrait à ce que sa sélection soit associée avec 2PL à un stade actuel. Ceci démontrerait que le FP devient la façon plus fréquente de marquer un futur alors que le FF diminue en devenant restreint aux contextes formels.

6.3.4 Les contraintes sociales

Les facteurs de l'âge, du sexe et du réseau social ont été incluses pour les mêmes raisons que celles évoquées au chapitre précédent.

6.4 Les résultats

Je débute cette section par une présentation des résultats à un stade actuel. Les résultats de l'état antérieur seront présentés un peu plus loin afin d'observer s'il y a eu un changement linguistique à travers le temps dans cette région.

6.4.1 Analyse synchronique

6.4.1.1 Analyse distributionnelle

En premier lieu, parmi tous les contextes où les variantes du futur auraient pu potentiellement être sélectionnées, le taux du FP l'emporte largement sur celui du FF. Près

de trois quarts (71%, N=604/854) de ces occurrences sont représentées cette variante. À priori, il est clair que le FP est déjà établi comme la forme privilégiée par les locuteurs de cette région au XXe siècle. Ce résultat diffère des autres parlers acadiens dits conservateurs où le taux de cette variante est habituellement plus bas. Je reviendrai plus amplement sur les différences qui caractérisent le FANENB et les parlers acadiens dans le prochain chapitre.

Avant de procéder à l'analyse multivariée, un examen indépendant des contraintes linguistiques à l'étude m'a permis de déceler un effet inconsistant du point de vue de la distance temporelle. D'abord, le taux du FP est plus élevé auprès des contextes imminents (à l'intérieur d'une heure) (69%) qu'auprès des contextes ayant lieu à l'intérieur d'une journée (47%) (voir figure 6.2). Cette différence du taux de FP entre ces deux catégories est statistiquement significative selon le test de Fisher ($p=0.0223$), ce qui démontre un parallèle avec les autres parlers acadiens en N.-É., à l'I.-P.-É et à T.-N.

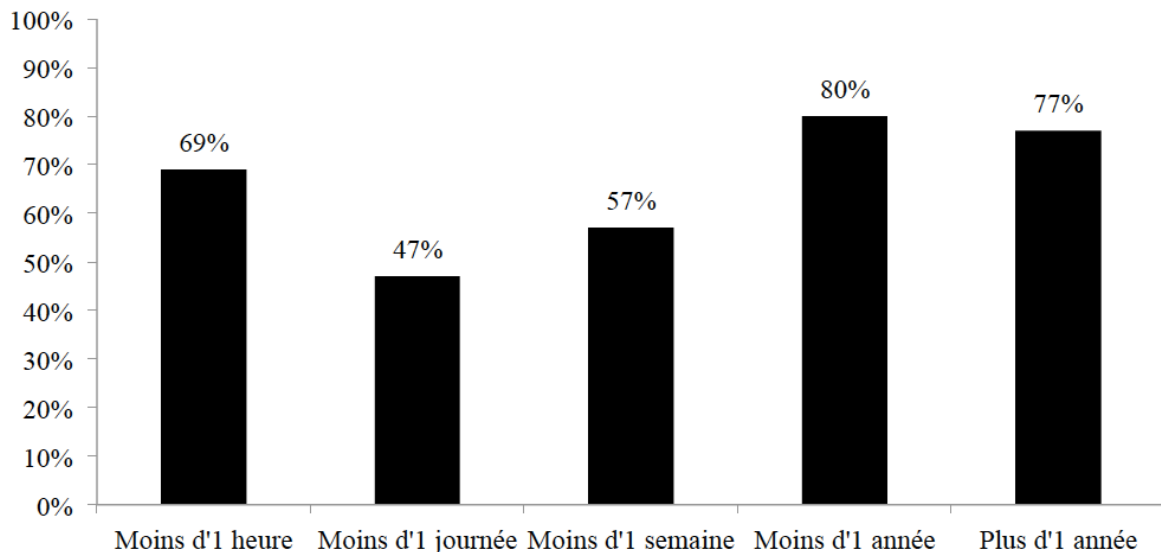


Figure 6.1 : Taux d'emploi du FP selon les contextes de distance temporelle en FANENB au XXe siècle

Cependant, les contextes temporels marquant les événements ayant lieu à l'intérieur d'une année (6.15a) et après une année (6.15b) comportent des taux de FP encore plus élevés (80% et 77%) que celui associé aux contextes imminents (69%). Le fait que la catégorie « moins d'1 année » constitue celle dont le taux de FP est le plus élevé va à l'encontre de l'hypothèse suggérant que la distance temporelle exerce un effet cohérent dans ce parler acadien. Dans l'ensemble, il s'avère que l'effet de distance sur la sélection des variantes, bien que statistiquement significatif, n'est pas cohérent. Je n'ai donc pas tenu compte de cette contrainte dans l'analyse multivariée présentée dans la prochaine section.

- (6.15) a. On *va avoir*_[FP] des chaleurs un petit peu dans le mois d'août.
(XX/28.3/1954)
- b. L'année prochaine, je *vais* m'en *semer*_[FP] dans ma serre. (XX/28.3/1687)

6.4.1.2 Analyse multivariée

Au tableau 6.2, je présente les résultats de l'analyse multivariée menée avec le logiciel *GoldVarb X* et qui vise à mesurer la configuration des motivations affectant la probabilité de sélection du FF par rapport au FP.

Tableau 6.2

**Analyse multivariée de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du FF
en FANENB au XXe siècle**

	Prob.	%	N
Tendance globale	.277	29	250/854
Polarité			
Négatif	.98	94	108/115
Affirmatif	.36	19	142/739
<i>Écart</i>	<i>62</i>		
Spécification adverbiale			
Adverbe non spécifique	.75	49	34/70
Aucune spécification	.56	28	178/630
Adverbe spécifique	.48	25	38/154
<i>Écart</i>	<i>27</i>		
Personne grammaticale			
2 ^{ième} personne	.71	52	62/120
Autres types de sujet	.47	26	188/734
<i>Écart</i>	<i>24</i>		

La contrainte qui exerce de loin l'influence la plus prononcée sur la sélection des variantes est celle de la polarité. Plus précisément, ce sont les contextes négatifs qui favorisent de loin sa sélection (avec une probabilité atteignant .98!), de sorte que le FF est largement réservé aux contextes affirmatifs. Nous pouvons observer cette tendance avec l'exemple en (6.13) où un seul verbe, en l'occurrence *aller*, est employé deux fois dans la même phrase et dans le même contexte temporel (tel qu'indiqué par l'indice de proximité temporelle *tout de suite*). Dès que ce verbe est utilisé dans un contexte négatif, le FF est sélectionné contre le FP. L'importance de cette contrainte sur le processus de sélection des variantes constitue un contraste important avec ce qui a été noté dans les autres parlers acadiens dits conservateurs. J'aurai l'occasion d'y revenir un peu plus loin.

(6.13) On *va* y *aller*_[FP] à l'union tout de suite, on *ira*_[FF] pas dîner. (XX/24.4/1435)

Parmi les autres contraintes qui affectent la sélection des variantes, nous retrouvons la présence d'un adverbe non spécifique qui favorise la sélection du FF. Ce résultat semble supporter l'argument que le FF renverrait à un événement dont le procès aura lieu à un moment indéterminé de l'avenir (*cf.* Helland, 1995). Cependant, un examen indépendant me permet de voir que l'effet exercé par les adverbes non spécifiques en est un surtout appliqué à un contexte précis et non à travers les données. En effet, comme nous pouvons le voir à la figure 6.2, l'effet de ce facteur n'est retrouvé qu'auprès des événements ayant lieu à l'intérieur d'une heure, comme l'exemple en (6.14) le démontre avec l'adverbe « *betôt* »⁵⁸. Rappelons que l'association entre les événements de proximité temporelle et les adverbes non spécifiques a déjà été attestée par Poplack et Turpin (1999) dans leur étude sur le FL.

⁵⁸ Bien que cette prononciation soit une variante de « *bientôt* », l'utilisation de « *betôt* » pour désigner un événement qui aura lieu spécifiquement dans peu de temps ou dans un instant est courante dans les variétés de français au Canada (Glossaire du parler français au Canada, 1930 : 116).

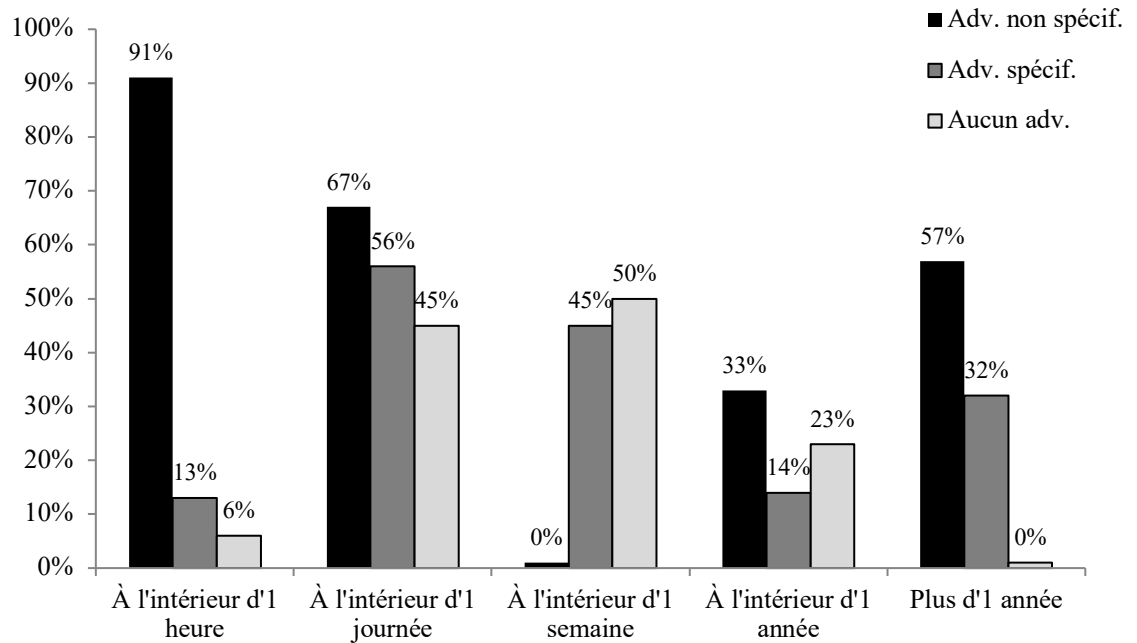


Figure 6.2 : Analyse croisée entre la spécification adverbiale et la distance temporelle en FANENB au XXe siècle

(6.14) Anyway, j'*irai*_[FF] betôt. (XX/12.3/1369)

Finalement, la personne grammaticale exerce également un effet sur la sélection du FF.

Rappelons que la première hypothèse rattachée à cette contrainte suggère que le FP se démarque du FF en ce qu'il renverrait à une notion de subjectivité. La deuxième hypothèse suggère que le FF affiche une préférence à être utilisée à la 2PL, conformément à ce qui a été trouvé en FL (Poplack et Dion, 2009). J'ai remarqué, à partir des données du corpus FANENB-adultes, que la 2SG affiche une forte association (52%) avec cette variante en comparaison avec les autres personnes. D'où la raison pour laquelle j'ai séparé la 2SG des autres personnes dans mon analyse. Cependant, un examen indépendant m'a permis de démontrer que près de la moitié de ces occurrences du FF (43%, N=26/61) sont représentées par des séquences négatives (48a). De plus, plus du tiers des occurrences affirmatives (34%,

N=12/35) sont associées avec la circonstantielle de temps *quand* (48b). Il n'est donc pas possible de témoigner d'un véritable effet dans ce cas-ci étant donné que les séquences négatives et celles en *quand* manifestent indépendamment une association étroite avec le FF.

- (6.16) a. Je te connais, je sais que tu *viendras*_[FF] pas.
 b. Quand qu'on *sera*_[FF] rendu là-bas, tu *prendras*_[FF] l'avion pis tu viendras.
 (XX/12.4/3187)

6.4.1.3 Sommaire des résultats

Dans cette section, j'ai procédé à une série d'analyses évaluant l'effet relatif des motivations linguistiques susceptibles d'exercer un effet sur le choix des variantes exprimant le futur au XXe siècle. De prime abord, la référence temporelle au futur est fortement représentée par la forme du FP (71%). Ce premier résultat diffère de ce qui a été noté dans les autres parlers acadiens dits conservateurs où cette variante apparaît généralement à un taux moins élevé (59% à 62% selon les régions étudiées par Comeau et ses collègues). Soulignons que l'étude de Poplack et Dion (2009) ont démontré que le taux de FP est passé de 56% à 73% entre le XIXe et le XXe siècle en FL. Considérant le fait que cette variante affiche un taux moindrement élevé auprès des parlers acadiens dits conservateurs et qu'elle atteste d'un taux élevé dans le nord-est du N.-B. au XXe siècle, ceci pourrait peut-être témoigner d'un changement dans cette région. J'y reviendrai un peu plus loin.

Mes résultats démontrent que les locuteurs acadiens du nord-est du N.-B. sont surtout influencés par la contrainte de la polarité lorsqu'ils font usage de cette forme. Parmi toutes les autres contraintes qui favorisent la sélection des variantes, celle de la distance temporelle exerce l'un des effets les moins important. Pour ce qui est des parlers acadiens dits

conservateurs, nous retrouvons plutôt le scénario inverse : La polarité n'exerce aucun effet significatif à la sélection des variantes alors que la distance temporelle représente la contrainte la plus favorable à la sélection des variantes (Comeau, 2014; Comeau *et al.*, 2016; King et Nadasdi, 2003).

L'hypothèse formulée par Villeneuve et Comeau (2016 : 319), à savoir que l'effet de la polarité trouvé en FANENB résulte des contacts dialectaux avec le FL, est parfaitement raisonnable. La fréquence accrue de ces contacts au XXe siècle aurait pu facilement mener à ce patron de variation. Les résultats de l'analyse menée avec le corpus CDG sont présentés dans la prochaine section. Il sera question de voir s'il y a eu un changement dans la configuration des contraintes.

6.4.2 Analyse diachronique

6.4.2.1 Analyse distributionnelle

Les résultats distributionnels pour chaque variante selon les analyses menées conjointement avec les deux corpus de FA sont présentés à la figure 6. De prime abord, je remarque que le taux du FP au XIXe siècle (53%) est nettement inférieur à celui que j'ai rapporté au XXe siècle (71%). Cette différence est hautement statistiquement significative selon le test de Fisher ($p = 0.0001$). Dans l'ensemble, il y a donc une augmentation du taux d'utilisation du FP en temps réel dans cette région acadienne.

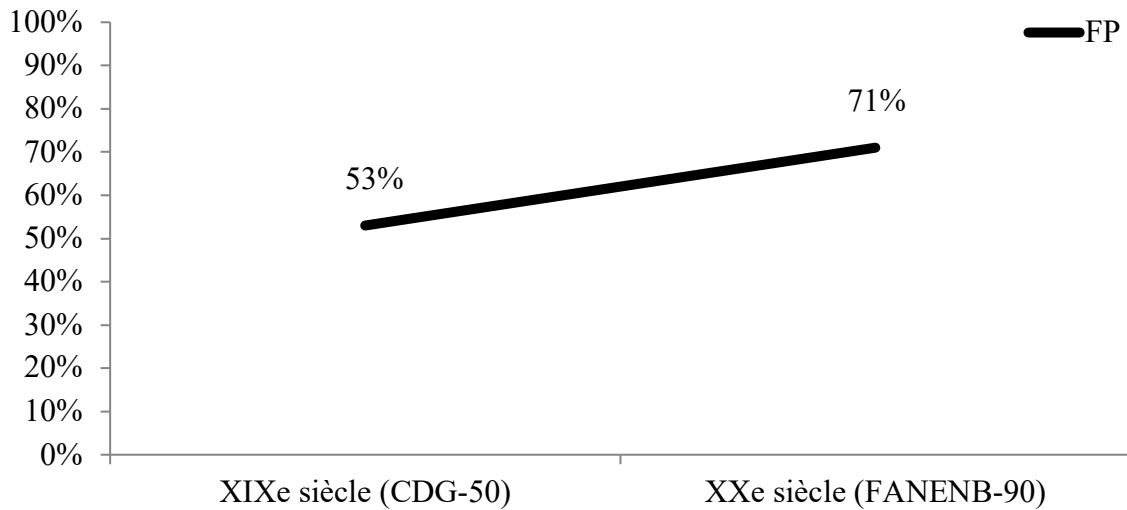


Figure 6.3 : Taux d'emploi du FP en FANENB aux XIXe et XXe siècles

Il est intéressant d'observer que le taux inférieur de cette variante au XIXe siècle se rapproche de ce qui est rapporté dans les parlers acadiens dits conservateurs tels que la BSM (62%; Comeau, 2014), l'Anse-à-Canards à T.-N. (60%; King et Nadasdi, 2003), et St-Louis et Abraham-Village à l'I.-P.-É. (43% et 41%; *Ibid.*); il est même inférieur à ces parlers. Pour quelle(s) raison(s) ces taux diffèrent-ils entre les XIXe et XXe siècles?

6.4.2.2 Analyses multivariées

Au tableau 39, nous présentons les résultats de l'analyse multivariée visant à mesurer le conditionnement de plusieurs motivations linguistiques pouvant influencer la sélection du FF par rapport au FP.

Tableau 6.3

**Analyses multivariées de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du
FF en FANENB aux XIXe et XXe siècles**

XIXe siècle				XXe siècle		
	Prob.	%	N	Prob.	%	N
Tendance globale	.458	53	688/1296	.277	29	250/854
Polarité						
Négatif	.95	96	105/110	.98	94	108/115
Affirmatif	.43	49	583/1186	.36	19	142/739
<i>Écart</i>	52			62		
Personne grammaticale						
<i>vous</i> formel	.64	73	68/93			
2 ^{ème} personne				.71	52	62/120
Autres types de sujet	.43	52	620/1203	.47	26	188/734
<i>Écart</i>	21			24		
Spécification adverbiale						
Adv. non spécifique	.66	71	85/210	.75	49	34/70
Adverbe spécifique	.59	55	117/213	.48	25	38/154
Aucune spécification	.46	51	486/963	.56	28	178/630
<i>Écart</i>	20			27		

Un premier résultat pour le moins surprenant concerne la contrainte qui exerce le plus grand effet dans les données du XIXe siècle : Elle est la *même* que celle opérant au XXe siècle (la polarité), et ce, avec un effet allant dans la même direction. Son importance relative reste la même selon ces deux corpus en ce qu'il conserve le rang le plus élevé (avec une valeur quasi identique). Nous pouvons observer cette tendance avec l'exemple en (6.17), exprimé par l'un des locuteurs les plus âgés du corpus CDG (né en 1871). Ce locuteur utilise les variantes du FF et du FP dans deux phrases successives. Là où le verbe en question est utilisé dans un contexte négatif, le FF est sélectionné contre le FP. Notons au préalable que le contexte d'imminence temporelle (suivi de l'indice *à soir*) est associé dans cet exemple avec la variante du FF, ce qui va à l'encontre de la tendance observée dans d'autres parlers acadiens où ce contexte favorise fortement le FP. En somme, l'effet important qu'exerce la

polarité sur la sélection des variantes ne constitue pas une innovation datant du XX^e siècle dans cette région.

(6.17) Il **viendra**_[FF] pas à soir. Demain au soir, il va chez-vous pis il **va faire**_[FP] une petite soirée. (XIX/57/964)

En observant la hiérarchie des contraintes entre les deux périodes représentées au tableau 6.3, j’observe qu’à l’exception de la personne grammaticale, les contraintes partagent la même direction au niveau des facteurs. L’effet des adverbes non spécifiques est ici aussi restreint aux contextes de proximité temporelle au lieu d’être réparti dans l’ensemble des données. Ces résultats témoignent d’une stabilité au niveau du conditionnement linguistique à travers le temps dans cette région acadienne.

Les résultats se rapportant à la distance temporelle sont pour le moins surprenant. Alors que ce groupe de facteurs exerce l’effet le plus important au sein des parlers acadiens dits conservateurs en N.-É., à T.-N. et à l’I.-P.-É., il exerce un effet incohérent en FANENB. D’abord, le taux du FP est plus élevé auprès des contextes imminents (à l’intérieur d’une heure) (61%) qu’auprès des contextes ayant lieu à l’intérieur d’une journée (49%). Cette différence du taux du FP entre ces deux catégories est statistiquement significative selon le test de Fisher ($p=0.0217$), ce qui démontre un parallèle avec les parlers acadiens dits conservateurs. Cependant, les contextes temporels codés comme ayant lieu à l’intérieur d’un mois (6.18) comportent un taux de FP encore plus élevé (76%) que celui associé aux contextes imminents (61%). Si la distance temporelle exerce un quelconque effet à un état antérieur au FA (tel que suggéré par Comeau et ses collègues), il aurait été attendu à ce qu’il y ait une linéarité entre les taux de FP et les catégories temporelles. L’effet inconsistant

exercé par cette contrainte dans nos analyses m'amène à suggérer, tout comme l'ont fait Fleischman (1982, 1983) et Laurendeau (2000), que la distance temporelle n'est pas liée à la sélection des formes du futur en FANENB.

(6.18) Au bout d'un mois, avec le poisson que vous *allez prendre*_[FP], ça vous mettra plus en avant. (XIX/62/92)

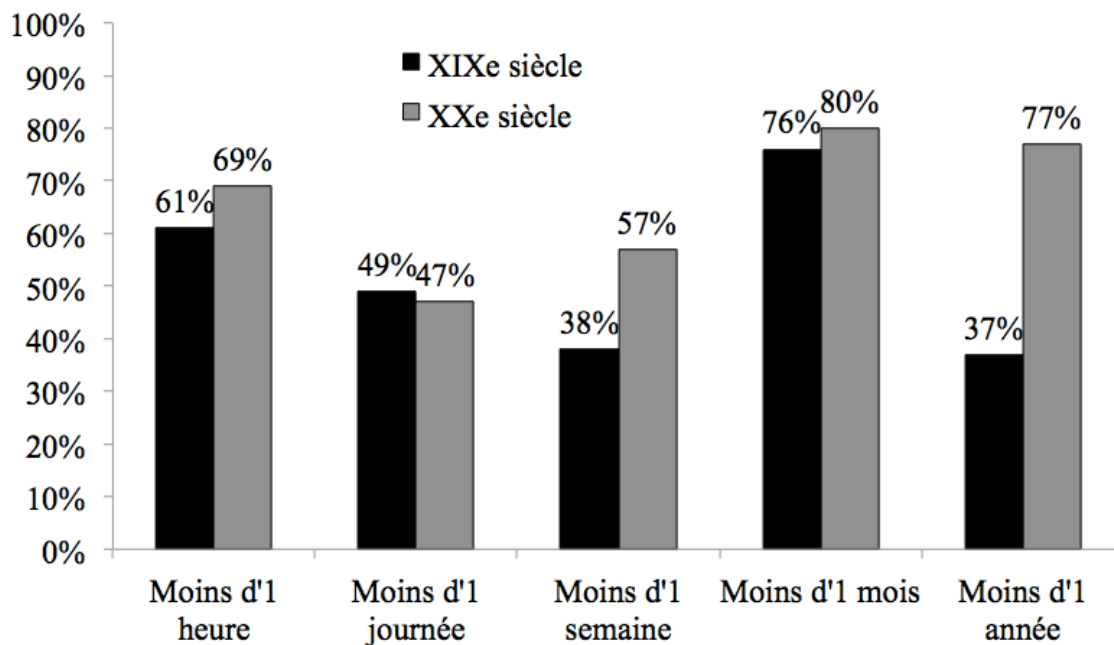


Figure 6.4 : Taux d'emploi du FP selon les contextes de distance temporelle en FANENB aux XIX et XXe siècles

Finalement, j'ai noté une différence entre les analyses de ces deux corpus quant à l'importance relative exercée par la personne grammaticale. Contrairement à ce que j'ai observé dans les données du XXe siècle, la présence du vouvoiement est attestée dans les données du XIXe siècle, ce qui m'a permis de tester l'idée selon laquelle le FF serait particulièrement liée à la 2PL (Poplack et Dion, 2009). Les résultats présentés au tableau 6.4

adhèrent à ce constat : Le FF est favorisé dans ce contexte. Il est donc possible de suggérer que l'utilisation du FF était déjà associée à un registre plus formel de communication au XIXe. Le FP était donc déjà disposé à être utilisé lors des contextes plutôt informels de communication à cette époque, lui permettant ensuite de s'imposer comme la variante la plus utilisée au XXe siècle.

Tableau 6.4**Taux d'emploi du FF selon les personnes grammaticales au XIXe siècle**

Pronoms personnels	%	N
1SG	51	166/323
2SG (<i>tu</i> informel)	62	221/359
2SG (<i>vous</i> formel)	73	68/93
3SG	57	73/129
1PL	59	27/46
2PL	43	6/14
3PL	38	127/332

6.4.2.3 Les contraintes sociales

La contribution relative des contraintes sociales est présentée au tableau 6.5. Je rappelle qu'au chapitre dernier, j'ai noté un effet important du réseau social pour les données du XXe siècle. Il s'est ensuite avéré qu'il s'agissait d'une interaction entre le réseau social et le niveau d'éducation. Aucun effet de la sorte n'est retrouvé dans ce cas-ci. L'utilisation des variantes ne semble pas témoigner d'un changement en temps apparent dans les données du XXe siècle. Mon analyse diachronique permet toutefois de confirmer qu'il y a bien eu un changement au niveau du taux de FP.

Tableau 6.5

**Analyses multivariées de la contribution des contraintes sociales à la sélection du FF en
FANENB aux XIXe et XXe siècles**

	XIXe siècle			XXe siècle		
	Prob.	%	N	Prob.	%	N
Tendance globale	.531	53	688/1296	.293	29	250/854
Réseau social						
Fermé (femmes)	.60	59	193/327	[.51]	30	146/487
Ouvert (hommes)	.46	51	495/969	[.49]	28	104/367
<i>Écart</i>	<i>13</i>					
Age						
Locuteurs moins âgés	.55	54	453/827	[.50]	30	96/325
Locuteurs âgés	.43	50	235/469	[.50]	29	154/529
<i>Écart</i>	<i>10</i>					

Il est à mentionner que le réseau social exerce une influence, quoique minime, sur la sélection des variantes au XIXe siècle. Les hommes affichent une tendance à utiliser plus souvent le FP (la variante innovatrice). Puisque les hommes étaient ceux qui se déplaçaient le plus souvent à l'extérieur de leur communauté au XIXe siècle, il n'est pas exclu que l'on remarque des différences entre eux et les femmes. Si la contrainte de la polarité provient du contact dialectal avec le FL, il devrait y avoir plus de contextes négatifs favorables à la sélection du FF chez les hommes que chez les femmes. Cependant, un examen indépendant ne me permet pas de donner suite à cette hypothèse. La sélection du FF au sein des contextes négatifs est pratiquement la même chez les hommes (94%, N=65/69) que chez les femmes (98%, N=40/41). Il n'y a donc pas lieu d'attester du fait que les hommes, de par leurs contacts dialectaux plus prononcés, aient été les meneurs d'un changement dans cette région acadienne.

5.5 Synthèse du chapitre

Dans ce chapitre, j'ai examiné le conditionnement régissant la sélection des formes exprimant le futur du XIXe siècle au XXe siècle dans le but d'identifier un changement causé par le contact. En dépit de la différence des taux entre les analyses de ces deux corpus, j'ai remarqué une grande continuité au niveau de la hiérarchie des contraintes conditionnant l'occurrence des variantes du futur. Contrairement à mon hypothèse de départ, la contrainte de la polarité continue à exercer l'effet le plus important à un état antérieur. En revanche, la distance temporelle (considérée comme la contrainte la plus importante dans les parlers acadiens dits conservateurs) n'exerce qu'un effet minime qui s'avère incohérent. En somme, il n'y a donc pas lieu de témoigner d'un changement d'ordre structurel entre un état antérieur et un stade actuel.

La comparaison de mes propres résultats avec ceux des études sur les autres variétés de français est présentée au prochain chapitre.

CHAPITRE 7

La comparaison des résultats entre les variétés de français

Aperçu général du chapitre

Ce chapitre propose de contextualiser les résultats des analyses issues des chapitres quatre, cinq et six en les comparant avec ce qui a été démontré pour les autres parlers acadiens et le FL. Ces comparaisons me permettront de vérifier mon hypothèse de départ selon laquelle les processus sous-jacents opérant sur la structure du FANENB ont divergé des parlers acadiens dits conservateurs pour plutôt converger vers le FL entre un stade actuel et un état antérieur. Ce chapitre est divisé comme suit. Il débute par une synthèse des résultats se rapportant à l'utilisation des formes stéréotypées. Il présente ensuite une synthèse des résultats se rapportant aux deux variables pan-francophones. Enfin, il se termine en abordant les hypothèses généralement admises sur la trajectoire des parlers acadiens.

7.1 Les formes traditionnelles du français acadien

Mon attention s'est d'abord arrêtée sur les formes traditionnelles stéréotypées au FA. Le tableau 7.1 présente un aperçu du taux d'emploi des formes traditionnelles du FANENB aux XIX^e et XX^e siècles.

Tableau 7.1

Taux d'emploi des formes stéréotypées au FANENB aux XIXe et XXe siècles

Formes	XIXe siècle	XXe siècle
<i>ils...ont</i>	71%	20%
Passé simple	11%	0%
<i>je...ons</i>	0.4%	0%
Imparfait du subjonctif	0.2%	0%
<i>point</i>	0%	0%

Rappelons que l'hypothèse du modèle sociohistorique de Flikeid (1994, 1997) est que la faible répartition de ces formes à un stade actuel est le résultat d'un nivèlement causé par des influences extérieures telles que le contact dialectal avec d'autres variétés et l'influence normative. Mes résultats ne supportent qu'en partie cette interprétation étant donné que trois d'entre elles n'étaient déjà peu ou pas attestées au XIXe siècle. Il est à noter que je n'exclus aucunement la possibilité à ce qu'un nivèlement ait eu lieu à une étape antérieure à celle représentée dans cette thèse. Plusieurs linguistes tels que Hinskens, Auer et Kerswill (2005) soulignent que les formes linguistiques considérées saillantes peuvent être abandonnées très rapidement dans une situation de contacts intenses par souci d'accommodation. Comme les premiers colons qui sont venus s'installer dans le nord-est du N.-B. ont vécu plusieurs années en transit avant de s'y installer pour de bon (*cf.* Bernard, 1935; Bourgeois et Basque, 1984; Robichaud, 1976; Vernex, 1978), il est tout à fait plausible de suggérer que les contacts entretenus à ce moment-là ont entraîné un nivèlement de ces formes. À défaut d'avoir accès à des données me permettant de répondre à cette question, ce scénario ne relève que de l'hypothèse.

Ce qui ressort néanmoins de l'analyse de la forme *-ont* (3PL), c'est que la tendance à ce qu'elle soit utilisée comme un marqueur d'identité n'est retrouvée qu'au XXe siècle. En

dépit d'une utilisation beaucoup moins importante entre ces deux périodes, il reste qu'elle se prête bien à véhiculer le sentiment d'appartenance à sa propre communauté. Ceci n'est pas sans rappeler les résultats de Labov (1976) sur l'île de Martha's Vineyard où les locuteurs manifestent leur identité et leur appartenance à leur communauté par la pratique linguistique.

Comment ces résultats correspondent-ils à ce qui a été trouvé dans les autres parlers acadiens? Rappelons que le continuum du niveau de conservatisme des parlers acadiens place la BSM comme celle la plus près d'un état antérieur (Flikeid, 1994, 1997). La fréquence élevée des formes stéréotypées dans cette région à un stade actuel est interprétée comme le reflet de ce que devait être le FA dans le passé. Ces formes ont-elles toujours été utilisées à la même fréquence? Étaient-elles même attestées à un état antérieur? La question mérite d'être posée car Flikeid (1994 : 291) note une augmentation de la forme *-ons* (1PL) en temps apparent. En effet, cette forme passe de 43% chez les locuteurs âgés de 55 ans et plus, à 68% chez ceux âgés entre 15 à 34 ans. Par ailleurs, cette tendance n'est pas propre au FA de la BSM; Flikeid (*Ibid.*) atteste d'une « tendance globale à ce que la forme *-ons* (1PL) soit davantage utilisée par les plus jeunes que par les plus âgés, quelle que soit la région (l'île Madame exceptée). »⁵⁹

⁵⁹ Dans le même ordre d'idées, Comeau (2007) atteste d'un taux très élevé (83%) de la forme traditionnelle *point* dans la région de la BSM mais remarque que les hommes âgés sont ceux pour qui la fréquence d'utilisation de cette forme stéréotypée est la moins élevée. De plus, l'étude de Martineau (2014), basée sur un corpus épistolaire de cette région au XIXe siècle, démontre que cette forme est utilisée à un taux presque deux fois moins élevé (45%) à cette époque. L'accroissement de la fréquence des formes stéréotypées n'est pas limité à la région de la BSM. Ce constat a également été observé à Saint-Louis, à l'I.-P.-É. (King *et al.*, 2004). Alors que les locuteurs âgés entre 66 et 81 ans utilisent cette forme traditionnelle un peu moins de deux tiers du temps (61%), ceux âgés entre 26 et 42 ans l'utilisent plutôt presque catégoriquement (96%).

Comme j'ai eu l'occasion de le mentionner au troisième chapitre, le XXe siècle est une période importante pour les Acadiens du point de vue de l'affirmation identitaire et sociale. Les particularités de la langue vernaculaire, notamment les formes stéréotypées, permettent aux communautés de se construire une identité qui leur est propre. Elles sont associées « au patrimoine, à la pureté de la langue et à la construction du nationalisme linguistique. » (Boudreau, 2009 : 443). La BSM est particulièrement intéressante de ce point de vue là car l'utilisation de ces formes témoigne de cette volonté. Boudreau (2011 : 78-79) résume la situation ainsi pour cette région :

Il était essentiel de trouver au français parlé en Acadie des caractéristiques propres pour assurer son originalité et tracer une frontière avec le français québécois et le « français de référence », appelé *le français de France* en Acadie. En effet, ces procédés de différenciation qui prennent des formes différentes selon les contextes mais que l'on peut résumer de façon suivante – sauver de l'oubli et faire revivre les mots qui sont moins en usage, retrouver l'état *pur* de la langue –, sont le propre des peuples qui aspirent à faire reconnaître leur identité linguistique singulière. En Acadie, ce sont les « archaïsmes » qui ont assumé ces fonctions.

Cette interprétation n'est certainement pas étrangère aux résultats présentés au troisième chapitre. Le fait que la forme *-ont* (3PL) soit devenue un marqueur identitaire conforme aux valeurs de la communauté au XXe siècle s'inscrit dans une tendance partagée à l'échelle des communautés acadiennes. Comme le suggère Boudreau (2011), il est plausible de suggérer que les formes stéréotypées aient été récupérées au XXe siècle dans certaines régions pour des raisons surtout sociales. En d'autres mots, la réutilisation des mots qui sont moins en usage et qui étaient jadis utilisés à une époque antérieure permet à ces locuteurs de se différencier sur le plan social et identitaire. Ces formes stéréotypées deviennent donc un motif pour affirmer leur sentiment d'appartenance à leur communauté. Un phénomène semblable a été observé chez les anglophones à Terre-Neuve. L'emploi de la terminaison en *-s* à toutes les personnes (p. ex. *I goes*), une forme à date ancienne et désuète

dans la plupart des variétés d'anglais, a récemment été récupéré par de jeunes locutrices dans le but de signaler leur fierté locale et leur affiliation sociale (Childs et Van Herk, 2014). Il va sans dire que la question du nivèlement et de l'accroissement des formes stéréotypées dans les parlers acadiens est loin d'être évidente et mérite encore plus d'études sur la base de données diachroniques. Ceci étant dit, je suggère que la présence et la fréquence de ces formes ne constitue pas un indice viable pour témoigner du degré de conservatisme du FANENB. Leur sélection serait plutôt liée à des valeurs sociales (et surtout identitaires) à l'échelle de la communauté.

7.2 La sélection variable du subjonctif

Rappelons que l'intérêt de privilégier l'étude du subjonctif tient au site de divergence qui oppose le FL et le FA dit conservateur. Du côté acadien, le subjonctif est interprété comme étant régi par des considérations sémantiques dictées par les grammairiens traditionnels (Comeau, 2011, 2019). En revanche, les études menées sur le FL (Poplack, 1990, 1997, 2001; Poplack *et al.*, 2013; St-Amand, 2002) ont plutôt démontré que le subjonctif est plutôt régi par des considérations lexicales et morphosyntaxiques. Comment mes résultats concordent-ils (ou non) à chacune de ces affirmations?

De prime abord, les taux de subjonctif pour le FANENB se distinguent à la fois de ce qui a été rapporté pour la baie Sainte-Marie (84%) (Comeau, 2019) et pour le FL (57% au XIXe siècle et 76% au XXe siècle) (Poplack *et al.*, 2013) (tableau 7.2). De plus, le taux est resté inchangé entre ces deux périodes (40% et 39%).

Tableau 7.2

Taux d'emploi du subjonctif en FANENB, en FA de la BSM et en FL aux XIXe et XXe siècles

FANENB		FA de la BSM Adapté de Comeau (2019 : 13 et 18)		FL Adapté de Poplack <i>et al.</i> (2013 : 165)	
XIXe siècle		XXe siècle		XXe siècle	
Taux	N	Taux	N	Taux	N
40	404	39	772	84	491
				57	583
				76	2767

En dépit de la variation au niveau des taux, qu'en est-il du conditionnement linguistique associé à sa sélection? Débutons cette comparaison des résultats avec ceux se rapportant à la configuration des facteurs affectant la probabilité de sélection du subjonctif. Le tableau 7.3 présente une synthèse de mes résultats conjointement à ceux se rapportant à la variété-source (le FL) à l'origine dudit changement linguistique dans le nord-est du N.-B.

Tableau 7.3

Synthèse des résultats sur la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du subjonctif en FANENB aux XIX et XXe siècles

FA (nord-est, N.-B.)			FL	
Contraintes sémantiques	XIXe siècle	XXe siècle	XIXe siècle	XXe siècle
<i>Classe sémantique</i>			✓ (effet lex.)	✓ (effet lex.)
<i>Indication, mod. non-aff.</i>				
<i>Nature de la phrase</i>				
<i>Réalité de la prédiction</i>		✓ (effet lex.)	✓ (effet lex.)	
Contraintes morphosyntaxiques				
<i>Temps du gouv. verbal</i>	✓	✓	✓	✓
<i>Présence du complément</i>		✓		✓
<i>Distance, gouverneur et v. ench.</i>				✓
<i>Forme morph., verbe ench.</i>			✓	✓

Mon hypothèse de départ, à savoir que les processus sous-jacents opérant sur la structure du FANENB ont divergé des parlers acadiens dits conservateurs pour plutôt converger vers le FL au XXe siècle, n'est pas appuyée par mes résultats. Les contraintes sémantiques n'exercent aucun effet sur la sélection du subjonctif ni à un stade actuel, ni à un état antérieur. Ceci s'applique à la fois pour les gouverneurs verbaux et ceux non-verbaux. Dans les quelques cas où il semblait y avoir un effet sémantique quelconque, j'ai démontré qu'ils masquaient toujours un effet lexical encore plus important. En revanche, la sélection du subjonctif est plutôt motivée par des contraintes morphosyntaxiques en temps réel.

Si l'effet non sémantiquement productif du subjonctif témoigne d'un changement linguistique (convergence structurelle avec le FL et divergence avec un état antérieur au FA), la progression de ce changement s'est produite durant la période précédant celle couverte par cette thèse (1870-1963), soit pendant la période d'établissement suivant les troubles de la Déportation. Cependant, pour qu'une telle convergence ait pu avoir lieu, il aurait fallu une longue période de contacts intensifs entre les locuteurs du nord-est du N.-B. et ceux du FL (*cf.* Kerswill et Trudgill, 2005). Or, ces contacts étaient plutôt très limités au XIXe siècle alors qu'il n'y avait que les hommes qui voyageaient à l'occasion pour des raisons commerciales (*cf.* Vernex, 1978). À ce sujet, je n'ai pas attesté de différences structurelles entre les hommes et les femmes dans les données du corpus CDG. De plus, rappelons que le premier chemin de fer dans cette région n'a été instauré qu'en 1887 (*Ibid.*), à un moment où la plupart des locuteurs du corpus CDG avaient déjà acquis les patrons régissant leur vernaculaire. Si un changement est apparu, a progressé et s'est concrétisé dans cette région, il a eu lieu durant la période précédant celle représentée dans cette thèse.

Bien que je n'aie pas noté de parallèles entre le FANENB et le FA de la BSM quant au conditionnement linguistique, j'ai néanmoins remarqué quelques ressemblances qui ne sont pas celles auxquelles je m'attendais. En dépit de la différence importante des taux de subjonctif entre ces deux parlers acadiens (39% et 40% contre 84%), j'ai comparé les résultats distributionnels fournis par Comeau (2019) avec les miens selon les trois mesures de productivité déterminées par Poplack, Lealess et Dion (2013). Comme nous pouvons le voir au tableau 7.4, le gouverneur *falloir* occupe la forte majorité des occurrences selon l'ensemble des gouverneurs et selon les occurrences relevant de la morphologie du subjonctif. Il est d'autant plus intéressant de constater que les trois (mêmes!) gouverneurs *falloir*, *vouloir* et *aimer* (en particulier *falloir*) rendent compte de la plupart des occurrences du subjonctif dans ces deux parlers acadiens, mais également en FL. Bien que Comeau affirme que le subjonctif soit sémantiquement productif à la BSM, il ne tient compte que de sept gouverneurs verbaux en comparaison aux plusieurs centaines de gouverneurs potentiels prescrits entre le XVI^e siècle et le XX^e siècle (Poplack *et al.*, 2013). Qui plus est, si la sélection du subjonctif est tributaire de considérations sémantiques, ce mode ne devrait pas être restreint à une poignée de gouverneurs (Poplack, 2001 : 411). En d'autres mots, on s'attendrait à ce que les occurrences du subjonctif soient réparties plus ou moins équitablement selon *beaucoup* plus de gouverneurs traditionnellement associés avec le subjonctif là où il est décrit comme étant sémantiquement productif.

Tableau 7.4

Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB, en FA de la BSM et en FL aux XIXe et XXe siècles

	FANENB						FA de la BSM Adapté de Comeau (2019 : 13)			FL Adapté de Poplack <i>et al.</i> (2013 : 166)					
	XIXe siècle			XXe siècle			XXe siècle			XIXe siècle			XXe siècle		
	% gouv.	Taux subj.	% subj.	% gouv.	Taux subj.	% subj.	% gouv.	Taux subj.	% subj.	% gouv.	Taux subj.	% subj.	% gouv.	Taux subj.	% subj.
<i>falloir</i>	77	43	78	64	43	65	77	100	82	59	62	62	65	89	76
<i>vouloir</i> <i>et aimer</i>	21	51	14	17	47	19	12	100	12	18	54	17	14	85	16
Autres	11	32	8	20	34	16	11	44	6	23	56	22	21	27	7
Total	100	43	100	100	42	100	100	94	100	100	59	101	100	76	99

Dans une perspective plus large, ceci nous permet de démontrer qu'il y a beaucoup plus de *similitudes* structurelles entre les variétés de français indépendamment de la différence au niveau des taux. Un autre parallèle que j'ai remarqué entre le FANENB et le FA parlé à la BSM consiste en l'effet d'attraction morphologique. Rappelons que Comeau (2011 : 158) a noté que le gouverneur *croire*_[nég.] (le seul admettant une sélection variable du subjonctif à la BSM) affiche une forte tendance à sélectionner le subjonctif lorsqu'il est utilisé au présent, et à sélectionner l'indicatif et le conditionnel lorsqu'il est utilisé aux temps du passé (imparfait, passé composé et conditionnel). Il interprète ce résultat comme un effet sémantique en ce que l'utilisation d'un gouverneur au passé (contrairement au présent) enlève la possibilité d'exprimer le doute (un contexte propice à la sélection du subjonctif). Cependant, en observant les données distributionnelles fournies par Comeau (et réparties selon le temps verbal), je remarque certaines occurrences de l'indicatif et du conditionnel dans son étude qui sont impliquées dans un processus d'attraction morphologique. Des

occurrences telles que l'exemple en (7.1a) fourni par Comeau (2011 : 158) impliquent un gouverneur qui sélectionne un verbe enchâssé conjugué au même temps verbal que lui. C'est exactement ce que j'ai trouvé dans mes propres analyses (voir 7.1b qui implique un gouverneur semblable). Il y aurait donc peut-être lieu de suggérer que ce patron témoigne d'une contrainte structurelle qui est partagée entre ces deux parlers acadiens.

- (7.1) a. Je *croyais*_[Imp.] point qu'elle *était*_[Imp.] mariée. (Marie, GC-6, cité dans Comeau, 2011 : 158)
- b. Je *pensais*_[Imp.] pas que ces situations *pouvaient*_[Imp.] exister. (XX/26.3/1102)

Comment expliquer que le taux de subjonctif soit si élevé parmi les gouverneurs verbaux à la BSM? Il convient de spécifier que plus du tiers des occurrences du subjonctif relevées par Comeau (2011) au sein de ces gouverneurs (35%, N=108/310) impliquent le subjonctif imparfait, soit une forme stéréotypée et saillante. Il a déjà été démontré que ces formes ont tendance à être beaucoup utilisées (particulièrement à la BSM) pour témoigner de son identité sociale (*cf.* Boudreau, 2011, 2016; LeBlanc, 2012). Il se pourrait que ceci ait pu avoir un effet sur la fréquence très élevée du subjonctif dans cette région. Un autre fait digne de mention a trait aux verbes enchâssés qui, comme je l'ai démontré, témoignent également d'un effet lexical indépendant sur la sélection du subjonctif. Mes analyses ont démontré qu'une poignée de verbes enchâssés tiennent compte de la forte majorité du subjonctif à la fois à un stade actuel et à un état antérieur. Ceci n'a pas été considéré par Comeau (2011, 2019). Peut-être que la plupart des occurrences du subjonctif qu'il rapporte consistent en des séquences fixes formées à la fois par des gouverneurs fréquents et des verbes enchâssés fréquents. Ceci constituerait une évidence supplémentaire contre celle de la productivité du

subjonctif et des valeurs sémantiques lui étant associées. Cependant, ceci n'est qu'une hypothèse.

Il est intéressant de constater que contrairement aux gouverneurs verbaux, les gouverneurs non-verbaux répertoriés par Comeau (2011, 2019) affichent une sélection variable du subjonctif (66%, N=112/170). Pourquoi le subjonctif devrait-il être variable dans un contexte et catégorique dans un autre? Or, lorsque l'on compare les résultats relatifs aux trois mesures de productivité du subjonctif déterminées par Poplack, Lealess et Dion (2013), je remarque ici aussi de fortes disproportions au sein de ces gouverneurs dans les données du FANENB. Quatre d'entre eux (*pour que*, *mais que*, *avant que* et *jusqu'à temps que*) tiennent compte de plus de deux tiers des gouverneurs (88% et 89%) en plus la forte majorité de la morphologie du subjonctif (82 et 90%) dans cette région (tableau 7.5). Tout comme ce fut le cas avec les gouverneurs verbaux, on retrouve également des parallèles importants avec les autres variétés. Dans chacun de cas, les quatre (mêmes!) gouverneurs non-verbaux affichent des proportions équivalentes, et ce, en dépit du fait que les taux de subjonctif ne sont pas les mêmes.

Tableau 7.5

Taux d'emploi du subjonctif selon les gouverneurs non-verbaux en FANENB, en FA de la BSM et en FL aux XIXe et XXe siècles

	FANENB						FA de la BSM Adapté de Comeau (2019 : 18)			FL Adapté de Poplack <i>et al.</i> (2013 : 176)					
	XIXe siècle			XXe siècle			XXe siècle			XIXe siècle			XXe siècle		
	% gouv.	Taux subj.	% subj.	% gouv.	Taux subj.	% subj.	% gouv.	Taux subj.	% subj.	% gouv.	Taux subj.	% subj.	% gouv.	Taux subj.	% subj.
<i>mais que</i>	15	50	25	16	13	7	35	98	53	12	74	18	18	91	20
<i>pour que</i>	28	27	25	25	49	44	8	100	12	37	71	53	27	98	33
<i>avant que</i>	25	22	18	34	24	29	15	65	15	20	27	11	16	87	17
<i>jusqu'à t. que</i>	20	22	14	14	20	10	5	22	2	9	36	6	9	82	9
Autres	12	45	18	36	36	19	36	34	19	22	28	13	31	61	23
Top 4	88	28	82	89	28	90	64	84	81	78	56	88	69	92	77
Total	100	30	100	100	28	100	100	66	100	100	50	100	100	82	100

Que pouvons-nous tirer de l'ensemble de ces comparaisons se rapportant à l'usage du subjonctif? Je suggère que les processus sous-jacents à la sélection du subjonctif en FANENB sont restés stables entre les XIXe et XXe siècles, tant du point de vue des taux associés aux gouverneurs l'ayant sélectionné au moins une fois que du point de vue du conditionnement linguistique. Mes résultats ne témoignent pas d'une convergence grammaticale avec le FL. En des termes plus précis, je n'ai pas déterminé l'existence d'un changement passant d'un état antérieur où le subjonctif était sémantiquement productif à un stade actuel où il a perdu ces valeurs sémantiques. Les comparaisons systématiques que j'ai effectuées le FA de la BSM et le FL m'ont permis de démontrer plusieurs similitudes inattendues entre ces variétés qui, rappelons-le, partagent des profils sociohistoriques très

différents. Je ne nie cependant pas les différences qui existent entre ces variétés. Par exemple, l'accroissement de l'association entre les gouverneurs *falloir*, *vouloir* et *aimer* tel que trouvé en FL n'a pas été reflétée dans les résultats de mon étude. Cependant, il n'y a pas assez d'évidence pour témoigner d'une convergence grammaticale entre le FANENB et le FL, du moins en ce qui concerne l'expression du subjonctif entre les périodes considérées ici.

7.3 La référence temporelle au futur

Passons maintenant aux résultats se rapportant aux formes du futur. Mon analyse de cette variable prenait comme point de départ le site de divergence grammatical qui oppose les parlers acadiens dits conservateurs et le FL. Rappelons que du côté acadien, il a été suggéré que les variantes exprimant le futur ont conservé les patrons d'un état antérieur où la distance temporelle exerçait un effet important sur la sélection de ces formes. Du côté laurentien, il a été suggéré que ces formes sont plutôt motivées par une norme communautaire implicite et fortement représentée par la contrainte de la polarité. Comment mes propres résultats concordent-ils (ou non) à chacune de ces affirmations?

D'abord, les taux du FP diffèrent largement entre le XIXe siècle (53%) et le XXe siècle (71%) en FANENB. Étant donné que le taux du FP au XIXe siècle correspond à ce qui a déjà été rapporté dans les parlers acadiens dits conservateurs, j'avais émis l'hypothèse que ceci pourrait être un signe qu'il y a eu un changement au niveau du conditionnement linguistique dans cette région.

Cependant, les patrons de conditionnement qui sont ressortis de mes analyses démontrent plutôt une grande stabilité entre le XIX^e siècle et le XX^e siècle. Parmi les contraintes linguistiques qui contribuent à l'emploi des variantes du futur, la polarité est celle qui exerce l'effet le plus important. Il est donc manifeste que le FF est particulièrement restreint aux contextes négatifs dans cette région, et ce, depuis au moins un siècle. Ces résultats correspondent en tout point à ce qui a été rapporté pour le FL (tableau 7.6). En revanche, l'effet exercé par la distance temporelle en FANENB est non seulement incohérent mais interagit fortement avec d'autres contraintes (telles que la personne grammaticale et la spécification adverbiale).

Tableau 7.6

Synthèse des résultats sur la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du FF en FANENB, en FA de la BSM et en FL aux XIX et XX^e siècles

Contr. linguistiques	FA (nord-est, N.-B.)		P. acadiens conservateurs	FL	
	XIX ^e siècle	XX ^e siècle	XX ^e siècle	XIX ^e siècle	XX ^e siècle
<i>Polarité</i>	✓	✓		✓	✓
<i>Distance temporelle</i>			✓		

En somme, les résultats de cette variable en FANENB affichent des parallèles structurels importants avec le FL et des divergences avec les autres parlers acadiens dits conservateurs. Le FANENB a-t-il fait l'objet d'un changement linguistique qui a mené vers une convergence structurelle avec le FL? À défaut d'avoir accès à des données représentatives de l'usage à un état encore plus antérieur que celui du corpus CDG, il est difficile de me prononcer. Cependant, je souligne quelques remarques au passage.

L'origine de la contrainte de la polarité sur la sélection des variantes du futur constitue encore aujourd'hui le sujet d'un débat (*cf.* Comeau et Villeneuve, 2016). Comeau (2014 : 11) émet l'hypothèse qu'elle n'était pas opératoire à un état antérieur. Il se peut donc qu'elle consiste en une innovation en sol canadien développée en FL et qui a ensuite été acquise en FANENB. À ce sujet, une étude a récemment été menée par Winning (2017) sur cette variable à partir d'un nouveau corpus en cours de construction au laboratoire de sociolinguistique de l'Université d'Ottawa (sous la direction de Shana Poplack). Ce corpus rassemble plusieurs pièces de théâtre issues du XVII^e siècle⁶⁰ dans le but de recréer les structures vernaculaires et la variabilité inhérente qui caractérisent l'usage de cette époque. D'abord, en ce qui concerne la distance temporelle, ce linguiste rapporte une corrélation entre le FP et les événements de proximité (où cette variante n'apparaît jamais chez les événements se produisant après une journée). Toutefois, après avoir analysé la configuration des contraintes linguistiques sur la sélection de ces formes, il s'avère que la distance temporelle représente celle dont l'influence est la moins prononcée sur la sélection de la variante.

En ce qui concerne l'effet de la polarité sur la sélection des variantes, Winning ne rapporte pas une corrélation entre les contextes négatifs et la sélection du FF (tel que rapporté par mes propres résultats et dans plusieurs études sur le FL). Toutefois, il remarque que la forme du FP n'apparaît presque catégoriquement qu'au sein des contextes affirmatifs

⁶⁰ La grande partie des pièces choisies par ce linguiste provient de la plume de Molière (1622-1673). La raison principale étant que les personnages utilisés dans ses pièces proviennent très souvent de plusieurs strates sociales, ce qui permet de capturer (dans la mesure du possible) la variabilité à l'échelle de ces strates.

alors que les formes du FF et du PrF apparaissent dans les contextes négatifs⁶¹. Cette étude permet donc de démontrer que la polarité (qui opère aujourd'hui à la fois en FANENB et en FL) opérait déjà en France à l'époque du XVIIe siècle. Elle ne constitue pas une innovation propre au FL, et donc, n'a pas pu être acquise par le biais du contact dialectal avec le FL au XXe siècle⁶².

7.4 Synthèse du chapitre

Dans ce chapitre, j'ai comparé l'ensemble de mes résultats avec ceux se rapportant aux parlers acadiens dits conservateurs et au FL qui ont agi en tant que variété-repères pour témoigner de l'existence d'un changement. Le diagnostic-clé sur lequel je me suis basé consiste en la *hiérarchie des contraintes*. Pour les variables impliquant les formes du subjonctif et du futur, je n'ai noté aucune différence structurelle entre un état antérieur et un stade actuel avec la variété-source supposément à l'origine du changement (le FL). Qui plus est, j'ai suggéré que la faible présence des formes stéréotypées du FA dans cette région ne permet pas de témoigner du statut moins conservateur de ce parler. Je suggère qu'il y aurait lieu d'appliquer cette interprétation aux autres parlers acadiens. Le fait que ces formes aient tendance à augmenter en usage chez les locuteurs plus jeunes dans certaines régions pourrait potentiellement témoigner de cette tendance à vouloir s'affirmer sur le plan identitaire. En

⁶¹ Aux dires de Winning (2017 : 47), « the polarity effect had its beginnings not with the early association of SF with negation, but rather with an association between PF and affirmation, or conversely, an aversion of PF to occur within negative clauses. »

⁶² Il est intéressant de constater que Dali et Winning (2016) et Roberts (2012) signalent également un effet de polarité sur la sélection du FF en français hexagonal. Ceci permet d'indiquer que cet effet est en aucun cas limité aux variétés de français canadien. Voir cependant Villeneuve et Comeau (2016) pour un patron de variation différent à ce qu'ont trouvé les auteurs mentionnés ci-dessus pour le français hexagonal.

somme, mes résultats supportent un scénario inverse à l'hypothèse que j'ai formulée au premier chapitre. Le FANENB affiche plusieurs ressemblances structurelles avec le FL et, contre toute attente, avec le FA de la BSM.

CHAPITRE 8

Conclusion

« Ma langue
Conte sans compter
À coups de trois petits cochons
D'il était une fois
Un imaginaire
En manque de découvrir
De nouveaux mondes
De fausses indes
D'océans sans fin
Avec et sans retour »

— Gabriel Robichaud, *Acadie Road* (2018 : 155)

8.1 Bilan

Le but de cette thèse était de mettre à l'épreuve l'idée généralement admise à savoir que le FA parlé dans certaines régions a changé dû à une série d'influences externes telles que le contact dialectal avec le FL. J'ai ciblé la région du nord-est du N.-B. étant donné les évidences linguistiques qui sont fréquemment prises à témoin comme la preuve de ce changement. Ces évidences comprennent d'une part une faible utilisation de certaines formes traditionnelles stéréotypées au FA, ainsi que plusieurs similitudes de type fonctionnel, structurel et quantitatif avec le FL. Cependant, un nombre de conditions n'ont pas encore été respectées dans le but d'établir l'existence de ce changement, à savoir (i) une comparaison explicite de la langue *parlée* entre un état antérieur et un stade actuel, (ii) des comparaisons avec des points de repères appropriés, et (iii) des diagnostics linguistiques pointus permettant de trancher entre les hypothèses en concurrence.

Le modèle qui m’a servi de point de référence est celui proposé par Flikeid (1994, 1997; *cf.* aussi Comeau *et al.*, 2016; King *et al.*, 2018). L’idée générale est que la trajectoire des parlers acadiens contemporains peut être expliquée par les conditions sociohistoriques qui ont façonné les régions des Maritimes. Dans le cas du nord-est du N.-B., ces conditions comprennent l’influence de contacts dialectaux avec les locuteurs du FL, de même que l’influence institutionnelle normative en lien avec le statut sociopolitique du français dans cette région. La période temporelle ciblée dans cette thèse part de la fin du XIXe siècle jusqu’à la deuxième moitié du XXe siècle. Bien que je n’aie pas prétendu trouver la source du changement inféré au FANENB, les données que j’ai utilisées et les comparaisons que j’ai effectuées m’ont néanmoins donné une rare occasion d’identifier son existence.

Mon attention s’est d’abord arrêtée sur les formes traditionnelles stéréotypées au FA. L’étude de ces formes a constitué un bon point de départ car il est généralement admis qu’elles ont graduellement été nivelées en raison des influences externes mentionnées ci-dessus. Mes résultats ne m’ont permis d’appuyer que partiellement le modèle historique de Flikeid. Seules les formes *-ont* (3PL) et le passé simple ont eu une diminution d’usage alors que les trois autres formes (*-ons* (1PL), la particule *point* et l’imparfait du subjonctif) ne sont tout simplement pas attestées à un état antérieur. Le fait que *-ont* (3PL) ait drastiquement chuté entre le XIXe et le XXe siècle m’a permis d’analyser les motivations qui sous-tendent cette chute. La comparaison de mon analyse pour le XIXe siècle avec celle de Beaulieu et Cichocki (2008) pour le XXe siècle démontre que cette forme est devenue investie d’une valeur sociale propre aux valeurs de cette communauté seulement au XXe siècle. Ce faisant, je suggère que le modèle sociohistorique établi par Flikeid (1994, 1997) n’est pas suffisant pour comprendre la trajectoire diachronique de cette forme stéréotypée.

Les formes pan-francophones sélectionnées étaient également idéales pour répondre à mes questions. Le fait que leur sélection soit généralement dotée d'un conditionnement linguistique très robuste diminue les chances qu'elles soient facilement manipulées. Elles offrent donc un bon test sur lequel je peux tester l'hypothèse d'un changement causé par le contact dialectal.

Les résultats de mes analyses pour l'emploi variable du subjonctif ne m'ont pas permis d'identifier un changement entre le XIXe et le XXe siècle. Ceci a d'abord été démontré par un taux resté complètement stable. De plus, mon hypothèse en lien avec les prédictions du modèle stipulait que le FANENB a suivi une transition entre un état antérieur où il était sémantiquement productif, vers un stade actuel où il ne l'est plus. Mes résultats ne supportent pas cette hypothèse. Le patron de variation est resté très stable et sa sélection reste déterminée par des considérations lexicales et morphosyntaxiques. À chaque fois qu'un effet sémantique semblait exercer un effet quelconque, il masquait toujours un effet lexical encore plus important.

Les résultats de mes analyses pour la référence temporelle au futur abondent dans le même sens que ce qui a été démontré pour le subjonctif. En dépit d'un changement au niveau des taux occupés par les variantes, le patron de variation est resté très stable. L'hypothèse selon laquelle la contrainte de la polarité, soit celle dont l'effet est le plus important sur la variation, résulte d'un changement causé par le contact dialectal n'est pas appuyé par mes résultats. L'importance relative de cette contrainte n'a pas du tout changé depuis le XIXe siècle, à un moment où les contacts dialectaux étaient beaucoup plus prononcés.

8.2 La valeur du corpus CDG comme représentation orale du français acadien parlé autrefois

L'un des défis qui s'est posé a été de justifier la comparabilité des deux corpus à ma disposition. Ces corpus présentent un nombre de différences qu'il a convenu de souligner. Le premier (CDG) consiste en des entrevues menées par un ethnologue amateur (québécois) auprès de locuteurs partageant essentiellement le même profil social. Le deuxième (FANENB-adultes) consiste plutôt en des entrevues menées auprès de locuteurs dont le profil social est très varié (niveau d'éducation, réseau social). De plus, le contexte situationnel lors de la collecte des données n'était pas le même pour ces deux corpus. Je n'exclus pas que ces facteurs aient pu jouer un rôle dans le taux des formes stéréotypées au FA étant donné qu'elles se prêtent généralement bien à être facilement manipulées par les locuteurs. Il est donc plausible de suggérer que l'absence de formes telles que *-ons* (1PL) ait à voir avec ceci.

C'est la raison pour laquelle j'ai basé mon analyse et une bonne partie de mon argumentation sur un autre type de variables, celles que j'ai appelé les formes pan-francophones. Dans ce cas-ci, le conditionnement de ces formes échappe à la conscience du locuteur. Ce type de phénomène est plutôt fortement structuré par un ensemble de règles implicites et surtout très robustes. En dépit des différences notées entre ces deux corpus, il est quand même surprenant de constater le grand nombre de *similitudes* au niveau des processus sous-jacents opérant sur la structure grammaticale des formes pan-francophones. Ceci est d'autant plus étonnant lorsque l'on tient compte des similitudes structurelles observées entre mes résultats et ceux issus de données comparables pour une variété de français non apparentée (le corpus RFQ en FL) (Poplack et St-Amand, 2009).

Bien que je reconnaisse les limites du corpus CDG, il reste que ces données constituent un accès rare et unique sur la façon dont le FA était parlé durant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Mis à part le corpus RFQ déposé au laboratoire de sociolinguistique de l'Université d'Ottawa, je ne connais pas de corpus équivalent pouvant représenter le français parlé à un état aussi loin dans le temps. L'utilisation de ces corpus constitue un avantage au scénario alternatif qui consiste à deviner ou inférer des données, ou à utiliser des données écrites qui ne captent pas toujours la nature variable de la langue parlée.

8.3 La relation entre mes résultats et la trajectoire des parlers acadiens

En quoi mes résultats permettent-ils de contribuer à la discussion générale sur la trajectoire des parlers acadiens? De prime abord, je suggère que la présence ou l'absence des formes stéréotypées en FA, indépendamment des taux qu'ils occupent, ne constitue pas un indice valable pour témoigner de la nature conservatrice d'un parler. Les études menées sur ces formes font souvent état de tendances contradictoires. La saillance de ces formes interfère avec leur capacité de pouvoir témoigner d'un comportement stable. En cela, je partage le point de vue de Boudreau (2009, 2011) et de Leblanc et Boudreau (2016), à savoir que ces formes peuvent être facilement récupérées pour des raisons surtout identitaires. En somme, la détermination du caractère conservateur d'un parler acadien doit donc considérer au préalable des formes pan-francophones qui ne sont pas facilement manipulables par les locuteurs.

Qui plus est, les conditions sociohistoriques propres au nord-est du N.-B. entre les XIX^e et XX^e siècles n'ont pas eu raison d'un changement linguistique structurel important. La grammaire du FA de cette région, du moins en ce qui concerne les formes pan-

francophones étudiées ici, est restée étonnamment stable durant cette période. Comment peut-on concilier les parallèles structuraux entre le FANENB et le FL? Ces similitudes étaient déjà attestées au XIXe siècle. Sont-elles dûes à une période de contacts dialectaux entretenus durant la période précédant celle représentée dans cette thèse? Ou pourrait-on plutôt suggérer que ces deux variétés ont évolué indépendamment? Voilà la question qui reste encore aujourd'hui intrigante. À défaut de données appropriées pour tester ces hypothèses, il ne m'est pas encore possible de me prononcer là-dessus. Il est certainement vrai que les conditions sociohistoriques semblent être propice à un changement dû au contact dialectal dans le nord-est du N.-B. lors de la période d'établissement (1763-1800) (Bernard, 1935; Bourgeois et Basque, 1984; Robichaud, 1976; Vernex, 1978). Cependant, plusieurs travaux (*cf.* Poplack et Levey, 2010) ont déjà démontré que les conditions sociales qui semblent propices à un changement ne mènent pas toujours aux résultats qui sont souvent théorisés. La seule façon de répondre à une telle question est de procéder à une analyse systématique minutieuse de grandes quantités de données de langue parlée comme je l'ai fait dans cette thèse.

La contribution que je souhaite avoir apportée avec cette thèse est un élément diachronique aux discussions relatives à la trajectoire des parlers du FA. Si j'ai pu le faire, c'est grâce aux bons soins de Louise Beaulieu et de son équipe de recherche par la mise au point de corpus de FA uniques en leur genre. Je rajouterai à cela que la période temporelle considérée dans cette thèse (1870-1965) est non seulement loin d'être banale, mais constitue un laps de temps suffisant pour témoigner de l'existence d'un changement dû au contact. La méthodologie que j'ai décrite et utilisée dans cette thèse constitue une pièce importante au grand casse-tête qu'est la trajectoire du FA et du français canadien dans son ensemble.

BIBLIOGRAPHIE

- Abouda, L. (2002). Négation, interrogation et alternance indicatif-subjonctif. *French Language Studies* 12(1) : 1-22.
- Allard, R. et R. Landry (1998). French in New Brunswick. Dans *Language in Canada*, sous la direction de Edwards, J., 202-225. Cambridge : Cambridge University Press.
- Amsili, P. et F. Guida (2014). Vers une analyse factorielle de l'alternance indicatif/subjonctif. Dans *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, 2313-2331. EDP Sciences.
- Andersen, H. (1988). Center and periphery : Adoption, diffusion and spread. Dans *Historical dialectology : Regional and social*, sous la direction de Fisiak, J., 39-83. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Arrighi, L. (2005). *Étude morphosyntaxique du français parlé en Acadie. Une approche de la variation et du changement linguistique en français. Tome I*. Thèse de doctorat, Université d'Avignon.
- Auer, P., B. Barden et B. Grosskopf (1998). Subjective and Objective Parameters Determining "Salience" in Long-Term Dialect Accommodation. *Journal of Sociolinguistics* 2(2) : 163-187.
- Auger, J. (1990). *Les structures impersonnelles et l'alternance des modes en subordonnée dans le français parlé de Québec*. Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique.
- (1995). Les clitiques pronominaux en français parlé informel : Une approche morphologique. *Revue québécoise de linguistique* 24 : 21-60.
- Babitch, R.-M. (1996). *Le vocabulaire des pêches aux îles Lamèque et Miscou*. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Balcom, P., L. Beaulieu, G. R. Butler, W. Cichocki et R. King (2008). The Linguistic Study of Acadian French. Numéro thématique de la *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics* 53(1).
- Beaudin, M. (2013). Profil, perceptions et attentes des jeunes migrants et non-migrants de la Péninsule acadienne, au Nouveau-Brunswick. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society* 2 : 45-63.

- Beaulieu, L. (1995). *The social function of linguistic variation : A sociolinguistic study in a fishing community of the north-eastern coast of New Brunswick*. Thèse de doctorat, University of South Carolina.
- Beaulieu, L. et P. Balcom (1998). Le statut des pronoms personnels sujets en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. *Linguistica atlantica* 20 : 1-27.
- Beaulieu, L. et W. Cichocki (2005). Innovation et maintien dans une communauté linguistique du nord-est du Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique* 19 : 155-175.
- (2002). Le concept de réseau social dans une communauté acadienne rurale. *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics* 47(3/4) : 123-150.
- (2005a). Innovation et maintien dans une communauté linguistique du nord-est du Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique* 19 : 155-175.
- (2005b). Facteurs internes et externes dans deux changements linguistiques affectant l'accord sujet-verbe dans une variété de français acadien. Dans *Français d'Amérique : Approches morphosyntaxiques*, sous la direction de Brasseur, P. et A. Falkert, 171-186. Paris : L'Harmattan.
- (2007). Communauté, identité et pratiques linguistiques 1871-1968 : Changement et continuité dans une communauté acadienne en milieu minoritaire. Projet de recherche subventionné par le *Conseil de recherches en sciences humaines du Canada* (# 410-2007-2115 (2007-2010)).
- (2008). La flexion postverbale *-ont* en français acadien : Une analyse sociolinguistique. *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics* 53(1) : 35-62.
- (2014). Les formes *comme/comme que* en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick : Variation synchronique et diachronique. Dans *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique*, sous la direction de Teddiman, L., 2-15.
- (2015). Étude de la variation des formes *si/si que* en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. Dans *La dia-variation en français actuel. Études sur corpus, approches croisées et ouvrages de référence*, 373-400. Bern : Peter Lang, collection « Sciences pour la communication ».
- (2018). Les formes *quand/quand que* en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick : Variation synchronique et variation diachronique. Dans *Les français d'ici : Regards croisés*, sous la direction de Arrighi, L. et K. Gauvin, 65-85. Québec : Presses de l'Université Laval.

- Beaulieu, L., W. Cichocki et P. Balcom (2002). Variation dans l'accord verbal en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. Dans *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique*, sous la direction de Jensen, J. et G. van Herk, 1-12. Ottawa : Cahiers linguistiques d'Ottawa.
- Bergvatn, C. (2010). *Le futur en français et en norvégien*. Mémoire de master, Universitas Oslensis.
- Bernard, A. (1935). *Histoire de la survivance acadienne*. Montréal : Les Clercs de Saint-Viateur.
- Blondeau, H. (2006). La trajectoire de l'emploi du futur chez une cohorte de Montréalais francophones entre 1971 et 1995. *Revue canadienne de linguistique appliquée/Canadian Journal of Applied Linguistics* 9(2) : 73-98.
- Blondeau, H., N. Dion et Z. Ziliak Michel (2014). Future temporal reference in the bilingual repertoire of Anglo-Montrealers : A twin variable. *International Journal of Bilingualism*, 18(6), 674-692.
- Bouchard, C. (1998). *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*. Montréal : Fides.
- (2012). *Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Boudreau, A. (2009). La construction des représentations linguistiques : Le cas de l'Acadie. *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics* 54(3) : 439-459.
- (2011). La nomination du français en Acadie : Parcours et enjeux. Dans *L'Acadie des origines : Mythes et figurations d'un parcours littéraire et historique*, sous la direction de Morency, J., J. de Finney et H. Destrempe, 71-94. Sudbury : Prise de parole, collection « Agora ».
- (2016). *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*. Paris : Classiques Garnier.
- Boudreau, A. et L. Dubois (2001). Langues minoritaires et espaces publics : Le cas de l'Acadie. *Estudios de sociolingüística* 2(1) : 37-60.
- Boudreau, A. et M.-È. Perrot (1994). Productions discursives d'un groupe d'adolescents acadiens du sud-est du Nouveau-Brunswick. Là je me surveille, là j'me watch pas. Dans *Actes du XVI^e Colloque annuel de l'Association de linguistique des Provinces atlantiques*, sous la direction de Philipponneau, C., 271-285. Centre de recherche en linguistique appliquée, Université de Moncton.

- (2010). « Le chiac, c'est du français » : Représentations du mélange français/anglais en situation de contact inégalitaire. Dans *Hybrides linguistiques : Genèses, statuts, fonctionnement*, sous la direction de Boyer, H., 51-82. Paris : L'Harmattan.
- Boudreau, A. et É. Urbain (2013). La presse comme tribune d'un discours d'autorité sur la langue : Représentations et idéologies linguistiques dans la presse acadienne, de la fondation du *Moniteur acadien* aux Conventions nationales. *Francophonies d'Amérique* 35 : 23-46.
- Bourgeois, R. et M. Basque (1984). *Une histoire de Lamèque. Des origines à nos jours*. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Bybee, J. L. et S. Thompson (1997). Three Frequency Effects in Syntax. Dans *Proceedings of the Twenty-Third Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*, 377-388.
- Cedergren, H. J. et D. Sankoff (1974). Variable Rules : Performance as a Statistical Reflection of Competence. *Language* 50(2) : 333-355.
- Charbonneau, H. et A. Guillemette (1994). Les pionniers du Canada au XVII^e siècle. Dans *Les origines du français québécois*, sous la direction de Mugeon, R. et É. Bédiak, 59-78. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Chauveau, J.-P. (1998). La disparition du subjonctif à Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon et en Bretagne : Propagation ou récurrence? Dans *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, sous la direction de Brasseur, P., 105-119. Avignon : Université d'Avignon, Centre d'Études Canadiennes (CECAV).
- Cheshire, J. (1982). *Variation in an English dialect : A sociolinguistic study*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Chevalier, G. (2008). Les français du Canada : Faits linguistiques, faits de langue. *Alternative Francophone* 1(1) : 80-97.
- Chiasson-Léger, M. (2013). La référence au futur en français acadien du Nouveau-Brunswick. Manuscrit, Université d'Ottawa.
- (2017). *Étude sociolinguistique du français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick*. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa.
- Cichocki, W. et L. Beaulieu (2011). Factors contributing to the retention of traditional phonetic features in Acadian French. Dans *Languages in Contact 2010. Philologica Wratislaviensia : Acta et Studia*, sous la direction de Chruszczewski, P. et Z. Wasik, 37-46.

- Cichocki, W. et Y. Perreault (2018). L'assibilation des occlusives /t/ et /d/ en français acadien parlé au Nouveau-Brunswick : Nouveau regard sur la question. Dans *Les français d'ici : Regards croisés*, sous la direction de Arrighi, L. et K. Gauvin, 45-63. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Clermont, J. et H. J. Cedergren (1979). Les 'R' de ma mère sont perdus dans l'air. Dans *Le français parlé : Études sociolinguistiques*, sous la direction de Thibault, P., 13-28. Edmonton : Linguistic Research.
- Comeau, P. (2006). The integration of words of English origin in Baie Sainte-Marie Acadian French. Dans *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique*, sous la direction de Gurski, C. et M. Radišić, 1-8.
- (2007). *Pas vs. Point* : Variation in Baie Sainte-Marie Acadian French. Communication présentée au colloque *New Ways of Analyzing Variation*, University of Pennsylvania.
- (2011). *A Window on the Past, a Move toward the Future : Sociolinguistic and Formal Perspectives on Variation in Acadian French*. Thèse de doctorat, York University.
- (2014). Vestiges from the grammaticalization path : The expression of future temporal reference in Acadian French. *Journal of French Language Studies* 25(3) : 339-365.
- (2019). When a linguistic variable doesn't vary (much) : The subjunctive mood in a conservative variety of Acadian French and its relevance to the actuation problem. *Journal of French Language Studies* 30(1) : 21-46.
- Comeau, P. et R. King (2011). Media Representations of Minority French: Valorization, Identity, and the *Acadieman* Phenomenon. *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics* 56(2) : 179-202.
- Comeau, P., R. King et G. R. Butler (2012). New insights on an old rivalry : The *passé simple* and the *passé composé* in spoken Acadian French. *Journal of French Language Studies* 22(3) : 315-343.
- Comeau, P., R. King et C. L. LeBlanc (2016). The Future's Path in Three Acadian French Varieties. Dans *Selected Papers from New Ways of Analyzing Variation 44*, sous la direction de Jeoung, H., 21-30. University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics.
- Comeau, P. et A.-J. Villeneuve (2016). Future temporal reference in French | La référence temporelle au futur en français. Numéro thématique de la *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics* 61(3).

- Culbertson, J. (2010). Convergent evidence for categorical change in French : From subject clitic to agreement marker. *Language* 86(1) : 85-132.
- Dali, M. et R. Winning (2016). Future temporal reference in Parisian French : A variationist approach. Manuscrit, Université d'Ottawa.
- De Cat, C. (2004). French subject clitics are not agreement markers. *Lingua* 115 : 1195-1219.
- Deshaies, D. et È. Laforge (1981). Le futur simple et le futur proche dans le français parlé dans la ville de Québec. *Langues et Linguistique* 7 : 21-37.
- Digesto, S. (2019). Verum a fontibus haurire. *A Variationist Analysis of Subjunctive Variability Across Space and Time : From Contemporary Italian back to Latin*. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa.
- Dreer, I. (2014). La prise en considération d'un événement contraire dans l'analyse de l'opposition entre l'indicatif et le subjonctif en français. Dans *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, 2383-2395. Berlin.
- Dulong, G. et G. Bergeron (1980). *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'est du Canada*. Office de la langue française et Éditeur officiel du Québec, 10 tomes.
- Emirkanian, L. et D. Sankoff (1985). Le futur simple et le futur périphrastique. Dans *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, sous la direction de Lemieux, M. et H. Cedergren, 189-204. Québec : Office de la langue française.
- Fleischman, S. (1983). From Pragmatics to Grammar. Diachronic Reflections on Complex Past and Futures in Romance. *Lingua* 60 : 183-214.
- Flikeid, K. (1989). Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Dans *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, sous la direction de Mougeon, R. et É. Bédiak, 183-199. Québec : Presses de l'Université Laval.
- (1994). Origines et évolution du français à la lumière de la diversité contemporaine. Dans *Les origines du français québécois*, sous la direction de Mougeon, R. et É. Bédiak, 275-326. Québec : Presses de l'Université Laval.
- (1997). Structural aspects and current sociolinguistic situation of Acadian French. Dans *French and Creole in Louisiana*, sous la direction de Valdman, A., 255-286. New York : Plenum Press.
- Flikeid, K. et L. Péronnet (1989). N'est-ce pas vrai qu'il faut dire « J'avons été? » : Divergences régionales en acadien. *Le français moderne* 57(3/4) : 219-242.

- Fournier, N. (1998). *Grammaire du français classique*. Paris : Berlin.
- Fournier, R. et A. Coppola (2014). Le subjonctif en Péninsule acadienne, une disparition annoncée. Communication présentée au colloque *Les français d'ici*, Université de Moncton.
- Gadet, F. (1992). Variation et hétérogénéité. *Langue française* 108 : 5-15.
- (2014). Quelques réflexions sur la notion de variété, en référence à l'acadien. Dans *La francophonie en Acadie : Dynamiques sociales et langagières. Textes en hommage à Louise Péronnet*, sous la direction d'Arrighi, L. et M. LeBlanc, 61-79. Sudbury : Prise de parole, collection « Agora ».
- Gadet, F. et F. Martineau (2017). Le maillage du français en Amérique du Nord, dans un cadre de francophonie. Dans *L'Amérique francophone - Carrefour culturel et linguistique*, sous la direction de Bagola, B. et I. Neumann-Holzschuh, 11-40. Francfort : Peter Lang, collection « Canadiana ».
- Ganong, W. F. (1908). The history of Shippegan. *Acadiensis* 8(2) : 138-161.
- Gérin, P. (1984). La création d'un troisième code comme mode d'adaptation à une situation où deux langues sont en contact, le chiac. Dans *Actes du VIIe Colloque annuel de l'Association de linguistique des Provinces atlantiques*, sous la direction de Helmut, Z., 31-33. Moncton : Université de Moncton.
- Gesner, E. B. (1979). L'emploi du passé simple dans le français acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse. *Cahiers de linguistique* 9 : 123-130.
- (1986). *Bibliographie annotée de linguistique acadienne*. Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- Grimm, D. R. (2015). *Grammatical variation and change in spoken Ontario French : The subjunctive mood and the expression of future temporal reference*. Thèse de doctorat, York University.
- Grimm, D. R. et T. Nadasdi (2011). The future of Ontario French. *Journal of French Language Studies* 21(2) : 173-189.
- Gosselin, L. (2010). *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam : Rodopi.
- Gougenheim, G. (1938). *Le système grammatical de la langue française*. Paris : d'Artrey.
- Grevisse, M. (1986). *Le bon usage : Grammaire française* (12^{ième} édition). Louvain-la-Neuve : Duculot.

- Gross, M. (1968). *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Paris : Larousse.
- Guillaume, G. (1968). *Temps et verbe*. Paris : Hachette.
- Guy, G. (1993). The quantitative analysis of linguistic variation. Dans *American Dialect Research*, sous la direction de Preston, D., 223-249. Philadelphia : John Benjamins.
- Helland, H. P. (1995). Futur simple et futur périphrastique : Du sens aux emplois. *Revue Romane* 30(1) : 3-26.
- Hinskens, F., P. Auer et P. Kerswill (2005). The study of dialect convergence and divergence : Conceptual and methodological considerations. Dans *Dialect change : Convergence and divergence in European languages*, 1-48. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hock, H. H. (1986). *Principles of historical linguistics*. Amsterdam : Mouton de Gruyter.
- Jeanjean, C. (1988). Le future simple et le futur périphrastique en français parlé. Dans *Hommage Stefanini*, sous la direction de Blanche-Benveniste, C., A. Chervel et M. Gross, 235-257. Paris : Publications de l'Université de Provence.
- Kastronic, L. (2016). *A comparative variationist approach to morphosyntactic variation in contemporary Hexagonal and Québec French*. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa.
- Kerswill, P. et P. Trudgill (2005). The birth of new dialects. Dans *Dialect change : Convergence and divergence in European languages*, sous la direction de Auer, P., F. Hinskens et P. Kerswill, 196-220. Cambridge : Cambridge University Press.
- King, R. (2000). *The Lexical Basis of Grammatical Borrowing : A Prince Edward Island French Case Study*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- (2008). Chiac in context : Overview and evaluation of Acadie's joual. Dans *Social Lives in Language : Sociolinguistics and Multilingual Speech Communities*, sous la direction de Meyerhoff, M. et N. Nagy, 137-178. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- (2013). *Acadian French in Time and Space*. Durham, N.C. : Duke University Press.
- King, R., C. L. LeBlanc et D. R. Grimm (2018). Dialect Contact and the Acadian French Subjunctive : A Cross-Varietal Study. *Journal of Linguistic Geography* 6(1) : 4-19.
- King, R., F. Martineau et R. Mougeon (2011). The interplay of internal and external factors in grammatical change : First-person plural pronouns in French. *Language* 87(3) : 470-509.

- King, R. et T. Nadasdi (1996). Sorting Out Morphosyntactic Variation in Acadian French : The Importance of the Linguistic Marketplace. Dans *Sociolinguistic Variation : Data, Theory and Analysis*, sous la direction de Arnold, J., R. Blake, B. Davidson, S. Schwenter, et J. Solomon, 113-128. Stanford : CSLI.
- (1997). Left dislocation, number marking, and (non-)standard French. *Probus* 9 : 267-284.
- (2003). Back to the future in Acadian French. *Journal of French Language Studies* 13(3) : 323-337.
- King, R., T. Nadasdi et G. R. Butler (2004). First-person plural in Prince Edward Island Acadian French: The fate of the vernacular variant *je...ons*. *Language Variation and Change* 16 : 237-255.
- Labelle, M. L'utilisation des temps du passé dans les narrations françaises: Le Passé composé, l'Imparfait et le Présent historique. *Revue Romane* 22(1) : 3-29.
- Labov, W. (1963). The social motivation of sound change. *Word* 9 : 273-309.
- (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Éditions de Minuit.
- (1979). Where does the linguistic variable stop? A response to Beatriz Lavandera. Philadelphia : University of Pennsylvania.
- (1994). *Principles of linguistic change, volume 1 : Internal factors*. Oxford : Blackwell Publishers.
- (2001). *Principles of linguistic change, volume 2 : Social factors*. Oxford : Blackwell Publishers.
- Labov, W. et J. Waletzky (1967). Narrative Analysis : Oral Versions of Personal Experience. Dans *Essays on the Verbal and Visual Arts*, sous la direction de J. Helm, 12-44. Seattle : University of Washington Press.
- Lacourcière, L. et F.-A. Savard (1950). Canadian folktales recorded during the summer of 1948 in Charlevoix and Beauce Counties. *National Museum of Canada Bulletin* 118 : 63-65.
- Lalonde, C. J. (1978). Dominique Gauthier, médecin, folkloriste : Découvrir Shippagan tous les jours. *CMA Journal*. 118 : 88-89.
- Landry, N. (2009). *Une communauté acadienne en émergence : Caraquet (Nouveau-Brunswick) 1760-1860*. Sudbury : Prise de parole, collection « Agora ».

- Landry, N. et N. Lang (2014). *Histoire de l'Acadie* (2^e édition). Sillery : Septentrion.
- Laurendeau, P. (2000). L'alternance futur simple/futur périphrastique. Une hypothèse modale. *Verbum* 22 : 277-292.
- Laurier, M. (1989). Le subjonctif dans le parler franco-ontarien : un mode en voie de disparition? Dans *Le français canadien parlé hors Québec. Un aperçu sociolinguistique*, sous la direction de Mougeon, R. et É. Beniak, 105-126. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Lavandera, B. (1978). Where does the sociolinguistic variable stop? *Language and Society* 7 : 171-182.
- LeBlanc, M. (2012). *Idéologies, représentations linguistiques et construction identitaire à la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse*. Thèse de doctorat, Université de Moncton.
- LeBlanc, M. et A. Boudreau (2016). Discourse, legitimization, and the construction of acadianité. *Signs and Society* 4(1) : 80-108.
- Leroux, M. (2005). Past but not gone : The past temporal reference system in Québec French. Dans *Selected Papers from New Ways of Analyzing Variation*, sous la direction de Evans Wagner, S., 119-131. University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics.
- Machonis, P. (1990). *Histoire de la langue : Du latin à l'ancien français*. New York : University Press of America.
- Maillet, A. (1971). *La Sagouine*. Montréal : Leméac.
- (1980). *Rabelais et les traditions populaires en Acadie*. Québec : Presses de l'Université Laval (Les archives de folklore, 13).
- Marchello-Nizia, C. (1999). *Le français en diachronie : Douze siècles d'évolution*. Paris : Ophrys.
- Martin, R. (1983). *Pour une logique de sens*. Paris : Presses universitaires de France.
- (1987). *Language et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Martineau, F. (2005). Perspectives sur le changement linguistique : Aux sources du français canadien. *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics* 50 : 173-213.
- (2007). Variation in Canadian French usage from the 18th to the 19th century. *Multilingua* 26(3) : 203-227.

- (2014). L'Acadie et le Québec : Convergences et divergences. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society* 4 : 16-41.
- (2018). Variation et variétés : Fluidité des frontières acadiennes et laurentiennes. Dans *Francophonies nord-américaines : Langues, frontières et idéologies*, sous la direction de Martineau, F., A. Boudreau, Y. Frenette et F. Gadet, 297-328. Québec : Presses de l'Université Laval, collection « Les Voies du français ».
- (2019). Réseaux et frontières en français canadien : L'éclairage réciproque des variétés. *Travaux de linguistique* 78 : 47-69.
- Martineau, F. et R. Mougéon (2003). A sociolinguistic study of the origins of *ne* deletion in European and Québec French. *Language* 54 : 137-160.
- Martineau, F. et S. Tailleur (2010). Correspondance familiale acadienne au tournant du XXe siècle : Fenêtre sur l'évolution d'un dialecte. Dans *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, sous la direction de Neveu, F., T. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondada et S. Prévost, 291-303. Nouvelle-Orléans.
- Massignon, G. (1962). *Les parlers français d'Acadie : Enquête linguistique. Tome 2*. Paris : Klincksieck.
- Mellet, S. (2000). Le parfait latin, un « praeteritum perfectum ». *Cahiers Chronos* 6 : 95-106.
- Miceli, A. D. (2009). *Étude sur l'évolution de l'emploi du subjonctif dans la littérature du XXe siècle : P. Morand, B. Vian, E.-E. Schmit*. Thèse de master 2, Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- Milroy, L. (1980). *Language and social network*. Baltimore : University Park Press.
- (1982). Social network and linguistic focusing. Dans *Sociolinguistic variation in speech communities*, sous la direction de Romaine, S., 141-152. London : Edward Arnold.
- Milroy, L. et J. Milroy (1992). Social network and social class : Toward an integrated sociolinguistic model. *Language in Society* 21(1) : 1-26.
- Neumann-Holzschuh, I. (2005). Le subjonctif en français acadien. Dans *Français d'Amérique : Approches morphosyntaxiques*, sous la direction de Brasseur, P. et A. Falkert, 125-144. Paris : L'Harmattan.
- Neumann-Holzschuh, I. et J. Mitko (2018). *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane (GraCoFAL). Avec un aperçu sur Terre-Neuve*. Boston : De Gruyter.

- Neumann-Holzschuh, I. et R. Wiesmath (2006). Les parlers acadiens : Un continuum discontinu. *Revue de l'Université de Moncton* 37(2) : 233-249.
- Nølke, H. (1985). Le subjonctif : Fragments d'une théorie énonciative. *Langages* 80 : 55-70.
- Ott, F. (2018). *Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Tracadie : 150 ans de dévouement et de rayonnement (1868-2018)*. Caraquet : Éditions de la Francophonie.
- Ouellet, F. (1996). Démographie, développement économique, fréquentation scolaire et alphabétisation dans les populations acadiennes des Maritimes avant 1911 : Une perspective régionale et comparative. *Acadiensis* 26(1) : 3-31.
- Péronnet, L. (1989). *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick : Éléments grammaticaux*. New York : Peter Lang.
- (1994). Le changement linguistique en Acadie : Étude lexicale. *Francophonies d'Amérique* 4 : 45-55.
- (1995). L'apport de la tradition orale à la description linguistique. *Francophonies d'Amérique* 5 : 37-44.
- (1996). Nouvelles variétés de français parlé en Acadie du Nouveau-Brunswick. Dans *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : Quand le français est minoritaire*, sous la direction de Dubois, L. et A. Boudreau, 121-135. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Perrot, M.-È. (1995). *Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada)*. Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle.
- (2014). Le trajet linguistique des emprunts dans le chiac de Moncton : Quelques observations. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society* 4 : 200-218.
- Poirier, C. (1994). La langue parlée en Nouvelle-France : Vers une convergence des explications. Dans *Les origines du français québécois*, sous la direction de Mougeon, R. et É. Beniak, 237-273. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Poplack, S. (1989). The care and handling of a mega-corpus : The Ottawa-Hull French Project. Dans *Language change and variation*, sous la direction de Fasold, R. et D. Schiffrin, 411-451. Amsterdam : John Benjamins.
- (1990). Prescription, intuition et usage : le subjonctif français et la variabilité inhérente. *Langage et société* 54 : 5-33.

- (1997). The sociolinguistic dynamics of apparent convergence. Dans *Towards a social science of language : Papers in Honor of William Labov*, sous la direction de Guy, G., J. Baugh et D. Schiffrin, 285-309. Amsterdam : John Benjamins.
- (2001). Variability, frequency and productivity in the irrealis domain of French. Dans *Frequency and the emergence of linguistic structure*, sous la direction de Bybee, J. et P. Hopper, 405-428. Amsterdam : John Benjamins.
- Poplack, S. et N. Dion (2009). Prescription vs. praxis : The evolution of future temporal reference in French. *Language* 85(3) : 557-587.
- Poplack, S., L.-G. Jarmasz, N. Dion et N. Rosen (2015). Searching for Standard French : The Construction and Mining of the *Recueil historique des grammaires du français*. *Journal of Historical Sociolinguistics* 1(1) : 13-55.
- Poplack, S., A. Lealess et N. Dion (2013). The evolving grammar of the subjunctive. *Probus* 25(1) : 139-195.
- Poplack, S. et S. Levey (2010). Contact-Induced Grammatical Change : A Cautionary Tale. Dans *Language and Space. An International Handbook of Linguistic Variation*, sous la direction de Auer, P. et J. E. Schmidt, 391-419. Berlin : Mouton de Gruyter.
- (2011). Variabilité et changement dans les grammaires en contact. Dans *Le français en contact : Hommages à Raymond Maugeon*, sous la direction de Martineau, F. et T. Nadasdi, 247-280. Québec : Presses de l'Université Laval, collection « Les Voies du français ».
- Poplack, S. et E. Malvar (2007). Elucidating the Transition Period in Linguistic Change : The Expression of the Future in Brazilian Portuguese. *Probus* 19(1) : 121-169.
- Poplack, S. et M. Meechan (1998). How Languages Fit Together in Codemixing. *International Journal of Bilingualism* 2(2) : 127-138.
- Poplack, S. et A. St-Amand (2009). Les *Récits du français québécois d'autrefois* : Reflets du parler vernaculaire du 19^e siècle. *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics* 54(3) : 511-546.
- Poplack, S. et S. A. Tagliamonte (2001). *African American English in the diaspora*. Oxford : Blackwell Publishers.
- Poplack, S., R. T. Cacoullos, N. Dion, R. de A. Berlinck, S. Digesto, D. Lacasse et J. Steuck (2018). Variation and Grammaticalization in Romance : A Cross-Linguistic Study of the Subjunctive. Dans *Manuals in Linguistics : Romance Sociolinguistics*, sous la direction de Ayres-Bennett, W. et J. Carruthers. Berlin : Mouton de Gruyter.

- Poplack, S. et D. Turpin (1999). Does the FUTUR have a future in (Canadian) French? *Probus* 11(1) : 133-164.
- Poplack, S. et D. Walker (1986). Going through (L) in Canadian French. Dans *Diversity and Diachrony*, sous la direction de D. Sankoff, 173-198. Amsterdam : John Benjamins.
- Rhis, A. (2016). Le subjonctif comme marqueur procédural. *Syntaxe et sémantique* 17 : 57-73.
- Roberge, M. (2006). Joseph-Dominique Gauthier (1910-2006). *Rabaska : Revue d'ethnologie de l'Amérique française* 4 : 92-94.
- Roberge, Y. (1990). *The syntactic recoverability of null arguments*. Kingston : McGill-Queen's University Press.
- Roberts, N. (2012). Future Temporal Reference in Hexagonal French. Dans *Selected Papers from New Ways of Analyzing Variation*, sous la direction de Prichard, H., 97-106. University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics.
- Robichaud, D. (1976). *Le grand Chipagan. Histoire de Shippagan*. Beresford : Imprimerie Gagné.
- Robichaud, G. (2018). *Acadie Road*. Moncton : Perce-Neige, collection « Poésie ».
- Roussel, B. (2013). *Analyse sociolinguistique de la flexion -ont en français acadien chez deux générations de locuteurs du nord-est du Nouveau-Brunswick*. Mémoire de maîtrise, University of Toronto.
- (2016). *J'ai therefore je suis : A quantitative analysis of auxiliary alternation in Acadian French*. Communication présentée au colloque *New Ways of Analyzing Variation*, Simon Fraser University.
- (2018). Pouvez-vous répéter la question? Une étude variationniste des interrogatives totales en français acadien. Communication présentée au colloque de l'*Association canadienne de linguistique*, University of Regina.
- Ryan, R. (1985). Les phénomènes d'économie, de régularité et de différenciation observés au sein du système des pronoms personnels sujets d'un parler acadien. Dans *Actes du IXe Colloque annuel de l'Association de linguistique des Provinces atlantiques*, sous la direction de Falk, L., K. Flikeid et M. Harry, 113-126.
- Sankoff, D. (1988). Variable rules. Dans *Sociolinguistics : An International Handbook of the Science of Language and Society (Volume 2)*, sous la direction de Ammon, U., N. Dittmar et K. J. Mattheier, 984-997. Berlin et New York : Walter de Gruyter.

- Sankoff, D., S. A. Tagliamonte et E. Smith (2005). *GoldVarb X : A variable rule application for Macintosh and Windows*. Department of Mathematics, University of Ottawa and Department of Linguistics, University of Toronto.
- Sankoff, G. (1980). *The social life of language*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- (2006). Age : Apparent Time and Real Time. *Encyclopedia of Language and Linguistics* 110-116.
- (2019). Language change across the lifespan : Three trajectory types. *Language* 95(2) : 197-229.
- Sankoff, G. et H. Blondeau (2007). Language Change Across the Lifespan : /R/ in Montreal French. *Language* 83(3) : 560-588.
- Sankoff, G. et H. J. Cedergren (1972). Sociolinguistic Research on French in Montreal. *Language in Society* 1(1) : 173-174.
- Sankoff, G. et P. Thibault (1977). L’alternance entre les auxiliaires *avoir* et *être* en français parlé à Montréal. *Langue française* 34 : 81-108.
- Savoie, D. J. et M. Beaudin (1988). *La lutte pour le développement : Le cas du nord-est*. Presses de l’Université du Québec.
- Soutet, O. (2000). *Le subjonctif en français*. Paris : Ophrys.
- Stanojevic, S. (2015). Quelques réflexions sur le future périphrastique et son rapport au futur simple. *Les études françaises aujourd’hui*, Faculté de Philologie de l’Université de Belgrade, Belgrade, 181-198.
- Tagliamonte, S. A. (2001). Comparative sociolinguistics. Dans *Handbook of Language Variation and Change*, sous la direction de Chambers, J., P. Trudgill et N. Schilling-Estes, 729-763. Malden et Oxford : Blackwell Publishers.
- (2006). *Analysing Sociolinguistic Variation*. New York : Cambridge University Press.
- (2012). *Variationist Sociolinguistics : Change, Observation, Interpretation*. Wiley-Blackwell Publishers.
- (2013). *Roots of English : Exploring the History of Dialects*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Trerice, S. N. (2016). *Entre fierté et mépris : Le rapport ambivalent à l’égard du chiac dans Pour sûr de France Daigle*. Thèse de maîtrise, University of Victoria.

- Turpin, D. (1995). « *Le français, c'est le last frontier* » : *La structure nominale dans le discours bilingue français/anglais*. Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa.
- Vernex, J.-C. (1978). *Les francophones du Nouveau-Brunswick. Géographie d'un groupe ethnoculturel minoritaire*. Thèse de doctorat, Université de Lille III.
- Vet, C. (1993). Conditions d'emploi et interprétation des temps du futur. *Verbum* 72 : 71-84.
- Villeneuve, A.-J. et P. Comeau (2016). Breaking down temporal distance in a Continental French variety : Future temporal reference in Vimeu. *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics* 61(3) : 314-336.
- Wagner, S. E. et G. Sankoff (2011). Age-grading in the Montreal French inflected future. *Language Variation and Change* 23 : 275-313.
- Weinreich, U., W. Labov et M. Herzog (1968). Empirical foundations for a theory of language change. Dans *Directions for Historical Linguistics*, sous la direction de Lehmann, W. P. et Y. Malkiel, 95-189. Austin, Texas : University of Texas Press.
- Weinrich, H. (1973). *Le temps*. Paris : Seuil.
- Wiesmath, R. (2006). *Le français acadien : Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick / Canada*. Paris : L'Harmattan.
- Wilmet, M. (2010). *Grammaire critique du français* (5^{ième} édition). De Boeck : Duculot.
- Winning, R. (2017). Future temporal reference in 17th century French. A variationist analysis of dialect change. Manuscrit, Université d'Ottawa.
- Zimmer, D. (1994). Le future simple et le futur périphrastique dans le français parlé à Montréal. *Langues et linguistique* 20 : 213-226.

ANNEXE A

Analyses multivariées de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB au XXe siècle

<i>falloir</i>					<i>Autres que falloir</i>			
Contraintes		Prob.	%	N	Prob.	%	N	
Sémant.	Morpho.	Tendance globale	.420	43	170/397	.368	40	90/227
✓		Temps du gouv. verbal						
		Futur	.76	70	7/10	.76	63	5/8
		Présent	.53	46	129/283	.35	23	24/106
		Imparfait	.44	39	24/62	.66	56	33/59
		Conditionnel	.32	28	10/36	.57	51	21/41
		Passé composé				.64	54	7/13
		<i>Écart</i>	44			41		
✓		Présence du complém.						
		Oui	.58	50	136/273	.54	42	87/205
		Non	.33	27	34/124	.19	14	3/22
		<i>Écart</i>	25			35		
✓		Nature de la phrase						
		Phrases affirmatives	.54	46	146/318	.58	46	61/133
		Phrases non-affirmatives	.35	30	24/79	.39	31	29/94
		<i>Écart</i>	19			19		
✓		Forme morph. du v. ench.						
		Régulière	[.50]	43	50/116	.65	54	26/48
		Supplétive	[.49]	42	120/281	.46	36	64/179
		<i>Écart</i>				19		

Suite.

		<i>falloir</i>			<i>Autres que falloir</i>		
Contraintes		Prob.	%	N	Prob.	%	N
Sémant.	Morpho.	Tendance globale			Tendance globale		
		.420	43	170/397	.368	40	90/227
✓	Classe sémantique du gouv.						
	Volitifs				[.54]	45	43/95
	Émotifs				[.49]	44	23/52
	Opinion				[.45]	30	24/80
		<i>Écart</i>					
✓	Distance entre gouv. et v. e.						
	Aucune distance				[.52]	49	60/122
	Distance				[.48]	29	30/105
	<i>Écart</i>						

ANNEXE B

Analyses multivariées de la contribution des contraintes linguistiques à la sélection du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB au XIXe siècle

<i>falloir</i>					<i>Autres que falloir</i>			
Contraintes		Prob.	%	N	Prob.	%	N	
Sémant.	Morpho.	Tendance globale	.415	43	104/241	.451	42	30/71
✓		Temps du gouv. verbal						
		Présent	.58	50	100/200	.56	49	26/53
		Imparfait	.14	10	4/41	.23	22	4/18
		<i>Écart</i>	44		33			
✓		Présence du complém.						
		Oui	[.53]	45	80/179	[.51]	45	25/56
		Non	[.41]	39	24/62	[.48]	33	5/15
		<i>Écart</i>						
✓		Nature de la phrase						
		Phrases non-affirmatives	[.55]	52	14/27	[.58]	50	12/24
		Phrases affirmatives	[.49]	42	90/214	[.45]	38	18/47
		<i>Écart</i>						
✓		Forme morph. du v. ench.						
		Régulière	[.51]	44	26/60	[.50]	47	10/21
		Supplétive	[.47]	43	78/181	[.49]	40	20/50
		<i>Écart</i>						
✓		Classe sémantique du gouv.						
		Volitif				[.54]	46	23/50
		Opinion				[.49]	33	7/21
		<i>Écart</i>						

Suite.

<i>falloir</i>					<i>Autres que falloir</i>			
Contraintes		Prob.	%	N	Prob.	%	N	
Sémant.	Morpho.	Tendance globale	.415	43	104/241	.451	42	30/71
✓		Distance entre gouv. et v. e.						
		Aucune distance	[.51]	44	99/223	[.57]	48	15/31
		Distance	[.35]	28	5/18	[.44]	37	15/40
		<i>Écart</i>						